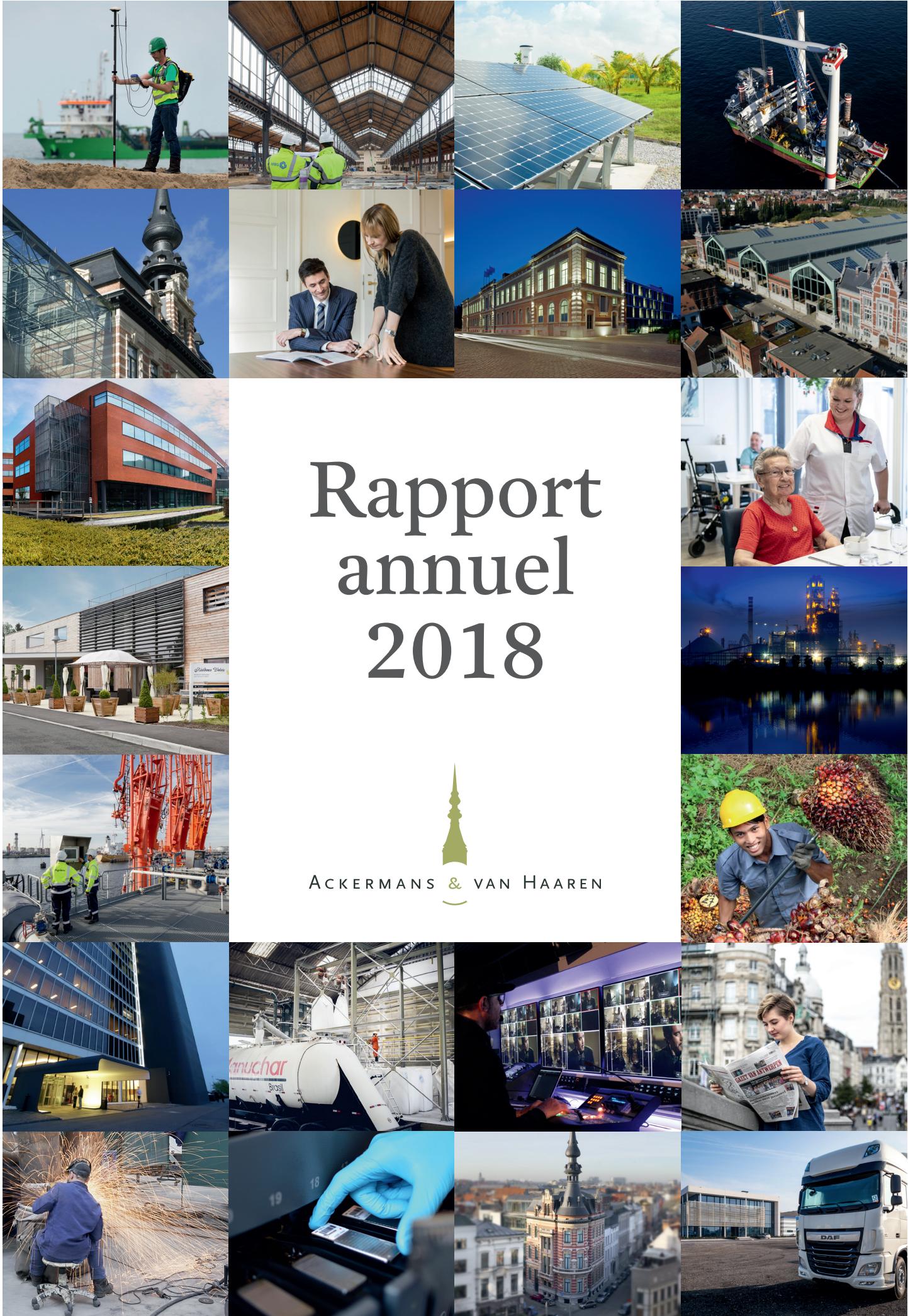


Rapport annuel 2018



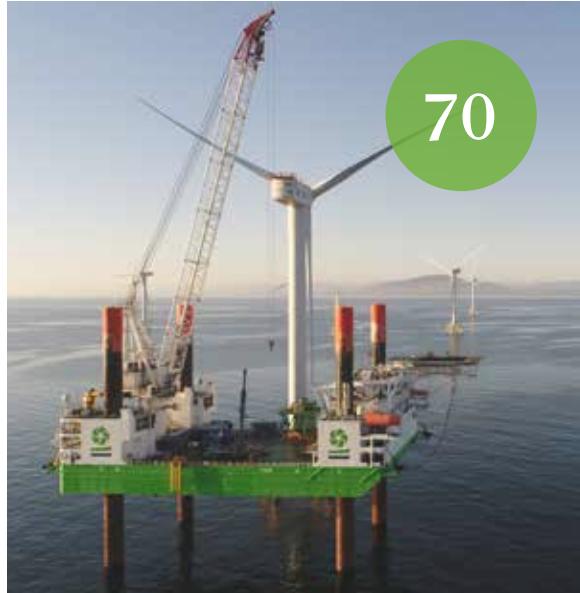
ACKERMANS & VAN HAAREN



Rapport annuel 2018



ACKERMANS & VAN HAAREN



70

Marine Engineering & Contracting



82

Private Banking

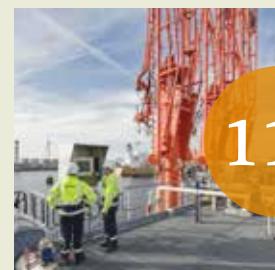


92

Real Estate & Senior Care



110



Growth Capital

104

Energy & Resources

Conformément à l'A.R. du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis aux négociations sur un marché réglementé belge, Ackermans & van Haaren doit mettre son rapport financier annuel à la disposition du public. Ce rapport comprend :

- le rapport annuel combiné - statutaire et consolidé - du conseil d'administration, établi conformément à l'article 119, dernier alinéa C. Soc.,
- une version abrégée des comptes annuels statutaires, établis conformément à l'article 105 C. Soc.,
- et la version intégrale des comptes annuels consolidés.

Conformément aux articles 98 et 100 C. Soc., les comptes annuels statutaires complets, accompagnés du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire, sont déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique. Le commissaire a remis, en ce qui concerne les comptes annuels statutaires et consolidés, une attestation sans réserve.

Conformément à l'article 12, §2, 3° de l'A.R. du 14 novembre 2007, les membres du comité exécutif (à savoir Jan Suykens, Tom Bameis, John-Eric Bertrand, Piet Bevernage, André-Xavier Cooreman, Piet Dejonghe et Koen Janssen) déclarent qu'à leur connaissance :

- a) les comptes annuels contenus dans le présent rapport, établis en conformité aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'Ackermans & van Haaren et des entreprises comprises dans la consolidation ;
- b) le rapport annuel contient un exposé fidèle de l'évolution et des résultats de l'entreprise et de la position d'Ackermans & van Haaren et des entreprises reprises dans la consolidation, de même qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés et les rapports du commissaire concernant les comptes annuels précités sont disponibles sur le site internet (www.avh.be) et peuvent être obtenus gratuitement, sur simple demande à l'adresse suivante :

Begijnenvest 113 - 2000 Anvers, Belgique
Tél. +32 3 231 87 70 - Info@avh.be

Table des matières

• Mission	6
• 2018 en un coup d'œil	8
• Faits marquants en 2018	10

Rapport annuel

• Le message des présidents	14
• Rapport annuel sur les comptes annuels statutaires	18
• Rapport annuel sur les comptes annuels consolidés	20
• Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise	24
• Rapport de rémunération	35
• Déclaration d'informations non financières	38
• Responsabilité sociétale des entreprises	56
• Gestion journalière et contrôle	66

Rapport d'activités

70

Marine Engineering & Contracting

DEME	72
CFE	76
Rent-A-Port	80
Green Offshore	81

82

Private Banking

Delen Private Bank	84
Banque J.Van Breda & C°	88

92

Real Estate & Senior Care

Extensa	94
Leasinvest Real Estate	97
Anima Care	100
HPA	102

104

Energy & Resources

SIPEF	106
Sagar Cements	109

110

Growth Capital

Agidens	114
AXE Investments	115
Euro Media Group	116
Manuchar	117
Mediahuis	118
OncoDNA	119
Telemond	120
Turbo's Hoet Groep	121

Etats financiers

• Etats financiers	123
• Table des matières	125
• Comptes annuels consolidés	126
• Comptes statutaires	203
• Données générales concernant la société et le capital	208
• Lexique	210
Chiffres clés 2018	Annexe

Partners for sustainable growth



Notre mission :
créer de la valeur
pour l'actionnaire
en investissant
à long terme dans
un nombre limité de
participations
stratégiques avec un
potentiel de croissance
internationale.



ACKERMANS & VAN HAAREN

Partners for sustainable growth



Perspectives à long terme

- Des objectifs clairement définis avec les participations.
- Responsabilité des participations de leur propre position financière.
- Viser une croissance annuelle des résultats de chaque participation et du groupe dans son ensemble.
- Centré sur des sociétés de croissance dans un contexte international.

Positionnement d'Ackermans & van Haaren

- Un groupe indépendant diversifié.
- Géré par une équipe de gestion multidisciplinaire et expérimentée.
- Une structure financière saine permettant le soutien des ambitions de croissance des participations.

Partners

- Ackermans & van Haaren est lui-même un partenariat depuis son origine.
- Des partenariats fructueux avec les familles, les coactionnaires et les équipes dirigeantes sont à la base d'une croissance future.

Sustainable

- Développement et croissance des activités d'une manière durable, dans le respect des personnes, de l'environnement et de la société.
- Un reporting et une communication transparents, en veillant à la discipline et aux équilibres financiers.
- Un objectif de résultats récurrents et de dividende en croissance constante sur le long terme.

Actionnaire proactif

- Impliqué dans la sélection du top management et la définition de la stratégie à long terme.
- En dialogue permanent avec le management.
- Le suivi et le contrôle de l'axe stratégique, de la discipline opérationnelle et financière.
- Soutien actif à la direction pour des projets opérationnels et stratégiques spécifiques.

Growth

- Un groupe d'entrepreneurs qui vise l'expansion récurrente de ses entreprises via l'internationalisation et l'innovation.
- Centré sur l'excellence opérationnelle et la capacité de réaliser une croissance récurrente et rentable à long terme.

“S'il y a une leçon que nous pouvons tirer de l'histoire familiale d'Ackermans & van Haaren, c'est la conviction que la création de valeur à long terme est étroitement liée à une politique centrée sur la croissance durable, au départ d'un bilan financier sain, en collaboration avec des partenaires qui partagent la même vision.“

Luc Bertrand, Président du conseil d'administration

2018 en un coup d'œil

- DEME et CFE réalisent toutes deux une belle croissance du chiffre d'affaires. Cette progression, à laquelle s'ajoutent une plus-value réalisée par Rent-A-Port au Vietnam et la première contribution de la participation dans le parc éolien offshore Rentel (via Green Offshore), se traduit par une augmentation de 27,5 millions d'euros de la contribution de '**Marine Engineering & Contracting**', qui s'établit à 118,1 millions d'euros.
- En dépit des turbulences sur les marchés financiers au 4e trimestre 2018, tant Delen Private Bank que la Banque J.Van Breda & C° affichent des performances commerciales remarquables. Les deux banques contribuent conjointement, dans le segment '**Private Banking**', pour 121,3 millions d'euros au résultat du groupe pour 2018 (2017 : 113,9 millions d'euros).
- La vente par le groupe français HPA de l'immobilier de 14 maisons de repos exploitées par Residalya contribue à raison de 21,3 millions d'euros au bénéfice annuel d'AvH et explique pourquoi la contribution du segment '**Real Estate & Senior Care**' dépasse la performance - déjà solide - de 2017.
- SIPEF et Sagar Cements ont toutes deux enregistré en 2018 une belle hausse de leurs productions. Celles-ci, toutefois, restent insuffisantes pour compenser les baisses de prix de l'huile de palme (SIPEF) et du ciment en Inde (Sagar) en 2018, ce qui explique la diminution de la contribution aux bénéfices provenant du segment '**Energy & Resources**'.
- Le désengagement de Distriplus, finalisé au 4e trimestre 2018, a pesé sur le résultat du groupe AvH pour un total de 30,7 millions d'euros en 2018 (-12,9 millions d'euros de contribution au résultat jusqu'au 3e trimestre 2018 dans '**Growth Capital**' et 17,8 millions d'euros de moins-value). Ceci n'a pas été entièrement compensé par les plus-values réalisées sur la vente, entre autres, des participations dans Atenor (8,7 millions d'euros) et BDM-Asco (6,1 millions d'euros).
- La baisse de la contribution provenant d'éléments non récurrents et l'absence de la plus-value de revalorisation qui devait être exprimée en 2017 (19,8 millions d'euros, en ce qui concerne SIPEF), explique pourquoi le résultat du groupe (289,6 millions d'euros) s'avère finalement moins élevé que les 302,5 millions d'euros de 2017.

“En 2018, Ackermans & van Haaren s'est consacrée pleinement au développement de ses secteurs clés. L'augmentation de 35,4 millions d'euros (+13%) de leur contribution au résultat, qui atteint le niveau record de 312,4 millions d'euros, ne peut dès lors que nous satisfaire.”

Jan Suykens, CEO - Président du comité exécutif

Composition du résultat net consolidé (part du groupe)

(€ millions)

■ Marine Engineering & Contracting

■ Private Banking

■ Real Estate & Senior Care

■ Energy & Resources

Contribution des secteurs principaux

Growth Capital

AvH & subholdings

Plus(moins)values nettes / Réductions de valeur

Résultat avant plus-values de revalorisation

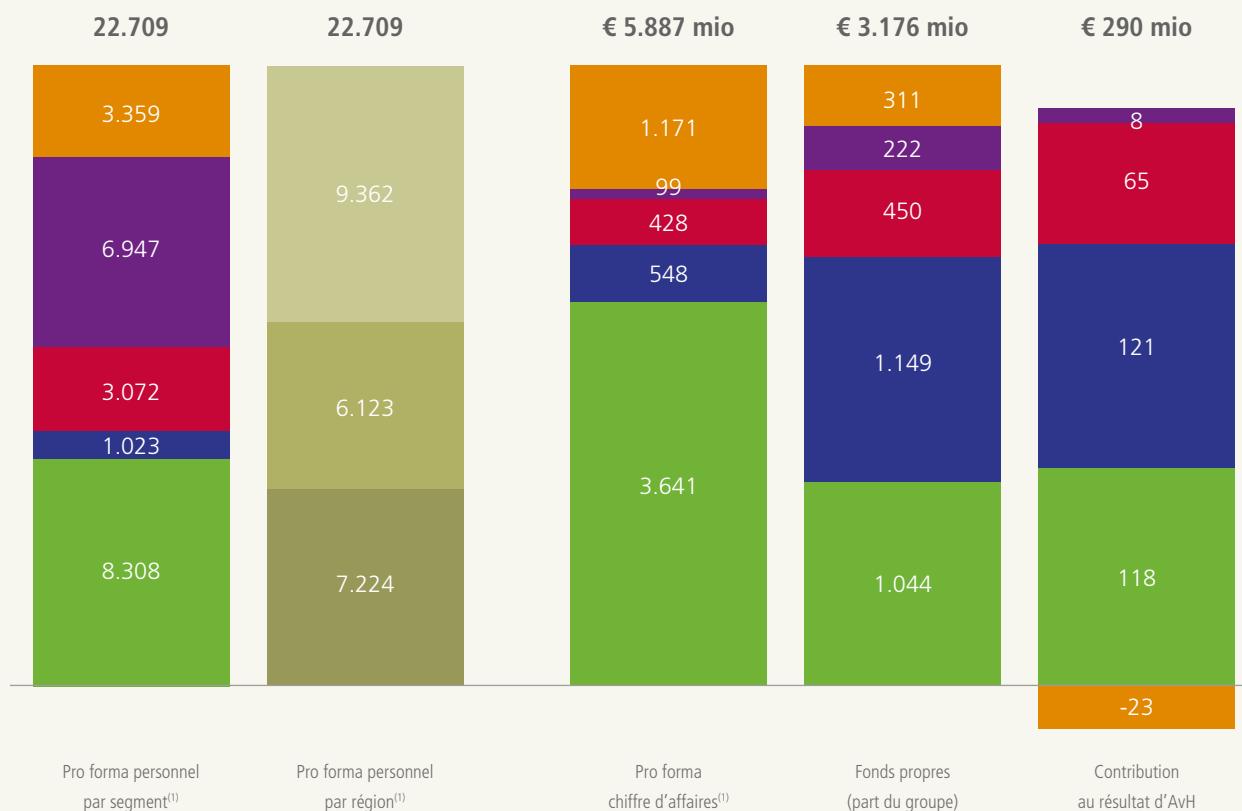
Plus-values de revalorisation

Résultat net consolidé

	2018	2017
■ Marine Engineering & Contracting	118,1	90,6
■ Private Banking	121,3	113,9
■ Real Estate & Senior Care	65,3	54,3
■ Energy & Resources	7,7	18,2
Contribution des secteurs principaux	312,4	277,0
Growth Capital	-6,9	-1,3
AvH & subholdings	-13,7	-10,6
Plus(moins)values nettes / Réductions de valeur	-2,2	17,6
Résultat avant plus-values de revalorisation	289,6	282,7
Plus-values de revalorisation	-	19,8
Résultat net consolidé	289,6	302,5

Chiffres clés bilan consolidé

(€ millions)	2018	2017
Fonds propres (part du groupe - avant affectation du résultat)	3.176,5	2.972,2
Trésorerie nette d'AvH & subholdings	102,9	80,2

**Empreinte économique du groupe AvH**

⁽¹⁾ Basée sur les données consolidées 2018, pro forma : toutes les participations de contrôle (exclusif) sont reprises intégralement, les autres proportionnellement.

Faits marquants en 2018

- **Anima Care** : reprise de la maison de repos et de soins Ark van Noé (Bilzen)
- **Mediahuis** : fin de la cotation en bourse de Telegraaf Media Groep

- **AvH** : vente d'Atenor (AvH 10,53%)
- **HPA** : accord de principe sur la vente de l'immobilier de 14 maisons de repos et de soins à Icade Santé

Janvier

Février

Mars

DEME - Living Stone



SIPEF - Acquisition de droits fonciers supplémentaires



Juillet

Août

Septembre

- **DEME** : mise à l'eau du Living Stone, navire câblier polyvalent

- **DEME** : Apollo, navire jack-up autopropulsé DP2, ajouté à la flotte
- **SIPEF** : acquisition de 1.770 ha de droits fonciers supplémentaires à Bengkulu, en Indonésie

- **DEME** : commande de 2 dragues suceuses porteuses et 2 chalands ; présentation du Patania II
- **CFE** : contrat pour Neo II à Bruxelles, en collaboration avec Cofinimmo
- **LRE** : achat de l'immeuble de bureaux Montoyer 14 dans le quartier européen de Bruxelles

Faits marquants en 2019

Janvier

- **DEMÉ** : Luc Vandenbulcke nouveau CEO

Février

- **AvH** : participation dans Biolectric (AvH 60%)

Mars

- **AvH** : accord de principe sur la vente de HPA (AvH 71,7%)

- **CFE - VMA** : contrat pour le centre de distribution 'écologique' européen de Nike
- **Delen Private Bank** : ouverture de l'agence de Knokke

- **AvH** : Victoria Vandepitte nommée administrateur

- **AvH et SIPEF** : clôture de la vente de BDM-Asco (AvH 50%)
- **Banque J.Van Breda & C°** : lancement de l'app Bank de Kremer

Avril



CFE - Centre de distribution Nike à Ham

Mai



App Bank de Kremer
Leasinvest - Acquisition de Hangar 26/27 à Anvers

Juin



Octobre

- **AvH** : vente de Distriplus (AvH 50%)
- **DEMÉ** : 'financial close' Blankenburgverbinding
- **LRE** : augmentation de capital (84 millions d'euros)

Novembre

- **DEMÉ** : mise à l'eau du Spartacus, drague suceuse à désagrégateur, et lancement de l'Orion, navire d'installation offshore
- **Delen Private Bank** : ouverture de l'agence de Louvain
- **Extensa** : permis de bâtir pour la Gare Maritime obtenu

Décembre

- **DEMÉ, Green Offshore** : 'financial close' SeaMade, parc éolien offshore de 487 MW
- **Leasinvest** : acquisition de Hangar 26/27 à Anvers
- **AvH** : investissement dans EVS (AvH 2,45%)

Rapport annuel 2018



ACKERMANS & VAN HAAREN



Le message des présidents

Luc Bertrand et Jan Suykens

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Notre groupe a une fois de plus bien résisté en 2018, dans un monde très volatil et incertain où les prévisions de croissance économique ont été revues à la baisse. Dans ce contexte, la BCE juge nécessaire de maintenir une politique de taux d'intérêt bas. L'agenda politique des grandes puissances pèse également sur les perspectives du commerce mondial et le spectre d'une guerre commerciale entre l'Orient et l'Occident n'est toujours pas dissipé.

Rien d'étonnant dès lors si les marchés financiers souffrent de cette incertitude et du manque de clarté quant aux perspectives. Les principaux indices ont connu une forte baisse au cours du dernier trimestre de l'année. Le BEL20 a commencé l'année à 3.980, est tombé à un plus bas de 3.165 au 27 décembre 2018 et a terminé l'année à 3.244. Le FTSE20 a commencé à 7.724 et, après avoir atteint le niveau plancher de 6.584 le 27 décembre, est légèrement remonté à 6.728 à la fin de l'année. L'indice MSCI Global a affiché une évolution similaire, passant de 520 à 445 - son niveau le plus bas - dans la dernière semaine de décembre, pour finir à 455.

L'accent mis par Ackermans & van Haaren sur le renforcement de ses secteurs clés se traduit par une belle progression du résultat 'courant', mesuré en fonction de la contribution nette des participations clés, qui s'établit à 312,4 millions d'euros, soit une hausse de 13% par rapport à 2017 (277,0 millions d'euros). Cette augmentation a été réalisée dans les 3 secteurs clés :

- Marine Engineering & Contracting : +30% à 118 millions d'euros (2017 : 91 millions d'euros)
- Private Banking : +6,5% à 121 millions d'euros (2017 : 114 millions d'euros)
- Real Estate & Senior Care : +20% à 65 millions d'euros (2017 : 54 millions d'euros)

Seul le segment 'Energy & Resources' est en recul avec un résultat de 8 millions d'euros (2017 : 18 millions d'euros), principalement en raison de la baisse des prix de l'huile de palme sur le marché mondial et du ciment en Inde, en dépit de l'augmentation du volume de production sous-jacent.

Le fait que le résultat net de 2018 (289,6 millions d'euros) est légèrement inférieur au chiffre de 2017 (302,5 millions d'euros) s'explique principalement par deux éléments. En 2017, SIPEF avait enregistré un bénéfice non récurrent suite à une réévaluation obligatoire sous IFRS, pour un montant de 19,8 millions d'euros (part AvH). En 2018, si d'un côté des plus-values pour 14,8 millions d'euros ont été réalisées sur la vente de nos participations dans Atenor et BDM-Asco dans le cadre de la rationalisation du portefeuille, de l'autre le désengagement de Distriplus a pesé sur le groupe pour plus de 30 millions d'euros.

“Les participations clés du groupe AvH ont réalisé de solides résultats en 2018.“

Luc Bertrand et Jan Suykens

Les désinvestissements ont rapporté 82,9 millions d'euros de liquidités. De l'autre côté, AvH a investi en 2018 pour 85,7 millions d'euros dans le renforcement de son portefeuille, notamment 25,2 millions d'euros dans l'augmentation de capital de LRE, 7,4 millions d'euros dans le relèvement de sa participation dans SIPEF (à 31,59%), 7,5 mil-

lions d'euros dans le financement de Green Offshore (dans le cadre des parcs éoliens Rentel et SeaMade) et 28 millions d'euros dans la troisième et dernière tranche dans le cadre de l'acquisition de la participation minoritaire de 26% de NPM Capital dans Sofinim. En fin d'exercice, 7,4 millions d'euros ont en outre été payés pour une participation de 2,45% dans EVS.

La trésorerie nette atteignait ainsi, fin 2018, près de 103 millions d'euros. La capacité financière du groupe représente toutefois un multiple de ces liquidités telles qu'elles figurent au bilan. D'une part, AvH n'a pas de dettes financières nettes mais dispose d'importantes lignes de crédit, d'autre part, une rotation normale à l'intérieur du portefeuille de Growth Capital et une approche plus ciblée au sein des participations clés peuvent encore générer d'importantes réserves de liquidités, comme le prouve la vente de la participation dans HPA - annoncée à la mi-mars 2019.

AvH souhaite investir ces fonds de manière prudente, d'une part pour renforcer ses principales participations (comme cela s'est déjà fait dans le passé, par exemple chez CFE/DEME, Leasinvest Real Estate, SIPEF et Anima Care), d'autre part en détectant de façon proactive de nouvelles opportunités d'investissement en phase avec les connaissances, l'expertise et les réseaux existants de ces sec-

teurs clés. C'est ainsi que le groupe prospecte activement dans les secteurs cleantech, fintech, medtech et food & agtech au sens large.

Avec Biolectric (AvH 60%), un premier investissement a été réalisé en février 2019 dans le cadre de la stratégie d'investissement évoquée ci-dessus. Biolectric, fondée en 2011, est leader du marché dans le segment de la production et de la vente d'installations biogaz compactes (<1 00 kW). Le méthane provenant du fumier est converti en énergie utilisable (électricité et chaleur), ce qui permet d'éviter l'émission de gaz à effet de serre nuisible. L'activité de Biolectric contribue ainsi à une production agricole efficiente sur le plan climatique et cadre parfaitement avec la mission d'AvH 'Partners for sustainable growth'.

Les fonds propres consolidés du groupe ont à nouveau augmenté de près de 10% pour atteindre 3.176,5 millions d'euros (+9,3% en tenant compte du dividende).

Le modèle AvH a fait ses preuves au cours des 10 dernières années et affiche un solide palmarès. Sur la période 2009-2018, les fonds propres consolidés ont doublé, passant de 1.595 millions d'euros à 3.176 millions d'euros. Le bénéfice courant, mesuré en fonction de la contribution des secteurs clés, a triplé, passant de 105 millions d'euros à 312 millions d'euros. En 2009, ce résultat courant était encore généré à 47% par 'Marine Engineering & Contracting', à 43% par 'Private Banking' et à 10% seulement par les autres actifs. Non seulement le résultat a connu une croissance constante au cours de cette période, mais la qualité du bénéfice généré en 2018 s'est aussi améliorée et renforcée dans la mesure où chaque segment apporte aujourd'hui une contribution substantielle :

	Part dans les fonds propres	Part dans le résultat courant
Marine Engineering & Contracting	33%	38%
Private Banking	36%	39%
Autres segments	31%	23%

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de relever le dividende de 5,5% pour le porter à 2,32 euros par action, ce qui représente un montant total de 77.712.817 euros.

DEME a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 2.645,8 millions d'euros, en hausse de 12,3% (2017 : 2.356,0 millions d'euros), avec un EBITDA stable de 458,9 millions d'euros (2017 : 455,5 millions d'euros) et un résultat net stable de 155,6 millions d'euros (2017 : 155,1 millions d'euros). Les activités offshore de DEME (GeoSea, Tideway, A2Sea) ont à nouveau fourni une solide contribution avec une part de 46% dans le chiffre d'affaires total.

L'amélioration de la marge opérationnelle au deuxième semestre par rapport au premier, avec globalement 17,3% du chiffre d'affaires à la clôture de l'exercice, est liée, à la fois dans le sens négatif (1er semestre) et positif (2e semestre), au retard dans la livraison du navire câblier Living Stone et du ponton-grue autopropulsé Apollo. Cela prouve que DEME a pris, il y a trois ans, les bonnes décisions d'investissement en fonction de l'évolution du carnet de commandes et du chiffre d'affaires attendus.

Ceci, ajouté à la livraison du Bonny River, du Spartacus et de l'Orion prévue pour fin 2019/début 2020, explique l'augmentation de l'endettement net qui s'établit à 556 millions d'euros fin 2018, ce qui ne représente encore, malgré tout, que 1,2 fois l'EBITDA. Les fonds propres consolidés de DEME ont entre-temps augmenté pour s'établir à 1.401 millions d'euros fin 2018.

En incluant les commandes non encore confirmées de façon définitive, le carnet de commandes atteint environ 4.700 millions d'euros fin 2018. La part des projets éoliens offshore reste importante, de même que les projets maritimes de génie civil au sein de DIMCO (principalement dans le Benelux), mais le marché du dragage traditionnel connaît lui aussi une reprise prudente.

Luc Vandebulcke, en tant que nouveau CEO de DEME, poursuivra le déploiement de la stratégie d'innovation et de diversification via une organisation renforcée, tandis qu'Alain Bernard s'attachera à l'avenir de DEME Concessions et au potentiel du 'deep sea harvesting' via GSR. Nous sommes convaincus que de cette manière, DEME sera encore mieux positionnée pour relever les défis et saisir les opportunités d'une entreprise d'ingénierie maritime de plus en plus globale, complexe et diversifiée.

CFE a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 994,9 millions d'euros, en hausse de 40%, grâce notamment à l'intégration de Van Laere, et un bénéfice net de 17,9 millions d'euros. Alors que l'année 2017 avait encore été influencée par des bénéfices exceptionnels, les pôles Contracting (15,2 millions d'euros) et Promotion Immobilière (9,3 millions d'euros) ont réalisé une marge d'exploitation saine, malgré l'impact négatif de la réduction des activités en Tunisie. Toutes les composantes de CFE ont apporté une contribution positive à ce résultat et ont contribué à l'augmentation du carnet de commandes de CFE Contracting, qui atteint 1.320 millions d'euros.

CFE a reçu, au cours du second semestre 2018, un paiement pour une contre-valeur de 7,5 millions d'euros sur sa créance envers le Tchad et reste confiante quant à une solution globale avec l'Afreximbank.

Rent-A-Port a augmenté sa contribution au résultat du groupe grâce à une plus-value réalisée suite à l'entrée de Tepco dans la filiale de distribution d'électricité à Haiphong. Début 2019, AvH et CFE ont racheté les parts des fondateurs de Rent-A-Port, si bien qu'à présent, elles détiennent ensemble 100% de Rent-A-Port.

Green Offshore a fourni une contribution positive grâce au lancement du parc éolien Rentel au large de la côte belge.

Tant Delen Private Bank que la Banque J.Van Breda & C° ont connu leur deuxième meilleure année en termes d'afflux. En raison de la baisse des marchés d'actions au quatrième trimestre 2018, cette belle performance commerciale ne se reflète pas, au 31 décembre 2018, dans le total des actifs confiés. Ce total s'élève à 27.673 millions d'euros chez **Delen Private Bank** (29.410 millions d'euros fin 2017), 9.563 millions d'euros chez JM Finn (10.475 millions d'euros fin 2017) et 476 millions d'euros chez Oyens & Van Eeghen (660 millions d'euros fin 2017).

Fin février 2019, les performances en hausse sur les marchés financiers avaient permis de compenser en grande partie la moins bonne performance des fonds.

Les volumes à la **Banque J.Van Breda & C°** se sont un peu mieux comportés en 2018. Les dépôts ont augmenté de 7% pour s'établir à 4,9 milliards d'euros et le portefeuille de crédits a augmenté de 6% pour atteindre 4,8 milliards d'euros. Les placements hors bilan ont malgré tout encore enregistré (en tenant compte de l'effet de marché) une légère hausse de 2% et s'établissent à 9,4 milliards d'euros.

Les clients de la Banque J.Van Breda & C° représentent environ 20% du total des actifs confiés de Delen Private Bank et forment annuellement 30 à 40% de l'afflux d'actifs. Grâce au réseau de la Banque J.Van Breda & C°, mais aussi grâce à sa propre stratégie d'ouverture d'agences locales (Louvain et Knokke en 2018), Delen Private Bank enregistre aujourd'hui près des deux tiers de ses afflux d'actifs au départ des agences régionales en dehors de Bruxelles et Anvers. La dynamique commerciale de Delen Private Bank et les synergies avec la Banque J.Van Breda & C° permettent aux deux banques de renforcer constamment leur position dans la gestion de fortune et l'accompagnement patrimonial sur le marché belge.

Ensemble, Delen Private Bank et la Banque J.Van Breda & C° représentent plus de 45 milliards d'euros d'actifs confiés, dont plus de 35 milliards d'euros en Belgique.

Delen Private Bank a réalisé en 2018 un bénéfice net consolidé de 112,4 millions d'euros. En dépit des investissements importants dans la stratégie commerciale avec l'ouverture de nouvelles agences, le 'cost-income ratio' de Delen Private Bank (hors JM Finn et Oyens & Van Eeghen) s'est maintenu à un niveau extrêmement compétitif de 44%. Avec des fonds propres de 742,9 millions d'euros et un ratio de capital Core Tier1 de 30,9%, le groupe reste solidement capitalisé.

Grâce à la forte croissance commerciale et malgré le faible niveau persistant des taux d'intérêt et son impact négatif sur les produits d'intérêts nets, la Banque J.Van Breda & C° a encore réussi à faire croître le total de ses produits, qui atteint 143,8 millions d'euros. Grâce entre autres à des effets fiscaux non récurrents, le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 42,2 millions d'euros. Avec un solide ratio de capital Core Tier1 de 13,6% et surtout un ratio de levier extrêmement conservateur de 8,6%, la Banque J.Van Breda & C° dispose d'un bilan solide et liquide, entièrement au profit de ses clients groupe-cible.

Le secteur 'Real Estate & Senior Care' a lui aussi enregistré, une fois encore, une augmentation de sa contribution au résultat du groupe, laquelle s'établit à 65,3 millions d'euros, soit une hausse de 20%. Cette progression est attribuable pour 21 millions d'euros à la plus-value que HPA a pu réaliser sur la vente de l'immobilier de 14 de ses maisons de repos et de soins. Anima Care a également vendu, au second semestre 2018, les murs de l'une de ses résidences.

Extensa a fourni une contribution de haut niveau avec un résultat net de 27,2 millions d'euros (29,9 millions d'euros en 2017). En 2018, la contribution provient principalement du site de développement Cloche d'Or à Luxembourg avec la livraison d'un immeuble de bureaux pour Alter Domus fin 2018 et pour Deloitte début 2019. De même, les développements résidentiels sur le site se déroulent toujours très favorablement. Sur le site de Tour & Taxis, il a fallu attendre en 2018 les permis pour le développement de la Gare Maritime et de la zone résidentielle adjacente. Grâce au permis de bâtir obtenu en novembre 2018, cette nouvelle phase de développement peut à présent démarrer en 2019/2020.

Leasinvest Real Estate a vu la juste valeur de son portefeuille immobilier croître pour atteindre 1.037 millions d'euros en 2018. Dans ce cadre, les positions au Luxembourg (54% du portefeuille) et en Autriche (10%) ont été renforcées et un premier projet a été acquis sur le marché anversois des bureaux avec Hangar 26/27. Grâce à une augmentation de capital de 84 millions d'euros, à laquelle AvH a souscrit pour la totalité de son pourcentage de participation, le taux d'endettement est descendu à 53,5%, un niveau plus acceptable.

Anima Care exploite, fin décembre 2018, 2.097 lits répartis sur 21 maisons de repos et de soins (9 en Flandre, 8 à Bruxelles et 4 en Wallonie), et réalise ainsi un chiffre d'affaires de 84 millions d'euros. Anima Care construit actuellement quatre maisons de repos et de soins flambant neuves qui seront mises en exploitation en 2019, en l'occurrence à Forest, Anderlecht, Zoutleeuw et Bilzen.

HPA exploite, fin décembre 2018, 2.647 lits dans 35 résidences réparties dans toute la France (en dehors de Paris), réalisant un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros. HPA a, actuellement, des projets d'extension ou de relocalisation pour 7 sites qui sont en préparation ou en cours de réalisation. Le 14 mars 2019, AvH a annoncé avoir conclu un accord avec le groupe français de maisons de repos DomusVi concernant la reprise de HPA.

Tant Anima Care que HPA tablent sur des soins de qualité pour leurs résidents et sont la preuve qu'un exploitant privé dans ce secteur peut allier qualité des soins et rentabilité grâce à une perspective de long terme et un financement prudent.

SIPEF a enregistré en 2018 une hausse de 6,3% de sa production totale d'huile de palme, qui s'établit à 351.757 tonnes. La baisse du prix de l'huile de palme sur le marché mondial (598 USD/tonne en moyenne en 2018, contre 715 USD/tonne en 2017) a eu évidemment un impact important sur le chiffre d'affaires (275 millions USD, soit -14%) et le résultat net (30 millions USD).

SIPEF poursuit comme prévu la mise en plantation de ses plantations nouvellement acquises à Musi Rawas et Dendymarker. Ce faisant, la surface plantée atteint déjà 80.540 hectares au total fin 2018.

AvH a profité des conditions du marché pour relever légèrement sa participation à 31,59%. AvH continue de croire dans le potentiel de l'huile de palme durable comme huile végétale la plus efficiente pour la population asiatique. SIPEF est 100% conforme au RSPO et entend le rester, aussi bien dans ses plantations actuelles que dans les nouvelles à mettre en plantation.

Chez **Sagar Cements**, de façon similaire, l'augmentation du chiffre d'affaires (+17%) n'a pas conduit à une augmentation du résultat en raison des prix sur le marché local. Dans le cadre de l'extension prévue de la production à 8,25 millions de tonnes par an, Sagar a décidé d'une augmentation de capital au début de l'année 2019. AvH y participera pour près de 14 millions d'euros, si bien que le pourcentage de participation d'AvH augmentera pour s'établir à 21,85%.

La contribution du segment 'AvH & Growth Capital' est fortement biaisée par la perte enregistrée à la suite du désengagement de Distriplus, qui a pesé sur le résultat du groupe à raison de 30,7 millions d'euros.

Mediahuis, Euro Media Group, Turbo's Hoet Groep et Telemond ont réussi à améliorer leurs résultats. Agidens a souffert en raison des pertes subies sur un unique projet et Manuchar a également enregistré une perte suite à la fermeture planifiée d'une activité minière au Mexique.

La rationalisation prévue du portefeuille a conduit en 2018 à la vente des participations dans Atenor et BDM-Asco, ce qui a généré des produits de trésorerie pour un total de 43,7 millions d'euros et une plus-value de 14,8 millions d'euros.

La stratégie du groupe reste axée sur 'focalisation et diversification' : la focalisation sur le renforcement de la croissance récurrente durable des bénéfices de nos secteurs clés et une saine diversification vers de nouvelles opportunités de croissance.

Grâce entre autres au renforcement de l'équipe d'investissement et aux moyens financiers substantiels dont dispose le groupe, nous envisageons l'avenir d'AvH avec confiance.

Nous tenons à remercier tous les collaborateurs du groupe, ceux au Begijnenvest ainsi que les 22.700 collaborateurs des sociétés du groupe dans le monde, pour leur engagement permanent et leur contribution à la réussite et à la croissance durable d'Ackermans & van Haaren.

21 mars 2019

Luc Bertrand

Président du conseil d'administration

Jan Suykens

Président du comité exécutif

Rapport annuel du conseil d'administration

Cher actionnaire,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation notre rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice écoulé ainsi que les comptes statutaires et consolidés clôturés au 31 décembre 2018. Les rapports annuels portant sur les comptes annuels statutaires et consolidés ont été réunis, conformément à l'article 119 C. Soc.

I Comptes annuels statutaires

1. Capital et actionnariat

Au cours de l'exercice écoulé, aucune modification n'est intervenue dans le capital de la société. Le capital souscrit est de 2.295.278 euros et est représenté par 33.496.904 actions sans mention de valeur nominale. Toutes les actions ont été entièrement libérées. Dans le cadre du plan d'options sur actions, 46.000 options ont été attribuées en 2018. L'ensemble des options attribuées et non encore exercées au 31 décembre 2018 donnent droit à l'acquisition de 334.000 actions Ackermans & van Haaren (0,01%). La société a reçu, le 31 octobre 2008, une communication en matière de transparence dans le cadre du régime transitoire de la loi du 2 mai 2007, Scaldis Invest SA ayant - conjointement avec Stichting Administratiekantoor 'Het Torentje' - communiqué son pourcentage de participation. Les données pertinentes de cette communication en matière de transparence peuvent être consultées sur le site Internet de la société (www.avh.be).

2. Activités

Pour un aperçu des principales activités du groupe au cours de l'exercice 2018, nous renvoyons au Message des présidents (p. 14) et aux Faits marquants (p. 10).

3. Commentaires sur les comptes annuels statutaires

3.1 Situation financière au 31 décembre 2018

Les comptes annuels statutaires ont été établis conformément à la législation comptable belge. Le total du bilan s'élève, fin 2018, à 2.010 millions d'euros, ce qui représente une diminution par rapport à l'année précédente (2017 : 2.735 millions d'euros). L'actif comprend 10 millions d'euros d'immobilisations corporelles (principalement l'immeuble de bureaux situé dans la Begijnenvest et la Schermersstraat à Anvers), 49 millions d'euros de placements de trésorerie et 1.917 millions d'euros d'immobilisations financières. Du côté du passif du bilan, la comptabilisation du di-

vidende de 78 millions d'euros et du bénéfice de l'exercice de 63 millions d'euros se solde par des fonds propres de 1.853 millions d'euros (2017 : 1.869 millions d'euros). Dans ce montant, il n'est pas tenu compte des plus-values latentes présentes dans le portefeuille d'Ackermans & van Haaren et des sociétés du groupe. En 2018, les dettes financières à court terme se composaient pour l'essentiel de l'émission de certificats de trésorerie ou effets de commerce ('commercial paper'). La filiale AvH Coordination Center a été dissous au second semestre, si bien que les dettes internes du groupe ont fortement diminué. Les autres dettes incluent déjà la répartition bénéficiaire proposée à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2018. Durant l'année 2018, Ackermans & van Haaren a racheté 304.867 actions propres et en a vendu 323.709. Ces mouvements s'inscrivaient à la fois dans le cadre de l'exécution du plan d'options sur actions et du contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2013.

3.2 Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'affecter comme suit le résultat (en euros) :

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1.654.847.881
Bénéfice de l'exercice	62.580.337
Total à affecter	1.717.428.218
Dotation à la réserve légale	0
Dotation aux réserves indisponibles	615.385
Dotation aux réserves disponibles	0
Rémunération du capital	77.712.817
Tantièmes	587.500
Prime bénéficiaire pour employés ⁽¹⁾	151.416
Bénéfice à reporter	1.638.361.099

⁽¹⁾ Participation aux bénéfices pour employés sans participation au capital d'AvH, cf. dispositions de l'accord d'été.

Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende de 2,32 euros brut par action. Après retenue du précompte mobilier (30%), le dividende net s'élève à 1,624 euro par action. Si l'assemblée générale ordinaire approuve cette proposition, le dividende sera mis en paiement à partir du 5 juin 2019. Après cette répartition, les fonds propres s'élèvent à 1.853.043,264 euros et se composent comme suit :

Capital	
Souscrit	2.295.278
Primes d'émission	111.612.041
Réserves	
Réserve légale	248.081
Réserves indisponibles	35.280.304
Réserves immunisées	0
Réserves disponibles	65.246.462
Bénéfice reporté	1.638.361.099
Total	1.853.043.264

3.3 Perspectives

Comme les années antérieures, les résultats de l'exercice en cours dépendront dans une large mesure des dividendes qui seront distribués par les sociétés du groupe et de la réalisation de plus-values et/ou moins-values éventuelles.

4. Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice 2018, il ne s'est produit aucun fait marquant de nature à influencer de manière significative le développement de la société, excepté ceux qui sont mentionnés au point II.3 ci-après.

5. Recherche et développement

La société n'a entrepris aucune activité en matière de recherche et développement.

6. Instruments financiers

Au sein du groupe, des instruments financiers pour la gestion des risques peuvent être utilisés. Il s'agit notamment d'instruments financiers visant à maîtriser les risques liés à des taux d'intérêts ou des taux de change fluctuants. Les contreparties de ces instruments financiers sont exclusivement des banques de premier plan. Fin 2018, ni Ackermans & van Haaren, ni aucune autre participation consolidée intégralement dans le segment 'AvH & Growth Capital', n'avaient de tels instruments en cours.

7. Communications

7.1 Application de l'article 523 du Code des Sociétés

Les règles en matière de conflit d'intérêts de l'article 523 C. Soc. n'ont pas dû être appliquées en 2018.

7.2 Rémunération complémentaire du commissaire

Nous vous informons, conformément à l'article 134, §§ 2 et 4 C. Soc., que nous avons payé des rémunérations complémentaires de 1.900 euros (hors TVA) pour une formation en matière de reporting non financier et de 10.000 euros (hors TVA) au titre d'activités diverses à Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises, et de 5.100 euros (hors TVA) à Ernst & Young Tax Consultants au titre de conseils fiscaux.

7.3 Rachat ou cession d'actions propres

Le 13 novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren à racheter des actions propres dans une fourchette de prix déterminée, et ceci durant une période de 5 ans. Durant l'année 2018, Ackermans & van Haaren a racheté 304.867 actions propres et en a vendu 323.709. Ces mouvements s'inscrivaient à la fois dans le cadre de l'exécution du plan d'options sur actions et du contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux. Vous trouverez des informations plus détaillées à ce sujet dans les états financiers (p. 191-192).

Compte tenu de la vente de 323.709 actions propres, la situation au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Nombre d'actions propres	343.415 (1,03%)
Pair comptable par action	0,07 euro
Prix moyen par action	102,63 euros
Valeur totale d'investissement	35.245.551 euros

7.4 Communication en vertu de la loi sur les offres publiques d'acquisition

Dans un courrier du 18 février 2008, Scaldis Invest a envoyé à la société une communication rédigée conformément à l'article 74, §7 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition. Il ressort de cette communication que Scaldis Invest détient 33% des titres avec droit de vote d'Ackermans & van Haaren et que Stichting Administratiekantoor 'Het Torentje' détient le contrôle final sur Scaldis Invest.

7.5 Mécanismes de protection

Le 13 novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a renouvelé l'autorisation accordée au conseil d'administration de procéder, dans le cas d'une offre publique d'achat sur les titres d'Ackermans & van Haaren, à une augmentation de capital selon les conditions et dans les limites de l'article 607 C. Soc.

Le conseil d'administration peut faire usage de cette autorisation pour autant que la notification de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) informant la société qu'une offre publique d'achat lui a été notifiée, intervienne au plus tard trois ans après la date de l'assemblée générale extraordinaire précitée, soit le 13 novembre 2020.

Le conseil d'administration est également autorisé, pendant une période de trois ans à compter de la publication dans les Annexes du Moniteur belge (c.-à-d. jusqu'au 13 décembre 2020), à acquérir ou à céder des actions de la société dès lors qu'une telle acquisition ou cession est nécessaire pour éviter à la société de subir un préjudice grave et menaçant.

II Comptes annuels consolidés

1. Risques et incertitudes

Dans ce chapitre sont décrits, en termes généraux, d'une part les risques auxquels Ackermans & van Haaren est confrontée en tant que société d'investissement internationale, et d'autre part les risques financiers et opérationnels liés aux différents segments dans lesquels elle est active (soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire de ses participations).

Le comité exécutif d'Ackermans & van Haaren est responsable de l'élaboration d'un cadre de contrôle interne et de gestion des risques qui est soumis pour approbation au conseil d'administration. Le conseil d'administration est chargé d'évaluer la mise en application de ce cadre, en tenant compte des recommandations du comité d'audit. Au moins une fois par an, le comité d'audit évalue les systèmes de contrôle interne élaborés par le comité exécutif afin de s'assurer que les principaux risques ont été correctement identifiés, signalés et gérés. Les filiales d'Ackermans & van Haaren sont responsables de la gestion de leurs propres risques opérationnels et financiers. Ces risques, qui varient d'un secteur à l'autre, ne sont pas gérés de manière centrale au niveau d'Ackermans & van Haaren. Les équipes de direction des différentes filiales rendent compte de leur gestion des risques à leur conseil d'administration ou à leur comité d'audit.

Risques au niveau d'Ackermans & van Haaren

Risques stratégiques

L'objectif d'Ackermans & van Haaren est de créer de la valeur pour l'actionnaire en investissant à long terme dans un nombre limité de participations stratégiques. La présence d'opportunités d'investissement et de désinvestissement dépend toutefois des circonstances macroéconomiques, politiques et sociales. La réalisation de l'objectif peut être influencée négativement par des difficultés rencontrées lors de l'identification ou du financement de transactions ou lors de la reprise, de l'intégration ou de la vente de participations.

La définition et la mise en œuvre de la stratégie des participations dépendent également de ces circonstances macroéconomiques, politiques et sociales. En agissant comme un actionnaire proactif centré sur la création de valeur à long terme et le maintien d'une discipline opérationnelle et financière, Ackermans & van Haaren s'efforce de limiter ces risques autant que possible.

Dans le cadre de diverses participations, Ackermans & van Haaren travaille en collaboration avec des partenaires. Chez Delen Private Bank, par exemple, le contrôle est partagé avec la famille Jacques Delen. Les décisions stratégiques requièrent l'accord préalable des deux partenaires. Dans certaines participations, Ackermans & van Haaren détient un intérêt minoritaire. Le contrôle plus limité qui peut en résulter pourrait engendrer des risques relativement plus importants, mais ceci est compensé autant que possible par une collaboration étroite et une représentation active au sein du conseil d'administration des participations concernées.

Risques liés à la cotation en bourse

En raison de sa cotation sur Euronext Brussels, Ackermans & van Haaren est soumise à des dispositions relatives, entre autres, aux obligations en matière d'information, aux notifications de transparence, aux offres publiques d'acquisition, à la gouvernance d'entreprise et au délit d'initié. Ackermans & van Haaren accorde l'attention requise au suivi et au respect de cette législation et de cette réglementation qui font régulièrement l'objet de modifications.

La volatilité sur les marchés financiers a une influence sur la valeur de l'action d'Ackermans & van Haaren et de certaines de ses participations cotées. Comme indiqué plus haut, Ackermans & van Haaren vise une création systématique de valeur

pour l'actionnaire sur le long terme. Les variations de cours à court terme et la spéculation y afférante peuvent engendrer temporairement un profil de risque divergent pour l'actionnaire.

Risques de liquidité

Ackermans & van Haaren a des moyens suffisants à sa disposition pour mettre sa stratégie en application et vise une position sans dettes financières nettes. Les filiales sont responsables de leur propre financement de dettes, étant entendu qu'Ackermans & van Haaren, en principe, ne fournit pas de lignes de crédit ou de sûretés au profit de ses participations. Au 31 décembre 2018, les dettes financières externes d'AvH & subholdings sont limitées à 24,0 millions d'euros, notamment par les certificats de trésorerie émis par AvH (programme 'commercial paper').

Ackermans & van Haaren dispose de lignes de crédit confirmées auprès de différentes banques avec lesquelles elle entretient une collaboration à long terme, lesquelles dépassent largement les obligations en cours en matière d'effets de commerce. Le conseil d'administration estime que le risque de liquidité est assez limité.

Risques au niveau des participations

Marine Engineering & Contracting

Les risques opérationnels dans ce segment sont principalement liés à l'exécution de travaux d'entreprise souvent complexes, sur terre et sur l'eau, et portent notamment sur les éléments suivants : la conception technique des projets et l'intégration de nouvelles technologies ; la fixation du prix lors d'une adjudication avec, en cas de divergence, la possibilité ou l'impossibilité de se couvrir contre les surcoûts et les augmentations de prix ; les obligations liées aux prestations (coût, conformité, qualité, délai d'exécution) avec les conséquences directes et indirectes qui en résultent ; l'intervalle entre l'offre et l'exécution effective ; l'évolution du cadre réglementaire ; les relations avec les sous-traitants, fournisseurs et partenaires. Dans les nouveaux marchés, comme le développement de concessions pour des parcs éoliens, les entreprises sont confrontées à un cadre réglementaire qui n'est pas encore stabilisé, aux évolutions technologiques et à la capacité de financer ces projets de grande ampleur. Pour pouvoir faire face à ces risques, les différentes participations travaillent avec des collaborateurs qualifiés et expérimentés. En participant aux comités de risque et d'audit chez DEME et CFE, Ackermans & van Haaren suit les risques opérationnels liés aux principaux projets depuis la phase de soumission.

Le secteur de la construction et du dragage est particulièrement sensible aux fluctuations conjoncturelles. Le marché des grands travaux traditionnels de dragage et d'infrastructure peut subir de fortes variations cycliques, que ce soit au niveau national ou international. Ceci influence en effet la politique d'investissement, tant des clients privés (p. ex. compagnies pétrolières ou groupes miniers) que des autorités locales et nationales. DEME, CFE et Rent-A-Port étant actives dans des pays comme Oman, le Qatar, le Vietnam, le Tchad et le Nigeria, elles sont exposées à des risques politiques. Les principaux facteurs de gestion des risques sont ici, en premier lieu, l'assurance-crédit et un solide réseau local.

DEME est active dans une large mesure en dehors de la zone euro et est dès lors exposée à un risque de change. DEME se couvre en principe contre les fluctuations des taux de change ou procède à la vente à terme de devises étrangères. Certains matériaux ou matières premières, comme les carburants, sont également couverts. Chez CFE, la plupart des activités se déroulent à l'intérieur de la zone euro, mais on s'efforce néanmoins, s'il y a lieu, de limiter l'exposition aux fluctuations de devises étrangères. Bien que Rent-A-Port soit surtout active dans des pays extérieurs à la zone euro, elle est principalement exposée à l'USD, étant donné que la plupart des contrats commerciaux sont conclus dans cette devise.

Vu l'importance des contrats dans ce segment, le risque de crédit est aussi suivi de très près. Tant DEME que CFE ont établi des procédures afin de limiter le risque sur leurs créances clients. En outre, une grande partie du chiffre d'affaires consolidé est

réalisée avec des services publics ou des clients liés à des administrations publiques. D'autre part, la concentration du risque de contrepartie est limitée en raison du grand nombre de clients. Pour canaliser le risque, les participations concernées surveillent en permanence les créances clients en souffrance et ajustent, le cas échéant, leur position. C'est ainsi que DEME, dans le cadre d'importants contrats à l'étranger, fait régulièrement appel au Credendo Group, pour autant que le pays en question entre en ligne de compte et que le risque puisse être couvert par une assurance-crédit. Pour les grands travaux de dragage et d'infrastructure, DEME dépend de la capacité des clients d'obtenir le financement requis et peut, le cas échéant, aider à organiser elle-même le financement du projet. Le risque de crédit, bien qu'il soit limité, ne peut néanmoins jamais être totalement exclu. Le carnet de commandes de CFE a fortement diminué en Afrique. Début 2018, le groupe CFE avait des créances ouvertes au Tchad pour 60 millions d'euros, sur lesquelles une contrepartie de 7,5 millions d'euros a été payée au 2e semestre 2018. Le recouvrement de cette créance constituera, en 2019 également, un défi majeur. CFE met tout en œuvre, avec les autorités locales, pour trouver un financement qui rende possible le paiement des créances. Rent-A-Port, compte tenu du type d'activités dans lesquelles le groupe est actif, a un nombre limité de clients et de contreparties. Il court, de ce fait, un risque accru en matière de crédit. Le groupe parvient à réduire ce risque en s'assurant une couverture contractuelle adéquate, mais aussi en nouant et en entretenant des relations solides avec ses clients. Les entreprises du segment 'Marine Engineering & Contracting' facturent en général au prorata de l'avancement des travaux.

Le risque de liquidité est limité d'une part en répartissant les lignes de crédit et de garantie entre différentes banques et de préférence à long terme. DEME veille en permanence à sa structure de bilan et s'efforce de maintenir un équilibre entre les fonds propres consolidés d'une part, les dettes nettes consolidées d'autre part. Les investissements de DEME portent principalement sur du matériel qui a une longue durée de vie et qui est amorti sur plusieurs années. DEME veille par conséquent à structurer une partie importante de ses dettes sur le long terme. DEME a mis en place, depuis 2015, une nouvelle structure de financement bancaire basée sur un financement non garanti ('unsecured financing') bilatéral à long terme avec plusieurs banques. Certains contrats de crédit contiennent des ratios (covenants) qui doivent être respectés par DEME. Par ailleurs, pour diversifier ses sources de financement, DEME a émis en janvier 2013 un emprunt obligataire pour 200 millions d'euros. Cet emprunt a été placé auprès d'un groupe diversifié d'investisseurs (principalement privés). Conformément aux modalités de l'émission, DEME a entièrement remboursé l'emprunt le 14 février 2019.

DEME a encore affiné, en 2018, ses procédures de prévention de la fraude et des risques pour l'intégrité, notamment en soumettant l'octroi des contrats de services à un contrôle renforcé des bénéficiaires finaux. D'autre part, une centralisation au siège des paiements financiers mondiaux du groupe est mise en œuvre. Enfin, la fonction d'audit interne a une nouvelle fois été passée à la loupe.

DEME coopère pleinement à une enquête judiciaire sur les circonstances de l'attribution d'un contrat qui a été exécuté entre-temps. Dans les circonstances actuelles, on ne peut estimer de manière fiable l'impact financier sur DEME.

Private Banking

Tant Delen Private Bank que la Banque J.Van Breda & C° sont des acteurs de niche spécialisés dont la culture se caractérise par une approche prudente, ce qui limite l'impact du risque opérationnel sur ces deux banques. Les services opérationnels et les fonctions de contrôle travaillent en étroite collaboration selon un modèle 'trois lignes de défense' afin de surveiller la qualité des opérations. Ils sont aidés en cela par un système informatique performant qui automatise les principaux processus tout en y intégrant des contrôles. Afin d'assurer la continuité des activités au cas où une situation d'urgence devait se présenter, les deux organisations disposent de plans de continuité et de redressement élaborés.

Le risque de crédit et le profil de risque du portefeuille de placements sont délibérément maintenus à un niveau très bas depuis de longues années, aussi bien chez Delen Private Bank qu'à la Banque J.Van Breda & C°. Les banques investissent de manière conservatrice. Chez Delen Private Bank, l'octroi de crédits est très limité en termes de volume, dans la mesure où ceci n'est qu'un produit de soutien dans le

cadre de la gestion de fortune. Les crédits octroyés concernent le plus souvent des besoins en matière de crédit pont et sont amplement couverts par un gage sur un portefeuille de titres. Chez JM Finn, le risque de crédit est très limité. Le portefeuille de crédits de la Banque J.Van Breda & C° est largement réparti parmi la clientèle d'entrepreneurs et titulaires de professions libérales locaux. La banque applique à cet effet des limites de concentration par secteur et des plafonds de crédit par relation.

Le risque de fraude et de non-conformité est suivi de très près et est sous contrôle.

La Banque J.Van Breda & C° mène une politique prudente en ce qui concerne le risque de taux d'intérêt, largement dans les limites des normes de la BNB. Lorsque les durées des éléments d'actif et de passif ne concordent pas suffisamment, la banque a recours à des instruments financiers (une combinaison de swaps de taux d'intérêt et d'options) pour corriger cet écart. Chez Delen Private Bank, le risque de taux d'intérêt est limité, en raison du fait que la banque se consacre principalement à la gestion de patrimoine.

Delen Private Bank s'efforce de limiter en permanence le risque de change. Les positions en devises sont systématiquement suivies et couvertes. L'exposition nette à la livre britannique est actuellement limitée du fait que l'impact d'une fluctuation du taux de change sur les fonds propres de JM Finn est neutralisé par un impact inverse sur l'engagement de liquidité envers les quelque 10% restants dans JM Finn. Le risque de liquidité et de solvabilité est surveillé en permanence dans le cadre d'une gestion des risques proactive. Les banques veulent s'assurer à tout moment qu'elles répondent aux exigences réglementaires et maintiennent un niveau de capitalisation amplement suffisant pour faire face au niveau de l'activité et aux risques pris. En outre, les deux groupes disposent de liquidités plus que suffisantes pour satisfaire à leurs obligations, même en cas de circonstances imprévues sur le marché, et présentent des ratios de capitaux propres Core Tier1 solides.

Les deux banques disposent d'une protection suffisante contre le risque lié à la volatilité des revenus. Les frais d'exploitation de Delen Private Bank sont plus que suffisamment couverts par la proportion de revenus fixes, tandis qu'à la Banque J.Van Breda & C°, les revenus de la banque de relation sont diversifiés, aussi bien en termes de clients que de produits, et sont complétés par l'activité spécialisée 'vendor' pour concessionnaires automobiles (Van Breda Car Finance).

Le risque de marché peut provenir, d'une part, des placements limités à court terme et en nom propre de Delen Private Bank et de la Banque J.Van Breda & C° et, d'autre part, de positions ouvertes sur les comptes intermédiaires via lesquels des titres sont négociés pour des portefeuilles de clients. Le but est que les positions sur ces comptes intermédiaires soient liquidées, afin que la banque ne soit pas soumise à un risque de marché. La valeur de marché des avoirs qui sont gérés pour des clients est influencée, entre autres, par les développements sur les marchés financiers. Bien que ceci n'ait pas d'effet direct sur la situation patrimoniale des deux banques, le volume total des avoirs sous gestion constitue un facteur déterminant pour leurs produits d'exploitation.

Real Estate & Senior Care

Un premier élément crucial dans les risques opérationnels dans le secteur immobilier est la qualité de l'offre de bâtiments et de services. Ensuite, des contrats de location à long terme avec des locataires solvables doivent permettre d'assurer un taux d'occupation le plus élevé possible des immeubles et des services ainsi qu'un flux de revenus récurrents, et doivent limiter le risque de défaut de paiement. Enfin, le risque de rénovation et d'entretien est également suivi en permanence. Chez Anima Care et HPA, la qualité des soins aux résidents constitue un élément essentiel. Une grande attention est dès lors portée aux méthodes de travail, aux systèmes opérationnels et à la politique du personnel afin de pouvoir garantir un cadre de vie agréable, avec des services de qualité.

L'activité de promotion immobilière est exposée à de fortes variations cycliques (risque de conjoncture). Dans le domaine des immeubles de bureaux, les activités de promotion immobilière suivent avant tout le cycle de conjoncture classique, tandis que les activités résidentielles réagissent plutôt de manière directe à la conjoncture,

à la confiance et au niveau des taux d'intérêt. Extensa Group se concentre principalement sur la Belgique et le Luxembourg. L'exposition résiduelle limitée en Turquie, Roumanie et Slovaquie a été encore réduite en 2018. La répartition des activités immobilières entre différents secteurs (notamment résidentiel, logistique, bureaux, vente de détail) a pour effet de limiter ce risque.

Le risque de change est assez limité dans la mesure où la majeure partie des activités se situe dans le BeLux.

Extensa Group et Leasinvest Real Estate disposent à suffisance de facilités de crédit à long terme et de lignes de back-up pour leur programme 'commercial paper' pour couvrir les besoins d'investissement actuels et futurs. Grâce à ces facilités de crédit et lignes de back-up, le risque de financement est couvert.

Le risque de liquidité est limité d'une part en répartissant les financements entre différentes banques, et d'autre part en diversifiant les dates d'échéance des facilités de crédit à long terme. En 2017, Extensa Group a placé un emprunt obligataire de 75 millions d'euros échéant en 2020 et 2022, ce qui réduit la dépendance à l'égard du financement bancaire. Chez Leasinvest Real Estate, le recours à des sources de financement diverses s'est concrétisé, en 2013, par le placement réussi d'un emprunt obligataire public et privé pour un montant, respectivement, de 75 millions d'euros et 20 millions d'euros, ceci pour une durée respective de 6 et 7 ans. Chez Anima Care, l'expansion via l'acquisition de résidences existantes et la construction de nouvelles maisons de repos est financée d'une part, par la libération du capital autorisé et d'autre part, par le financement externe. Dans le financement des projets, il est tenu compte du 'cash drain' pendant la phase de démarrage. Les activités immobilières de Patrimoine & Santé sont financées par des emprunts à long terme, de 15 à 25 ans.

La politique de couverture des activités immobilières vise à limiter autant que possible le risque de taux d'intérêt. Pour cela, il est fait usage d'instruments financiers.

Energy & Resources

Dans ce segment, l'accent est mis sur des entreprises actives dans les marchés émergents comme l'Inde et l'Indonésie. Etant donné que les entreprises en question sont, dans une large mesure, actives en dehors de la zone euro (Sagar Cements en Inde, SIPEF entre autres en Indonésie et Papouasie-Nouvelle-Guinée), le risque de change (tant au niveau du bilan que du compte de résultats) est plus significatif dans ce segment que dans les autres. Les développements géopolitiques dans ces régions constituent également un point d'attention particulier.

Les volumes produits et, par voie de conséquence, le chiffre d'affaires et les marges réalisés par SIPEF, sont également influencés par les conditions climatiques, notamment les précipitations, l'ensoleillement, la température et le taux d'humidité.

Quant à savoir si le groupe réussira par ailleurs à réaliser l'expansion supplémentaire envisagée, cela dépendra de l'acquisition de nouveaux contrats de concession pour des terres qui soient appropriées sur le plan agronomique et qui cadrent avec la politique de développement durable, à des conditions économiquement fondées.

D'autre part, le groupe est exposé aux variations de prix des matières premières (principalement huile de palme, huile de palmiste et caoutchouc pour SIPEF, charbon et électricité pour Sagar Cements).

SIPEF a comme stratégie de produire uniquement de l'huile de palme et autres produits durables. Le respect des exigences de durabilité et, dans un contexte plus large, la perception de ces produits sur le marché, sont suivis de près par SIPEF.

Growth Capital

Ackermans & van Haaren fournit du capital à risque à un nombre limité d'entreprises qui présentent un potentiel de croissance internationale. L'horizon d'investissement est plus long, en moyenne, que celui des acteurs typiques sur le marché du 'private equity'. Ces investissements se font en général à des taux d'endettement conser-

vateurs, aucune avance ou sûreté n'étant en principe octroyée aux participations concernées ou à leur profit. Le caractère diversifié de ces investissements contribue en outre à une répartition équilibrée des risques économiques et financiers. En règle générale, Ackermans & van Haaren finance ces investissements avec des fonds propres.

La situation conjoncturelle a un impact direct sur les résultats des participations. La répartition des activités des participations entre différents secteurs assure une protection partielle contre ce risque.

Chaque participation est exposée à des risques opérationnels spécifiques, comme les fluctuations des prix des services et matières premières, la capacité d'adapter les prix de vente et les risques de concurrence. Les entreprises suivent elles-mêmes ces risques et peuvent tenter de les limiter par une discipline opérationnelle et financière et par une stratégie cohérente. Sur ce plan, le suivi et le contrôle par Ackermans & van Haaren en tant qu'actionnaire proactif jouent également un rôle important.

Différentes participations (comme Manuchar, Groupe Telemond et Turbo's Hoet Groep) sont largement actives en dehors de la zone euro. Dans ces cas-là, le risque de change est suivi et contrôlé au niveau de la participation elle-même.

2. Commentaires sur les comptes annuels consolidés

Les comptes annuels consolidés ont été établis selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Le total du bilan consolidé du groupe au 31 décembre 2018 s'élève à 14.165 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 5,2% par rapport à 2017 (13.469 millions d'euros). Ce total du bilan est bien entendu influencé par la manière dont certaines participations sont intégrées dans la consolidation. La consolidation intégrale de la participation dans la Banque J.Van Breda & C°, notamment, a un grand impact sur le bilan consolidé.

Les fonds propres (part du groupe) s'élèvent, fin 2018, à 3.176 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 204 millions d'euros par rapport à 2017 (2.972 millions d'euros). En juin 2018, Ackermans & van Haaren a distribué un dividende brut de 2,20 euros par action, ce qui a entraîné une diminution des fonds propres de 74 millions d'euros.

Ackermans & van Haaren a investi, en 2018, dans le développement de ses participations clés. Leur contribution au résultat du groupe, en hausse, a atteint 312,4 millions d'euros en 2018 (2017 : 277,0 millions d'euros). La baisse de la contribution provenant d'éléments non récurrents et l'absence de la plus-value de revalorisation qui devait être exprimée en 2017 (19,8 millions d'euros, en ce qui concerne SIPEF), explique pourquoi le résultat du groupe (289,6 millions d'euros) s'avère finalement moins élevé que les 302,5 millions d'euros de 2017.

Le périmètre de consolidation a subi plusieurs changements en 2018, lesquels sont détaillés à la page 153. Les principales modifications du périmètre résultent de la vente des participations dans Atenor, BDM-Asco et Distriplus.

Fin 2018, Ackermans & van Haaren (subholdings inclus) disposait d'une trésorerie nette de 102,9 millions d'euros, contre 80,2 millions d'euros fin 2017. Outre des liquidités et des dépôts à court terme, la trésorerie comprend notamment des placements de trésorerie pour 37,2 millions d'euros, des actions propres et des dettes à court terme.

Une ventilation (économique) et une description détaillée des résultats des différentes participations du groupe sont fournies dans l'annexe 'Chiffres clés' et dans le rapport d'activités (p. 68) du rapport annuel.

Marine Engineering & Contracting

DEME et CFE réalisent toutes deux une belle croissance du chiffre d'affaires. Cette progression, à laquelle s'ajoutent une plus-value réalisée par Rent-A-Port au Vietnam et la première contribution de la participation dans le parc éolien offshore Rintel (via Green Offshore), se traduit par une augmentation de 27,5 millions d'euros de la contribution de 'Marine Engineering & Contracting', qui s'établit à 118,1 millions d'euros.

Private Banking

En dépit des turbulences sur les marchés financiers au 4e trimestre 2018, tant Delen Private Bank que la Banque J.Van Breda & C° affichent des performances commerciales remarquables. Les deux banques contribuent conjointement, dans le segment 'Private Banking', pour 121,3 millions d'euros au résultat du groupe pour 2018 (2017 : 113,9 millions d'euros).

Real Estate & Senior Care

La vente par le groupe français HPA de l'immobilier de 14 maisons de repos exploitées par Residalya contribue à raison de 21,3 millions d'euros au bénéfice annuel d'AvH et explique pourquoi la contribution du segment 'Real Estate & Senior Care' dépasse la performance - déjà solide - de 2017.

Energy & Resources

SIPEF et Sagar Cements ont toutes deux enregistré en 2018 une belle hausse de leurs productions. Celles-ci, toutefois, restent insuffisantes pour compenser les baisses de prix de l'huile de palme (SIPEF) et du ciment en Inde (Sagar) en 2018, ce qui explique la diminution de la contribution aux bénéfices provenant du segment 'Energy & Resources'.

AvH & Growth Capital

Le désengagement de Distriplus, finalisé au 4e trimestre 2018, a pesé sur le résultat du groupe AvH pour un total de 30,7 millions d'euros en 2018 (-12,9 millions d'euros de contribution au résultat jusqu'au 3e trimestre 2018 dans 'Growth Capital' et 17,8 millions d'euros de moins-value). Ceci n'a pas été entièrement compensé par les plus-values réalisées sur la vente, entre autres, des participations dans Atenor (8,7 millions d'euros) et BDM-Asco (6,1 millions d'euros).

3. Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Le 1^{er} mars 2019, Sofinim (AvH 100%) a acquis une participation de 60% dans Biolectric, aux côtés du CEO et fondateur Philippe Jans.

Le 14 mars 2019, AvH a annoncé avoir conclu, conjointement avec le CEO et fondateur Hervé Hardy et certains membres de la direction, un accord avec le groupe français de maisons de repos DomusVi concernant la reprise de HPA (Residalya et P&S Expansion). Cette transaction sera vraisemblablement finalisée au deuxième trimestre 2019 et rapportera à AvH, sous réserve de l'approbation par les autorités françaises de la concurrence, une plus-value totale de 105 millions d'euros.

4. Recherche et développement

Sur le plan de la recherche et développement au sein des participations intégralement consolidées d'Ackermans & van Haaren, les équipes de R&D et du Central Competence Center de DEME développent de nouvelles technologies innovantes, tandis que chez CFE, les services d'études sont impliqués dans les projets en matière de

génie civil et de bâtiments. Par le biais d'une participation dans Verdant Bioscience, SIPEF est impliquée dans le développement de palmiers à huile à haut rendement. En juin 2018, la nouvelle Bank de Kremer a été présentée avec une app innovante qui permet aux particuliers de faire l'inventaire de leur patrimoine, mobilier et immobilier. Cette application, entièrement développée en interne, a pu compter sur l'aide à l'innovation du gouvernement. Tant la Banque J.Van Breda & Co que Delen Private Bank ont investi dans le développement de logiciels de gestion spécifiques.

5. Instruments financiers

Dans le groupe (entre autres la Banque J.Van Breda & C°, Leasinvest Real Estate, DEME, Extensa), on veille à mener une politique prudente en matière de risque de taux d'intérêt en ayant recours aux swaps de taux d'intérêt et aux options. Un grand nombre de participations du groupe (dont DEME, Delen Private Bank, SIPEF, Manuchar, Groupe Telemond, Turbo's Hoet Groep) sont actives en dehors de la zone euro. Dans chaque cas, les risques de taux d'intérêt et de change sont suivis et contrôlés au niveau de la participation elle-même.

6. Perspectives pour 2019

Ackermans & van Haaren vise, en 2019 également, à développer son portefeuille, à la fois par le renforcement de ses participations actuelles et par de nouveaux investissements. Le groupe dispose pour cela d'importantes ressources financières qui peuvent encore, le cas échéant, être complétées par le produit de ventes d'actifs.

Dès lors, en tenant compte également du bon positionnement des participations clés du groupe et de la perspective d'une plus-value lors de la réalisation de la vente de HPA, le conseil d'administration envisage avec confiance les résultats de l'année 2019.

III Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise

1. Généralités

Ackermans & van Haaren utilise comme code de référence le Code belge de gouvernance d'entreprise (le 'Code'), tel que publié le 12 mars 2009. Le Code peut être consulté sur le site web de la Commission Corporate Governance (www.corporate-governancecommittee.be).

Le 14 avril 2005, le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren a approuvé la première Charte de gouvernance d'entreprise (la 'Charte'). Le conseil d'administration a ensuite adapté cette Charte à plusieurs reprises.

- Le 18 avril 2006, la Charte a été actualisée afin de la mettre en conformité avec les différents arrêtés royaux adoptés en exécution des règles européennes relatives à l'abus de marché.
- Le 15 janvier 2008, le conseil d'administration a adapté l'article 3.2.2 (b) de la Charte de manière à clarifier la procédure en matière d'examen des irrégularités.
- Le 12 janvier 2010, la Charte a été adaptée au nouveau Code et aux nouveaux critères d'indépendance de l'article 526ter C. Soc.
- Le 4 octobre 2011, le conseil d'administration a délibéré sur l'adaptation de la Charte à la loi du 6 avril 2010 visant à renforcer la gouvernance d'entreprise dans les sociétés cotées et à la loi du 20 décembre 2010 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées. A cette occasion, le conseil d'administration a également durci sa politique en matière de prévention des abus de marché (section 5 de la Charte) par l'introduction d'une interdiction de la vente à découvert (le 'short selling') et de la spéulation en actions.

- Le 10 octobre 2016, la Charte a été adaptée afin d'être mise en conformité avec le règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux abus de marché et abrogeant la directive 2003/6/CE du Parlement européen et du Conseil et les directives 2003/124/CE, 2003/125/CE et 2004/72/CE de la Commission.

- Le 24 février 2017, la Charte a été mise en conformité avec la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises.

- Le 25 février 2019, le conseil d'administration a assoupli la règle relative à la limite d'âge (plus d'infos à la p. 27).

La Charte peut être consultée en trois langues (néerlandais, français et anglais) sur le site internet de la société (www.avh.be).

Ce chapitre (la 'Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise') contient les informations visées aux articles 96, §2 et 119, deuxième alinéa, 7° C. Soc. (tous deux tels que modifiés par la loi du 3 septembre 2017). Conformément aux prescriptions du Code, il accorde une attention particulière aux informations factuelles concernant la gouvernance d'entreprise et donne des explications à propos des dérogations à certaines dispositions du Code pendant l'exercice écoulé selon le principe 'appliquer ou expliquer' ('comply or explain').



2. Conseil d'administration

● comité d'audit ● comité des rémunérations ● comité des nominations



Luc Bertrand



Alexia Bertrand



Marion Debruyne



Jacques Delen



Pierre Macharis

2.1 Composition

Luc Bertrand (°1951, Belge)

Président du conseil d'administration
Administrateur non exécutif (depuis 1985)



Luc Bertrand a obtenu le diplôme d'ingénieur commercial en 1974 (KU Leuven). Il a commencé sa carrière chez Bankers Trust, où il a assumé la fonction de Vice-Président et Regional Sales Manager, Northern Europe. Depuis 1985, il est actif chez Ackermans & van Haaren, où il a présidé le comité exécutif de 1990 à 2016. Il est président du conseil d'administration de CFE, DEME et SIPEF et administrateur de Delen Private Bank et Banque J.Van Breda & C°. Il est également président de l'Institut de Duve et Middelheim Promotors et membre de plusieurs autres conseils d'administration d'associations sans but lucratif et d'institutions publiques telles que la KU Leuven, Voka, l'Institut de Médecine Tropicale, le Musée Mayer van den Bergh et Europaalia.

Fin du mandat 2021

Alexia Bertrand (°1979, Belge)

Administrateur non exécutif (depuis 2013)



Alexia Bertrand a obtenu le diplôme de licencié en droit (Université Catholique de Louvain - 2002) et un master of laws (Harvard Law School - 2005). Elle travaille depuis 2012 comme conseillère au cabinet du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et a été nommée chef de cabinet politique générale le 1er octobre 2015. Elle donne périodiquement des formations en techniques de négociation. De 2002 à 2012, elle a été active comme avocate spécialisée en droit financier et droit des sociétés (chez Clifford Chance puis chez Linklaters). Pendant une partie de cette période, elle était assistante à la faculté de Droit de l'Université Catholique de Louvain et collaboratrice scientifique à la Katholieke Universiteit Leuven.

Fin du mandat 2021

Marion Debruyne SPRL⁽¹⁾

ayant comme représentant permanent Marion Debruyne (°1972, Belge)
Administrateur indépendant, non exécutif (depuis 2016)



Le professeur Marion Debruyne est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil (RU Gent - 1995) et a obtenu un doctorat à la faculté des sciences économiques appliquées (RU Gent - 2002). Elle a enseigné à la Wharton School, à la Kellogg Graduate School of Management et à la Goizueta Business School, toutes trois aux Etats-Unis. Marion Debruyne a été nommée doyenne de la Vlerick Business School en 2015. Elle est administratrice chez Kinepolis et Guberna.

Fin du mandat 2020

⁽¹⁾ Lorsqu'il est fait référence dans ce rapport annuel à 'Marion Debruyne', il faut entendre Marion Debruyne SPRL, ayant comme représentant permanent Marion Debruyne.

Jacques Delen (°1949, Belge)

Administrateur non exécutif (depuis 1992)



Jacques Delen a obtenu en 1976 le diplôme d'agent de change. Il est président du conseil d'administration de Delen Private Bank depuis le 1er juillet 2014. Il est également administrateur du groupe coté en bourse SIPEF, spécialisé dans les plantations, et de la Banque J.Van Breda & C°. Jacques Delen a été président du conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren de 2011 à 2016.

Fin du mandat 2020

Pierre Macharis (°1962, Belge)

Administrateur non exécutif (depuis 2004)

Président du comité des rémunérations (depuis 2011)



Pierre Macharis a obtenu le diplôme de licencié en sciences commerciales et financières (1986) et le diplôme d'ingénieur industriel en automatisation (1983). Il est actuellement CEO et président du comité de direction de la société VPK Packaging Group. Il est également président de Cobelpa, l'association des fabricants de pâtes et papiers de Belgique, administrateur de CEPI, la confédération européenne des industries papetières et administrateur chez Sioen Industries.

Fin du mandat 2020



Julien Pestiaux



Thierry van Baren



Victoria Vandeputte



Frederic van Haaren



Pierre Willaert

Julien Pestiaux (°1979, Belge)

Administrateur indépendant, non exécutif (depuis 2011)



Julien Pestiaux a obtenu le diplôme d'ingénieur civil en électromécanique, spécialité énergie (Université Catholique de Louvain - 2003) et a également obtenu un master en engineering management (Cornell University - Etats-Unis). Julien Pestiaux est associé chez Climact, un bureau de conseil sur des thèmes liés à l'énergie et au climat. Il dirige actuellement une équipe qui développe un modèle pour la Commission européenne afin d'évaluer le potentiel des Etats membres de l'UE à réduire la consommation d'énergie et les gaz à effet de serre à moyen et long terme. Auparavant, il a été actif durant 5 ans comme consultant et chef de projet chez McKinsey & C°.

Fin du mandat 2019

Thierry van Baren (°1967, Français / Néerlandais)

Administrateur non exécutif (depuis 2006)



Thierry van Baren est licencié et agrégé en philosophie et est titulaire d'un MBA, spécialité marketing (Solvay Business School). Il est actuellement consultant indépendant. Pendant 13 ans, il a été actif comme consultant marketing, notamment chez TBWA Belgium, BDDP Belgium, Ammirati Puris Lintas et Ogilvy Brussels.

Fin du mandat 2022

Menlo Park SPRL⁽²⁾

ayant comme représentant permanent Victoria Vandeputte (°1971, Belge)

Administrateur indépendant, non exécutif (depuis 2018)



Victoria Vandeputte est ingénieur civil électromécanique de formation (KU Leuven - 1995) et titulaire d'un master en gestion des risques (Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux - 1996). Elle est actuellement membre du comité exécutif et Chief Innovation & Marketing Officer de Diversi Foods (Oetker-Gruppe).

Fin du mandat 2022

⁽²⁾ Lorsqu'il est fait référence dans ce rapport annuel à 'Victoria Vandeputte', il faut entendre Menlo Park SPRL, ayant comme représentant permanent Victoria Vandeputte.

Frederic van Haaren (°1960, Belge)

Administrateur non exécutif (depuis 1993)



Frederic van Haaren est entrepreneur indépendant et échevin de la commune de Kapellen. Il est également actif en tant qu'administrateur de différentes sociétés et associations : mandat d'administrateur chez water-link, président de 'Consultatiebureau voor het Jonge Kind' à Kapellen, de l'école primaire Zonnekind à Kalmthout et de 'Bosgroepen Antwerpen Noord' et membre du conseil de police de la zone de police Nord.

Fin du mandat 2021

Pierre Willaert (°1959, Belge)

Administrateur non exécutif (depuis 1998)

Président du comité d'audit (depuis 2004)



Pierre Willaert est licencié en sciences commerciales et financières et a obtenu le diplôme de l'Association Belge des Analystes Financiers (ABAf-BVFA). Pierre Willaert a été associé commandité, et membre du comité d'audit, de la Banque Puilaetco jusqu'à la reprise par KBL en 2004. Il a occupé longtemps la fonction d'analyste financier à la Banque Puilaetco et suivait à ce titre les principaux secteurs représentés à la bourse belge. Il y a été, par la suite, responsable du département Gestion Institutionnelle. Il est également administrateur de Tein Technology, une entreprise ICT bruxelloise qui est notamment spécialisée dans la vidéosurveillance.

Fin du mandat 2020

Le mandat de Julien Pestiaux arrive à échéance lors de l'assemblée générale du 27 mai 2019. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire de renouveler son mandat d'administrateur indépendant pour une période de 4 ans.

Il faut souligner par ailleurs que le conseil d'administration a décidé, le 25 février 2019, d'assouplir la limite d'âge pour les administrateurs, fixée actuellement à 70 ans. Le conseil d'administration peut en effet décider, en motivant sa décision, de déroger à la limite d'âge (i) en autorisant l'administrateur concerné à achever son mandat en cours, et/ou (ii) en proposant la réélection de l'administrateur concerné. A cette même réunion, le conseil d'administration a décidé d'autoriser monsieur Jacques Delen à achever son mandat en cours, qui arrive à échéance en 2020, et ce vu sa grande expérience et connaissance, notamment du secteur bancaire.

2.2 Administrateurs indépendants

- Marion Debruyne
- Julien Pestiaux
- Victoria Vandeputte

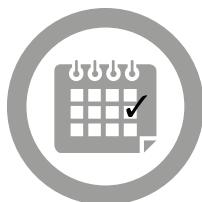
Marion Debruyne, Victoria Vandeputte et Julien Pestiaux répondent aux critères d'indépendance de l'article 526ter du C. Soc.

2.3 Autres administrateurs

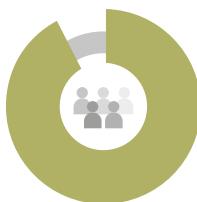
- Alexia Bertrand
- Luc Bertrand
- Jacques Delen
- Pierre Macharis
- Thierry van Baren
- Frederic van Haaren
- Pierre Willaert

Luc Bertrand, Jacques Delen et Frederic van Haaren sont administrateurs de Scaldis Invest qui, avec une participation de 33%, est le principal actionnaire d'Ackermans & van Haaren. Luc Bertrand et Frederic van Haaren sont également administrateurs de Belfimas qui, avec une participation de 92,25%, contrôle Scaldis Invest. Scaldis Invest et Belfimas sont des holdings qui investissent exclusivement (directement et indirectement) en actions Ackermans & van Haaren.

2.4 Rapport d'activités



Réunions : 8



Présence : 92,5%

En 2018, le conseil d'administration a notamment examiné et actualisé à intervalles réguliers le budget pour l'exercice courant, suivi les résultats et les activités des participations du groupe sur la base des rapports remis par le comité exécutif, passé en revue les engagements hors bilan et examiné les recommandations des comités consultatifs.

Différents dossiers d'investissement/désinvestissement ont été examinés au cours de l'exercice, dont la participation aux augmentations de capital de Leasinvest Real Estate, Sagar Cements et Green Offshore, l'acquisition de Biolectric et la vente des participations dans BDM et Asco, Atenor Group, Henschel Engineering et Distriplus.

Le conseil d'administration a consacré deux réunions au suivi de la politique stratégique du groupe et a visité, pendant la dernière semaine de novembre, les plantations de SIPEF au Nord-Sumatra et les travaux de DEME à Singapour.

Lors de la réunion du 19 mars 2018, le conseil d'administration a approuvé un code d'intégrité. Ce code peut être consulté en trois langues (néerlandais, français et anglais) sur le site web de la société (www.avh.be). Le conseil d'administration s'est également penché sur le renforcement des procédures de compliance chez DEME.

Par ailleurs, le conseil d'administration a invité les managements de la Banque J.Van Breda & C°, Extensa Group, Leasinvest Real Estate, Rent-A-Port et Manuchar à venir présenter la situation générale de leur entreprise et/ou commenter un investissement ou projet concret.

Des procédures d'évaluation sont organisées de façon périodique au sein du conseil d'administration, conformément à l'article 2.7 de la Charte. Elles se déroulent à l'initiative et sous la conduite du président.

L'évaluation annuelle de la relation entre le conseil d'administration et le comité exécutif a eu lieu le 19 mars 2018. Les administrateurs non exécutifs ont exprimé, à cette occasion, leur satisfaction générale sur la bonne coopération entre les deux organes et ont transmis, à ce propos, quelques suggestions au président du comité exécutif.

	Présence
Luc Bertrand	8/8
Alexia Bertrand	8/8
Marion Debruyne	7/8
Jacques Delen	8/8
Valérie Jurgens	2/4
Pierre Macharis	6/8
Julien Pestiaux	8/8
Thierry van Baren	8/8
Victoria Vandeputte	3/4
Frederic van Haaren	8/8
Pierre Willaert	8/8

Pour être complet, il convient de préciser que les membres du comité exécutif assistent aux réunions du conseil d'administration.

2.5 Règles de conduite en matière de conflits d'intérêts

Le conseil d'administration a présenté dans la Charte (articles 2.9 et 4.7) sa politique concernant les opérations entre, d'une part, Ackermans & van Haaren ou l'une de ses sociétés liées, et d'autre part, des membres du conseil d'administration ou du comité exécutif (ou leur famille proche), pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts (au sens du Code des sociétés ou non). Aucune décision donnant lieu à la mise en application de cette politique n'a dû être prise en 2018.

2.6 Règles de conduite en matière de transactions financières

Le conseil d'administration a repris dans la Charte (section 5) sa politique concernant la prévention de l'abus de marché. Lors de la réunion du 10 octobre 2016, la Charte a été adaptée afin d'être mise en conformité avec le règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux abus de marché et abrogeant la directive 2003/6/CE du Parlement européen et du Conseil et les directives 2003/124/CE, 2003/125/CE et 2004/72/CE de la Commission.

3. Comité d'audit

3.1 Composition

Président	Pierre Willaert Administrateur non exécutif
	Marion Debruyne Administrateur indépendant, non exécutif (succédant à Thierry van Baren)
	Julien Pestiaux Administrateur indépendant, non exécutif

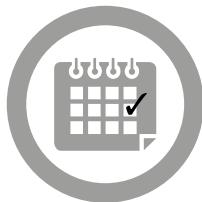
Tous les membres du comité d'audit disposent de l'expertise nécessaire dans le domaine de la comptabilité et de l'audit :

Pierre Willaert (°1959) est licencié en sciences commerciales et financières et a obtenu le diplôme de l'Association Belge des Analystes Financiers (ABAF-BVFA). Il a occupé longtemps la fonction d'analyste financier à la Banque Puilaetco. Il y a été, par la suite, responsable du département Gestion Institutionnelle. Pierre Willaert a été associé commandité, et membre du comité d'audit, de la banque Puilaetco jusqu'en 2004. En 1998, Pierre Willaert a été nommé administrateur d'Ackermans & van Haaren et il préside, depuis 2004, le comité d'audit.

Marion Debruyne (°1972) est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'Université de Gand (1995) et y a obtenu un doctorat en sciences économiques appliquées (2002). Marion Debruyne a enseigné à la Wharton School, à la Kellogg Graduate School of Management et à la Goizueta Business School, toutes trois aux Etats-Unis. Depuis 2015, elle occupe la fonction de doyenne de la Vlerick Business School. Marion Debruyne a été nommée administrateur d'Ackermans & van Haaren en 2016. Elle assume également des mandats d'administrateur chez Kinropolis et Guberna.

Julien Pestiaux (°1979) a obtenu le diplôme d'ingénieur civil en électromécanique (spécialité énergie) en 2003 à l'Université Catholique de Louvain et a aussi obtenu un master en engineering management à la Cornell University (Etats-Unis). Le master en engineering management portait essentiellement sur les analyses financières et économiques. Une grande partie des cours a ainsi été donnée à la Johnson Graduate School of Management de Cornell. Julien Pestiaux est associé chez Climact, un bureau de conseil sur des thèmes liés à l'énergie et au climat avec de nombreux clients dans le monde des entreprises. Auparavant, il a été actif durant 5 ans comme consultant et chef de projet chez McKinsey & C° où il s'est familiarisé avec les différents aspects de la comptabilité. Julien Pestiaux a été nommé administrateur d'Ackermans & van Haaren en 2011.

3.2 Rapport d'activités



Réunions : 4



Présence : 100%

Le 21 février et le 24 août 2018, le comité d'audit s'est principalement penché, en présence de la direction financière et du commissaire, sur le processus d'élaboration des rapports financiers annuels et semestriels, respectivement, ainsi que sur l'analyse de ces rapports. Les membres du comité d'audit avaient reçu au préalable les rapports disponibles des comités d'audit des filiales opérationnelles d'Ackermans & van Haaren.

Le comité d'audit du 16 mars 2018 a été consacré aux rapports financiers, tels qu'ils figurent dans le rapport annuel sur l'exercice 2017, et au contrôle de la règle 'un pour un' en ce qui concerne les services hors audit fournis par Ernst & Young, ainsi qu'à une analyse des engagements hors bilan. Pour la première fois, le comité d'audit a également porté son attention sur la nouvelle déclaration relative à l'information non financière ainsi que sur les principaux points d'attention que le commissaire est tenu de reprendre dans son rapport.

Le 17 décembre 2018, le comité d'audit a délibéré sur l'audit interne et le contrôle portant notamment sur l'ICT, les engagements hors bilan, l'IFRS 16 et l'obligation de rotation des réviseurs d'entreprises.

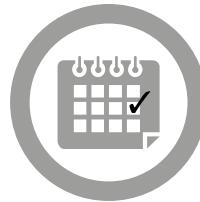
Le comité d'audit a rendu compte, de façon systématique et détaillée, de l'exercice de ses tâches au conseil d'administration.

4. Comité des rémunérations

4.1 Composition

Président	Pierre Macharis Administrateur non exécutif
	Julien Pestiaux Administrateur indépendant, non exécutif
	Victoria Vandeputte, Administrateur indépendant, non exécutif (succédant à Thierry van Baren)

4.2 Rapport d'activités



Réunions : 2



Présence : 100%

Lors de sa réunion du 19 mars 2018, le comité des rémunérations a examiné le projet de rapport de rémunération qui, conformément à l'article 96, §3 du C. Soc., constitue une section spécifique de la Déclaration de gouvernance d'entreprise, et s'est assuré que le projet de rapport contenait toutes les informations légales. Le comité a ensuite vérifié si le paiement de la rémunération variable aux membres du comité exécutif respectait les recommandations qu'il avait formulées à ce sujet lors de sa réunion du 20 novembre 2017.

Lors de la réunion du 20 novembre 2018, le comité a examiné les points suivants et a adressé des recommandations à ce sujet au conseil d'administration, en se basant également sur un benchmarking des rémunérations par rapport au marché : la rémunération fixe et variable des membres du comité exécutif pour 2019, la rémunération des administrateurs et le nombre d'options sur actions à attribuer aux membres du comité exécutif. Le comité a notamment recommandé de maintenir le jeton de présence des administrateurs pour la participation aux réunions du conseil d'administration, du comité d'audit et du comité des rémunérations à 2.500 euros pour l'exercice 2018.

5. Comité des nominations

Le conseil d'administration, siégeant en tant que comité des nominations, a délibéré le 23 février et le 19 mars 2018 sur la composition future du conseil d'administration et a décidé, conformément à la procédure de l'article 2.2.2 de la Charte, de proposer à l'assemblée générale du 28 mai 2018 de renouveler le mandat de Thierry van Baren pour une durée de 4 ans et de nommer Victoria Vandeputte comme administrateur indépendant, pour une durée de 4 ans également. La proposition de nomination de Victoria Vandeputte a fait suite à la décision de Valérie Jurgens, en février 2018, de présenter anticipativement sa démission comme administrateur à l'assemblée annuelle de 2018.

6. Comité exécutif

6.1 Composition

Le président du conseil d'administration assiste aux réunions du comité exécutif en tant qu'observateur.

Jan Suykens (°1960, Belge)

Président du comité exécutif (depuis 2016)

Jan Suykens est licencié en sciences économiques appliquées (UFSIA - 1982) et a obtenu ensuite un MBA (Columbia University - 1984). Il a travaillé plusieurs années à la Générale de Banque dans le Corporate & Investment Banking.

Entré chez Ackermans & van Haaren en 1990

Tom Bamelis (°1966, Belge)

CFO et membre du comité exécutif

Après des études d'ingénieur commercial (KU Leuven - 1988), Tom Bamelis a encore obtenu un master en financial management (VLEKHO - 1991). Il a travaillé chez Touche Ross (à présent Deloitte) et Groupe Bruxelles Lambert.

Entré chez Ackermans & van Haaren en 1999

John-Eric Bertrand (°1977, Belge)

Membre du comité exécutif

Après des études d'ingénieur commercial (UCL Louvain - 2001), John-Eric Bertrand a obtenu un master en international management (CEMS - 2002) et un MBA (Insead - 2006). Il a travaillé chez Roland Berger comme senior consultant et chez Deloitte comme senior auditor.

Entré chez Ackermans & van Haaren en 2008

Piet Bevernage (°1968, Belge)

Secrétaire général et membre du comité exécutif

Piet Bevernage est titulaire d'un diplôme de licencié en droit (KU Leuven - 1991) et d'un LL.M. (University of Chicago Law School - 1992). Il a d'abord travaillé comme avocat au sein des départements Corporate et M&A de Loeff Claeyns Verbeke

Entré chez Ackermans & van Haaren en 1995

André-Xavier Cooreman (°1964, Belge)

Membre du comité exécutif

Après ses études de licencié en droit (KU Leuven - 1987), André-Xavier Cooreman a fait des études d'international relations (Johns Hopkins University, Bologna Campus - 1988) et tax management (ULB - 1991). Il a travaillé pour l'International Development Law Institute (course assistant, Italie), Shell Group (legal counsel, Pays-Bas), Fortis Banque (Corporate & Investment Banking), McKinsey & C° (consultant) et Banque Degroof (responsable secteur public).

Entré chez Ackermans & van Haaren en 1997

Piet Dejonghe (°1966, Belge)

Membre du comité exécutif

Après un diplôme de licencié en droit (KU Leuven - 1989), Piet Dejonghe a obtenu un post-graduat en gestion (KU Leuven - 1990) et un MBA (Insead - 1993). Il était avocat chez Loeff Claeyns Verbeke et était actif comme consultant auprès du Boston Consulting Group.

Entré chez Ackermans & van Haaren en 1995

Koen Janssen (°1970, Belge)

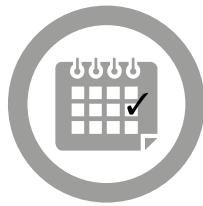
Membre du comité exécutif

Koen Janssen est ingénieur civil en électromécanique (KU Leuven - 1993) et titulaire d'un MBA (IEFSI, France - 1994). Il a travaillé pour Recticel, ING Investment Banking et ING Private Equity.

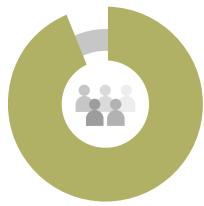
Entré chez Ackermans & van Haaren en 2001



6.2 Rapport d'activités



Réunions : 18



Présence : 94,4%

Le comité exécutif est notamment responsable de la gestion journalière d'Ackermans & van Haaren et prépare les décisions qui doivent être prises par le conseil d'administration.

Au cours du dernier exercice, le comité exécutif a préparé et suivi la participation aux conseils d'administration des filiales, étudié de nouvelles propositions d'investissement (à la fois pour les participations actuelles et en dehors de celles-ci), approuvé des désinvestissements, préparé les rapports financiers trimestriels, semestriels et annuels et étudié l'impact des modifications de loi importantes pour la société.

7. Politique de diversité

Ackermans & van Haaren est convaincu de l'incidence positive d'une politique du personnel axée sur la diversité en matière de performances et de capacités d'innovation de ses participations et s'emploie activement à garantir la complémentarité de la composition du conseil d'administration et du comité exécutif (et ce, aussi bien sur le plan du parcours professionnel et des aptitudes que de l'équilibre entre membres hommes et femmes). Au niveau du groupe, l'une des priorités est d'attirer, de former et d'accompagner des collaborateurs talentueux dotés d'une expérience et de connaissances complémentaires.

A l'échelon du conseil d'administration, cette politique se manifeste par la procédure de sélection de nouveaux candidats-administrateurs (telle qu'elle figure dans l'article 2.2.2 de la Charte) : le premier critère de sélection veille à la complémentarité en matière d'aptitudes professionnelles, de connaissances et d'expérience et le quatrième critère stipule l'obligation d'envisager la candidature de candidats de sexes différents tant que et à chaque fois que le conseil d'administration n'est pas composé d'au moins un tiers d'administrateurs de l'autre sexe. Le conseil actuel comporte trois administrateurs de sexe féminin (30%) et sept administrateurs de sexe masculin (70%), dotés d'un éventail diversifié de formations et d'expérience professionnelle. Au 31 décembre 2018, quatre administrateurs étaient âgés de 50 ans ou moins (40%) et six administrateurs étaient âgés de plus de 50 ans (60%).

S'agissant de la composition du comité exécutif (cf. Charte, article 4.2), le conseil d'administration doit veiller à ce que les membres disposent de parcours professionnels diversifiés et de compétences complémentaires. Le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren aspire à ce que la vision à long terme de la société soit prise à bras-le-corps par des hauts responsables qui diffusent activement les valeurs de l'entreprise et contribuent par là même à la création de valeur ajoutée. Cette politique se traduit, entre autres, par une préférence pour le développement interne des employés talentueux. Jusqu'à présent, tous les membres du comité exécutif étaient désignés au sein de l'équipe interne d'Ackermans & van Haaren sur la base de leurs mérites personnels.

Le recrutement constitue le point de départ d'une politique de diversité solide. En 2018, Ackermans & van Haaren a engagé quatre nouveaux collaborateurs, trois femmes et un homme dans la tranche d'âge de 25 à 50 ans, bénéficiant d'une expérience professionnelle divergente (appui administratif, comptabilité et gestion des investissements), afin de renforcer l'équipe multidisciplinaire.

Pour conclure, Ackermans & van Haaren investit constamment dans la formation, l'accompagnement de carrière et la rétention des collaborateurs. Ce processus se concrétise à la fois par l'élargissement et l'approfondissement des connaissances grâce à des formations, séminaires et ateliers, par une perspective d'épanouissement

au sein d'Ackermans & van Haaren et du groupe, ainsi que par l'offre d'une politique de rémunération conforme aux normes du marché.

Pour plus d'informations sur la politique de diversité, nous vous renvoyons à la déclaration en matière d'informations non financières.

8. Audit interne et externe

8.1 Audit externe

Le commissaire de la société est Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représenté par Patrick Rottiers et Wim Van Gasse. Le commissaire assure l'audit externe tant sur les chiffres consolidés que sur les chiffres statutaires d'Ackermans & van Haaren et rend compte deux fois par an au conseil d'administration. Le commissaire a été nommé lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2016 pour une période de trois ans qui s'étend jusqu'à l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2019.

En 2018, la rémunération annuelle payée au commissaire pour le contrôle des comptes statutaires et consolidés d'Ackermans & van Haaren s'élève à 62.320 euros (hors TVA). Par ailleurs, un montant supplémentaire de 5.100 euros (hors TVA) a été payé à Ernst & Young Tax Consultants pour des conseils fiscaux et de 1.900 euros (hors TVA) pour une formation en matière d'informations non financières et de 10.000 euros (hors TVA) au titre d'activités diverses à Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises. La rémunération totale qu'Ackermans & van Haaren et ses filiales consolidées ont payée à Ernst & Young pour les activités d'audit s'élevait à 1.471.385 euros (en ce compris les 62.320 euros mentionnés ci-dessus).

8.2 Audit interne

L'audit interne est effectué par les 'group controllers', qui rendent compte au comité exécutif. Au moins une fois par an, les group controllers rendent compte directement au comité d'audit.

8.3 Caractéristiques principales du contrôle interne et des systèmes de gestion en ce qui concerne le processus de reporting financier et l'élaboration des comptes annuels consolidés

Le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren est responsable de l'évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Via le système existant, le conseil d'administration vise, au niveau du groupe, à veiller à la réalisation des objectifs du groupe, et au niveau des filiales, à s'assurer de la mise en place de systèmes adéquats tenant compte de la nature de la société en question (taille, type d'activités, etc.) et de sa relation avec Ackermans & van Haaren (participation de contrôle, convention d'actionnaires, etc.). Compte tenu, d'une part, du portefeuille diversifié et d'autre part, de la taille limitée de l'effectif au niveau du holding, le choix s'est porté sur un modèle de contrôle interne adapté, qui inclut néanmoins tous les éléments essentiels d'un système classique. Le système de contrôle interne et de gestion des risques se caractérise par une structure transparente et collégiale. Le comité exécutif délibère et décide de manière consensuelle. Dans ce cadre, les risques sont identifiés de façon continue et analysés d'une manière adéquate. Des mesures appropriées sont ensuite proposées en vue de l'acceptation, de la limitation, du transfert ou de la prévention des risques identifiés. Ces évaluations et décisions sont clairement consignées et documentées afin de permettre un suivi rigoureux.

Le conseil d'administration estime par ailleurs que la publication en temps utile d'une information financière complète, fiable et pertinente, dans le respect des normes IFRS et des règles belges en matière d'information financière, à l'attention de toutes les parties internes et externes concernées, constitue un élément essentiel de sa politique de gouvernance d'entreprise. Le contrôle interne et les systèmes de gestion en matière d'information financière visent à satisfaire au maximum ces exigences.

8.3.1 Environnement de contrôle

L'environnement de contrôle constitue le cadre dans lequel sont mis en place les systèmes de contrôle et de gestion des risques. Il comprend les éléments suivants :

a. Intégrité et éthique

Les valeurs familiales qui sont à la base de la réussite du groupe se traduisent aujourd'hui par une relation fondée sur le respect entre les différentes parties prenantes, à savoir les actionnaires, la direction, le conseil d'administration et le personnel, mais aussi les partenaires commerciaux. Ces valeurs sont transmises au quotidien par la direction, mais sont aussi reprises de manière explicite dans les 'Directives internes à l'entreprise' afin qu'elles soient claires pour tous.

b. Compétences

La collaboration au sein d'une équipe professionnelle constitue une autre pierre angulaire de la politique d'Ackermans & van Haaren. Le groupe veille ainsi tout particulièrement à pourvoir de manière équilibrée aux différentes fonctions dans l'organisation en y plaçant des personnes de qualité. Une attention particulière est en outre accordée aux formations, afin d'affiner sans cesse les connaissances. Des personnes de valeur, avec l'expérience et la mentalité requises, dans la fonction adéquate : telle est la base du système de contrôle interne et de maîtrise des risques du groupe. Ceci s'applique également au niveau du conseil d'administration et du comité d'audit, où l'on fait en sorte que le bagage et l'expérience des membres soient complémentaires.

c. Organe de gestion / comité d'audit

Le fonctionnement et les responsabilités du conseil d'administration et, par extension, de ses comités consultatifs, parmi lesquels le comité d'audit, sont décrits clairement dans la Charte. Il est ainsi précisé que le comité d'audit exerce un contrôle sur le reporting financier du groupe, le système de contrôle interne et de gestion des risques, le fonctionnement de l'audit interne et externe.

d. Structure organisationnelle, responsabilités et compétences

Comme indiqué précédemment, Ackermans & van Haaren s'appuie sur une structure organisationnelle très transparente dans laquelle les décisions sont prises collégialement par le comité exécutif. La structure organisationnelle et les compétences sont décrites clairement dans les 'Directives internes à l'entreprise'.

8.3.2 Processus de gestion des risques

Les risques sur le plan de reporting financier peuvent être résumés comme suit.

Risques au niveau des filiales : ces risques sont très variés par nature et sont pris en charge par la participation des 'investment managers' d'Ackermans & van Haaren aux réunions des conseils d'administration et des comités consultatifs des filiales, des instructions claires en matière de reporting à l'adresse des filiales avec des délais et des formats et règles d'évaluation uniformes, et un audit externe portant sur les chiffres semestriels et annuels et tenant compte des éléments de contrôle interne et de gestion des risques au niveau de la société en question.

Risques sur le plan de la transmission d'informations : ces risques sont contrebalancés par un audit IT périodique, une approche proactive par la mise en œuvre de mises à jour, des dispositifs de sauvegarde et la réalisation en temps voulu de tests de l'infrastructure IT. Des plans de 'business continuity' et de 'disaster recovery' ont également été prévus.

Risques sur le plan des réglementations changeantes : ces risques sont contrebalancés par un suivi rigoureux du cadre législatif en matière de reporting financier, ainsi que par un dialogue proactif avec le commissaire.

Il y a enfin le risque pour l'intégrité, qui est pris en charge par une intégration maximale de la comptabilité et du logiciel de reporting, un reporting interne détaillé à différents niveaux et une évaluation proactive des transactions complexes et importantes.

8.3.3 Activités de contrôle

Comme indiqué ci-dessus dans la section consacrée aux risques, différents contrôles sont mis en place au niveau du reporting financier afin de pouvoir répondre de manière optimale aux objectifs fixés en matière de reporting.

Premièrement, une série de contrôles de base comme la séparation des fonctions et la délégation de pouvoir sont prévus dans les cycles administratifs au niveau du groupe : achats, payroll et (dés)investissements. Ceci fait en sorte que seules des transactions licites soient traitées. L'intégration de la comptabilité et du logiciel de reporting au niveau du groupe permet de pallier à une série de risques pour l'intégrité. D'autre part, une infrastructure IT stable, avec les systèmes de sauvegarde requis, permet d'assurer une transmission appropriée de l'information.

Des instructions claires en matière de reporting avec des délais communiqués en temps voulu, des formats de reporting standardisés et des règles d'évaluation uniformes permettent de se prémunir d'une série de risques quant à la qualité des rapports émanant des filiales.

Il existe par ailleurs un cycle d'audit externe portant à la fois sur le reporting consolidé du groupe et le reporting des filiales. Ce contrôle externe a également comme but de faire une évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de maîtrise des risques au niveau des filiales et de rendre compte de cette évaluation au commissaire d'Ackermans & van Haaren.

Il existe, enfin, un système de vérification interne du reporting financier par les différents niveaux de gestion et de direction. Cette vérification interne est réalisée préalablement au reporting externe.

Les modifications au niveau du cadre législatif concernant le reporting financier sont suivies de près et l'impact sur le reporting du groupe est analysé de manière proactive avec la direction financière et l'auditeur externe.

8.3.4 Information et communication

Dans la Charte, il est stipulé que tout collaborateur d'Ackermans & van Haaren peut s'adresser directement au président du conseil d'administration et/ou au président du comité d'audit pour leur faire part d'éventuelles irrégularités en ce qui concerne le reporting financier ou d'autres questions.

8.3.5 Pilotage

Le système de contrôle interne et de gestion des risques est testé annuellement par l'un des 'group controllers' qui en vérifie l'efficacité et la bonne application. Ceci fait l'objet d'un rapport à l'adresse du comité d'audit.

9. Structure de l'actionnariat

9.1 Structure de l'actionnariat

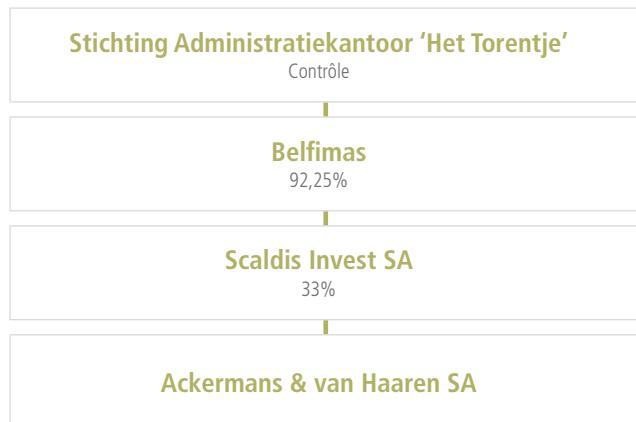
Scaldis Invest possède 11.054.000 actions, ce qui représente une participation de 33% dans le capital d'Ackermans & van Haaren. Scaldis Invest est à son tour contrôlée par Belfimas, qui détient une participation de 92,25% dans le capital de Scaldis Invest. Le contrôle final sur Scaldis Invest est exercé par Stichting Administratiekantoor 'Het Torentje'.

9.2 Participations croisées

Ackermans & van Haaren détient, au 31 décembre 2018, 343.415 actions propres. Ces actions ont été principalement acquises en vue de couvrir le plan d'options sur actions.

9.3 Présentation schématique

La situation de l'actionnariat, telle qu'on la connaît au 31 décembre 2018, peut être représentée comme suit :



9.4 Actionnaire de référence

Belfimas est (indirectement) l'actionnaire de référence d'Ackermans & van Haaren. Le seul objet de Belfimas est d'investir, directement ou indirectement, en actions Ackermans & van Haaren. Tout transfert de titres émis par Belfimas est soumis à un droit d'approbation statutaire du conseil d'administration de Belfimas. Deux administrateurs d'Ackermans & van Haaren, à savoir Luc Bertrand et Frederic van Haaren, sont membres du conseil d'administration de Belfimas. Le conseil d'administration n'a connaissance d'aucune convention entre actionnaires d'Ackermans & van Haaren.

10. Comply or explain

La Charte d'Ackermans & van Haaren ne déroge aux recommandations du Code que sur un point :

- Composition du comité des nominations

Conformément à la disposition 5.3./1 de l'Annexe D du Code, le comité des nominations doit être constitué d'une majorité d'administrateurs indépendants non exécutifs. Le comité des nominations d'Ackermans & van Haaren est constitué de tous les membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration estime cependant qu'en tant qu'ensemble, il est mieux à même d'évaluer sa taille, sa composition et la planification de sa succession.

IV Rapport de rémunération

1. Procédure pour l'élaboration d'une politique de rémunération et pour la fixation du niveau de rémunération

En 2018, la société a suivi la procédure suivante pour l'élaboration de sa politique de rémunération et la fixation du niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs et des membres du comité exécutif.

1.1 Politique de rémunération

Le comité des rémunérations, lors de sa réunion du 19 mars 2018, a examiné le projet de rapport de rémunération qui, conformément à l'article 96, §3 C. Soc., constitue une section spécifique de la Déclaration de gouvernance d'entreprise, et s'est assuré que le projet de rapport contenait toutes les informations légales.

Le comité a ensuite vérifié si le paiement de la rémunération variable aux membres du comité exécutif respectait les recommandations qu'il avait formulées à ce sujet lors de sa réunion du 20 novembre 2017. Il est rappelé que l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2011 a autorisé le conseil d'administration, par dérogation à l'article 520ter, deuxième alinéa C. Soc., à lier l'entièreté de la rémunération variable des membres du comité exécutif à des critères de prestation prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'un an.

Enfin, le comité a proposé de maintenir la rémunération fixe des administrateurs (jetons de présence inclus) pour l'exercice 2018 au même niveau qu'en 2017.

1.2 Niveau de rémunération

La rémunération des membres du comité exécutif comprend cinq composantes (infra, 2.1). Ces composantes sont évaluées chaque année, en général lors d'une réunion en novembre, par le comité des rémunérations, lequel vérifie si elles sont conformes au marché. Cette vérification est effectuée à partir de données publiques (p.ex. données de rémunération reprises dans les rapports annuels d'autres sociétés cotées comparables) et/ou d'études salariales. Les modifications proposées par le comité des rémunérations sont ensuite soumises pour approbation au conseil d'administration.

La rémunération des administrateurs non exécutifs se compose uniquement d'une rémunération fixe. Cette rémunération fixe comprend une rémunération de base, une rémunération complémentaire selon que l'administrateur en question est membre d'un comité déterminé et un jeton de présence par participation à une réunion du conseil d'administration, du comité d'audit ou du comité des rémunérations. La rémunération des administrateurs non exécutifs est évaluée périodiquement par le comité des rémunérations.

Les modifications proposées par le comité des rémunérations sont soumises pour approbation à l'assemblée générale.

2. Application de la politique de rémunération aux membres du comité exécutif en 2018

2.1 Principes

La rémunération des membres du comité exécutif comprend cinq composantes : (i) une rémunération fixe, (ii) une rémunération variable, à savoir un bonus (en espèces) lié au résultat net consolidé, (iii) des options sur actions, (iv) une assurance de groupe de type 'contribution fixe' (pension complémentaire, capital en cas de décès, allocation d'invalidité et pension d'orphelin) et une assurance hospitalisation, et enfin (v) une voiture de société et un smartphone.

La société vise un mélange motivant entre une rémunération fixe conforme au marché, d'une part et une combinaison d'incitants à court terme (comme le bonus annuel en espèces) et d'incitants à long terme (options sur actions), d'autre part.

La rémunération fixe des membres du comité exécutif (émoluments, assurance de groupe et hospitalisation, voiture de société) évolue en fonction de leurs responsabilités et de leur expérience, ainsi que des développements sur le marché.

Le bonus accordé aux membres du comité exécutif dépend de critères de prestation prédéterminés et objectivement mesurables, mesurés sur une période d'un exercice, et notamment du résultat net consolidé. Il n'existe pas de plan d'incitation en espèces à long terme. Le bonus est payé en espèces, après approbation par le conseil d'administration du résultat net consolidé de l'exercice précédent.

L'attribution d'options sur actions n'est pas liée à des critères de prestation prédéterminés et objectivement mesurables. Le conseil d'administration statue sur l'attribution d'options sur actions aux membres du comité exécutif, sur recommandation du comité des rémunérations. L'attribution intervient dans le cadre d'un plan d'options sur actions qui a été approuvé en 1999 par le conseil d'administration et qui prévoit également des incitants pour d'autres personnes que les membres du comité exécutif. Conformément à la législation fiscale applicable, les membres du comité exécutif sont chargés de l'attribution des options sur actions. La valeur de cette composante de la rémunération dépend de l'évolution du cours de l'action.

2.2 Importance relative de chaque composante de la rémunération

La part relative de chaque composante dans la rémunération totale des membres du comité exécutif s'établissait comme suit en 2018 :

Rémunération fixe	42,7%
Bonus	39,1%
Options sur actions	9,9%
Assurance de groupe et hospitalisation	7,7%
Voiture de société et smartphone	0,6%

2.3 Caractéristiques des options sur actions

Les options sur actions qui sont attribuées dans le cadre du plan d'options sur actions d'Ackermans & van Haaren ont les caractéristiques suivantes :

- Offre : mi-janvier.
- Prix d'exercice : prix déterminé sur la base de la valeur la plus basse entre (i) le cours de clôture de l'action avant la date de l'offre et (ii) le cours de clôture moyen de l'action au cours des 30 jours précédent l'offre.
- Période d'exercice : les options sont exercables à partir de la fin de la troisième année civile suivant l'année pendant laquelle l'offre a eu lieu et jusqu'à la fin de la huitième année à compter de la date de l'offre.

2.4 Changements dans la politique de rémunération

La politique de rémunération n'a pas subi, en 2018, de changements notables par rapport à 2017.

2.5 Politique de rémunération pour les deux prochains exercices (2019-2020)

Le conseil d'administration prévoit de ne pas modifier fondamentalement la politique de rémunération pendant l'exercice en cours et le suivant.

2.6 Rémunération du CEO

Le montant brut de la rémunération et autres avantages accordés en 2018, directement ou indirectement, par Ackermans & van Haaren ou ses filiales au CEO, peuvent être ventilés comme suit :

Statut	indépendant
Rémunération fixe	€ 600.000
Rémunération variable	€ 700.807
Options sur actions (base imposable)	€ 124.858
Assurance groupe (type 'contribution fixe') et assurance hospitalisation (primes versées par la société)	€ 104.683
Avantages en nature (voiture de société et smartphone)	€ 6.246

2.7 Rémunération des autres membres du comité exécutif

Le montant global brut de la rémunération et autres avantages accordés en 2018, directement ou indirectement, par Ackermans & van Haaren ou ses filiales aux autres membres du comité exécutif, peuvent être ventilés comme suit :

Statut	indépendant
Rémunération fixe	€ 2.018.275
Rémunération variable	€ 1.694.417
Options sur actions (base imposable)	€ 483.823
Assurance groupe (type 'contribution fixe') et assurance hospitalisation (primes versées par la société)	€ 369.816
Avantages en nature (voiture de société et smartphone)	€ 29.325

2.8 Options exercées par et options accordées aux membres du comité exécutif en 2018

(i) Exercées en 2018

En 2018, deux membres du comité exécutif ont exercé au total 6.000 options.

Nom	Nombre	Prix d'exercice	Année d'attribution
Piet Bevennage	2.000	€ 60,81	2011
Piet Dejonghe	4.000	€ 60,81	2011

(ii) Attribuées en 2018

Echéance	
Prix d'exercice	11 janvier 2026
Jan Suykens	€ 148,64
Piet Dejonghe	8.000
Tom Bamelis	6.000
Piet Bevennage	5.000
André-Xavier Cooreman	5.000
Koen Janssen	5.000
John-Eric Bertrand	5.000
Total	39.000

2.9 Principales conditions contractuelles

Les contrats des membres du comité exécutif contiennent les dispositions usuelles en matière de rémunération (fixe et variable), de non concurrence et de confidentialité. Les contrats ont une durée indéterminée. Aucun contrat n'a été conclu après le 1er juillet 2009, à l'exception des contrats conclus respectivement le 17 avril 2012, le 27 juin 2014 et le 3 juillet 2015 avec Koen Janssen, André-Xavier Cooreman et John-Eric Bertrand concernant leur mandat en tant que membre du comité exécutif dont ils font partie depuis, respectivement, le 1er avril 2012, le 1er juillet 2014 et le 1er juillet 2015.

Le président actuel du comité exécutif peut mettre fin à son contrat de manière unilatérale moyennant la notification d'un délai de préavis de 6 mois. La société peut mettre fin de manière unilatérale à ce contrat moyennant la notification d'un délai de préavis de 24 mois.

Les autres membres du comité exécutif peuvent mettre fin à leur contrat de manière unilatérale moyennant la notification d'un délai de préavis de 6 mois. La société peut mettre fin de manière unilatérale au contrat de ces membres moyennant la notification d'un délai de préavis de 18 mois. Ce délai peut être porté à 24 mois maximum en fonction de l'âge du membre concerné du comité exécutif au moment de la résiliation unilatérale du contrat par la société, excepté pour Koen Janssen, André-Xavier Cooreman et John-Eric Bertrand, dont les contrats de prestation de services indépendants sont postérieurs à l'entrée en vigueur de l'article 554, quatrième alinéa C. Soc., (à savoir le 3 mai 2010), qui a introduit des limitations en ce qui concerne la durée des délais de préavis :

- 18 mois en cas de résiliation avant le 50e anniversaire,
- 20 mois en cas de résiliation entre le 50e et le 52e anniversaire,
- 22 mois en cas de résiliation entre le 52e et le 54e anniversaire,
- 24 mois en cas de résiliation après le 54e anniversaire.

Les contrats entre la société et les membres du comité exécutif contiennent désormais des dispositions concernant les critères d'attribution relatifs à la rémunération variable et prévoient un droit de recouvrement au profit de la société de la rémunération variable accordée sur la base de données financières incorrectes.

3. Rémunération des administrateurs exécutifs ou non exécutifs

Sur recommandation du comité des rémunérations, le conseil d'administration a proposé, le 27 mars 2013, d'adapter comme suit la rémunération des administrateurs, qui était restée inchangée durant les exercices 2011 et 2012, dès l'exercice 2013 :

Montant de base pour le président du conseil d'administration	€ 60.000
Montant de base pour les administrateurs	€ 30.000
Montant supplémentaire pour les membres du comité des rémunérations	€ 2.500
Montant supplémentaire pour le président du comité d'audit	€ 10.000
Montant supplémentaire pour les membres du comité d'audit	€ 5.000
Jeton de présence par participation à une réunion du conseil d'administration ou du comité d'audit ou des rémunérations	€ 2.500

Cette proposition a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2013. Au cours de l'assemblée susmentionnée, le président a précisé que le montant de 2.500 euros pour les jetons de présence devait être considéré comme un montant maximal. Le conseil d'administration a décidé de mettre cette augmentation en application de manière graduelle, à savoir 800 euros pour 2013, 1.600 euros pour 2014 et 2.500 euros pour 2015 et les années suivantes.

Compte tenu du fait que Luc Bertrand a été nommé président du conseil d'administration le 23 mai 2016 en remplacement de Jacques Delen et qu'en outre, dans l'intérêt du groupe, il est devenu ou est resté président de CFE, DEME et Sipef et est resté administrateur de Delen Private Bank et de la Banque J. Van Breda & C°, le comité des rémunérations a proposé de lui accorder une rémunération fixe de 350.000 euros par an à compter du 1er juin 2016 ainsi que la mise à disposition d'une voiture de société. Cette proposition a été communiquée à l'assemblée générale du 23 mai 2016.

Chaque administrateur a reçu un tantième en 2018 (sur l'exercice 2017).

Les montants de la rémunération individuelle et autres avantages accordés aux administrateurs en 2019 (sur l'exercice 2018) par Ackermans & van Haaren s'établissent comme suit :

	Tantièmes	Jetons de présence
Alexia Bertrand	€ 30.000	€ 20.000
Luc Bertrand	€ 60.000	€ 20.000
Marion Debruyne	€ 30.000	€ 22.500
Jacques Delen	€ 30.000	€ 20.000
Valérie Jurgens	€ 15.000	€ 5.000
Pierre Macharis	€ 32.500	€ 20.000
Julien Pestiaux	€ 37.500	€ 35.000
Thierry van Baren	€ 37.500	€ 30.000
Victoria Vandeputte	€ 15.000	€ 7.500
Frederic van Haaren	€ 30.000	€ 20.000
Pierre Willaert	€ 40.000	€ 30.000
Total	€ 357.500	€ 230.000

Compte tenu du fait que les montants des rémunérations, tantièmes et jetons de présence ne sont pas en rapport avec l'importance des résultats, ces montants peuvent être assimilés à une rémunération fixe non liée aux prestations.

Pour être complet, il convient de préciser que Luc Bertrand a également reçu en 2018 un tantième de Sipef pour un montant de 60.000 euros, dont la moitié est reversée à Ackermans & van Haaren. Jacques Delen a reçu en 2018, directement et indirectement, une rémunération d'un montant de 356.000 euros (y compris l'assurance-pension) en tant que président du conseil d'administration de Delen Private Bank et en tant que gérant d'entreprise de Delen Investments et il dispose d'une voiture de société. En tant qu'administrateur de Sipef, il a également reçu un tantième de 29.000

euros en 2018. Les rémunérations payées par Sipef à Luc Bertrand et Jacques Delen sont mentionnées dans le rapport financier annuel de Sipef (Rapport des rémunérations - Rémunération des administrateurs non exécutifs) portant sur l'exercice 2018.

V Déclaration en matière d'informations non financières

En vertu de l'article 119, §2 C. Soc., tel qu'instauré par la loi du 3 septembre 2017, le rapport annuel doit comporter une déclaration en matière d'informations non financières. Cette déclaration est reprise dans le prochain chapitre de ce rapport annuel, dont il fait intégralement partie.

Au nom du conseil d'administration, le 21 mars 2019

Luc Bertrand
Président du conseil d'administration

Déclaration d'informations non financières

La présente Déclaration d'informations non financières (la ‘Déclaration’) a été établie conformément à l'article 119, §2 C. Soc. et porte sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.

1. Champ d'application

Ackermans & van Haaren est également tenue d'établir cette Déclaration au niveau consolidé.

Compagnie d'entreprises CFE (y compris DEME) est soumise à la même obligation légale et a établi, conformément à l'article 119, §2, 3^e C. Soc., une déclaration non financière distincte qui peut être consultée via www.cfe.be (consultable à partir du 29 mars 2019).

En conséquence, la présente Déclaration contient les informations non financières pertinentes d'Ackermans & van Haaren elle-même et des filiales entièrement consolidées suivantes :

- Agidens International SA
- Anima Care SA
- Banque J. Van Breda & C° SA
- Extensa Group SA
- Leasinvest Real Estate SCA
- Rent-A-Port SA

Au sein du groupe Ackermans & van Haaren, SIPEF et Delen Private Bank répondent également aux critères légaux. Leur déclaration non financière respective faisant partie du rapport annuel consultable via les liens internet suivants :

- SIPEF: www.sipef.com (consultable à partir du 30 avril 2019)
- Delen Private Bank: www.delen.be (consultable à partir de juin 2019).

2. Référentiel reconnu au niveau international

La présente Déclaration est inspirée de certaines parties des GRI Sustainability Reporting Standards 2016 tels qu'établis par le Global Sustainability Standards Board, en particulier celles qui ont trait aux cinq domaines prescrits par la loi. L'objectif est ainsi d'appliquer des indicateurs de performance uniformes ('KPI') pour les différentes sociétés, actives dans différents secteurs. Une table de référence qui renvoie aux normes GRI appliquées est reprise à la page suivante.

D'autre part, certaines sociétés appliquent des référentiels spécifiques, auxquels il sera fait référence dans les descriptions séparées.

3. Activités - risques non financiers

Ackermans & van Haaren investit dans des entreprises durables avec un potentiel de croissance internationale. L'accent est mis à la fois sur le développement et le suivi actif du portefeuille existant et sur l'analyse de nouveaux investissements, dans des entreprises qui offrent des solutions aux défis sociétaux sur le long terme, comme l'accroissement de la population et le besoin d'une agriculture (tropicale) durable, le vieillissement et la demande pour des soins de qualité et pour une constitution et une protection durables du patrimoine, le réchauffement climatique et l'importance des énergies renouvelables. Pour des explications plus détaillées, notamment en ce qui concerne la relation entre les activités des différentes participations et les défis sociétaux, nous renvoyons au chapitre 'Responsabilité sociétale des entreprises' à la p. 56 du rapport annuel. Les activités spécifiques des filiales consolidées intégralement sont résumées dans les aperçus séparés et sont commentées plus en détail dans le 'Rapport d'activités' à partir de la p. 68 du rapport annuel.

En tant que participant actif à l'économie mondiale, le groupe est exposé à des risques non financiers mondiaux tels que le changement climatique. En fonction de l'emplacement et de la nature des activités, le changement climatique peut, au même titre que les éventuelles politiques qui s'y rattachent, avoir un impact sur la capacité de production, le bien-être des travailleurs, le coût de la gestion de l'entreprise (matières premières, énergie, assurances, taxes), aussi bien à court qu'à long terme. Les filiales d'Ackermans & van Haaren sont elles-mêmes responsables de l'identification et, le cas échéant, de la maîtrise de ce genre de risques et de leur intégration dans leur politique d'investissement et leur stratégie, étant entendu qu'Ackermans & van Haaren y est impliquée par le biais de sa représentation au sein des conseils d'administration et des comités d'audit et de veille, en accord avec sa vision à long terme, à ce que les modèles économiques et les stratégies s'adaptent aux conditions changeantes.

En tant que 'active owner', Ackermans & van Haaren est représentée dans les conseils d'administration et les comités consultatifs de ses participations et veille notamment à ce que les participations mènent une politique de croissance durable qui prend en compte les exigences légales, les évolutions sociétales et les risques en ce qui concerne l'environnement, les questions sociales et de personnel, les droits de l'homme et la lutte contre la corruption.

Les participations qui opèrent dans des pays avec un profil de risque plus élevé sur le plan des violations des droits de l'homme ou, en général, avec d'autres pratiques et législations en matière de conditions de travail, ainsi que dans des pays ayant un score plus élevé à l'indice de perception de la corruption, doivent faire preuve d'une vigilance accrue - les violations éventuelles ont en effet un impact négatif sur la réputation et la crédibilité de l'entreprise et du groupe et peuvent dès lors affecter son potentiel de croissance à long terme. Ackermans & van Haaren attend de ses participations une politique d'entreprise responsable et éthique et encourage les participations qui sont plus exposées à mener une politique proactive, à élaborer concrètement des codes de conduite et des programmes de conformité, à prévoir des formations adéquates et à surveiller strictement le respect des règles.

Dans le cadre des nouveaux investissements, Ackermans & van Haaren exécute traditionnellement un examen de due diligence visant à s'assurer que la société cible a respecté la législation et la réglementation, notamment en ce qui concerne l'environnement, les questions relatives au personnel et la corruption.

Le capital humain constitue un actif essentiel pour le groupe Ackermans & van Haaren : la faculté d'attirer de nouveaux investissements porteurs et la croissance récurrente et durable des investissements existants sont largement tributaires de l'expertise, de la réputation, du réseau et de la motivation de l'équipe pluridisciplinaire au niveau de la holding et des personnes clés dans les participations, ainsi que de la disponibilité de collaborateurs qualifiés. Le départ de collaborateurs importants peut dès lors avoir un impact négatif. Ce risque est maîtrisé en grande partie par la mise en place du meilleur environnement de travail possible au niveau de la holding, le suivi actif des questions de personnel via les conseils d'administration des participations et le dialogue permanent avec les personnes clés des participations à la lumière d'une vision et d'une stratégie communes. Ackermans & van Haaren attache par ailleurs, dans le cadre de la bonne gouvernance, une grande importance à la prise de décision collégiale et au dialogue transparent, ce qui est aussi de nature à limiter l'impact du départ de collaborateurs clés.

GRI Disclosure

GRI General Disclosures		Commentaires	Page
102-1	Nom de l'entreprise	Ackermans & van Haaren SA	208-209
102-2	Description des activités, principales marques, produits et services		68-121
102-3	Lieu géographique du siège		208-209
102-5	Structure de l'actionnariat et forme juridique		34, 208-209
102-6	Aperçu des marchés (géographique, par secteur)		9
102-7	Taille de l'entreprise, notamment nombre d'employés, chiffre d'affaires et capitalisation		9, Chiffres clés
102-8	Aperçu des collaborateurs (notamment répartition par sexe, statut et type de contrat)		Déclaration
102-9	Chaîne d'approvisionnement	Au niveau d'Ackermans & van Haaren, ceci concerne principalement les services et produits pour le siège à Anvers et les services de consultance pour les (dés)investissements.	
102-10	Changements importants au niveau de l'entreprise et de la chaîne d'approvisionnement	Il n'y a pas de changements importants au niveau d'Ackermans & van Haaren.	
102-14	Déclaration sur la pertinence de la durabilité		14-17
102-15	Description des facteurs de risque		20-22, Déclaration
102-16	Description des valeurs et normes de conduite	Voir aussi le Code d'intégrité, disponible sur le site web.	6-7
102-18 et suivants	Gouvernance d'entreprise	Les informations requises par la loi ont été reprises dans la déclaration en matière de gouvernance d'entreprise et le rapport des rémunérations.	24-37
102-40 et suivants	Engagement des parties prenantes	Aucune analyse n'a été effectuée en ce qui concerne les parties prenantes.	
102-45 et suivants	Pratiques de reporting	<ul style="list-style-type: none"> L'aperçu du périmètre est repris dans la Déclaration. HPA SA n'a pas été reprise. Le contenu, la périodicité et le contrôle révisoral de la Déclaration sont adaptés aux exigences légales en la matière. 	24-37
404-1	Formation		38-55
405-1	Diversité		38-55

4. Ackermans & van Haaren

4.1 Documents de politique

Afin de souligner l'importance d'une gestion d'entreprise éthique et responsable et de favoriser la croissance durable au sein du groupe, le conseil d'administration a approuvé, le 19 mars 2018, le Code d'intégrité. Ce Code d'intégrité s'appuie sur les valeurs qui sous-tendent l'histoire de l'entreprise familiale Ackermans & van Haaren et est également inspiré des dix principes clés du 'UN Global Compact'. Ce code, qui peut aussi être consulté sur notre site web, s'applique en premier lieu aux administrateurs et aux collaborateurs d'Ackermans & van Haaren. En même temps, Ackermans & van Haaren souhaite, en tant qu'actionnaire actif, encourager ses participations à adopter leur propre code et à élaborer des procédures internes qui garantissent le respect de ces dispositions.

Les relations avec le personnel au sein d'Ackermans & van Haaren sont régies par les documents de politique suivants : le Règlement de travail (pour les employés) du 1er janvier 2014, les Directives internes à l'entreprise du 1er janvier 2015 et la Charte de Gouvernance d'Entreprise du 25 février 2019.

4.2 Objectifs de politique

Au cours de l'exercice 2018, Ackermans & van Haaren a pris des mesures en vue de la réalisation des objectifs énoncés dans sa première déclaration non financière relative à l'exercice 2017, comme expliqué ci-dessous. L'ambition est toujours d'atteindre ces objectifs d'ici fin 2020 au niveau d'Ackermans & van Haaren et au niveau des filiales consolidées intégralement sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif, mentionnées précédemment.

Objectif	Mesures réalisées au cours de l'exercice 2018
Gouvernance d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Comités consultatifs : mise en place au minimum d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations au sein de chaque participation. • Mise en place d'un comité d'audit chez Anima Care
Empreinte écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude en vue de mesurer l'empreinte écologique de chaque participation. • Elaboration de mesures visant à réduire structurellement l'empreinte mesurée. • Première mesure de l'empreinte écologique au niveau d'Ackermans & van Haaren et de la Banque J.Van Breda & C° • Agidens a atteint le niveau 5 sur l'échelle de performance CO₂.
Droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'une analyse des risques sur le respect des droits de l'homme par chaque participation. • Elaboration de mesures visant à promouvoir le respect des droits de l'homme.

4.3 Environnement

Les activités au niveau du siège ont un impact limité sur l'environnement. Ackermans & van Haaren entend néanmoins donner l'exemple et s'efforce de réduire autant que possible l'impact négatif en instaurant des mesures visant à réduire la consommation de papier et à économiser l'énergie.

Ackermans & van Haaren a, pour la première fois, fait mesurer son empreinte CO₂ par un service spécialisé externe sur la base des données disponibles au 31 décembre 2018. Cette analyse met en lumière les émissions directes de gaz à effet de serre du

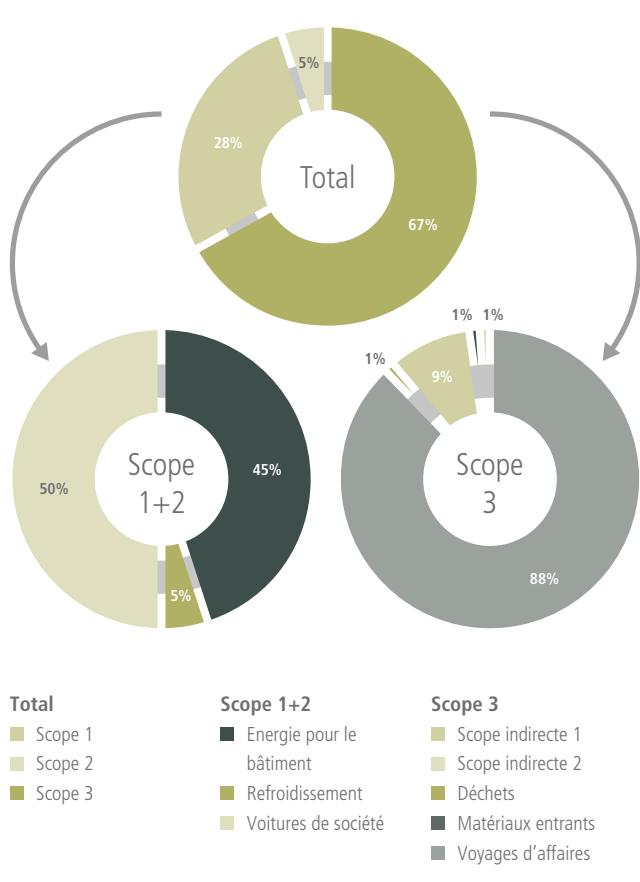
siège d'Anvers. Dans ce cadre, une distinction est faite entre trois domaines d'application :

- Scope 1 : émissions directes liées à la consommation de combustibles fossiles (essence et diesel pour la flotte de véhicules, chauffage au gaz) et fuites dans les installations de refroidissement
- Scope 2 : émissions indirectes liées à l'énergie (électricité, réseau de chauffage et refroidissement)
- Scope 3 : émissions indirectes liées aux activités d'AvH (déplacements domicile-travail, voyages d'affaires, déchets, matériaux entrants).

Cette analyse se focalise sur le 'changement climatique' : le résultat final est une vue d'ensemble des différents 'impacts' en équivalents CO₂ (les différents gaz à effet de serre sont convertis sur la base d'un impact moyen sur le réchauffement climatique sur 100 ans).

Il ressort du résultat de la mesure initiale au 31 décembre 2018 que les émissions totales du siège d'Anvers s'élèvent à 943 tonnes d'équivalents CO₂, ce qui correspond à environ 30 tonnes d'équivalent CO₂ par collaborateur à temps plein. Voici les postes qui contribuent le plus à cette empreinte :

- voyages d'affaires (en particulier les voyages en avion) : 59%
- parc automobile : 21%
- consommation de gaz naturel / électricité : 17%



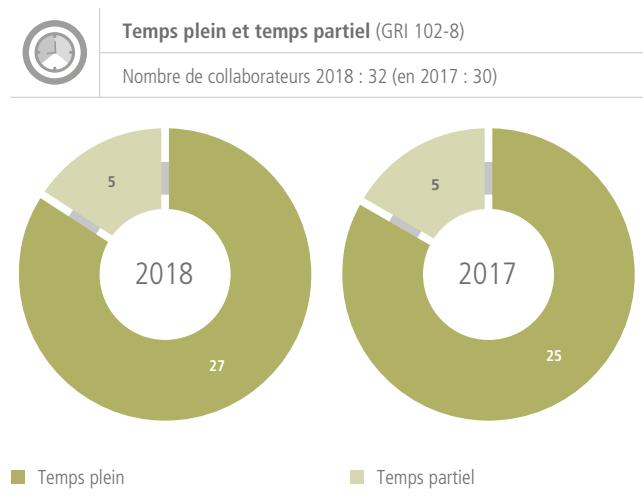
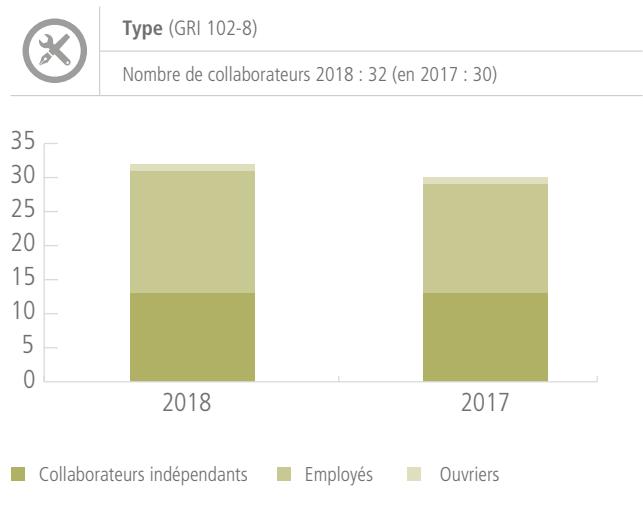
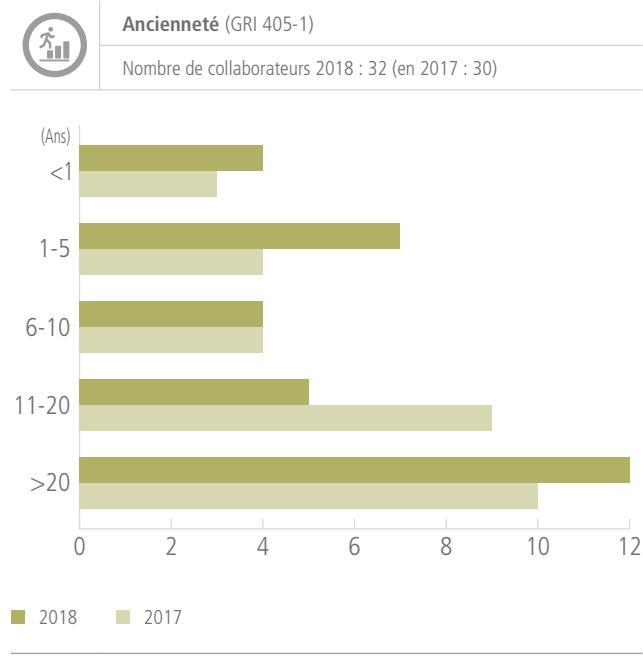
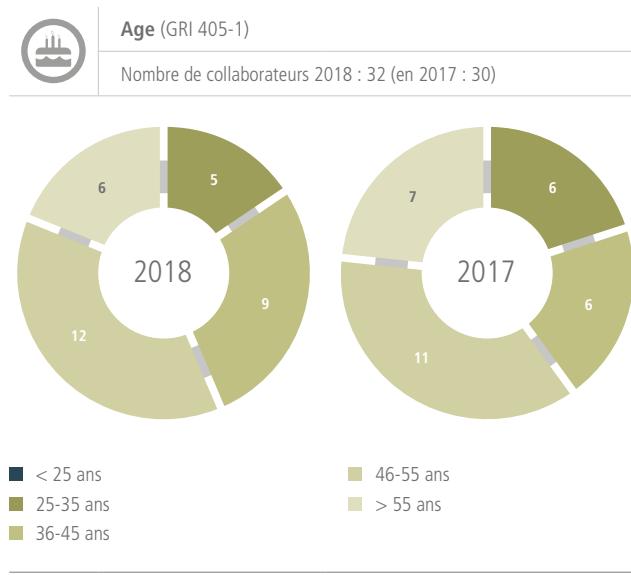
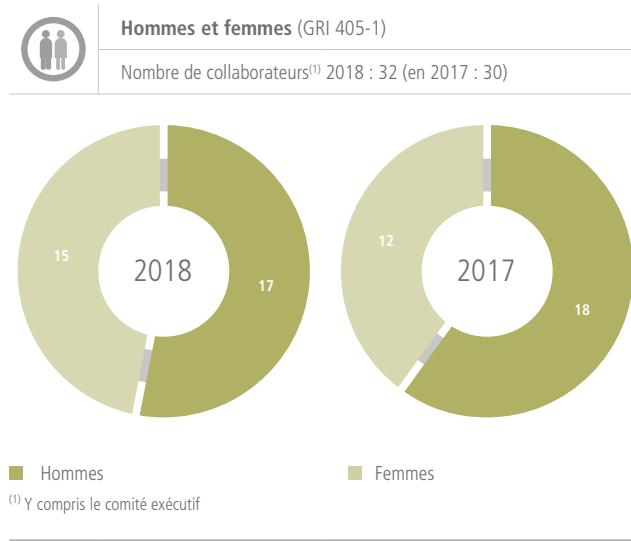
Au cours de l'exercice 2019, un 'éco-comité' analysera ces résultats plus en détail, élaborera des propositions concrètes en vue de réduire et compenser l'empreinte écologique au niveau de la holding (au-delà des initiatives présentées dans la déclaration pour l'exercice 2017) et surveillera la collecte des données pour les mesures de suivi de l'empreinte écologique.

4.4 Questions relatives au personnel

En tant qu'employeur, Ackermans & van Haaren s'efforce d'offrir à ses collaborateurs le meilleur environnement de travail possible, un environnement où le comportement éthique et respectueux occupe une place centrale.

Au 31 décembre 2018, Ackermans & van Haaren compte 32 collaborateurs. En 2018, Ackermans & van Haaren a engagé quatre nouveaux collaborateurs, trois femmes et un homme. Deux collaborateurs ont atteint l'âge de la pension légale. Aucun des collaborateurs d'Ackermans & van Haaren n'a été en maladie de longue durée en 2018.

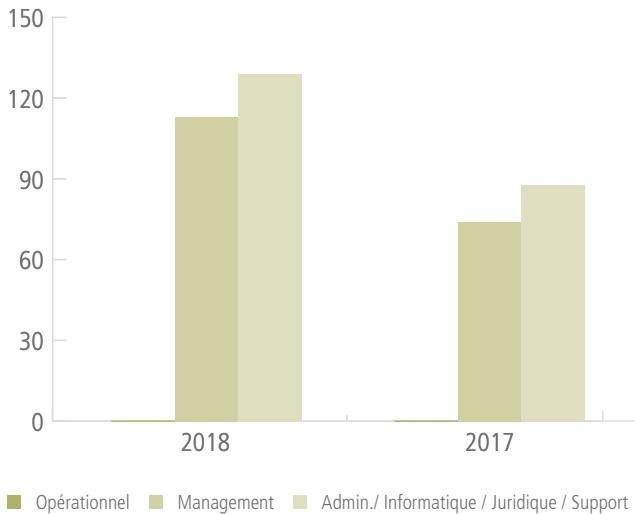
Pour les indicateurs de performance spécifiques en ce qui concerne la diversité, la nature de l'emploi et la formation, nous renvoyons au tableau ci-dessous. Il n'y a pas de changements significatifs par rapport à la situation au 31 décembre 2017. Des moyens ont à nouveau été consacrés au développement général et à l'épanouissement des collaborateurs (par le biais de formations et d'évaluations) ainsi qu'à leur bien-être général (déjeuner sain, fruits frais, fitness, etc.).





Formation (GRI 404-1)

Nombre d'heures 2018 : 242 (en 2017 : 162)



L'un des plus grands défis pour Ackermans & van Haaren est, non pas le recrutement de collaborateurs de talent, mais bien le problème de mobilité. Il devient de plus en plus difficile de rejoindre Anvers sans encombre à tout moment de la journée. Dans ce contexte, les collaborateurs peuvent faire usage, depuis décembre 2018, d'espaces de bureau supplémentaires à Merelbeke (Gand).

4.5 Questions sociales

Ackermans & van Haaren s'efforce également de contribuer à une société plus digne via sa politique de mécénat. Pour plus d'informations sur cette politique et sur les projets soutenus, nous renvoyons au chapitre 'Responsabilité sociétale des entreprises' du rapport annuel.

4.6 Droits de l'homme

Ackermans & van Haaren souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs et de ses participations un même engagement. Elle entend également s'assurer que ses fournisseurs sont en règle sur le plan des droits de l'homme.

4.7 Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est l'une des valeurs fondamentales d'Ackermans & van Haaren. Les règles élémentaires à cet égard sont reprises dans le Code d'intégrité. Afin d'éviter toute forme de corruption au niveau d'Ackermans & van Haaren, il est fait en sorte, en ce qui concerne les paiements sortants, que la personne qui exécute le paiement ne soit pas la même que la personne qui a décidé du paiement. L'application de cette règle est vérifiée par le group controller dans le cadre de l'audit interne annuel. Aucune infraction n'a été signalée à cet égard en 2018.

La Charte de Gouvernance d'Entreprise prévoit également un système de lanceur d'alerte permettant aux employés d'Ackermans & van Haaren de signaler aux présidents du conseil d'administration et/ou du comité d'audit d'éventuelles irrégularités financières en matière d'information financière ou autre.

5. Agidens

5.1 Activités

Le groupe Agidens fournit des conseils et des services d'automatisation et de maintenance pour cinq marchés cibles : Life Sciences, Tank Terminals, Food & Beverage, Infrastructure et Chimie, à partir de la Belgique, des Pays-Bas, de la France, de la Suisse et des Etats-Unis.

Dans le cadre du déploiement de ces activités, il est fait en sorte que cela se fasse conformément aux normes éthiques les plus élevées. Le Business Code of Conduct d'Agidens fixe des directives claires quant à l'application de ces normes. De cette manière, Agidens est en mesure non seulement de garantir son intégrité et de mener ses affaires d'une façon éthique, mais aussi de mettre en avant l'éthique commerciale dans la relation avec les clients et les fournisseurs, de traiter tous les travailleurs avec respect et d'assumer résolument ses responsabilités dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

5.2 Documents de politique

Les thèmes de l'environnement, des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption sont traités de manière spécifique dans le Business Code of Conduct du 25 février 2016, le Supplier Code of Conduct et la Déclaration de la direction sur la sécurité, l'environnement et le bien-être.

Les relations avec le personnel au sein du groupe Agidens sont régies par les documents de politique suivants : le Règlement de travail (pour employés) du 1er juillet 2016, le chapitre Bien-être du Livret d'entreprise d'Agidens de novembre 2016, la Déclaration de la direction sur la sécurité, l'environnement et le bien-être.

5.3 Objectifs de politique

La direction d'Agidens fixe chaque année des objectifs 'RPQHS²' visant à accroître l'efficacité du système de gestion de la qualité et à assurer le lien avec les initiatives stratégiques et le contexte commercial actuel, où R signifie 'Result', PQH 'Process, Quality and Human Resources' et S² 'Safety & Sustainability'.

Pour 2019 sont repris des objectifs visant à ramener le taux d'attrition naturelle sous les 8% et, dans le domaine 'Safety & Sustainability', d'atteindre un taux de fréquence (Tf) de 9 au maximum, d'actualiser le plan de sécurité avec un suivi proactif, mais aussi d'organiser au moins un événement par trimestre pour promouvoir et soutenir la durabilité.

L'objectif pour 2018 - atteindre au moins le niveau 5 sur l'Echelle de performance CO₂ - a été réalisé. Il s'agit d'un système de gestion qui incite les entreprises à faire l'inventaire des émissions de CO₂ et à réduire ces émissions. Les processus et les résultats sont vérifiés par un organisme indépendant accrédité. En obtenant une certification Niveau 5 (le niveau le plus élevé), Agidens démontre qu'elle est en pointe en matière d'entreprise durable.

Agidens dispose également d'une certification SMETA (SEDEX Members Ethical Trade Audit). SMETA est une norme qui garantit un comportement éthique. Le système SMETA est axé sur l'évaluation de quatre grands piliers : les droits des travailleurs, l'éthique d'entreprise, les questions environnementales et la santé/sécurité. Au terme d'un audit détaillé en décembre 2017, Agidens a reçu, le 27 août 2018, le certificat '4 Pillar requirements' d'une validité de 3 ans. Agidens s'attachera à suivre les recommandations contenues dans le rapport d'audit et entend réaliser les objectifs à cet égard d'ici le prochain audit en 2021.

Objectif	Mesures réalisées au cours de l'exercice 2018
Environnement/Energie - Empreinte écologique <ul style="list-style-type: none"> Obtention de la certification sur l'Echelle de performance CO₂ sur la base de l'empreinte carbone. Elaboration d'objectifs et de mesures de réduction des émissions afin de réduire structurellement l'empreinte mesurée. 	<ul style="list-style-type: none"> Agidens voit ses efforts en matière de politique durable récompensés par l'obtention d'un certificat Niveau 5 sur l'Echelle de performance CO₂. Les points d'action concrets, pour la réalisation de cet objectif, sont la réduction des émissions de CO₂ de sa propre flotte automobile et de la consommation d'électricité dans les bureaux. L'inventaire annuel de l'empreinte CO₂ permet à Agidens de surveiller ses émissions et de prendre des mesures efficaces pour réduire les émissions de CO₂ et rendre sa gestion d'entreprise plus durable. Agidens a pour objectif, grâce à ces efforts, de réduire les émissions de CO₂ (en lien avec le chiffre d'affaires) de 10% en 2021 par rapport à 2016.
Droits de l'homme <ul style="list-style-type: none"> Identifier les parties prenantes et mettre en avant les questions importantes en matière de droits de l'homme. Estimer et mesurer l'impact direct, indirect et potentiel sur les parties prenantes. 	
Lutte contre la corruption <ul style="list-style-type: none"> Instaurer un système transparent de 'lanceur d'alerte' pour signaler les comportements indésirables, en mettant l'accent sur les cas de fraude (corruption). Former le personnel dont la fonction comporte un plus grand risque de fraude (corruption) comme la vente, les achats, les services logistiques. 	<ul style="list-style-type: none"> En 2018, un système transparent de 'lanceur d'alerte' a été instauré pour signaler les comportements indésirables, notamment la fraude (corruption).

5.4 Environnement

Agidens promeut la responsabilité sociétale dans toutes ses activités sur le plan de la politique environnementale.

Dans ce cadre, Agidens met l'accent sur :

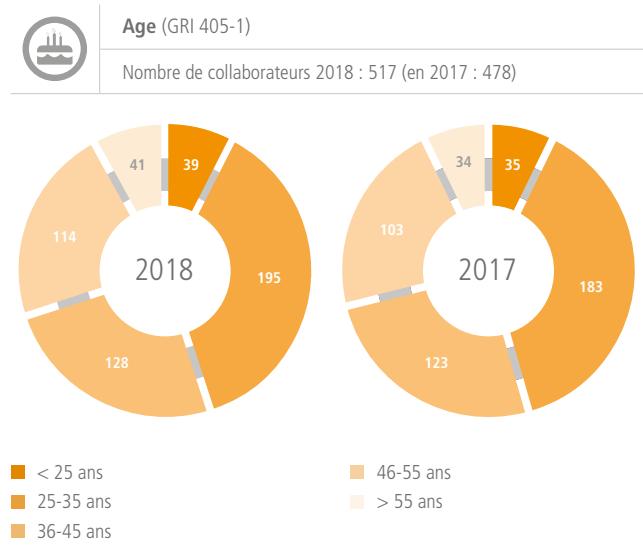
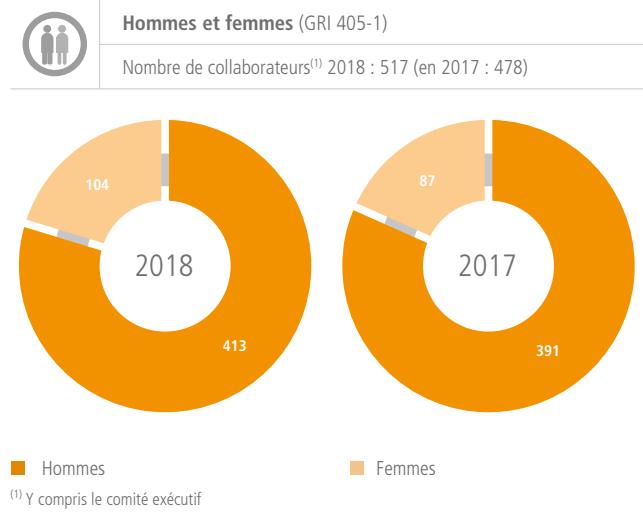
- la prise en compte de l'impact environnemental dans les décisions en matière d'investissements et d'achats ;
- la limitation de l'impact écologique des déplacements du personnel en encourageant la mobilité durable ;
- la réduction et le tri des déchets ;
- la limitation de la consommation d'énergie dans les bâtiments de l'entreprise ;
- la limitation de l'impact environnemental dans les activités chez le client ;
- les conseils environnementaux proactifs au client en ce qui concerne ses activités.

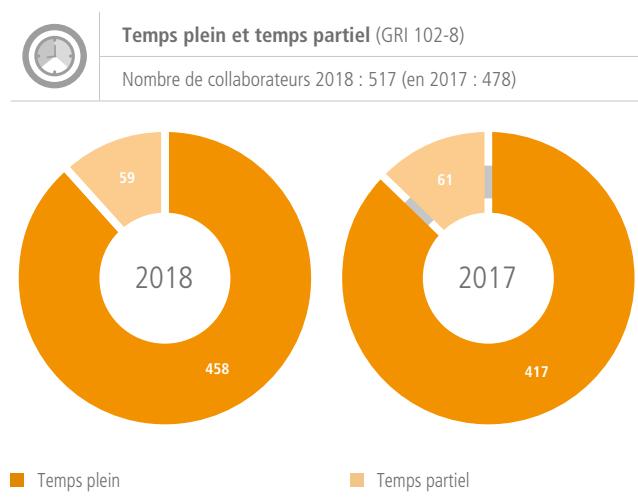
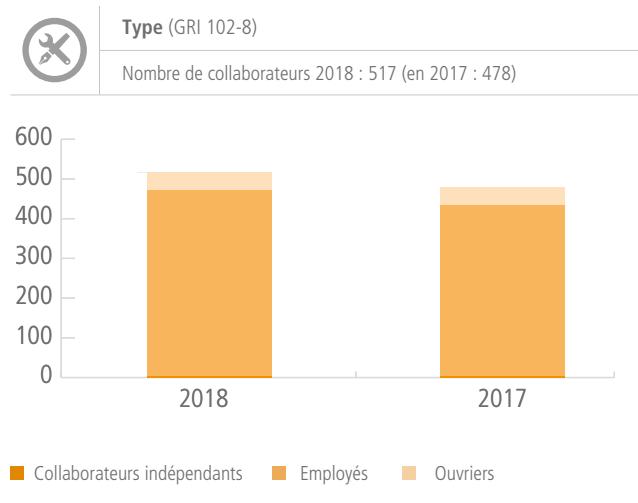
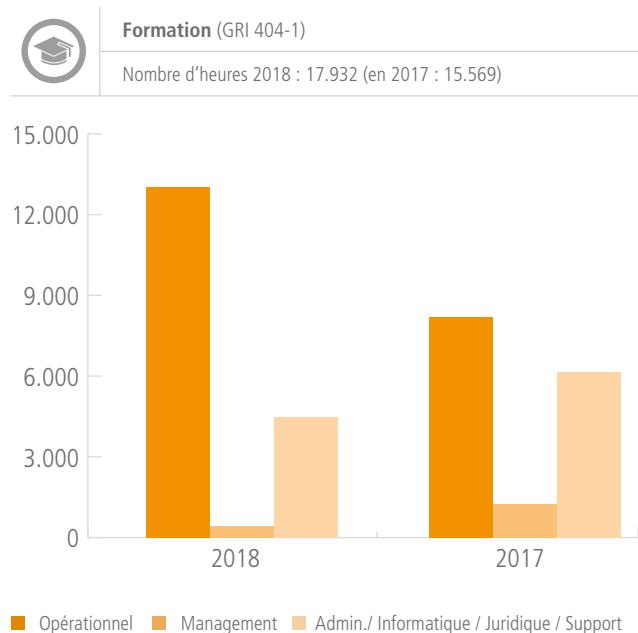
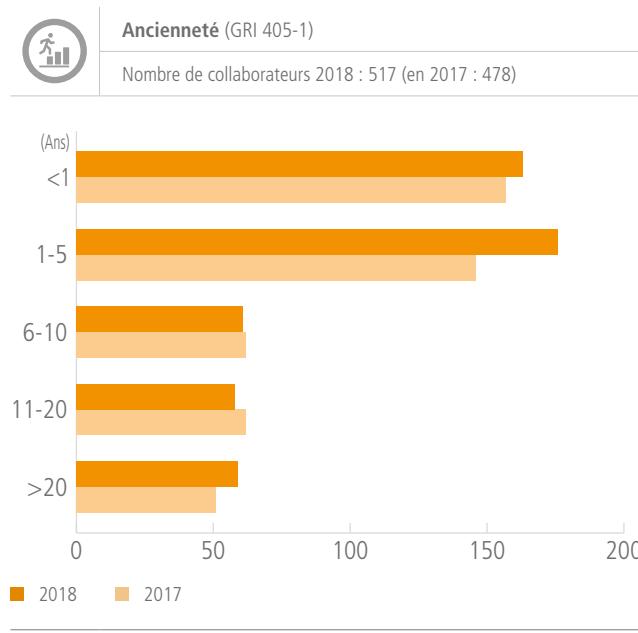
Pour plus d'informations, nous renvoyons aux explications ci-dessus concernant la certification sur l'Echelle de performance CO₂ et au chapitre 'Responsabilité sociétale des entreprises' du rapport annuel.

5.5 Questions relatives au personnel

Agidens attache une grande importance à la diversité du personnel et au bien-être au travail. La sécurité et la santé de chaque membre du personnel sont vitales pour la réussite de la politique d'Agidens.

Au 31 décembre 2018, le groupe Agidens comptait environ 600 collaborateurs, dont 517 salariés (contre 478 au 31 décembre 2017). Pour les indicateurs de performance spécifiques concernant la diversité, la nature de l'emploi et la formation des salariés, nous renvoyons au tableau ci-dessous. Il n'y a pas de changements significatifs par rapport à la situation au 31 décembre 2017.





L'absentéisme est resté stable en 2018 avec un taux de 3%. Des efforts importants en matière de formation sont toujours réalisés au sein des divisions, de même que dans les services auxiliaires.

En ce qui concerne le suivi du bien-être, Agidens dispose toujours des différents services de prévention et points de contact décrits dans la Déclaration portant sur l'exercice 2017. L'un des grands défis, depuis le début des travaux à la liaison Oosterweel, est le problème de la mobilité. Il devient de plus en plus difficile d'atteindre Zwijndrecht sans encombre. C'est pourquoi l'entreprise a opté pour un bureau satellite à Brasschaat (ouvert en mars 2018) afin de répondre aux besoins des collaborateurs qui habitent dans le nord d'Anvers. Elle encourage aussi les horaires flottants et le travail à domicile.

En avril 2018, l'app Intuo a été mise en place au sein d'Agidens. Le but de cette app interactive est de créer un 'baromètre' au niveau de l'équipe afin de déceler à temps les besoins au sein d'une équipe. Le but ultime est de contrôler de cette manière le bien-être psychosocial des travailleurs et d'identifier de façon plus proactive les problèmes au sein de l'organisation.

5.6 Questions sociales

Agidens s'efforce d'établir un dialogue ouvert, constructif avec les autorités locales, les partenaires sociaux et tous les autres groupes qui sont concernés par les activités. Agidens soutient autant que possible des initiatives locales dans le domaine social, culturel et économique. Les initiatives suivantes ont ainsi été soutenues en 2018 : Ava & Trix asbl, KWF Kankerbestrijding et Special Olympics.

5.7 Droits de l'homme

Agidens souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs un même engagement. Elle entend également s'assurer que ses fournisseurs sont en règle sur le plan des droits de l'homme.

5.8 Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est l'une des valeurs fondamentales d'Agidens. Les règles élémentaires dans ce domaine ont été reprises dans le Business Code of Conduct et dans le Supplier Code of Conduct. En 2018, un système transparent de 'lanceur d'alerte' a été instauré pour signaler les comportements indésirables, notamment la fraude (corruption).

6. Anima Care

6.1 Activité

Anima Care se concentre sur le secteur des soins et de la santé en Belgique et est principalement active dans l'hébergement et les soins pour personnes âgées. Anima Care investit à la fois dans l'exploitation et l'immobilier.

Au 31 décembre 2018, Anima Care comptait 2.097 lits en exploitation, dont 1.785 lits en maison de repos, 107 lits en centre de convalescence et 205 résidences-services, répartis entre 21 résidences (9 en Flandre, 8 à Bruxelles et 4 en Wallonie).

Anima Care opte résolument pour la qualité et place le résident au centre de ses préoccupations. L'entreprise allie un cadre de vie agréable et un service de grande qualité. Anima Care accorde une grande attention à l'amélioration constante de ses méthodes de travail et de ses systèmes opérationnels, de même qu'à la sélection, à l'accompagnement et au développement de ses collaborateurs. Ce sont eux, en effet, qui mettent en pratique jour après jour les valeurs et la conception de la qualité d'Anima Care.

6.2 Documents de politique

Un contrat de séjour, dans lequel sont traduites les valeurs fondamentales d'Anima Care, est signé avec chaque résident. Ces valeurs de base sont également reprises dans le règlement d'ordre intérieur et dans le projet de vie qui est établi pour chaque maison de repos et de soins.

Les relations avec le personnel sont régies par le Règlement de travail. Anima Care veille à ce que les valeurs fondamentales et les codes de conduite repris dans le Règlement de travail soient mis en évidence à diverses occasions et soient appliqués dans la pratique. La brochure d'accueil pour les nouveaux collaborateurs et le guide pour les évaluations périodiques ont été révisés au cours de l'année 2018 afin qu'ils reflètent encore mieux les valeurs et les codes de conduite.

6.3 Objectifs de politique

En tant que participation d'AvH, Anima Care adhère pleinement à la volonté de réaliser les objectifs précités en matière de bonne gouvernance, d'empreinte écologique et de droits de l'homme pour fin 2020.

En 2018, un comité d'audit a été mis en place au sein du conseil d'administration.

6.4 Environnement

Anima Care s'efforce de limiter autant que possible l'impact de ses activités sur l'environnement.

Dans la réalisation et la gestion des projets de construction, une grande attention est portée à l'efficacité énergétique et à l'écologie et des investissements sont sciemment opérés dans les énergies alternatives (panneaux photovoltaïques, cogénération), les installations d'épuration d'eau et les systèmes de gestion optimale des bâtiments. Pour des explications plus détaillées, nous renvoyons au chapitre 'Responsabilité sociétale des entreprises' du rapport annuel.

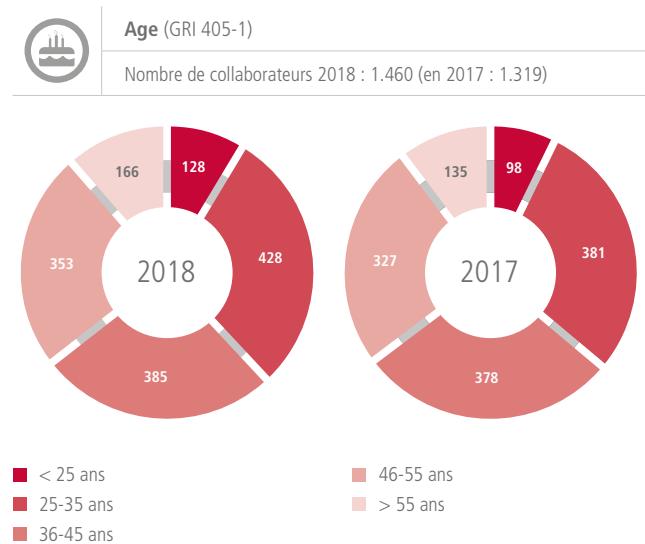
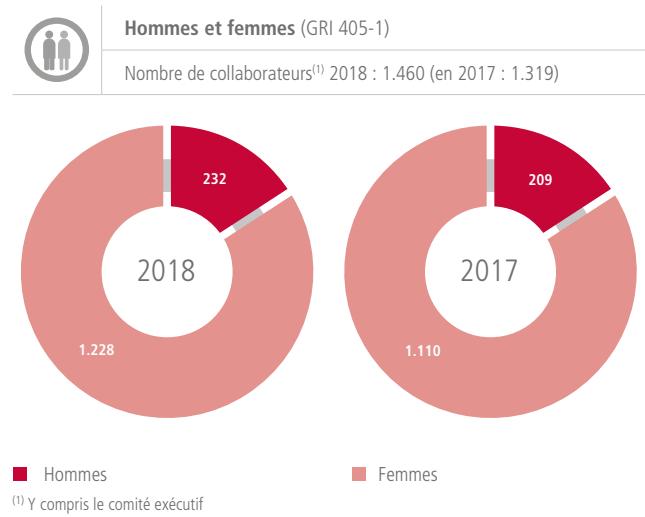
Dans les bâtiments existants également, des investissements sont réalisés dans des solutions d'économie d'énergie : éclairage LED, remplacement des vieilles chaudières, installation de vannes thermostatiques sur les appareils de chauffage, amélioration des protections solaires, ... Les investissements ci-dessus sont complétés par des actions ciblées visant à sensibiliser les collaborateurs à l'environnement et à limiter l'impact des activités quotidiennes sur l'environnement, comme expliqué dans le chapitre 'Responsabilité sociétale des entreprises' du rapport annuel.

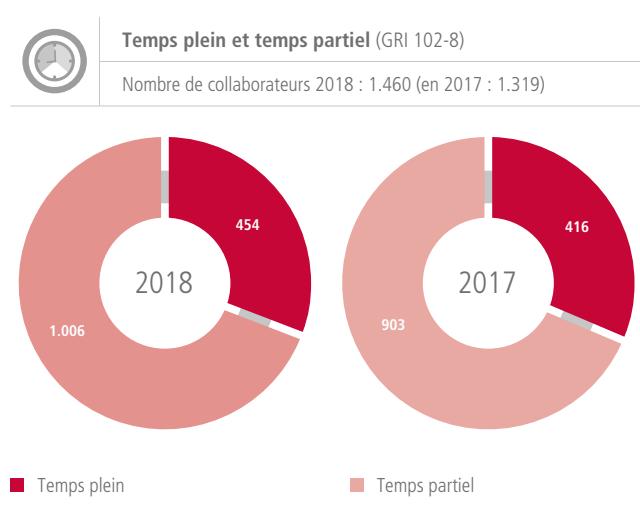
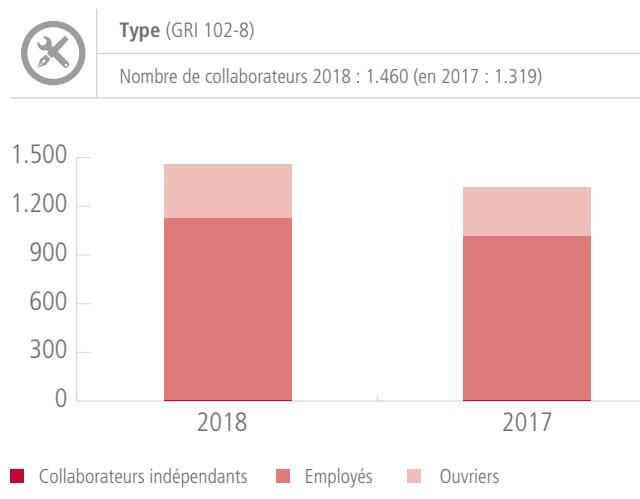
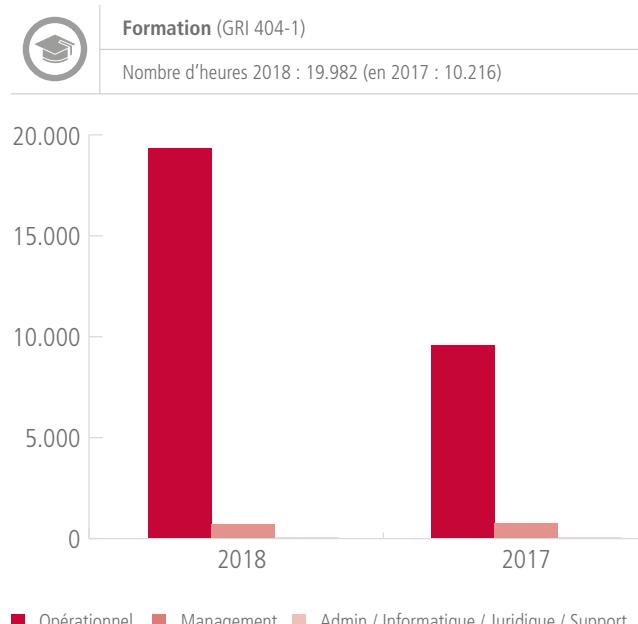
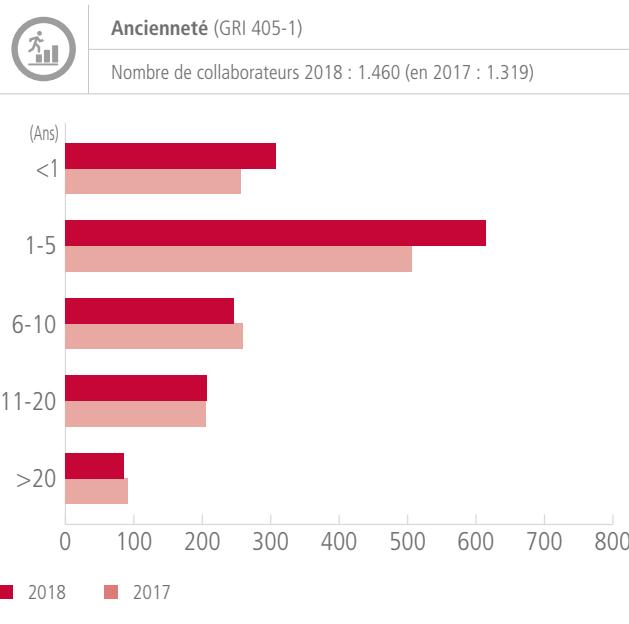
6.5 Questions relatives au personnel

Anima Care attache une grande importance à la diversité du personnel et au bien-être au travail.

Au 31 décembre 2018, Anima Care comptait 1.460 collaborateurs (contre 1.319 au 31 décembre 2017).

Pour les indicateurs de performance spécifiques en ce qui concerne la diversité, la nature de l'emploi et la formation, nous renvoyons au tableau ci-dessous. Il n'y a pas de changements significatifs par rapport à la situation au 31 décembre 2017. L'absentéisme est resté plus ou moins stable en 2018.





Le personnel soignant est coaché en permanence et suit régulièrement des recyclages. Il dispose aussi d'équipements de travail de qualité de manière à réduire autant que possible la charge physique lors de l'exécution de ses tâches.

Chez Anima Care, les indicateurs de bien-être du personnel sont suivis de près par les responsables opérationnels.

6.6 Questions sociales

Pour des explications sur l'ancrage local d'Anima Care, nous renvoyons au chapitre 'Responsabilité sociétale des entreprises' du rapport annuel.

Anima Care a conclu, dans les régions où elle est active, différents accords de collaboration avec les acteurs locaux de la santé. Lorsque c'est possible et opportun, Anima Care offre aussi elle-même des services complémentaires aux soins résidentiels par le biais des soins infirmiers à domicile, des centres de soins de jour et des centres de services locaux. Ces services auxiliaires visent principalement les personnes dépendantes vivant à proximité des maisons de repos et de soins et leur donnent la possibilité de vivre plus longtemps chez elles.

6.7 Droits de l'homme

Anima Care souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs un même engagement. Anima Care veut opérer en tant qu'entreprise responsable dans le secteur des soins, où le respect d'autrui est essentiel.

6.8 Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est l'une des valeurs fondamentales d'Anima Care. Dans toutes les décisions et tous les paiements, le principe des 'quatre yeux' est appliqué de façon systématique. Les négociations avec les fournisseurs sont menées au niveau du groupe, ce qui permet aux responsables des maisons de repos et de soins de passer leurs commandes dans un cadre bien établi.

7. Banque J.Van Breda & C°

7.1 Activité et politique générale

Facilitateur de tissu économique et social

Les entrepreneurs sont le moteur de notre économie. Les professions libérales nous assurent soins de santé, sécurité juridique et transparence financière. Ensemble, ils jouent un rôle essentiel pour notre bien-être personnel et économique.

La Banque J.Van Breda & C° se positionne comme la banque de référence pour les entrepreneurs familiaux et les professions libérales, sur le plan privé comme professionnel, tout au long de leur vie. Elle accompagne ses clients dans la constitution planifiée, la gestion et la protection de leur patrimoine, ceci sur la base d'une approche globale dont le point de départ est l'activité professionnelle, moteur de la constitution du patrimoine privé, et dans l'optique de la constitution d'un matelas financier pour la période - toujours plus longue - d'inactivité professionnelle qui suit le départ à la pension.

Octroi de crédit durable

La Banque J.Van Breda & C° applique une politique prudente en matière d'octroi de crédit et met en avant un octroi de crédit sain dans l'intérêt du client, sur la base d'une évaluation critique de chaque demande de crédit, suivie d'une analyse des formes de crédit sûres et现实的 pour le client. La capacité de remboursement du client, sa compétence professionnelle et la possibilité de se constituer lui-même des avoirs jouent ici un rôle central.

La focalisation sur les clients des groupes cibles et la réglementation belge en la matière permettent d'exclure les 'situations à risques' suivantes :

- violations des droits de l'homme et des droits du travail,
- production de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz ou de ressources pétrolières et gazières non conventionnelles, comme les sables bitumineux et le gaz de schiste,
- atteinte à la santé publique et à l'environnement, comme la contamination des eaux souterraines ou les activités industrielles dans les zones naturelles protégées.

La banque n'octroie pas de crédits à des entreprises actives dans la production d'armes, l'industrie du tabac ou l'énergie nucléaire. Les PME dans le financement de machines de jeu sont également exclues de manière explicite.

Fonds d'actions et gestion de patrimoine avec des investissements responsables

La Banque J.Van Breda & C° n'a pas de fonds de placement propres. L'entreprise sœur Delen Private Bank est spécialisée dans la gestion de patrimoine et assure aussi la composition de fonds de placement qui sont commercialisés par la Banque J.Van Breda & C°. A cet effet, elle collabore avec le gestionnaire de fonds Capfi Delen Asset Management (Cadelam), une filiale de Delen Private Bank. Dans ce cadre, l'investissement responsable est toujours mis en avant en tenant compte des principes de l'investissement responsable soutenus par les Nations Unies et des listes d'exclusion publiées par des organisations qui sont une référence en matière d'investissement socialement responsable, comme les fonds éthiques norvégiens. Pour des explications plus détaillées à ce sujet, nous renvoyons au chapitre 'Responsabilité sociétale des entreprises' du rapport annuel.

7.2 Documents de politique

Les relations avec le personnel de la Banque J.Van Breda & C° et de ses divisions sont régies par le Règlement de travail. Des codes de conduite spécifiques ont été établis par les départements Analyse crédit, Paiements et ALM (Assets & Liability Management).

7.3 Environnement

En matière d'environnement, outre les politiques susmentionnées concernant l'octroi de crédit et les fonds d'investissement, la volonté de réduire l'empreinte écologique dans les relations avec les clients et au niveau de l'entreprise est partagée par tous. Un groupe de travail 'Eco' joue ici le rôle de locomotive et examine quelles sont les mesures nécessaires pour faire de la banque une entreprise neutre en CO₂.

En 2018, une première étude 'empreinte carbone' a été réalisée pour mesurer l'impact de la banque sur le climat et le réduire autant que possible. Celle-ci forme le point départ pour le développement d'une vision à long terme en vue d'atteindre la neutralité en carbone. Par le biais d'un plan d'action concret, la banque s'engage à réduire ses propres émissions d'au moins 25% d'ici 2025. Ceci comprend des mesures portant sur la consommation d'énergie, les véhicules d'entreprise, les gaz de refroidissement, les déplacements sur le chemin du travail, l'utilisation du papier, les déchets, etc., auxquelles s'ajoute une compensation par des investissements dans des projets climatiques. A partir de 2019-2020, la banque entend mesurer ses réalisations sur la base de chiffres clés (KPI) définis dans l'optique de la réalisation des objectifs de réduction.

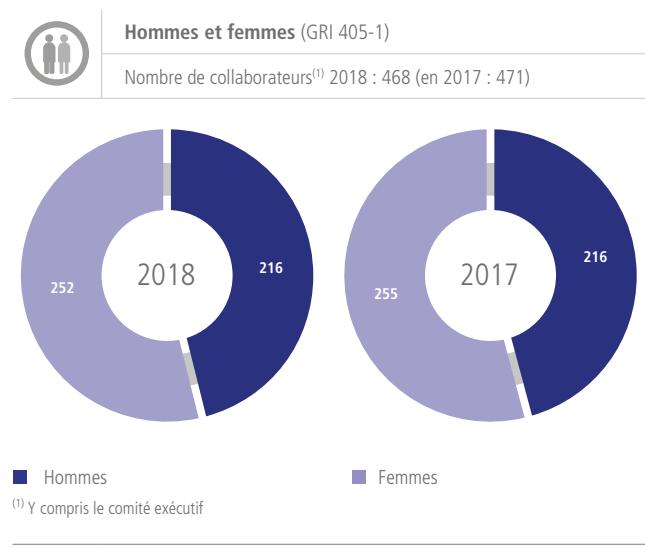
Outre les initiatives énumérées dans la déclaration portant sur l'exercice 2017, les initiatives suivantes ont été lancées récemment :

- la transition vers de l'électricité verte considérée à 100% - par la législation applicable - comme de l'électricité générée par des sources d'énergie renouvelable ou provenant d'installations de cogénération de haute qualité ;
- sur le plan de la mobilité, un changement de comportement est encouragé en favorisant une combinaison équilibrée entre, d'une part, l'emploi flexible au siège et dans les agences locales et d'autre part, le travail à domicile et la vidéoconférence.

7.4 Questions relatives au personnel

Au 31 décembre 2018, la Banque J.Van Breda & C° comptait 468 collaborateurs (contre 471 collaborateurs au 31 décembre 2017).

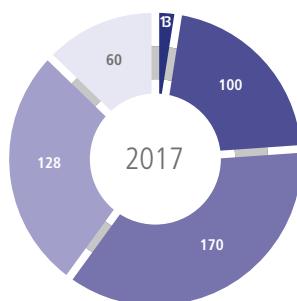
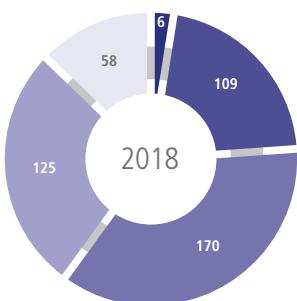
Pour les indicateurs de performance spécifiques en ce qui concerne la diversité, la nature de l'emploi et la formation, nous renvoyons au tableau ci-dessous. Il n'y a pas de changements significatifs par rapport à la situation au 31 décembre 2017. L'absentéisme est resté plus ou moins stable en 2018.





Age (GRI 405-1)

Nombre de collaborateurs 2018 : 468 (en 2017 : 471)



■ < 25 ans
 ■ 25-35 ans
 ■ 36-45 ans

■ 46-55 ans
 ■ > 55 ans



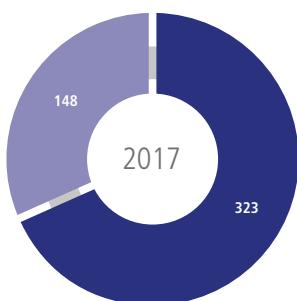
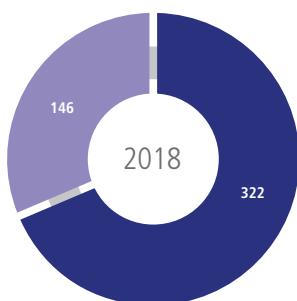
Temps plein et temps partiel (GRI 102-8)

Nombre de collaborateurs 2018 : 468 (en 2017 : 471)



Temps plein et temps partiel (GRI 102-8)

Nombre de collaborateurs 2018 : 468 (en 2017 : 471)

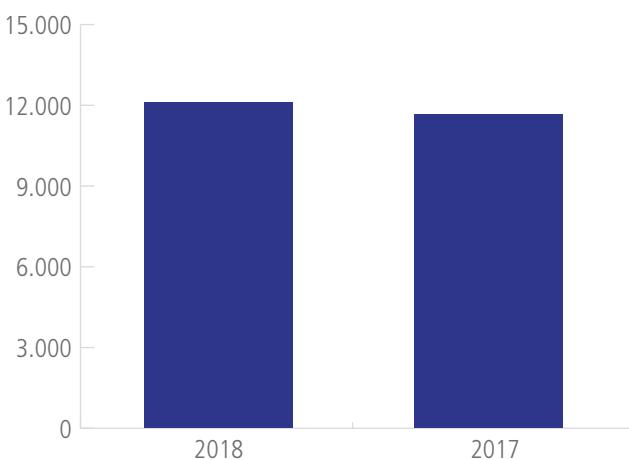
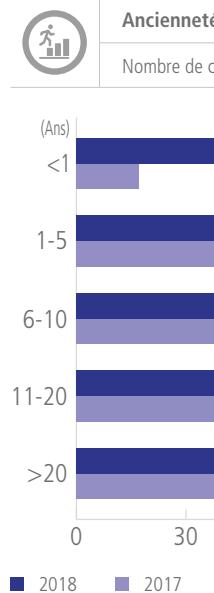


■ Temps plein
 ■ Temps partiel



Ancienneté (GRI 405-1)

Nombre de collaborateurs 2018 : 468 (en 2017 : 471)



Type (GRI 102-8)

Nombre de collaborateurs 2018 : 468 (en 2017 : 471)



■ Collaborateurs indépendants ■ Employés ■ Ouvriers

Une culture d'entreprise guidée par des valeurs

La Banque J.Van Breda & C° a la conviction que la déontologie et les valeurs éthiques de son personnel sont déterminantes quant à la manière dont la banque entre en contact avec ses clients et fournisseurs. Une enquête sur la culture et les valeurs a mis en avant comme valeurs essentielles l'intégrité, le sens des responsabilités et l'enthousiasme. Cette culture d'entreprise est à la base de la réussite de la Banque J.Van Breda & C° et elle y est dès lors très attachée.

La banque rejette toute forme de discrimination basée sur les convictions, le genre, l'orientation sexuelle ou l'origine. Elle est ouverte à toute personne de talent affichant une attitude positive.

Great place to work

Les personnes heureuses dégagent une force positive, y compris dans leur travail et en particulier dans les contacts avec le client. C'est pourquoi, en tant qu'employeur, la banque encourage les gens à travailler dans leur zone de talent et offre un cadre qui favorise le développement et l'épanouissement. Ceci est vérifié tous les deux ans en participant à l'enquête interne internationale organisée par 'Great place to work' en collaboration avec la Vlerick Management School. En 2018, la banque a reçu la certification 'Great place to work'.

Diversité des genres

Un conseil d'administration composé dans le respect de la diversité est attentif aux différences en termes de milieu, de genre et d'aptitudes professionnelles qui sont pertinentes pour la Banque J.Van Breda & C°. Le comité des rémunérations et des nominations évalue dès lors les candidats sur leurs mérites et applique à cet égard des critères objectifs. Au 31 décembre 2018, la composition du conseil d'administration et du comité de direction répond aux objectifs en ce qui concerne la représentation du sexe sous-représenté dans ces organes.

Attention pour la santé

La banque investit également dans le bien-être général et promeut un mode de vie sain, notamment en prévoyant une salle de fitness ou une aide financière pour un abonnement de sport, une alimentation saine et des conditions de travail flexibles dans l'optique d'un bon équilibre entre travail et vie privée.

7.5 Questions sociales

Pour pouvoir faire les bons choix, les clients doivent avoir une vue claire des possibilités qui se présentent à eux. Mais tous ne possèdent pas les connaissances financières de base nécessaire, même s'ils disposent d'un diplôme universitaire. C'est pourquoi des exposés visant à initier, entre autres, les médecins et pharmaciens en formation au monde financier sont régulièrement organisés. Bank de Kremer a lancé en 2018 une app gratuite, disponible pour tous de façon anonyme, qui aide à obtenir une vue d'ensemble et une vision claire dans l'optique de la constitution d'un matelas financier pour la période - toujours plus longue - d'inactivité professionnelle qui suit le départ à la pension.

Pour ce qui concerne le mécénat, nous renvoyons au chapitre 'Responsabilité sociétale des entreprises'.

7.6 Droits de l'homme

La Banque J.Van Breda & C° souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs et de ses divisions un même engagement.

7.7 Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est l'une des valeurs fondamentales de la Banque J.Van Breda & C°. L'importance accordée par la banque à la prévention des conflits d'intérêts est décrite dans les codes déontologiques pour les membres du personnel, du comité de direction et du conseil d'administration.

Outre ce qui figure dans le Règlement de travail, il existe des codes de conduite spécifiques pour la prévention des conflits d'intérêts pour les départements Analyse crédit, Paiements et ALM (Assets & Liability Management). La politique d'intégrité vise en priorité les domaines suivants : prévention du blanchiment de capitaux, prévention des mécanismes particuliers en matière fiscale, opérations en instruments financiers, délits d'initiés, manipulation des cours, protection de la vie privée, devoir de discréetion, codes de déontologie, etc.

Pour assurer la qualité du service tout en évitant la corruption, la banque applique couramment une série de mesures de contrôle interne. La séparation fonctionnelle des pouvoirs, notamment entre les ordres de paiement et les paiements, en est un exemple. Le principe des 'quatre yeux' est lui aussi intégré autant que possible dans les processus automatiques.

Chaque année, une déclaration des personnes ayant des responsabilités en matière d'achats est établie. L'application de cette règle est vérifiée dans le cadre de l'audit interne annuel. Aucune infraction n'a été signalée à cet égard en 2018. L'application des mesures de contrôle est soutenue par une structure de contrôle basée sur la collaboration entre trois lignes de défense (3LoD - 'Three lines of defense').

1. La responsabilité de la gestion des risques (dont le risque de corruption) est clairement attribuée en premier lieu aux départements opérationnels.
2. La deuxième ligne (risk management et compliance) émet des avis et surveille la mise en œuvre de cette responsabilité.
3. Une troisième ligne indépendante (audit interne) examine objectivement s'il y a encore des possibilités d'amélioration des processus.

8. Extenza Group

8.1 Activité

Extenza Group est un promoteur immobilier qui, depuis sa création en 1910, s'attache en particulier à l'aménagement du territoire et à l'expansion urbaine. Les sites 'Tour & Taxis' à Bruxelles et 'Cloche d'Or' à Luxembourg cadrent parfaitement avec ce positionnement stratégique. Les réalisations sont en principe vendues à des utilisateurs finaux ou des investisseurs après réception, mais Extenza Group peut aussi conserver des bâtiments en tant qu'investissement et les gérer activement. Extenza Group est lui-même établi sur le site de Tour & Taxis.

8.2 Environnement

L'extension et la reconversion de zones urbaines entraînent des changements importants pour les habitants et pour l'environnement. Extenza est dès lors consciente de la grande responsabilité que cela implique et attache une attention particulière à la valeur à long terme des réalisations. Cette ambition ne se limite pas à des belles paroles et va bien au-delà du respect des exigences légales. L'entreprise recherche toujours des solutions d'avenir, les plus efficaces possibles, pour tous les aspects de ses projets ayant un impact sur le cadre de vie des utilisateurs et des riverains et sur la nature.

La rénovation et la reconversion de la 'Gare Maritime' de Tour & Taxis illustre bien cette approche :

- Energie renouvelable : Des panneaux photovoltaïques et de l'énergie géothermique (avec des forages jusque 140 m de profondeur) couvriront l'essentiel des besoins en énergie de ce quartier couvert.
- Construction - circularité et innovation : Les matériaux naturels de qualité comme la pierre bleue et les pavés en porphyre sont retravaillés et réutilisés. Un vitrage dynamique teinté permet de se passer de stores à l'extérieur. Des constructions innovantes en bois réduisent fortement les émissions de CO₂ pendant la construction et garantissent sur le long terme une réutilisation intégrale des matériaux.
- Logistique : Les matériaux de construction sont acheminés et évacués de préférence par péniche via le canal tout proche. Un hub logistique local permet de raccourcir le trajet des gros camions et de rendre les petites livraisons plus efficientes, avec moins de transport et de nuisances pour les utilisateurs.
- Gestion des eaux pluviales : L'eau de pluie est collectée et stockée dans des bassins tampons (1.380 m³) en vue d'être utilisée pour le rinçage des sanitaires et l'irrigation des jardins intérieurs et pour alimenter les étangs. Le surplus éventuel est évacué directement dans le canal sans surcharger le réseau d'égouts public.

Mais à Tour & Taxis comme à Cloche d'Or, des efforts particuliers sont aussi fournis au niveau de l'ensemble du site sur le plan, notamment, de la protection de la flore indigène, de la réhabilitation des cours d'eau naturels et de l'aménagement de zones vertes et de couloirs écologiques.

Les efforts d'Extenza dans ce domaine se reflètent également dans la certification de durabilité qu'elle a obtenue pour sa promotion immobilière : Bruxelles Environnement (BREEAM 'Excellent' tant en phase de conception qu'après la construction), Herman Teirlinck (système de classification 4* selon le Sustainable Office Buildings Manual du Gouvernement flamand, en termes de niveau comparable à BREEAM 'Excellent'), Alter Domus et Deloitte au Luxembourg (BREEAM 'Very Good' à la fois en phase de conception et en phase de développement).

Pour la Gare Maritime, l'objectif est d'obtenir BREEAM 'Excellent Renovation' pour la rénovation de la structure existante et BREEAM 'Excellent New Built' pour le nouveau volume du bâtiment. Le processus de certification est en cours.

Compte tenu de la taille et de la diversité du nouveau quartier urbain de Tour & Taxis, Extenza est idéalement placée pour contribuer activement à une approche de la mobilité axée sur l'avenir, et a donc aussi une responsabilité à cet égard. En collaboration avec les clients et différents partenaires externes, des modes alternatifs sont proposés et encouragés, comme le covoiturage et les voitures partagées, la

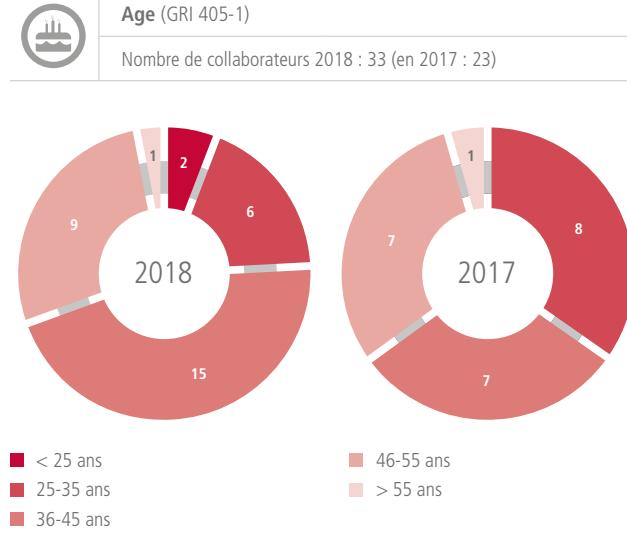
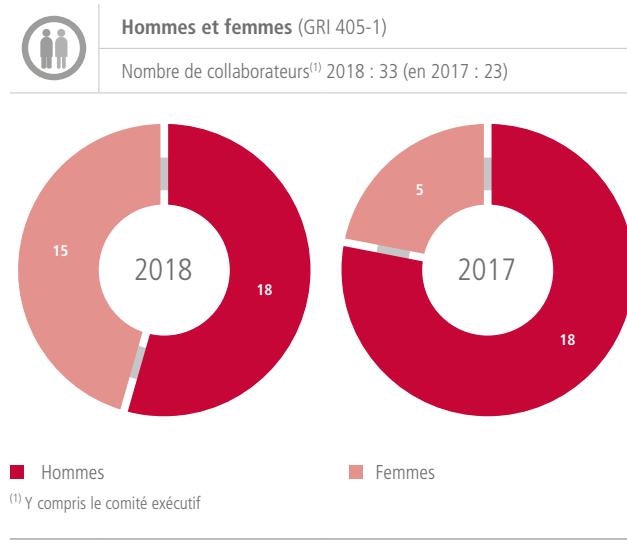
réduction du trafic automobile en contrepartie d'une meilleure offre de transports en commun, ou encore la promotion de la marche et du vélo. Extenza est aussi, dès lors, partenaire de diverses autorités dans le cadre de l'aménagement d'infrastructures et d'équipements publics.

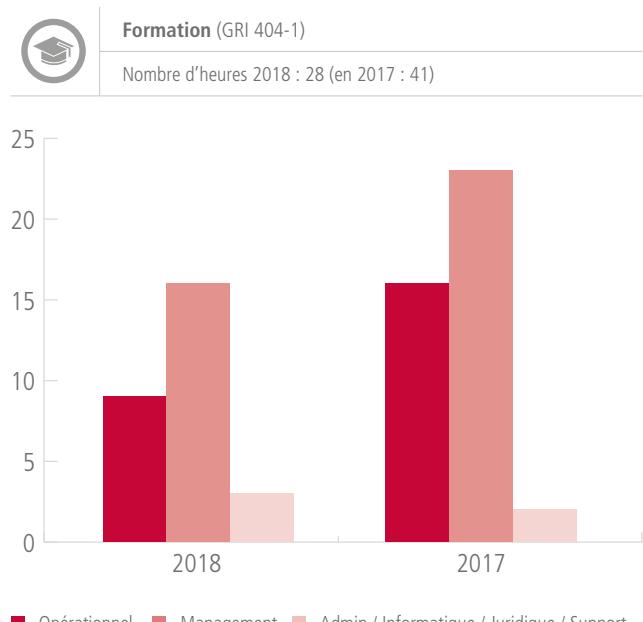
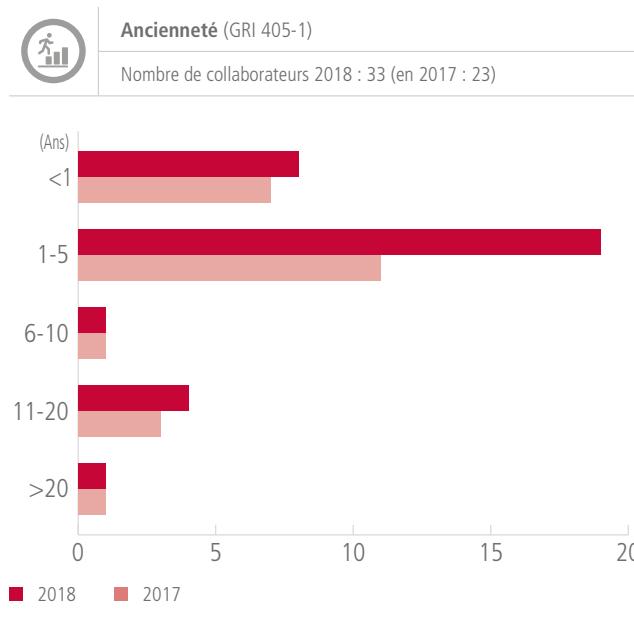
8.3 Questions relatives au personnel

Extenza s'appuie sur l'initiative et le talent de tous ses collaborateurs et mène de facto une politique de genre et de diversité d'avant-garde. La culture d'entreprise est axée sur la stimulation de la créativité et de l'ingéniosité de ses collaborateurs. La qualité du service offert aux clients internes et externes est une préoccupation de tous les instants. Dans ce contexte, Extenza s'active constamment à mettre en place un cadre professionnel permettant d'allier les avantages des nouvelles méthodes de travail axées sur l'innovation et la créativité à l'excellence opérationnelle.

Au 31 décembre 2018, Extenza compte 33 collaborateurs (contre 23 collaborateurs au 31 décembre 2017)⁽¹⁾. Pour les indicateurs de performance spécifiques en ce qui concerne la diversité, la nature de l'emploi et la formation, nous renvoyons au tableau ci-dessous. Avec le recrutement de 10 collaboratrices en 2018, l'équilibre entre hommes et femmes a été rétabli. Extenza fait également appel à divers collaborateurs temporaires en fonction de projets ou de besoins spécifiques.

⁽¹⁾ A l'exclusion des consultants travaillant sur des projets ad hoc spécifiques.

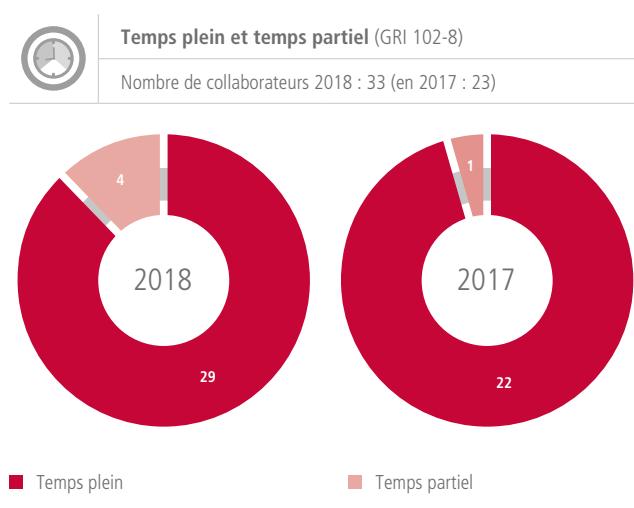




Extensa organise chaque année un voyage d'étude et de teambuilding pour l'ensemble du personnel, ainsi que différents événements sociaux durant l'année. La formation continue et la participation à des séminaires sont encouragées.

8.4 Questions sociales

Extensa soutient diverses initiatives sociales et culturelles sur la base d'une 'policy' qui fixe les lignes directrices en ce qui concerne les objectifs et les valeurs à respecter. Par ailleurs, des locaux sont mis gratuitement ou à des conditions très avantageuses à la disposition d'organisations caritatives (Cruyff Court à Molenbeek-Saint-Jean, Human Rights Watch, Special Olympics Belgium, L'Ecole du Cirque, TYN, Bright Future, Parckfarm, ...). Une autre forme d'engagement social est l'implication de collaborateurs dans le fonctionnement de certaines organisations (be.Face, BFFs, ...).



8.5 Droits de l'homme

Extensa souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs un même engagement. Elle entend également s'assurer que ses entrepreneurs soient en règle sur ce plan. Elle reprendra ce point dans ses objectifs stratégiques pour les années à venir.

8.6 Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est l'une des valeurs fondamentales d'Extensa. Elle adhère au Code d'intégrité d'AvH dans la mesure où celui-ci concerne ses activités et son objet social. Le principe des quatre yeux est appliqué systématiquement pour tous les paiements.

9. Leasinvest Real Estate

9.1 Activité

Leasinvest Real Estate (LRE) est une société immobilière réglementée publique cotée en bourse. LRE investit dans des centres commerciaux, des magasins et des bureaux de grande qualité et bien situés au Luxembourg (54%), en Belgique (36%) et en Autriche (10%). Outre la gestion de son portefeuille immobilier existant, Leasinvest Real Estate suit également des projets de (re)développement.

9.2 Environnement

Leasinvest Real Estate a conscience qu'elle peut réduire son empreinte écologique en améliorant en permanence l'efficacité énergétique des immeubles en portefeuille, et donc en les rendant moins énergivores, l'aspect durabilité étant mis en avant dans les rénovations majeures.

BREEAM est un label international de durabilité et constitue la norme pour la réalisation (construction), la rénovation (bâtiments en usage) et l'exploitation optimales des bâtiments durables avec un impact minimal sur l'environnement, ceci sur la base de mesures et indices de durabilité étayés scientifiquement qui recouvrent tout un éventail d'aspects liés à l'environnement, comme l'évaluation de la consommation d'énergie et d'eau, l'impact sur la santé et le bien-être, la pollution, le transport, les matériaux, les déchets, l'environnement et les processus de gestion. Les bâtiments sont évalués par l'institut britannique BRE (Building Research Establishment) et sont certifiés sur une échelle comprenant les scores 'Pass', 'Good', 'Very Good', 'Excellent' et 'Outstanding' sur la base de rapports d'audit établis par des experts agrés indépendants.

En Belgique, LRE a obtenu les scores BREEAM suivants pour les immeubles de bureaux ci-dessous :

- The Crescent Anderlecht : BREEAM In-Use, score 'Excellent' (2015)
- Motstraat Malines : BREEAM In-Use, score 'Good' (2013)
- Treesquare : l'objectif est un BREEAM 'Excellent' (2018)
- Montoyer 63 : l'objectif est un BREEAM 'Excellent' (2018), à confirmer après l'achèvement des travaux d'aménagement du locataire en 2019 et la mise en service effective du bâtiment. Un BREEAM Design Stage intermédiaire 'Excellent' a déjà été obtenu en 2017.

Pour un aperçu plus détaillé des investissements supplémentaires réalisés dans une optique écologique, nous renvoyons au chapitre 'Responsabilité sociétale des entreprises' du rapport annuel.

La sensibilisation à l'environnement se traduit également, au sein de l'entreprise, par le fait de conserver les documents uniquement sous forme numérique (sauf s'il faut absolument garder les originaux) et de promouvoir les conférences téléphoniques en lieu et place de réunions qui impliquent des déplacements.

9.3 Questions relatives au personnel

Leasinvest Real Estate attache une grande importance à la diversité du personnel et au bien-être au travail. Sa politique du personnel met en avant des valeurs comme le respect, la transparence et l'intégrité, l'esprit d'entreprise et la collégialité.

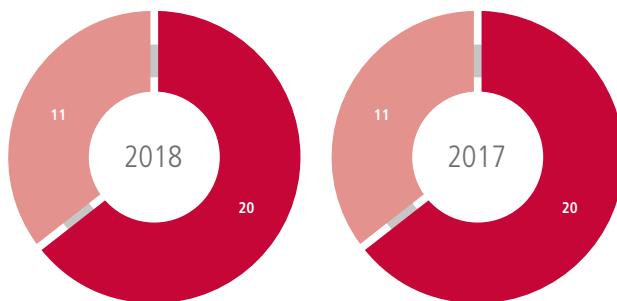
L'effectif du groupe LRE (y compris le payroll de LREM, le gestionnaire statutaire qui, en réalité, sort du périmètre de consolidation de LRE) compte au total 31 personnes au 31 décembre 2018 (contre 31 personnes au 31 décembre 2017).

Pour les indicateurs de performance spécifiques en ce qui concerne la diversité, la nature de l'emploi et la formation, nous renvoyons au tableau ci-dessous. Il n'y a pas de changements significatifs par rapport à la situation au 31 décembre 2017.



Hommes et femmes (GRI 405-1)

Nombre de collaborateurs⁽¹⁾ 2018 : 31 (en 2017 : 31)



■ Hommes

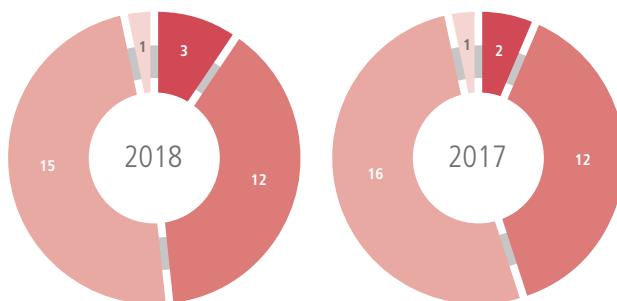
■ Femmes

⁽¹⁾ Y compris le comité exécutif



Age (GRI 405-1)

Nombre de collaborateurs 2018 : 31 (en 2017 : 31)



■ < 25 ans

■ 25-35 ans

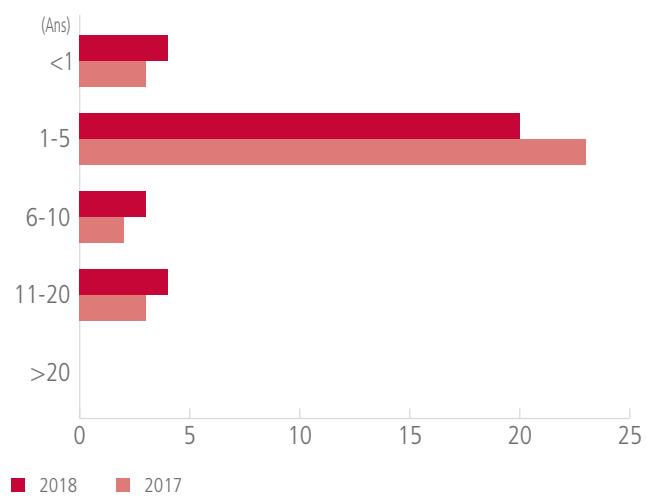
■ 36-45 ans

■ > 55 ans

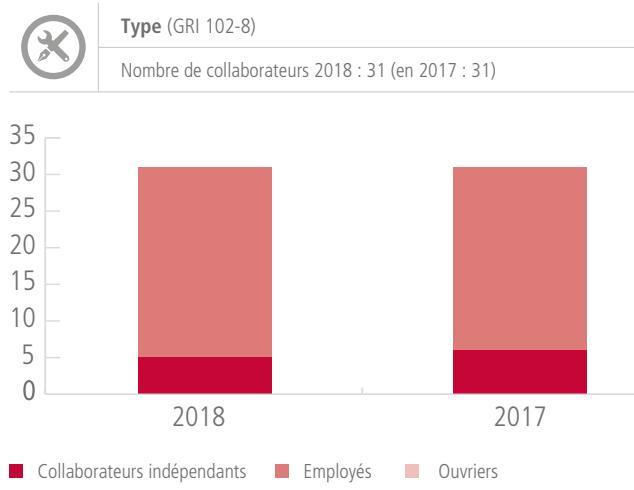


Ancienneté (GRI 405-1)

Nombre de collaborateurs 2018 : 31 (en 2017 : 31)



■ 2018 ■ 2017



L'entreprise accordant une grande importance aux formations, les collaborateurs participent régulièrement à des séminaires et à des cours variés. Ceux-ci sont souvent liés à l'immobilier, mais ils peuvent aussi porter sur des questions de fiscalité, de comptabilité ou de gestion du personnel.

Des réunions sont organisées sur une base trimestrielle pour l'ensemble du personnel, y compris les collaborateurs qui travaillent pour LRE à l'étranger. Ceci est souvent organisé hors de l'entreprise afin que les membres du personnel apprennent aussi à mieux se connaître en dehors de l'environnement de travail.

En 2018, une enquête de RH a été menée parmi le personnel dans le but d'optimiser la politique du personnel pour les collaborateurs actifs en Belgique, au Luxembourg et en Autriche. En 2019, un plan de RH sera élaboré sur cette base afin d'améliorer la communication interne et l'efficacité.

Pour répondre au problème de mobilité grandissant, LRE offre à son personnel la possibilité de travailler à différents endroits, dans le cadre des espaces de coworking mis en place. Les horaires flottants et le travail à domicile sont aussi encouragés dans la mesure du possible.

9.4 Questions sociales

Pour une description des initiatives de LRE, nous renvoyons au chapitre 'Responsabilité sociétale des entreprises' du rapport annuel.

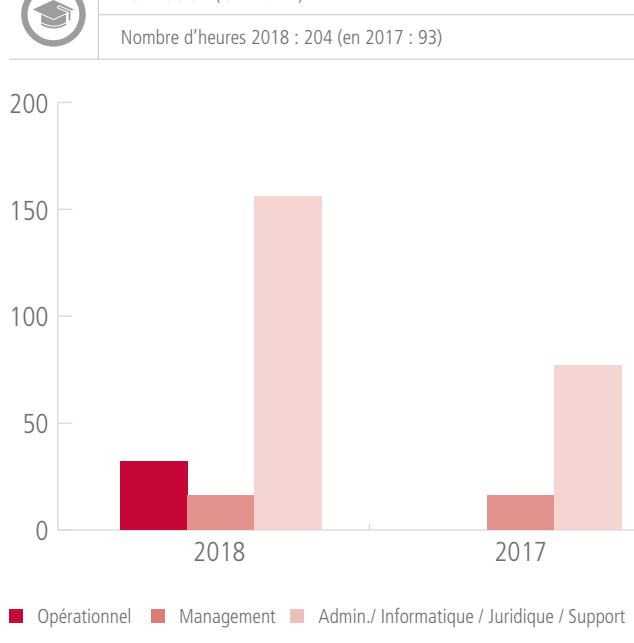
9.5 Droits de l'homme

Leasinvest Real Estate souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs, en Belgique comme à l'étranger, un même engagement.

9.6 Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est une valeur fondamentale pour LRE. LRE prend les mesures nécessaires pour éviter tout acte de corruption de la part de collaborateurs du groupe. Bien que LRE soit une petite organisation, le principe des quatre yeux est appliqué au maximum. En outre, LRE est aussi tenue légalement de désigner un compliance officer qui a notamment pour responsabilité de s'assurer que la législation en vigueur est effectivement respectée.

Un deuxième contrôle est effectué par l'auditeur interne, que LRE est tenue légalement de désigner en vertu de son statut de SIR. En accord avec le comité d'audit de LRE et le CFO, un plan triennal est élaboré et mis en œuvre afin que tous les processus opérationnels critiques soient soumis en temps voulu, sur une base tournante, à un audit interne 'externe'. L'auditeur interne 'externe' rend compte de ses conclusions directement au comité d'audit afin de garantir un reporting indépendant et de qualité. En 2018, aucune infraction n'a été rapportée.



10. Rent-A-Port

10.1 Activité

Le groupe Rent-A-Port est une entreprise multinationale d'ingénierie et d'investissement active au niveau mondial et spécialisée dans le développement d'infrastructures portuaires et de zones industrielles, dont le siège est situé dans le centre historique d'Anvers. Rent-A-Port offre des services qui vont de la consultance et de la gestion intégrale de projets aux investissements (conjoints) dans des projets portuaires et des zones industrielles au Qatar et à Oman.

Rent-A-Port investit dans des entreprises qui offrent un potentiel de croissance durable et international.

- Rent-A-Port Green Energy se concentre sur le développement de la production et du stockage de l'énergie (verte) et contribue à la transition vers les énergies renouvelables.
- Les autres entreprises (appartenant au groupe Rent-A-Port) investissent dans des ports et des parcs industriels, génèrent une clientèle et des emplois diversifiés et contribuent ainsi à une prospérité croissante et à un commerce mondial centré sur l'entrepreneuriat durable et coopératif.

10.2 Documents de politique

Les thèmes de l'environnement, des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption sont pris en compte dans des 'awareness programs' ainsi que dans les contrats de travail individuels des membres du personnel des participations (étrangères).

Les relations avec le personnel au sein de Rent-A-Port sont régies par le document de politique Règlement de travail (pour employés) et par des directives internes à l'entreprise. Rent-A-Port a l'intention de réviser ces deux documents pour la mi-2019, parallèlement à l'élaboration d'un Business Code of Conduct.

10.3 Environnement

Les objectifs de politique de Rent-A-Port concernant les questions environnementales sont importants avant tout pour les projets au Vietnam et à Oman. Compte tenu de l'activité des sociétés reprises dans ce rapport (principalement des sociétés de participation) et compte tenu du nombre relativement réduit de travailleurs, l'impact de Rent-A-Port sur l'environnement est assez limité. Les activités ont des impacts sociaux et environnementaux tant positifs que négatifs.

Ont notamment un effet négatif : les déplacements domicile - travail, les voyages professionnels fréquents (à l'étranger) et les frais d'énergie liés aux bureaux. Les frais de voyage élevés sont propres aux activités de Rent-A-Port. L'entreprise espère néanmoins réduire ces coûts en instaurant une nouvelle politique en matière de déplacements, la vidéoconférence, le data sharing via les applications cloud et le web based management reporting'. Par ailleurs, Rent-A-Port s'efforce autant que possible de rendre sa flotte de véhicules plus respectueuse de l'environnement et d'encourager les travailleurs à envisager la mobilité durable (vélo, transports en commun, ...).

A Oman, différentes initiatives pour la protection de l'océan et de sa faune sont également en cours et soutenues (Oil Spilling Initiative, actions de préservation des baleines, etc.).

La direction s'efforce de veiller à ce que les collaborateurs puissent travailler dans un environnement sain et sécurisé. Rent-A-Port a l'intention, à moyen terme, d'être plus impliquée dans des projets sociaux et de développement durable et de dresser formellement l'inventaire de son empreinte écologique.

10.4 Questions relatives au personnel

Rent-A-Port attache une grande importance à la diversité du personnel et au bien-être au travail.

Au 31 décembre 2018, Rent-A-Port compte 13 collaborateurs (contre 14 collaborateurs au 31 décembre 2017). Tous les collaborateurs effectuent exclusivement des prestations intellectuelles et sont employés à temps plein. Pour les indicateurs de performance spécifiques en ce qui concerne la diversité, la nature de l'emploi et la formation, nous renvoyons au tableau ci-dessous. Il n'y a pas de changements significatifs par rapport à la situation au 31 décembre 2017. En 2018, la fréquence et la durée des absences étaient à nouveau très faibles.

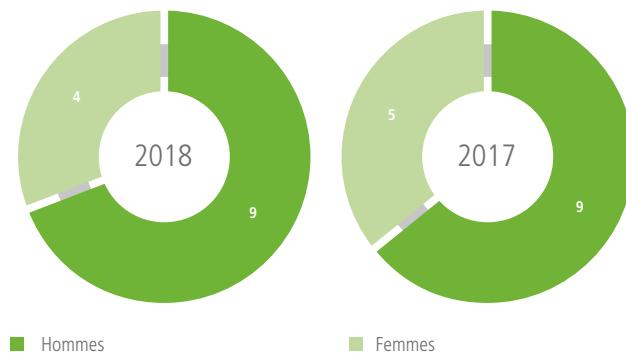
Rent-A-Port encourage ses collaborateurs à développer pleinement leur potentiel et à utiliser leurs talents particuliers. A cet effet, des efforts importants sont consentis en matière de formation, en particulier au niveau managérial et au niveau opérationnel (par exemple sur l'énergie renouvelable, le développement commercial et le marketing). Rent-A-Port étant une entreprise en croissance, sa direction a suivi en 2018 une formation intensive en management axée sur le développement stratégique de l'entreprise.

Par ailleurs, l'entreprise investit dans le bien-être général de ses collaborateurs (fruits frais chaque semaine, horaires flexibles, possibilité de travail à domicile, bureaux propres, etc.).



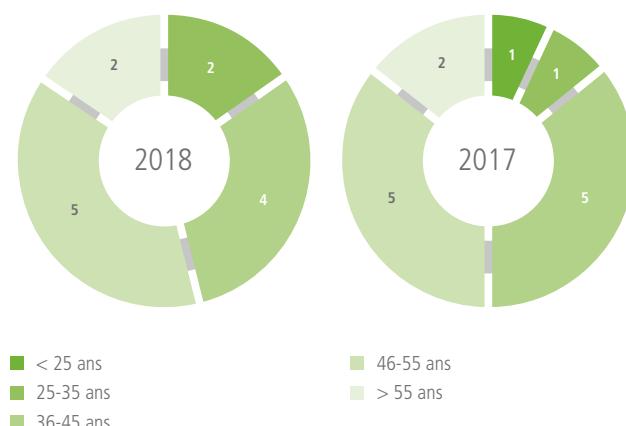
Hommes et femmes (GRI 405-1)

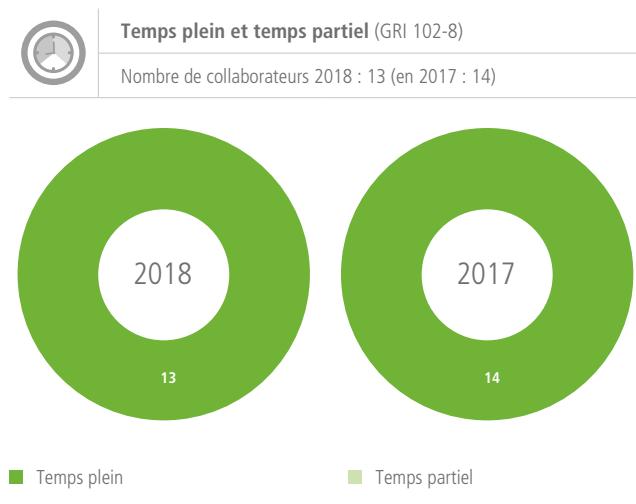
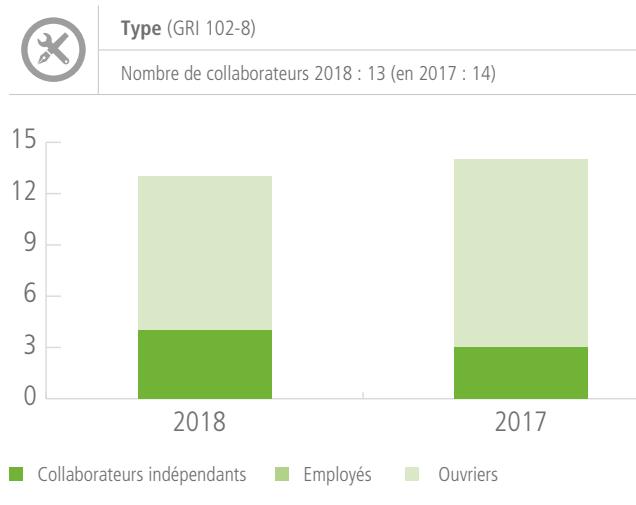
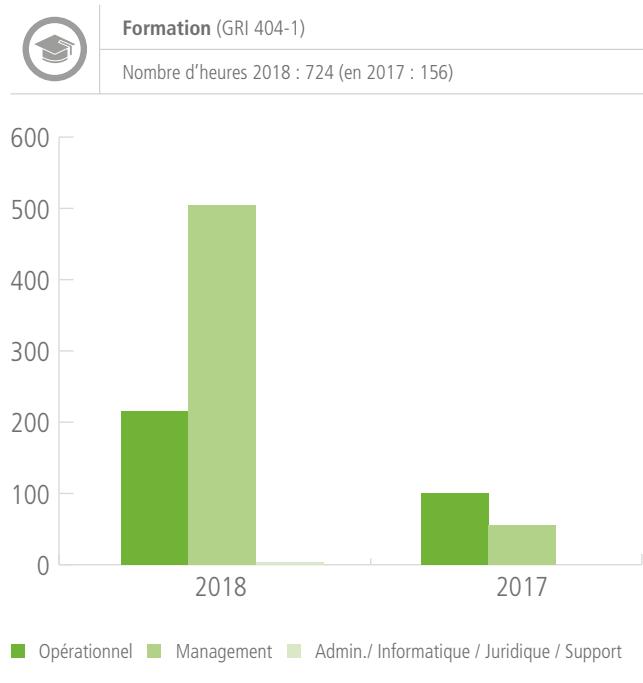
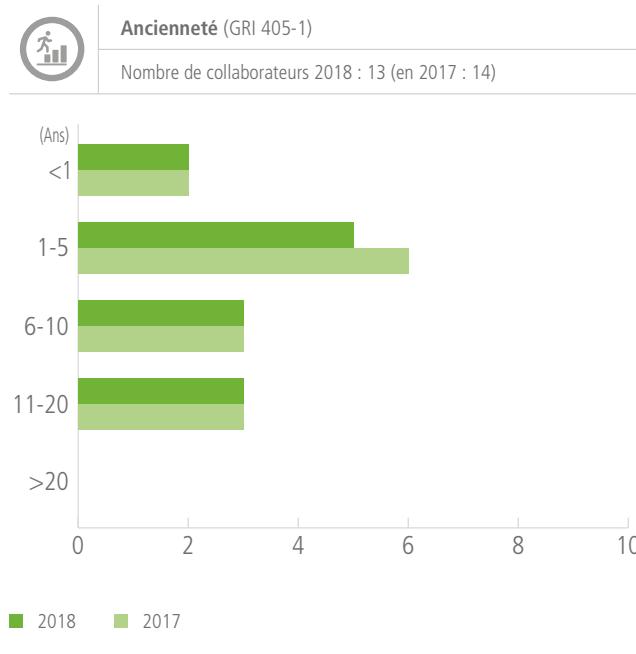
Nombre de collaborateurs⁽¹⁾ 2018 : 13 (en 2017 : 14)



Age (GRI 405-1)

Nombre de collaborateurs 2018 : 13 (en 2017 : 14)





10.5 Questions sociales

Rent-A-Port apporte, lorsque c'est possible, sa contribution sur le plan social, culturel et économique et soutient des organisations telles que l'asbl Apostolatus, Les Plus Beaux Villages de Wallonie, l'Alliance belgo-vietnamienne, Guinée en Europe, Hanoi International Women's Club, etc.

Via les projets au Vietnam et à Oman, Rent-A-Port soutient diverses initiatives comme des orphelinats, des écoles et des communautés locales (Vietnam) et différents programmes de sensibilisation, programmes de développement des compétences pour la population locale, Duqm Woman's Association, etc. (Oman).

10.6 Droits de l'homme

Rent-A-Port souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs et de ses participations un même engagement. Elle entend également s'assurer que ses fournisseurs soient en règle sur le plan des droits de l'homme. Cela s'applique également aux participations étrangères. Par ailleurs, l'entreprise souhaite former au moins un collaborateur à la politique et aux procédures en matière de droits de l'homme afin qu'il puisse, aux côtés du juriste interne, assumer la fonction de Compliance Officer en vue de réduire le risque d'infraction.

10.7 Lutte contre la corruption

Rent-A-Port attache une grande importance à l'éthique d'entreprise. Le groupe Rent-A-Port adhère au Code d'intégrité d'Ackermans & van Haaren dans la mesure où celui-ci concerne les activités et l'objet social de Rent-A-Port.

Dans le Règlement de travail et les contrats de travail récents des sociétés du groupe figure une clause anti-corruption. A court terme, l'entreprise souhaite encore la développer et la formaliser.

Responsabilité sociétale des entreprises

A travers sa baseline 'Partners for sustainable growth', Ackermans & van Haaren souligne son ambition de faire croître le groupe d'une manière durable et dans le respect des personnes, de l'environnement et de la société.

Pour Ackermans & van Haaren, la durabilité n'est pas juste un terme à la mode. Le groupe investit depuis des années dans des entreprises qui contribuent de façon innovante à des solutions répondant à des défis de société tels que le changement climatique, la transition énergétique, la sauvegarde du libre-échange international, le vieillissement et la protection du patrimoine.

Que ce soit en tant qu'actionnaire, en tant qu'entreprise impliquée dans la vie économique et sociale ou en tant qu'employeur direct ou indirect de plus de 20.000 collaborateurs, Ackermans & van Haaren a conscience de la nécessité d'améliorer continuellement ses relations sociales, ses performances économiques et son empreinte écologique. Nous sommes convaincus qu'une **politique axée sur la croissance durable** est gage de collaborateurs motivés, de produits et services innovants et, en définitive, de meilleurs résultats financiers.

Un comportement durable s'appuie, selon nous, sur le respect de la législation, sur une attitude éthique et sur la prise en compte, dans les décisions d'investissement, des aspects liés à la responsabilité sociétale des entreprises.

Cet esprit de durabilité est non seulement promu par AvH à ses participations, mais est aussi fortement encouragé par les participations elles-mêmes. Les exemples évoqués illustrent un certain nombre de réalisations importantes. Des informations plus détaillées à ce sujet figurent dans les rapports annuels des entreprises en question. D'autre part, le chapitre 'Déclaration des informations non financières' aborde en détail (i) l'environnement, (ii) les affaires sociales et les questions relatives au personnel, (iii) les droits de l'homme et (iv) la lutte contre la corruption.

Partners for sustainable growth

En 2016, AvH a introduit sa **baseline** 'Partners for sustainable growth'. Celle-ci met l'accent sur un développement et une croissance durables du groupe, dans le respect des personnes, de l'environnement et de la société.

Le monde connaît en effet une transformation exponentielle : instabilité géopolitique, changements climatiques, pénurie de terres et de ressources naturelles, accroissement démographique et mégapoles, espérance de vie élevée, technologies disruptives, ... AvH et ses participations prennent en compte ces **défis** auxquels le monde est confronté et les transforment en opportunités. Cela favorise une attention permanente et une sensibilisation croissante sur ces questions.

En tant que société d'investissement, AvH tient compte des défis à relever par la société. Lorsque des **investissements** sont envisagés, on examine leur caractère durable : apportent-ils une amélioration pour l'homme ou l'environnement et sont-ils acceptables sur le plan éthique ? Dans sa politique d'investissement, AvH intègre aussi autant que possible les tendances à l'échelle mondiale, comme le réchauffement de la planète et le vieillissement de la population.

Dès le moment où AvH investit dans une entreprise, elle attend de cette dernière qu'elle s'engage durablement dans l'**innovation** et dans l'expansion de ses activités, dans le respect des personnes, de l'environnement et de la société. AvH croit fermement à une relation à long terme avec ses participations, ce qui leur donne le temps d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie à long terme dans ce domaine. En effet, durabilité et stratégie à court terme ne vont pas de pair. Car l'innovation, que ce soit sur le plan technologique ou au niveau des services et produits proposés, exige du temps et ne peut pas être mise en œuvre du jour au lendemain.

Un autre thème est celui de l'**énergie renouvelable**, qui a pris ces dernières années une place toujours plus grande dans la stratégie du groupe. Un grand nombre de participations ont opéré des investissements et des extensions en matière d'énergie renouvelable, d'économies d'énergie ou de cogénération. Par ailleurs, la majeure partie des participations intègrent des initiatives respectueuses de l'environnement dans leurs activités existantes et leur fonctionnement quotidien. Tant AvH que sa filiale DEME investissent dans des parcs éoliens offshore.



CFE - Projet de solidarité Erasmus



Banque J.Van Breda & C° - Médecins sans Vacances



Rental éolien offshore



DEME - Collecteur de nodules Patania II



Delen Private Bank - Thomas Detry et Thomas Pieters



Extensa - Tour & Taxis - Obélisque pour la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

DEME

En tant qu'entreprise, DEME vise à déployer son expertise et ses moyens pour contribuer à la réalisation d'un avenir durable. DEME offre **des solutions en réponse à des défis mondiaux** tels que l'élévation du niveau de la mer, l'accroissement démographique, la réduction des émissions de CO₂, la raréfaction des ressources minérales et la pollution des sols et de l'eau. DEME prend également des mesures pour réduire l'impact de ses propres activités.

Elle est ainsi la première entreprise au monde à avoir mis en service des **dragues à moteurs 'dual fuel'** afin de limiter les émissions de CO₂. Tous les nouveaux navires de la flotte sont également équipés d'autres applications respectueuses de l'environnement, telles que panneaux solaires et systèmes de récupération de chaleur. Via un programme intensif de gestion des risques QHSE, DEME analyse tous les aspects environnementaux de ses propres activités afin de réduire l'impact sur l'environnement.

En tant qu'entreprise de dragage, DEME est impliquée, à travers le monde, dans une foule de projets qui contribuent au **développement économique** d'un pays ou d'une région. DEME a ainsi construit un nouveau terminal portuaire en Sierra Leone et participé à l'élargissement de l'aéroport sur la Sunshine Coast en Australie. Pour répondre à l'accroissement de la population, des terres sont aujourd'hui récupérées dans des pays comme les Pays-Bas et le Nigeria.

DEME est aujourd'hui un leader mondial sur le marché de l'énergie offshore et aide des clients et des autorités publiques à réaliser leurs ambitions en matière d'**énergie renouvelable**. Dans ce cadre, DEME est non seulement un spécialiste dans la construction de parcs éoliens offshore, mais procure aussi des moyens financiers pour financer des projets d'énergie renouvelable. DEME dispose ainsi d'une concession dans les parcs éoliens belges Rentel et SeaMade. La société applique également de nouvelles techniques pour réduire davantage le coût de la construction d'un parc éolien. En 2018 a été mis en service le câblage innovant 'Living Stone' capable, grâce à un système de pose de câbles révolutionnaire, d'installer plus rapidement et plus efficacement les câbles sous-marins pour les parcs éoliens. Avec à la clé une forte réduction des coûts.

Avec la pénurie croissante de terrains, la **revalorisation de friches industrielles** gagne sans cesse en importance. La division environnementale de DEME redonne vie à des sites fortement pollués, comme sur les terrains d'un producteur d'acier en Italie ou du Blue Gate à Anvers.

En collaboration avec l'International Seabed Authority, DEME étudie la possibilité de collecter les **minéraux** sur le fond marin. Après une première expédition réussie en 2017, DEME entame cette année une nouvelle phase d'exploration avec une deuxième expédition au cours de laquelle le robot d'essai au sol 'Patania II' va explorer le fond marin à plus de 4.000 mètres de profondeur.

DEME vise continuellement à améliorer ses performances en matière de **sécurité**. Une analyse HIPO (High Potential) est réalisée tous les trimestres pour l'ensemble du groupe. Cette analyse met en évidence tout événement ou incident préoccupant. En outre, un Groupe de Travail Sécurité a été mis en place et visite systématiquement chaque navire de la flotte afin de définir les nouvelles procédures de sécurité et de former les équipages. Pour la conscientisation de ses employés, DEME a développé le programme de sécurité CHILD (Colleagues Help Injuries to Leave DEME) et elle a mis en place une Charte de Sécurité.

En 2018, DEME a fait équipe avec Mercy Ships, une organisation humanitaire qui, à bord du plus grand navire-hôpital privé au monde, se rend dans des pays africains pour proposer gratuitement des opérations, des traitements médicaux et des formations pour les médecins. Ce partenariat est le plus important dans l'histoire de **DEME4Life**. DEME soutient également différentes initiatives dans d'autres parties du monde où l'entreprise est active, comme en Inde et au Vietnam.



De plus amples informations sur le développement durable sont disponibles dans le rapport annuel de DEME et dans son rapport de développement durable (à partir de mi-2019), qui peut être consulté sur www.deme.be.

CFE

Le groupe CFE mène depuis de nombreuses années une politique de développement durable. La volonté de participer à la **construction d'un avenir durable** s'exprime aussi bien dans le pôle Contracting que dans la Promotion immobilière, ceci à travers les mesures prises en rapport avec les activités journalières, mais aussi dans la réalisation des projets immobiliers et de construction.

Pour contribuer au quotidien à la **préservation de l'environnement**, les responsables des différentes entités ont pris en commun une série de dispositions. Celles-ci sont appliquées aussi bien dans les bureaux que sur les chantiers. Elles comprennent, entre autres, la réduction de la consommation d'énergie, la collecte et l'utilisation de l'eau de pluie et la limitation, le tri et le traitement des déchets. Le groupe cherche aussi à favoriser une **mobilité plus verte** par l'instauration d'une politique de travail à domicile et le recours à des bureaux satellites et à la vidéoconférence. D'autre part, pour encourager davantage encore la mobilité douce, CFE met à la disposition de son personnel des abonnements aux transports en commun, des vélos électriques et un programme 'cash for car'.

Les collaborateurs et collaboratrices du groupe CFE sont le principal atout de l'entreprise. La **diversité et l'égalité des chances**, quelle que soit la nationalité ou l'origine, sont profondément enracinées dans la politique du personnel du groupe. Les valeurs telles que le respect d'autrui, la collaboration, la transparence, la motivation, la fiabilité, l'intégrité, l'orientation client (qualité, flexibilité), le professionnalisme et la sécurité au travail sont transmises avec conviction par chaque entité du groupe. La **sécurité** est plus que jamais une valeur prioritaire. En 2018, un Safety Day a été organisé au sein de CFE Contracting et BPI. Pendant cette journée, le travail a été interrompu et tous les collaborateurs ont été encouragés, de manière très concrète, à prendre conscience de l'importance de la sécurité et d'un comportement adéquat sur le chantier. En outre, une grande attention a été accordée au **bien-être** sur le lieu de travail, avec notamment des initiatives axées sur l'ergonomie, au bureau comme sur le chantier, la réduction du stress et la prévention du burn-out.

Outre l'encadrement des nouveaux collaborateurs, les différentes entités offrent à leurs employés un large éventail de **formations** : leadership et coaching, communication, finances, gestion de projet et sous-traitants, techniques de négociation avec les fournisseurs, aspects juridiques, administration, sécurité informatique, comptabilité, amélioration de l'efficacité, ...

Le partage de connaissances entre les entités a également favorisé l'utilisation des compétences internes. La **numérisation** joue un rôle important dans la capacité de communiquer des informations entre collègues. L'innovation concerne non seulement les techniques, machines, outils et équipements, mais aussi les processus de gestion de projet et de chantier, tels que 'Lean Management' et 'BIM' (Building Information Modeling), qui assurent une efficacité optimale. Tous ces aspects sont abordés lors des différentes formations sur les technologies numériques.

Enfin, le soutien apporté à des **projets de solidarité** illustre également l'importance du facteur humain. Soixante enfants issus de quartiers défavorisés de Bruxelles ont passé une journée entière sur le chantier Erasmus. A travers divers ateliers, ils ont pu découvrir un chantier en pleine construction et apprendre à mieux connaître les différents métiers du secteur de la construction. Une expérience très positive, pour les petits comme pour les grands !



De plus amples informations sont disponibles dans le rapport annuel de CFE, qui peut être consulté sur www.cfe.be.

Green Offshore

Green Offshore est active dans le développement et l'exploitation de parcs éoliens offshore en Belgique et contribue ainsi de manière significative aux **objectifs climatiques 20/20/20** et à l'approvisionnement énergétique dans le futur. Un exemple récent est SeaMade, qui assure le développement simultané des parcs éoliens offshore Mermaid et Seastar.

SeaMade sera le plus grand parc éolien jamais construit et financé en Belgique. Le projet SeaMade comportera 58 éoliennes SGRE (Siemens Gamesa Renewable Energy) avec un diamètre de rotor de 167 mètres, sur des fondations monopieux, et deux stations haute tension offshore qui seront connectées à la plate-forme de raccordement offshore d'Elia (Modular Offshore Grid). Ceci permettra d'alimenter chaque année 485.000 ménages en électricité verte et d'éviter l'émission de plus de 500.000 tonnes de CO₂. Les éoliennes devraient pouvoir produire de l'électricité verte à partir de 2020.

SeaMade contribuera à la transition vers un mix énergétique plus propre et à la réalisation de l'objectif contraignant fixé pour 2020, à savoir 13% de notre énergie issue de sources d'énergie renouvelables. La moitié de la production d'énergie renouvelable proviendra de l'**éolien offshore**. Et près d'un quart de la production d'énergie offshore nécessaire proviendra du projet SeaMade.

Delen Private Bank

Delen est tout sauf une banque privée ordinaire. L'humanité et la durabilité forment le fil rouge des quatre-vingts ans d'histoire de cette entreprise familiale. Le succès de Delen est directement lié à son ADN : des valeurs fondamentales telles que l'intégrité, la transparence et la continuité sont mises en avant à tous les niveaux du fonctionnement interne et des services aux clients, sous quelque forme que ce soit. En accord avec cette base éthique, la banque vise en permanence ce qu'elle appelle la **Gestion de patrimoine responsable** : une philosophie d'entreprise intrinsèquement humaine et une politique d'investissement responsable cohérente.

Delen Private Bank, qui a été fondée en 1936 par André Delen, agent de change, a été transformée en société de bourse sous la conduite de la deuxième génération et s'est imposée comme un gestionnaire de fortune indépendant de premier plan et a connu une belle trajectoire de croissance. L'ADN de Delen, formé par le caractère familial et renforcé par des valeurs comme **la continuité, la transparence et la prudence**, est unique dans le monde financier. La confiance, essentielle dans le secteur, doit se mériter. L'intégrité est cruciale dans toute relation, que ce soit avec les clients, les collaborateurs ou la société au sens large.

Chez Delen Private Bank, l'**investissement responsable** n'est pas juste un terme à la mode. En accord avec son engagement en tant qu'investisseur, Delen Private Bank souscrit aux '**Principles for Responsible Investment**', le cadre de l'ONU à l'intérieur duquel est développé un système financier mondial plus durable. La gestion de portefeuille constitue, au même titre que le conseil patrimonial entre autres, l'une des pierres angulaires de l'expertise professionnelle. La gestion de patrimoine répond à la philosophie de l'entreprise, faite de bon sens, de protection et de croissance équilibrée. Il s'agit d'investir, pas de spéculer. L'investissement responsable s'applique à tous les fonds maison et assure une composition responsable des portefeuilles, ceci en quatre étapes : exclusion, engagement, intégration et impact.

- **Exclusion** : Les entreprises actives dans la production d'armes controversées ou qui se sont rendues coupables de la violation de normes de base concernant l'homme, l'environnement ou la société sont exclues de l'univers d'investissement.
- **Engagement** : En collaboration avec un partenaire externe, un dialogue permanent est assuré avec la direction des entreprises dans lesquelles on investit. On veille de cette manière à améliorer leur politique de développement durable et à élaborer ensemble un scénario positif pour l'avenir.
- **Intégration** : Les paramètres non financiers (ESG) prennent de plus en plus d'importance dans le processus d'investissement. Des données spécialisées permettent de prendre en compte les risques ESG, tant dans la sélection des investissements que dans le suivi des portefeuilles.
- **Impact** : L'accent étant mis sur les secteurs et les entreprises intrinsèquement durables, une expertise est acquise dans la sélection des investissements qui, au-delà du rendement financier, produisent aussi un impact sur les personnes, l'environnement et la société.

Delen Private Bank se préoccupe du climat et de la **collectivité**. Les efforts visant à réduire son empreinte écologique et à soutenir la collectivité se jouent sur plusieurs fronts :

- Numérisation et réduction de la consommation de papier

- Travaux de rénovation écologiques et protection du patrimoine belge
- Investissements dans l'art belge et soutien de projets sociaux

Delen Private Bank aime l'**art belge** et aime partager cette passion avec ses clients. Voilà pourquoi la banque sponsorise depuis déjà 13 ans la foire d'arts et d'antiquités BRAFA, de renommée mondiale, ainsi que le salon de l'ameublement Biennale Intérieur. Monsieur Filips De Ferm (ancien membre de la direction de Delen Private Bank) et la famille Delen, en particulier le duo mère-fille Marie-Alix et Anne-Sophie Delen, sont les chevilles ouvrières de ces partenariats.

Delen Private Bank continue également à soutenir des **bonnes œuvres locales** et sponsorise chaque année divers athlètes et associations.



De plus amples informations sur la gestion responsable des actifs sont disponibles dans le rapport annuel de Delen Private Bank et sur le site Internet suivant www.delen.be/fr/notre-approche/gestion-de-patrimoine-responsable.

Banque J.Van Breda & C°

Une banque traditionnelle est différente de toute autre entreprise en ce sens qu'elle utilise l'**épargne de la communauté** dans laquelle elle est active. Être une entreprise socialement responsable implique donc en premier lieu de le faire de manière prudente, sans risques excessifs. Elle ne peut à aucun moment mettre en danger les dépôts de ses clients. En substance, une banque convertit en effet les dépôts des clients en crédits. Avec l'épargne qu'elle récolte, principalement à court terme, elle prête à son tour de l'argent sous différentes formes de crédit, en général à plus long terme. A travers ce rôle de transformation, une banque traditionnelle stimule l'économie, ce qui engendre de la prospérité et du bien-être.

Les dépôts d'épargne recueillis sont répartis dans un portefeuille de crédits aux entrepreneurs et professions libérales (84%) et dans une réserve de liquidités sûre (16%). La banque investit pour son propre compte uniquement dans des liquidités auprès de la Banque centrale européenne (BCE) et dans un portefeuille de placements diversifié composé principalement d'obligations d'Etat. Au 31/12/2018, 2,9% seulement de la réserve de liquidités étaient composés d'autres titres. Il s'agit principalement d'obligations d'entreprise qui font l'objet d'un screening sur la base de la liste noire d'Ethix. La banque applique une **politique d'investissement prudente** pour son portefeuille et ne spéculé pas via des produits dérivés et autres instruments financiers complexes. La Banque J.Van Breda & C° ne fait appel que sporadiquement aux dépôts interbancaires.

Malgré la crise économico-financière et les turbulences sur les marchés financiers, la Banque J.Van Breda & C° reste une **banque sûre**. Grâce à sa politique prudente, les fonds propres n'ont à aucun moment été affectés par la crise. La banque, par ailleurs, n'a jamais reçu d'aide de l'Etat. La solvabilité, exprimée comme le rapport entre fonds propres et actif (ratio de levier), s'élève à 8,6%. Ce ratio est un multiple des 3% que les autorités de contrôle veulent instaurer et l'un des plus élevés du secteur bancaire belge.

La Banque J.Van Breda & C° n'a jamais subi de pertes ces 25 dernières années et peut s'appuyer sur une vision à **long terme** rentable. Cela démontre qu'elle combine à la fois rentabilité et durabilité tout au long des cycles économiques. Il s'agit d'une entreprise en croissance qui suit une trajectoire constante sur le long terme, sans extrêmes. La rentabilité n'a jamais été artificiellement élevée et n'a jamais connu de chute brutale.

Le résultat de la banque est principalement **centré sur les clients**. Elle travaille avec des fonds d'entrepreneurs et professions libérales, pour des entrepreneurs et professions libérales. Les PME forment le tissu économique de notre pays. Les titulaires de professions libérales jouent un rôle crucial pour la santé et les services. En raison de leur diversité et de leur indépendance, ils garantissent une large répartition des risques. Ceci exclut dès lors le risque que la défaillance d'un important crédit ouvre une brèche dans les réserves de la banque.

La Banque J.Van Breda & C° jouit d'une réputation sans faille et entend la conserver.

L'attention permanente pour l'**intégrité** et la discréction constitue un fil rouge dans toutes les activités. Pour ses clients également, la banque met en avant la prudence et l'équilibre. Cela se traduit entre autres par un conseil en placement nuancé (privilégiant la diversification, la planification à long terme et l'investissement dans des titres de qualité), une réponse étayée aux demandes de crédit (mettant l'accent sur la qualité de la gestion de l'entreprise, la capacité de remboursement et les fonds propres) et des normes élevées en termes de comportement juridiquement et fiscalement correct.

La Banque J.Van Breda & C° opère uniquement en Belgique, en tant qu'entreprise à **ancre local**. En 2018, elle a payé 8,9 millions d'euros de taxes bancaires et 11,5 millions d'euros d'impôts pour un bénéfice net de 42,2 millions d'euros.

La Banque J.Van Breda & C° soutient structurellement des bonnes œuvres en tant que **mécène**. La banque côtoie quotidiennement des entrepreneurs et titulaires de profession libérale qui connaissent le succès, mais sans ignorer que cette réussite est loin d'être une évidence. C'est pourquoi elle soutient deux initiatives auxquelles ses clients sont très attachés. Ces organisations étant assez peu connues du grand public, elles ont parfois du mal à collecter des fonds.

- 'Entrepreneurs sans Frontières' est une organisation qui, par le reboisement, lutte contre l'avancée du désert et améliore le bien-être dans la ceinture du Sahel. La banque est sponsor structurel depuis 2015.
- 'Médecins sans Vacances' soutient chaque année quelque 400 médecins et infirmiers(ères) qui, pendant deux à trois semaines de leurs vacances, vont traiter des patients dans des hôpitaux africains et former des prestataires de soins locaux. La banque sponsorise MsV depuis 2009.

Au-delà de ce sponsoring structurel, la banque soutient des initiatives spontanées pour lesquelles des membres du personnel s'engagent ensemble (p. ex. Moeders voor Moeders, Iridium kankernetwerk, Kinderhuis Dageraad, Kinderfonds de Tondeldoos, Opvanghuis De hagewinde, Rettsyndroom Vereniging).



De plus amples informations sur la responsabilité sociale des entreprises sont disponibles dans le rapport annuel de la Banque J.Van Breda & C°, qui peut être consulté sur www.banquevanbreda.be/publications/information-financiere/.

Extensa Group

L'ambitieux projet de reconversion du site de **Tour & Taxis** au cœur de Bruxelles est basé sur la revalorisation et la **transformation économique durable** du patrimoine architectural exceptionnel, complété par un nouveau tissu urbain. Une attention particulière est portée à la qualité des espaces accessibles au public, comme le nouveau parc urbain, les chemins et les places. L'aménagement du parc est évolutif et fait usage de l'action naturelle de plantations spécifiques sur la qualité du sol. Les ateliers et les jardins communautaires de ParckFarm (un projet local géré par des bénévoles sur des terrains appartenant à Extensa) ont le vent en poupe.

En 2014, Bruxelles Environnement (le service public pour l'environnement et l'énergie de la Région de Bruxelles-Capitale) a déménagé à Tour & Taxis, dans un bâtiment de 16.750 m² pouvant accueillir 600 postes de travail. Les bureaux répondent à des **normes passives** adaptées à l'institut : une isolation efficace, une excellente étanchéité à l'air, une consommation de gaz réduite de 96%, 700 m² de panneaux photovoltaïques qui produisent 88.000 kWh d'électricité verte. Depuis juillet 2017, le Gouvernement flamand regroupe une grande partie de ses services dans le bâtiment Herman Teirlinck (48.000 m² pour plus de 2.000 postes de travail). Ce bâtiment satisfait à la fois au score de durabilité le plus élevé de Flandre et à la norme passive de la Région bruxelloise. La gestion de l'énergie et la climatisation utilisent des **techniques écologiques** avancées : production de chaleur par géothermie, refroidissement du noyau de béton, récupération des eaux de pluie et production d'électricité à l'aide de panneaux solaires.

La **rénovation de la structure historique** de la 'Gare Maritime', l'ancienne gare de marchandises, touche à sa fin. La structure monumentale en acier a pu être pré-servée et rénovée. Même la sous-toiture en bois de 1910 a été nettoyée et réutilisée.

Les nouvelles constructions intérieures se raccorderont à l'ancienne structure, si bien que l'ensemble répondra aux normes environnementales les plus récentes. La climatisation dans le bâtiment sera basée sur la géothermie. L'entrée de lumière naturelle par les grands vitrages sera régulée au moyen d'un verre innovant à obscurcissement progressif, une première mondiale à cette échelle. Les volumes intérieurs en bois lamellé génèrent moins de CO₂ à la construction et peuvent en outre, à terme, être entièrement démontés et réutilisés. Plus de 3.000 m² de jardins et plantations sont également prévus dans le bâtiment.

Un projet tel que Tour & Taxis implique une diversité d'**activités de construction**. Afin de limiter l'impact environnemental du transport, les terres excavées sont évacuées par bateau en collaboration avec le Port de Bruxelles. A l'initiative d'Extensa, l'eau de pluie excédentaire du site est acheminée directement vers le canal afin de ne pas surcharger le réseau d'égouts bruxellois en cas de pluies torrentielles.

Dans le domaine social, Extensa travaille de concert avec la Ville de Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'**équipements collectifs** pour Tour & Taxis. Dans ce cadre, l'intégration de facilités au profit des jeunes ménages, de formations pour adultes et de services médicaux est étudiée.

En juin 2018, Extensa a organisé, en collaboration avec la Ville de Bruxelles, un **concours** national en vue de donner un nom aux rues et places existantes et à venir. Avec quelque 900 participants et plus de 1.400 envois, l'opération a été un succès, tant par l'enthousiasme des participants que par la qualité des propositions. Les nouveaux noms de rues renvoient à l'histoire du site, à l'art de vivre 'à la belge' et aux figures emblématiques du quartier.

En décembre 2018, à l'occasion du 70e anniversaire de la **Déclaration universelle des droits de l'homme**, la Région de Bruxelles-Capitale a érigé un obélisque monumental dans le parc de Tour & Taxis.

Cloche d'Or, un projet développé par Extensa au Luxembourg en collaboration avec Promobe, a été couronné d'un pré-certificat d'or par la Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen (DGNB - Agence allemande pour la construction durable). Cloche d'Or a obtenu un résultat de 84% pour ses qualités dans différents domaines : environnemental, économique, socioculturel et fonctionnel, technique et en termes de processus. Les habitations et autres bâtiments du projet offrent la garantie d'un grand confort, de performances énergétiques supérieures et d'une haute qualité de construction.

Extensa soutient diverses **organisations à finalité sociale**, notamment en mettant gratuitement des espaces à leur disposition ou en leur accordant des remises importantes. Citons par exemple l'Ecole de Cirque de Bruxelles, Human Rights Watch, Talented Youth Network et Play4peace.



De plus amples informations sur le développement durable sont disponibles dans le rapport annuel d'Extensa, qui peut être consulté sur www.extensa.eu.

Leasinvest Real Estate

La responsabilité sociétale des entreprises est une composante essentielle de la gestion quotidienne de Leasinvest Real Estate. LRE a conscience que ses activités d'investisseur immobilier ont un impact réel sur le cadre de vie et qu'elle peut contribuer de manière significative à la durabilité par une approche plus responsable de la **gestion des ressources naturelles, de la réduction de la consommation d'énergie et de la production de déchets**.

Depuis l'**audit de durabilité** global réalisé en 2010, Leasinvest Real Estate utilise un plan par étapes clairement défini pour opérer de manière plus durable. LRE a opté pour une approche inclusive et axée sur la solution, sur la base d'une collaboration intensive avec les clients (locataires) et les fournisseurs. Pour chaque bâtiment, on examine les interventions spécifiques qui ont le plus grand impact.



Mediahuis



Agidens



Kamiano mobile



SIPEF - Générateur de biogaz



Anima Care



AvH et DEME - Mercy Ships

Dans la mesure où les investissements de Leasinvest Real Estate, en tant qu'entreprise cotée en bourse, doivent en premier lieu être justifiés du point de vue du rendement financier pour les actionnaires, certains bâtiments sont sélectionnés en vue d'une **reconversion (partielle)**, dans les limites de la rentabilité économique.

Outre l'achat d'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelables ou provenant d'unités de cogénération de qualité et la réduction et le suivi de la consommation d'électricité, Leasinvest Real Estate investit depuis plusieurs années déjà dans sa propre production via des **panneaux solaires**. Des installations de panneaux solaires sont ainsi actives sur les toits de l'Entrepôt Royal (Tour & Taxis) et du centre commercial Frun® à Asten. En 2018, The Crescent à Anderlecht, le Gewerbepark Stadlau en Autriche et Treesquare à Bruxelles ont également été équipés de panneaux solaires.

En 2018, des **bornes de recharge pour véhicules électriques** ont été installées sur les parkings de Motstraat Mechelen et The Crescent Anderlecht. A Motstraat Mechelen, des prises pour vélos électriques ont aussi été prévues dans le local à vélos, qui offre également des douches et des casiers fermant à clé.

En 2018, Synaptiq Building a été relié au Building Management System de The Crescent Anderlecht. Ce logiciel pour '**smart buildings**' commande automatiquement le refroidissement ou le chauffage sur la base de données intelligentes (comme les prévisions météo et les données de capteurs). Il en résulte un confort amélioré pour les locataires et une importante économie sur la consommation et les coûts d'énergie. Depuis 2012, des compteurs électriques intelligents sont systématiquement installés dans le Riverside Business Park et l'immeuble The Crescent, tous deux à Anderlecht. Les pics de consommation peuvent ainsi être détectés et servir de base pour des mesures correctives, avec à la clé des économies d'énergie.

Le nouvel immeuble de bureaux Montoyer 63 à Bruxelles a été équipé d'une **installation de géothermie** qui assure un échange d'énergie entre le sol et les installations techniques du bâtiment. Cette production d'énergie propre doit faire en sorte que la consommation d'énergie du bâtiment reste très limitée. Ceci a notamment permis que le bâtiment soit certifié en tant que bâtiment passif.

La **certification BREEAM** reste un critère important :

- Immeuble de bureaux The Crescent à Anderlecht : BREEAM In-Use (2015), score 'Excellent'.
- Immeuble de bureaux Motstraat Mechelen : exécution BREEAM In-Use (2013), score 'Good'.
- Immeuble de bureaux Treesquare : l'objectif est un BREEAM 'Excellent' (2018).
- Immeuble de bureaux Montoyer 63 : l'objectif est un BREEAM 'Excellent' (2018), à confirmer après l'achèvement des travaux d'aménagement du locataire en 2019 et la mise en service effective du bâtiment. Un BREEAM Design Stage intermédiaire 'Excellent' a déjà été obtenu en 2017.
- Immeuble de bureaux Monnet (Luxembourg) : BREEAM Refurbishment 'Excellent' attendu sur la base du dossier introduit en février 2016.

Le parrainage d'institutions culturelles telles que la Stichting Conservatorium Antwerpen, le musée de sculpture en plein air Middelheim/Middelheim Promotors asbl et le Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers témoigne de l'implication de Leasinvest Real Estate dans la **vie sociale et culturelle**. En 2018, LRE a également participé à la 'Warmste Week' avec une action dans 'De Mot' à Malines, en collaboration avec les locataires et l'entreprise de catering Insieme au profit de la Fondation Roi Baudouin.



De plus amples informations sur la responsabilité sociale des entreprises sont disponibles dans le rapport annuel de Leasinvest Real Estate, qui peut être consulté sur www.leasinvest.be.

Anima Care

Anima Care est synonyme de **soins inspirés et passionnés pour la vie**. Sa mission est de se développer de façon responsable dans le secteur des soins. Son approche garantit aux résidents un séjour agréable et soigné avec, comme objectif principal, la qualité de l'hébergement et des soins. Après l'inscription d'un résident,

Anima Care procède à une analyse approfondie de sa situation, avec beaucoup d'attention pour les aspects psychosociaux. Cela leur permet de bien répondre aux besoins et aux attentes, y compris ceux de la famille, dès le début, concernant par exemple la stimulation de l'autonomie des personnes âgées.

Les collaborateurs d'Anima Care donnent chaque jour le meilleur d'eux-mêmes dans l'intérêt des résidents. Ce sont eux qui mettent en pratique au quotidien les valeurs fondamentales d'Anima Care. Anima Care accorde dès lors une grande attention à la sélection et à la formation de son personnel. A cet égard, le sexe, l'orientation sexuelle et l'origine n'entrent pas en considération dès lors que le collaborateur possède les compétences nécessaires et partage les mêmes valeurs et normes. Anima Care accorde une grande importance au **bien-être de ses collaborateurs**. Elle entre en dialogue avec son personnel, assure un coaching et une formation continue et investit dans des outils innovants et de qualité afin que les collaborateurs puissent exécuter leurs tâches le mieux possible et avec une charge physique minimale.

Anima Care joue un rôle socio-économique actif dans les **communautés locales** dans lesquelles se trouvent ses résidences. Les maisons de repos et de soins d'Anima Care n'offrent pas seulement un foyer chaleureux et confortable à leurs résidents et un lieu de travail agréable aux collaborateurs. Elles forment aussi un lieu de rencontre pour la famille et les amis des résidents et visent à mettre en place une culture 'maison ouverte' où tant les voisins que les associations et les commerçants locaux sont impliqués dans les activités de la maison de repos.

Dans la plupart des cas, Anima Care est elle-même propriétaire et parfois aussi promoteur des bâtiments dans lesquels elle exploite ses maisons de repos. Anima Care s'efforce de limiter autant que possible l'impact du développement et de l'exploitation de ses maisons de repos et de soins sur l'environnement. Dans la réalisation de ses projets de construction, elle met en œuvre des **solutions écologiques, à basse énergie et économiquement responsables** (comme la cogénération, les panneaux photovoltaïques et les installations d'épuration des eaux). Anima Care a déjà construit elle-même quatre maisons de repos et de soins. En 2019, quatre nouvelles maisons de repos et de soins (à Anderlecht, Forest, Bilzen et Zoutleeuw) seront mises en service. Elles seront toutes équipées de panneaux photovoltaïques. Les nouveaux bâtiments bénéficient d'une isolation performante qui permet aussi d'éviter surchauffe des bâtiments. Les espaces de vie sont reliés à une pompe à chaleur, ce qui assure une chaleur confortable en hiver et une agréable fraîcheur en été. L'eau de pluie est, autant que possible, utilisée pour les installations sanitaires. Tous les bâtiments érigés par Anima Care elle-même sont pourvus d'un système de gestion des bâtiments. Avec ce système, la consommation d'électricité, le chauffage, le refroidissement, les stores et autres systèmes techniques sont commandés de façon optimale.

La **sensibilisation à l'environnement** fait partie du quotidien. Anima Care offre à ses collaborateurs des indemnités vélo et des abonnements pour l'utilisation des transports en commun. Les déplacements pour des réunions sont autant que possible limités et remplacés par des conférences téléphoniques. Lors de l'achat de voitures d'entreprise, le choix se porte sur des véhicules à basse émission de CO₂. Le gaspillage de nourriture, de matériel, de produits et les copies couleur superflues sont évités autant que possible. Les déchets sont systématiquement triés et collectés par des entreprises spécialisées. Les dossiers de soins sont tenus sous forme électronique. Les documents sont, si possible, conservés uniquement sous forme électronique.

SIPEF

SIPEF envisage toujours l'exploitation des plantations sur le long terme et sur une base durable, que ce soit sur le plan environnemental, social ou économique. Dans ce cadre, la collaboration avec tous les intervenants concernés est primordiale. Cela se fait dès lors en relation étroite avec les clients, les organisations non gouvernementales (ONG) sociales et environnementales, les producteurs, les chercheurs et d'autres acteurs intéressés. Le but est de promouvoir l'application de normes responsables et durables dans le secteur.

Dans le secteur de l'huile de palme, la RSPO (**Roundtable on Sustainable Palm Oil**) est l'exemple le plus pertinent d'acteurs qui contribuent à définir une norme

mondiale. SIPEF respecte dès lors à 100% les principes et critères RSPO et s'efforce de les dépasser. Les activités de thé, caoutchouc et bananes de SIPEF sont certifiées sur la base de la certification Rainforest Alliance, selon les normes du Sustainable Agriculture Network. Pour dépasser les normes de certification, la **SIPEF Responsible Plantation Policy** a été instaurée. Celle-ci s'applique à toutes les activités de plantation et est réévaluée chaque année. Elle est considérée comme l'épine dorsale de la politique actuelle de l'entreprise.

SIPEF continuera à œuvrer pour que l'ensemble de ses produits soient entièrement intégrés dans des **chaînes d'approvisionnement physique certifiées**. En 2018, SIPEF a vendu 92% de son huile de palme, de son huile de palmiste et de ses amandes de palmiste dans des chaînes d'approvisionnement physique certifiées de la RSPO et de l'ISCC (International Sustainability and Carbon Certification) en vue d'une utilisation dans le secteur alimentaire ou dans la production d'énergie verte.

Le groupe traite également les grappes de fruits frais de 3.700 petits agriculteurs qui exploitent 14.037 hectares de palmiers en Papouasie-Nouvelle-Guinée et reçoivent une assistance technique de l'équipe de conseil agronomique de SIPEF. Sous l'effet de la législation locale, des communautés de petits producteurs se forment également en Indonésie. Dans l'optique de la collaboration à long terme, SIPEF a développé un engagement social important avec ces communautés locales. Ceci a débouché sur un **mécénat** qui assure la construction d'écoles et de structures médicales et la mise en œuvre de projets pour l'amélioration du réseau routier local afin d'accroître l'accessibilité de ces communautés.

La production d'**électricité à partir du méthane provenant des déchets de palme** est un exemple d'application pratique des aspects matériels de la durabilité. En 2018, le traitement de 1.506.043 tonnes de fruits frais dans les 9 usines d'huile de palme en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée a généré approximativement 1.205.000 m³ de 'Palm Oil Mill Effluent' (POME) et 313.000 tonnes de grappes de fruits vides (EFB). La valeur ajoutée de ces deux sous-produits était autrefois très limitée, mais SIPEF, dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre, a beaucoup investi dans des installations de récupération du méthane (Clean Development Mechanism) dans 5 de ces usines d'huile de palme. Ces installations ont la capacité de brûler le méthane dans un générateur de biogaz, une chaudière ou via une torchère. C'est ainsi que l'usine d'huile de palme de Mukomuko produit aujourd'hui de l'électricité à partir de biogaz, le méthane (CH₄) constituant une importante fraction gazeuse issue du POME. Depuis 2017, SIPEF vend une partie de cette électricité à Perusahaan Listrik Negara (PLN) dans la province de Bengkulu, qui fournit de l'électricité publique en Indonésie. En 2018, l'installation de biogaz et les turbines à vapeur de Mukomuko ont exporté 4.332.203 kWh d'électricité vers PLN.

Des investissements ont aussi été réalisés dans l'**installation de compostage** de l'usine d'huile de palme de Bukit Maradja. Celle-ci a été mise en service en 2016 et depuis lors, l'installation produit annuellement 17.787 tonnes de compost utilisé comme amendement dans les plantations voisines. L'installation de compostage en bunker utilise aujourd'hui 100% des sous-produits EFB et POME pour la production d'un engrangement organique riche en nutriments, qui remplacera bientôt la majeure partie des engrangements inorganiques utilisés dans la plantation de Bukit Maradja.



De plus amples informations sur le développement durable sont disponibles sur le site Internet www.sipef.com/sustainability, dans le rapport annuel et dans le rapport de développement durable de SIPEF.

Sagar Cements

Sagar Cements investit constamment dans des **mesures d'efficacité énergétique** afin de réduire davantage sa dépendance à l'égard du charbon et de l'électricité du réseau national. En 2017, Sagar a mis en service sur le site de Mattampally une installation photovoltaïque de 1,25 MW et un système de récupération de chaleur de 6 MW. Ce dernier a été porté à 8,8 MW en 2018. L'entreprise a aussi entamé la construction de sa propre centrale thermique de 18 MW, dont la mise en service est prévue début 2019. Sagar dispose également de deux centrales hydroélectriques propres d'une capacité totale de 8,3 MW.

Agidens

Agidens est synonyme de 'Agile', 'Confidence' et 'Sustainability'. La durabilité est un thème qui est ancré à tous les niveaux dans l'activité d'Agidens, qu'il s'agisse de ses propres processus ou de ceux des clients. En tant que **partenaire en matière d'automatisation et de process**, Agidens assume sa responsabilité en contribuant à rendre ces processus non seulement plus sûrs et fiables, mais aussi plus durables. L'automatisation permet aux entreprises de faire plus avec moins : moins de matières premières, moins d'énergie consommée et moins de déchets.

Une équipe d'experts de l'énergie aide les clients à optimiser leur gestion de l'énergie sur la base d'**audits et de solutions énergétiques**. L'acquisition d'Argus Technologies, une plateforme SaaS 'cloud-based' de contrôle de l'énergie, confirme l'ambition d'Agidens d'être un partenaire de choix dans le domaine de l'énergie, de la durabilité et de l'intégration des systèmes.

L'**Agidens Innovation Eco System** est mis en place pour soutenir la vision stratégique et permet à l'entreprise d'anticiper de manière durable les évolutions futures. Il crée un cadre pour faire face aux défis sociaux, environnementaux et économiques.

Par ailleurs, l'entreprise investit dans des mesures visant à réduire sa propre **empreinte carbone**. Elle a obtenu ainsi une certification de niveau 5 sur l'échelle de performance SKAO/CO₂ pour la Belgique et les Pays-Bas. L'un des points d'action concrets, dans ce cadre, est la réduction des émissions de CO₂ de sa propre flotte et de la consommation d'électricité dans les bureaux. Agidens a pour objectif, grâce à ces efforts, de réduire les émissions de CO₂ (en lien avec le chiffre d'affaires) de 10% en 2021 par rapport à 2016.

La durabilité et la **mobilité** sont liées de façon indissociable. Agidens a lancé plusieurs initiatives en vue de rendre sa politique de mobilité plus durable. Elle a ainsi ouvert un bureau satellite à Brasschaat et tous les collaborateurs belges peuvent souscrire à un plan vélo. Par ailleurs, un programme pilote d'écoconduite est en cours, lequel débouchera sur des conseils pour une conduite plus durable et sera centré sur une sélection de flotte écologique. En guise de reconnaissance et de soutien pour ces initiatives, Agidens a reçu en 2018 un subside du 'Pendelfonds' flamand.



Plus d'informations sur l'entrepreneuriat durable chez Agidens sont disponibles sur le site www.agidens.be/MVO.

Mediahuis

Mediahuis contribue activement à une société équitable et durable. En visant, d'une manière responsable, l'excellence dans son cœur de métier, et notamment en produisant un **'journalisme indépendant de qualité'**, l'entreprise apporte une contribution essentielle et positive à la société. Outre l'attention portée à la fiabilité de l'information, Mediahuis s'attache au respect de l'environnement et à l'égalité des chances pour tous.

Dans le domaine de la **protection de l'environnement**, les efforts de Mediahuis portent principalement sur le processus de production graphique. Tous les journaux de Mediahuis sont imprimés sur du papier 100% recyclé certifié FSC. Le label du Forest Stewardship Council n'est décerné qu'aux forêts gérées de façon durable. Mais en plus du label FSC, les imprimeries visent aussi l'obtention du label PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification). Bien entendu, l'entreprise s'efforce également de conserver le certificat ISO 14001, qui garantit une approche systématique de tous les aspects environnementaux en tenant compte du cadre juridique existant. Chose particulière, les rédactions elles-mêmes sont certifiées : non seulement elles respectent les procédures internes en vigueur, mais elles transmettent aussi le message environnemental au lecteur. Outre les efforts portant sur le processus de production de ses journaux, Mediahuis soutient activement l'initiative citoyenne 'Mandat climatique' qui donne mandat aux responsables politiques pour mener une politique climatique ambitieuse et atteindre ainsi l'objectif de la neutralité en CO₂ d'ici 2050.

Partant de la conviction que chacun, dans la société, a droit à des chances égales, Mediahuis soutient de manière structurelle 'De Genereuzen' et 'Kom op tegen Kanker'. 'De Genereuzen' est un mouvement qui œuvre concrètement à l'inclusion et à la cohabitation - dans la vie courante, l'habitat et le travail - des personnes avec et sans handicap. Mediahuis s'engage envers 'De Genereuzen' à aider concrètement à construire une société où chacun a sa place et où l'inclusion est la norme. Mediahuis soutient 'Kom op tegen Kanker' entre autres en participant chaque année aux 1.000 km avec des dizaines de collaborateurs.

Par ailleurs, les marques d'information de Mediahuis apportent, en toute indépendance, leur soutien à diverses **initiatives sociales**. On peut citer comme exemples Pink Ribbon et les Special Olympics, mais aussi le 'Solidariteitsprijs' annuel du Standard.



Plus d'informations sur la responsabilité sociale des entreprises chez Mediahuis sont disponibles sur le site www.mediahuis.be/bedrijfsinfo/maatschappelijk-verantwoord-ondernemen.

OncodNA

OncodNA s'efforce d'aider les **patients atteints d'un cancer**. Dans l'Union européenne, environ 2,4 millions de nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués chaque année. On compte actuellement près de 21 millions de patients atteints d'un cancer en Europe et le cancer est l'une des principales causes de morbidité et de mortalité dans le monde.

OncodNA aide à la prise de décision en ce qui concerne le traitement des patients atteints d'un cancer avancé (métastatique). Un **traitement personnalisé** est essentiel, chaque cancer étant différent d'un patient à l'autre. OncodNA aide l'oncologue à choisir le meilleur traitement médicamenteux, à mieux suivre l'évolution du cancer et à vérifier, en particulier, si la maladie réagit ou non au traitement.



Plus d'informations sur les projets d'OncodNA sont disponibles sur le site www.oncodna.com.

Turbo's Hoet Groep

Dans le secteur du transport, les progrès en termes d'efficacité et de durabilité se poursuivent sans relâche. Les constructeurs dont TH Groep est distributeur officiel s'efforcent constamment de **réduire les émissions** par kilomètre parcouru. Chez DAF, ces dix dernières années, la consommation moyenne de carburant - et donc les émissions de CO₂ d'un camion sur longue distance - a été réduite d'environ 14%. Par ailleurs, l'entreprise satisfait aux exigences strictes d'émission Euro 6, avec 95% d'émissions d'oxydes d'azote et de particules en moins qu'il y a une vingtaine d'années. Pour garantir une diminution des émissions et de la consommation de carburant, TH Groep offre des formations à la conduite afin d'inculquer aux chauffeurs un mode de conduite optimal. TH Groep, qui figure parmi les principaux concessionnaires de poids lourds en Europe, favorise ainsi un changement de mentalité durable dans tous les pays européens. Un changement de mentalité que TH Groep encourage aussi résolument dans ses succursales, avec des investissements continus dans la modernisation. C'est ainsi que le site d'Anderlecht a été équipé récemment de **panneaux solaires**, le groupe produisant au total 1 MW, soit la consommation d'environ 600 ménages.

Pour TH Groep, la durabilité implique aussi le respect des **personnes et de leur environnement**. Au sein du groupe, chaque collaborateur, quel que soit son niveau, a la possibilité de suivre des formations afin de se tenir au courant des derniers déve-

loppements dans son domaine. Mais ce n'est pas tout. Le groupe investit également dans des **associations locales** de manière à soutenir plus largement la collectivité. Il donne ainsi la possibilité à des clubs sportifs et des associations culturelles de déployer leurs activités.



De plus amples informations sur la responsabilité sociale des entreprises sont disponibles dans le rapport annuel de Turbo's Hoet Groep.

Mécénat d'AvH

L'art, la recherche et l'entrepreneuriat sont intimement liés à Anvers depuis l'époque de Rubens, Stevin et Plantin. Rien d'étonnant à cela, car ils ont beaucoup de choses en commun. Les entreprises et les entrepreneurs, tout comme les galeries, les musées, les artistes et les scientifiques, apportent une grande valeur ajoutée à la société.

C'est pourquoi Ackermans & van Haaren soutient depuis plusieurs décennies des projets de nature scientifique et socioculturelle qui entretiennent autant que possible un lien avec la région anversoise. Dans la mesure où c'est pertinent et possible, AvH envisage la création d'une relation durable avec ses partenaires. Et pour cause, la durabilité et la collaboration sont profondément ancrées dans l'ADN du groupe !

En 2018, AvH a pu apporter au **Musée Middelheim** un soutien précieux en vue de l'acquisition de l'œuvre 'Diamond Shaped Room with Yellow Light, 1986' de l'artiste américain Bruce Nauman. Nauman a un impact indélébile sur la manière dont l'art est conçu et perçu de nos jours. Le musée juge dès lors cette acquisition essentielle pour son positionnement et son ambition, qui est de rester en phase avec la haute qualité artistique internationale, avec un bon encadrement, afin d'offrir au grand public un lieu de rencontre enthousiasmant. Cette orientation et cette approche se reflètent dans cette collaboration et cadrent parfaitement avec l'ADN d'AVH, à savoir investir dans une participation stratégique soigneusement sélectionnée, avec une vision de croissance à long terme.

Mercy Ships est une organisation caritative internationale qui apporte l'espoir et la guérison aux plus déshérités qui n'ont pas accès aux soins de santé. Pour ce faire, Mercy Ships envoie des navires-hôpitaux le long de la côte occidentale de l'Afrique. Avec DEME, AvH s'est engagée en 2018 à donner, grâce aux nombreux bénévoles de Mercy Ships, un nouvel avenir aux malades afin qu'ils ne soient plus exclus de leur communauté.

Sant'Egidio utilise l'aide fournie par AvH pour les besoins du 'Laudato Si', un projet socio-écologique qui œuvre à l'activation des sans-abris, des pauvres et des défavorisés de Kamiano, tout en mettant l'accent sur la durabilité et la construction communautaire dans le quartier Linkeroever d'Anvers.

En 2018, Ackermans & van Haaren a consacré au total environ 400.000 euros à des aides en faveur de différentes institutions, organisations et projets.

Culturel



KONINKLIJK
MUSEUM
VOOR SCHONE
KUNSTEN
ANTWERPEN

www.kmska.be



www.middelheimmuseum.be

EUROPALIA

www.europalia.eu

LE CONCERT
OLYMPIQUE
CONDUCTOR JAN CAEYERS

www.leconcertolympique.eu



www.africamuseum.be



www.amuz.be



Bruce Nauman - Middelheimmuseum

Social



www.hrw.org

LUCIA
asbl
vzw

www.luciaweb.be



www.stopdarmkanker.be



SANT'EGIDIO

www.santegidio.be



www.sos-villages-enfants.be



www.mercyships.be



www.monnikenheide.be

TEACH
for
BELGIUM

www.teachforbelgium.org



Scientifique



www.deduveinstitute.be



Expertise - Pathways - Impact

www.itinerainstitute.org



www.antwerpmanagementschool.be



www.itg.be



Gestion journalière et contrôle

Comité exécutif



Jan Suykens
Président du comité exécutif



Tom Bamelis
Membre du comité exécutif -
CFO



John-Eric Bertrand
Membre du comité exécutif



Piet Bevernage
Membre du comité exécutif -
Secrétaire général



André-Xavier Cooreman
Membre du comité exécutif



Piet Dejonghe
Membre du comité exécutif



Koen Janssen
Membre du comité exécutif



Gestion participations



Matthias De Raeymaeker
Investment manager



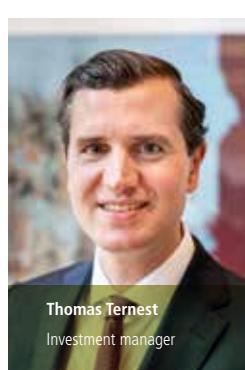
Tom Frank
Investment manager



An Herremans
Investment manager



Philip Heylen
Business development manager



Thomas Ternest
Investment manager



Jens Van Nieuwenborgh
Investment manager

Services de groupe

Finances



Bart Bressinck
Accountant



Hilde Delabie
Group controller



Jean-Claude Janssens
Treasurer



Gilles Huyghebaert
Group controller



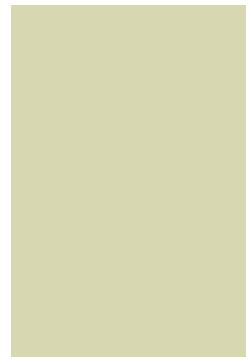
Ans Matthysen
Accountant



Katia Waegemans
Communication manager



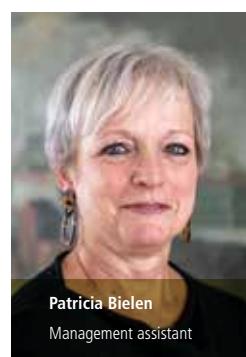
Nele Govaert
Legal counsel



Isabelle Bernaerts
Réception



Ann Bex
Management assistant



Patricia Bielen
Management assistant



Chantal Dille
Management assistant



Sarah Franssens
Management assistant



Michaëla Goelen
Office manager



Sonja Goossens
Administration du personnel



Lydie Makiadi
Management assistant



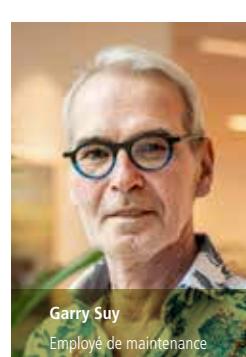
Robin Muller
Réception



Filip Portael
IT consultant



Brigitte Stockman
Management assistant



Garry Suy
Employé de maintenance



Petra Van de Velde
Management assistant



Rapport d'activités 2018

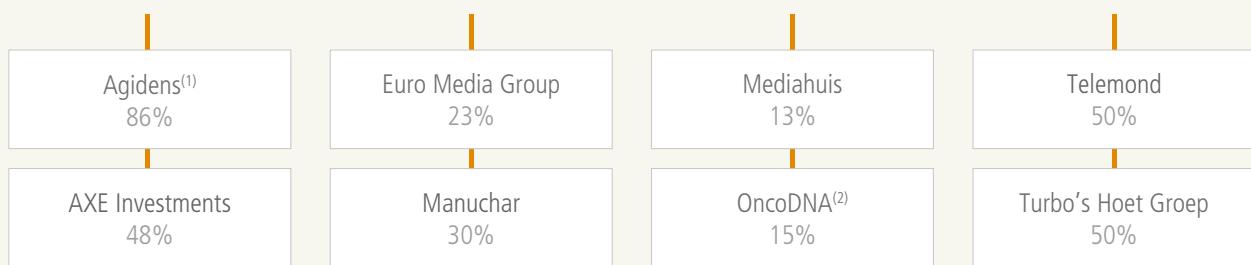


ACKERMANS & VAN HAAREN

Ackermans & van Haaren



AvH & Growth Capital



⁽¹⁾ Y compris la participation via AXE Investments

⁽²⁾ Non consolidé - pleinement dilué

Marine Engineering & Contracting

DEME et CFE réalisent toutes deux une belle croissance du chiffre d'affaires. Cette progression, à laquelle s'ajoutent une plus-value réalisée par Rent-A-Port au Vietnam et la première contribution de la participation dans le parc éolien offshore Rentel (via Green Offshore), se traduit par une augmentation de 27,5 millions d'euros de la contribution de 'Marine Engineering & Contracting', qui s'établit à 118,1 millions d'euros.

Contribution au résultat net consolidé d'AvH				
(€ millions)	2018	2017	2016	
DEME	92,8	94,5	93,9	
CFE	17,3	17,4	7,2	
Rent-A-Port	5,3	-4,3	6,9	
Green Offshore	2,7	-0,2	-0,3	
Van Laere	-	-16,8	-2,5	
Total	118,1	90,6	105,2	



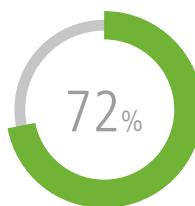
DEME

DEME est une des entreprises de dragage et de travaux maritimes les plus importantes et les plus diversifiées au monde.



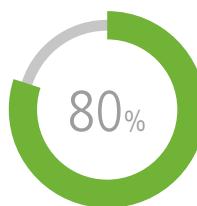
CFE

CFE est un groupe industriel de construction belge coté, actif en Belgique, au Luxembourg et en Pologne.



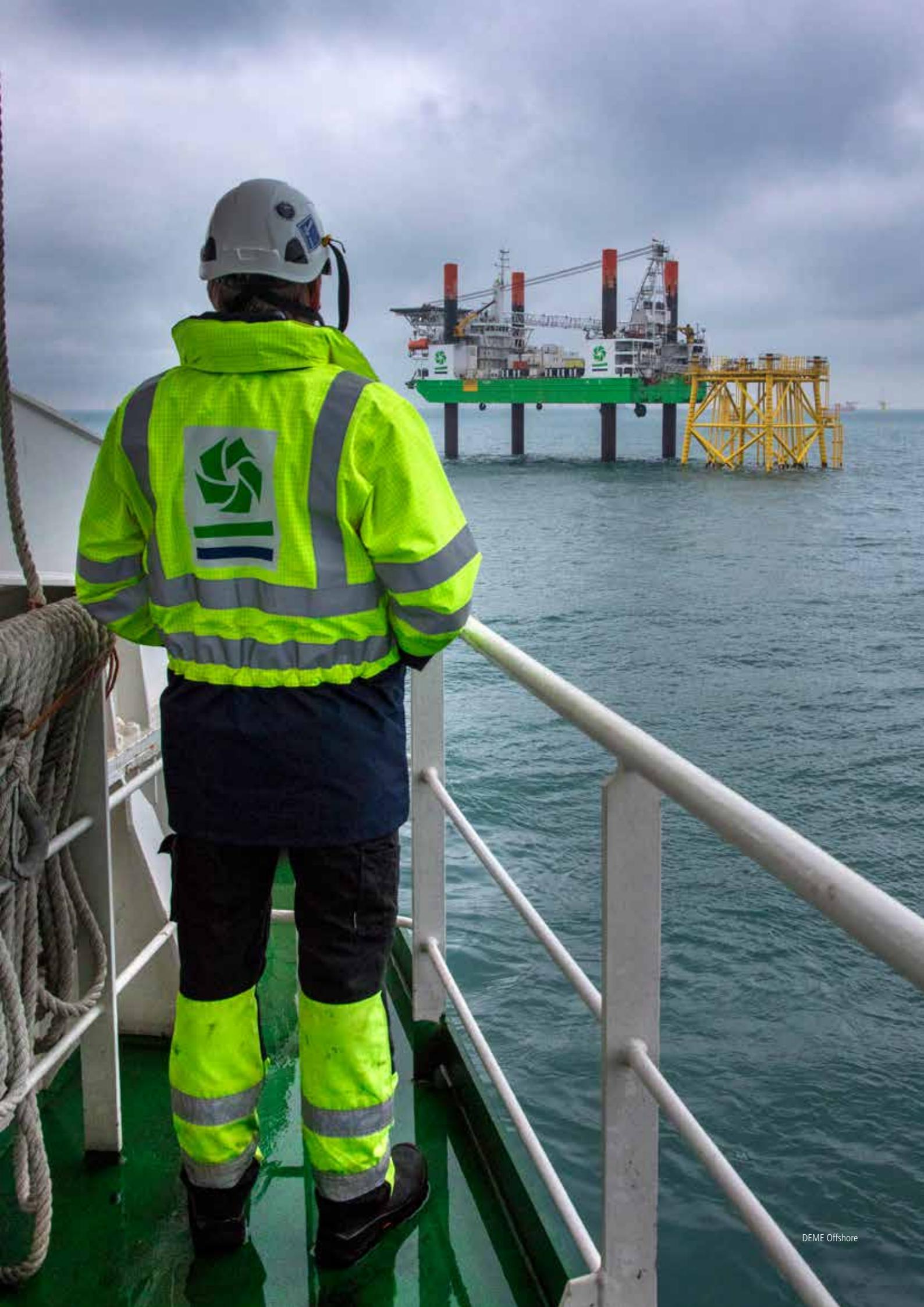
Rent-A-Port

Rent-A-Port développe des projets portuaires sur la base de son know-how et de son expérience portuaire et logistique.



Green Offshore

Green Offshore détient des participations minoraires dans des parcs éoliens offshore.





De gauche à droite : Luc Vandenbulcke,
Hugo Bouvy, Philip Hermans, Eric Tancré,
Theo Van De Kerckhove, Els Verbraecken

Pourcentage de participation AvH : 60%

DEME

DEME est l'une des plus grandes entreprises de travaux hydrauliques au monde. A partir de ses activités de base, à savoir le dragage et le génie civil hydraulique, le groupe a développé des activités complémentaires 'offshore' dans le domaine de l'énergie renouvelable, du pétrole et du gaz, ainsi qu'en matière d'assainissement des sols et des boues et de collecte d'agrégats et de minéraux.

Aperçu financier de l'année 2018

DEME a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 2.645,8 millions d'euros, en hausse de 12,3% (2017 : 2.356,0 millions d'euros). Comme en 2017, les activités de Geo-Sea, Tideway, A2Sea et EverSea, les filiales de DEME regroupées depuis le début de l'année 2019 au sein de la nouvelle structure DEME Offshore, y ont largement contribué.

L'ensemble des activités au service de l'énergie renouvelable offshore (y compris le dragage, le déversement de pierres, ...) représentent un total de 1.216,6 millions d'euros (46% du chiffre d'affaires total du groupe DEME), contre 1.138,9 millions d'euros en 2017. Mais le chiffre d'affaires réalisé dans le dragage traditionnel augmente lui aussi par rapport à l'année précédente et s'établit à 882,2 millions d'euros, soit une hausse de 61,0 millions d'euros (+7,4%). DEME a réalisé un chiffre d'affaires de 163,4 millions d'euros dans ses activités environnementales, ce qui représente une augmentation de 11,1 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

DEME a enregistré une légère augmentation de son EBITDA à 458,9 millions d'euros (2017 : 455,5 millions d'euros), ce qui génère une marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires de 17,3%. L'impact sur la rentabilité de la livraison tardive du navire d'installation de câbles 'Living Stone' et du ponton-grue autopropulsé 'Apollo' au premier semestre a été largement compensé au second semestre. La hausse des amortissements liée à plusieurs nouveaux navires a entraîné une diminution du résultat opéra-

tionnel. Le résultat net est resté plus ou moins stable à 155,6 millions d'euros (2017 : 155,1 millions d'euros).

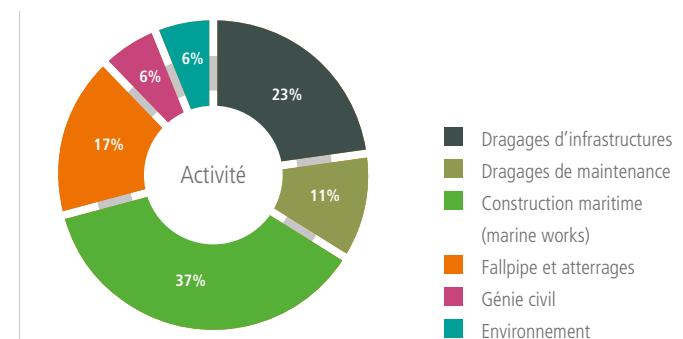
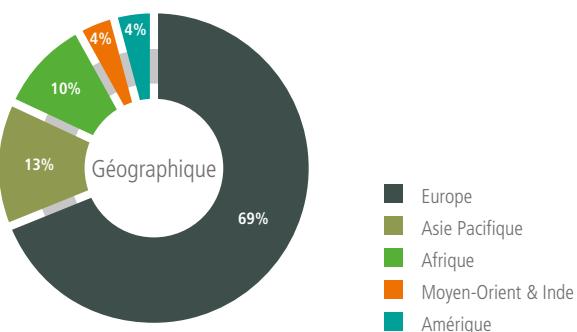
Le carnet de commandes de DEME a augmenté de 13,9% pour s'établir à 4.010 millions d'euros, contre 3.520 millions d'euros fin 2017.

Programme d'investissements dans la flotte

2018 s'est caractérisée par l'ambition de DEME d'améliorer sans cesse sa flotte sur le plan de la productivité et des performances environnementales en vue de mettre son expérience et ses solutions innovatrices au service d'innombrables projets environnementaux et de dragage, d'énergie offshore et d'ingénierie marine. DEME a investi en 2018 un total de 441,3 millions d'euros dans la mise en œuvre de son ambitieux programme d'investissements dans sa flotte, principalement pour les navires Orion, Spartacus, Living Stone et Apollo.

DEME est l'entreprise la plus écologique parmi ses pairs. La plupart des nouveaux navires sont équipés de moteurs 'dual fuel', qui peuvent aussi bien fonctionner au GNL qu'au diesel. Les deux nouveaux navires de type hopper, 'Minerva' (capacité de 3.500 m³) et 'Scheldt River' (capacité de 8.400 m³) sont les premières dragues à être équipées de tels moteurs 'dual fuel'. Ils ont directement été mobilisés : le 'Minerva' en Uruguay et le 'Scheldt River' en Allemagne. Suite à ce succès, DEME a actuellement en chantier un nouveau navire 'Meuse River', au même concept innovateur que le 'Scheldt River'.

Répartition géographique et par activité du chiffre d'affaires





La grande drague suceuse à désagrégateur (Cutter Suction Dredger ou CSD) 'Spartacus', qui a été mise à l'eau sur le chantier naval Royal IHC aux Pays-Bas, souligne l'importance de l'innovation pour DEME. Forte d'une capacité installée de 44.180 kW, le 'Spartacus' est une classe à part et la drague suceuse à désagrégateur (CSD) la plus puissante et la plus respectueuse de l'environnement jamais construite. Les quatre moteurs principaux peuvent fonctionner au GNL, au MDO (Marine Diesel Oil) et au fuel lourd.

Le 'Bonny River', une drague suceuse porteuse dernière génération d'une capacité de 15.000 m³, sera bientôt aussi réceptionnée chez DEME. Ce navire innovateur peut draguer dans des fonds très durs et dans des eaux de plus de 100 mètres de profondeur.

Un autre navire très spécialisé est le 'Blanew', une drague suceuse électrique qui a spécialement été conçue pour effectuer des travaux de dragage dans des ports de plaisance, des canaux et des lacs. Le 'Blanew' a été mis en service en 2018 et est déjà activement utilisé dans plusieurs ports belges.

'Orion', le grand navire d'installation offshore de nouvelle génération de DEME, a été mis en l'eau en grande pompe en novembre 2018 dans le chantier naval de COSCO Qidong en Chine. 'Orion' combine sans précédent une capacité de transport et de charge exceptionnellement élevée, une puissance de levage impressionnante et une technologie verte. Avec une grue de 5.000 tonnes, le navire répond aux futures exigences des clients et anticipe la tendance de turbines de capacité supérieure et de parcs éoliens plus étendus.

Le navire 'Living Stone' type DP3, l'un des navires multifonctionnels les plus sophistiqués au monde, a été mis en service en 2018. Le 'Living Stone' est équipé d'un système unique de pose de câbles avec deux carrousels à câbles de 5.000 tonnes intégrés sous le pont principal. Un système permettant au 'Living Stone' de poser un câble tandis que le deuxième est entièrement préparé sur le pont, a également été conçu. Cette solution limite le temps nécessaire à la préparation des câbles, ce qui engendre une économie de temps et de coût considérable pour l'industrie éolienne offshore.

Le nouveau ponton-grue autopropulsé 'Apollo' type DP2 a démantelé une plateforme dans le secteur néerlandais de la mer du Nord. Ce navire d'installation est équipé de jambes particulièrement longues permettant d'opérer dans des fonds jusqu'à 65 mètres de profondeur. L'"Apollo" sera utilisé dans le secteur de l'énergie offshore mais sera principalement déployé dans l'industrie pétrolière et gazière, en se concentrant en particulier sur l'installation et le démantèlement des plateformes.

“Les navires innovateurs de DEME ont réalisé en 2018 toutes sortes de projets difficiles aux quatre coins du monde.“

Luc Vandenbulcke, CEO

Aperçu opérationnel de l'année 2018

Projets de dragage et d'extension de terres dans le monde entier

Les navires innovateurs, nouveaux et existants, de DEME ont réalisé en 2018 toutes sortes de projets difficiles aux quatre coins du monde.

En Asie, DEME a poursuivi l'un des plus grands projets d'extension de terres jamais réalisé. Dredging International Asia Pacific Pte Ltd (DIAP) et son partenaire dans la joint-venture Daewoo Industrial de Corée du Sud avaient, à la fin de l'année, réalisé plus de 80 % de la phase 1 du Tuas Terminal (TTP1). Ce projet a initialement été adjudiqué en 2015 par les autorités maritimes et portuaires de Singapour. La construction du dernier des 221 caissons au total, qui formeront le futur mur d'endiguement, a même été achevée quatre mois plus tôt que prévu. DIAP est bien partie pour terminer le projet d'ici fin 2020.

DEME SA

(€ 1.000)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	2.645.780	2.356.014	1.978.250
EBITDA	458.905	455.522	447.389
EBIT	196.012	230.506	226.956
Résultat net (part groupe)	155.570	155.055	155.334
Fonds propres (part groupe)	1.401.403	1.321.842	1.220.638
Trésorerie nette	-555.777	-285.657	-151.215
Total du bilan	3.820.722	3.521.237	3.288.676
Carnet de commandes (€ mio)	4.010	3.520	3.800
Capex (€ mio)	441	609	179
Personnel	4.937	4.440	4.232

Dredging International Australia a dans l'intervalle réalisé avec succès le Sunshine Coast Airport Expansion Project en Australie. Ce projet comprenait des travaux de dragage et d'extension de terres, qui forment la base d'une nouvelle piste de décollage et d'atterrissement d'environ 2.450 mètres.

En Afrique, DEME a réalisé des travaux de protection des côtes le long du littoral de Cotonou au Bénin. Les activités ont été exécutées tout au long de l'année et se poursuivront encore en 2019. Ces travaux comprennent des remblais de sable d'un volume total de 1 million m³, des travaux de revêtement de berge et l'aménagement d'un berceau.

Le premier projet de DEME en Sierra Leone a également été achevé avec succès en mars 2018. Le consortium dont faisait partie DEME œuvrait à l'élargissement du Freetown Terminal, qui est exploité par le groupe français Bolloré Transport & Logistics. Le projet comprenait la construction d'un mur d'endiguement de 270 mètres, permettant au terminal d'accueillir des navires de plus grande taille.

Plus près de son port d'attache, DEME a été très active dans un certain nombre de projets le long des principales rivières d'Europe du Nord. En Belgique, DEME a réalisé, dans le cadre de plusieurs contrats à long terme, des dragages d'entretien des principaux cours d'eau et en mer du Nord. La drague suceuse porteuse 'Pallieter' a ainsi effectué plusieurs dragages d'entretien dans l'Escaut et le long des canaux d'accès aux écluses du port d'Anvers.

Après la réalisation réussie des travaux d'approfondissement dans la partie de la Seine entre Courval et Duclair en France, la Société de Dragage International (SDI) s'est consacrée à la dernière phase de ce projet. SDI se charge depuis 2012 de l'approfondissement de la Seine et a réalisé les quatre phases principales de ce projet difficile, exécuté au nom du Grand Port Maritime de Rouen.

Sur l'Elbe, Nordsee Nassbagger- und Tiefbau, la filiale allemande de DEME, a remporté en 2017 un contrat de dragage d'entretien de deux ans. Ce contrat est encore prolongé d'un an et court maintenant jusqu'en 2020.

DEME concevra et réalisera en joint-venture la construction et les travaux de dragage liés à la modernisation du chenal Świnoujście-Szczecin en Pologne. Le chenal a actuellement une profondeur de 10,5 mètres et sera approfondi jusqu'à 12,5 mètres. Ceci permettra au port de Szczecin d'accueillir des navires à tirant d'eau plus important et de maintenir sa position concurrentielle en mer Baltique.

Pour la Nouvelle Route du Littoral à La Réunion, SDI a réalisé des travaux de dragage, l'installation d'un lit de graviers et des travaux de remplissage pour 48 fondations lestées par des poids du viaduc de 5.400 mètres.

DEME réalise en joint-venture des travaux d'approfondissement et d'entretien dans le Canal Martin Garcia en Uruguay et en Argentine. Le but principal du programme de dragage est d'approfondir le canal et de maintenir ensuite une profondeur d'environ 10,4 mètres.

Fin 2018, DEME avait quasi terminé la partie dragage de la phase 2 du projet Seabird en Inde. Environ 10 millions m³ de matière aura finalement été draguée. Si possible, elle sera également réutilisée.

Aux Pays-Bas, trois méga projets ont démarré : la Rijnlandroute, la Nouvelle Ecluse Terneuzen et le Blankenburgverbinding. Outre les travaux d'infrastructure marine qui seront réalisés par DEME Infra Marine Contractors (DIMCO), les projets comprennent également d'importants travaux de dragage et de terrassement.

DEME fournit tout le sable, plus de 1 million m³, pour le projet Rijnlandroute. L'entreprise s'occupera pour la Nouvelle Ecluse Terneuzen des travaux de terrassement sec et de dragage. Une quantité vertigineuse de 9 millions m³ de matière doit être draguée. Selon les prévisions, la conception et la construction dureront jusqu'en 2022.

Le 'financial close' de la prestigieuse A24 Blankenburgverbinding a été finalisé en octobre. Rijkswaterstaat (la direction générale des travaux publics et de la gestion des eaux aux Pays-Bas) a adjugé le projet de partenariat public-privé A24 Blankenburgverbinding de 1 milliard d'euros au consortium BAAK (DEME Concessions Infrastructure, Ballast Nedam et Macquarie Capital). Les travaux de dragage et de remplissage représentent environ 1 million de m³ et les travaux de terrassement sec environ 2 millions de m³. Le contrat porte sur la conception, la construction, le financement et la maintenance pendant 20 ans.

Toujours aux Pays-Bas, de Vries & van de Wiel réalise en joint-venture un projet d'extension de terres de 145 hectares ayant pour but de former une nouvelle île, 'Strandeiland IJburg'. Il s'agira d'un nouveau quartier résidentiel à Amsterdam. Au cours du second semestre, de Vries & van de Wiel a fourni plus d'un million de m³ de sable pour le projet.

Forte croissance de l'éolien offshore

DEME a été fort occupée en offshore, grâce au nombre croissant de projets d'énergie renouvelable.

Le parc éolien offshore de Rentel d'une capacité de 309 MW, qui se trouve en mer du Nord, a intégralement été mis en service plus tôt que prévu et présente une production conforme aux attentes. Rentel était un véritable projet de groupe. La sous-station de 1.200 tonnes a été placée par le 'Rambiz', le bateau-grue de levage lourd de Scaldis. La plateforme de levage 'Innovation' a ensuite achevé avec succès la pose



Baarland



Mise à l'eau du Scheldt River

de fondations monopieus et de pièces de transition. Les câbles d'interconnexion et d'exportation et les turbines ont été placés par DEME. D'une hauteur de 183 mètres au point le plus élevé, ces turbines éoliennes sont les plus hautes de la mer du Nord.

En été, la plateforme de DEME 'Innovation' a achevé avec succès la pose de 20 'suction bucket jackets' dans le parc éolien offshore de Borkum Riffgrund 2 en Allemagne. Les 'suction bucket jackets' pesaient chacune 950 tonnes pour une hauteur de 58 mètres. DEME est l'une des rares entreprises à posséder un vaste savoir-faire dans le domaine de la pose de telles 'suction bucket jackets'.

DEME a également participé en 2018 à la construction du plus grand parc éolien au monde, à savoir le Hornsea Project One d'Ørsted. Une première étape importante de la construction a été atteinte tout à la fin de l'année avec l'achèvement de la pose du câble d'exportation. Avec une longueur totale de 467 km, c'est-à-dire approximativement la distance entre Amsterdam et Hambourg, il s'agit du plus long câble AC offshore pour l'énergie éolienne jamais posé. Lorsque les 174 turbines de Hornsea Project One seront entièrement opérationnelles en 2020, elles produiront suffisamment d'énergie propre pour plus d'un million de ménages. Le gigantesque parc éolien était le premier projet du nouveau navire multifonctionnel 'Living Stone'.

Solides performances dans le domaine pétrolier et gazier

Outre ses activités éoliennes offshore, DEME a enregistré de solides performances dans le marché pétrolier et gazier, soutenues par de nouvelles adjudications et une mise en œuvre des projets efficace.

Un contrat important a été adjugé par TransCanada pour un pipeline gazier sous-marin de 700 km de long, qui relie les Etats-Unis au Mexique. Quelques 200.000 tonnes de pierres ont été posées afin de stabiliser le pipeline de 42 pouces. Un premier contrat a également été conclu au Bangladesh pour le terminal GNL flottant de Moheshkhali. Il s'agira du premier terminal du pays pour l'importation de GNL. DEME est également l'entrepreneur principal pour l'empierrement et la construction d'atterrages dans le cadre du projet Baltic Gas Interconnector, qui relie les réseaux gaziers entre la Finlande et l'Estonie. Des projets pétroliers et gaziers ont également été réalisés au Moyen-Orient et en Afrique du Sud.

Assainissement de sols contaminés

Les entreprises environnementales spécialisées de DEME - DEME Environmental Contractors (DEC), de Vries & van de Wiel et Ecoterres - jouent un rôle proactif dans le sourcing et le développement de projets d'assainissement potentiel, conjointement avec leurs partenaires en développement.

Dans le projet Blue Gate (66 hectares) à Anvers, DEC est, en tant qu'entrepreneur principal, responsable de tous les travaux d'assainissement et d'infrastructure. En Italie, les travaux liés à un important projet d'assainissement sur le site de l'aciérie d'ILVA à Taranto, ont débuté. Le dragage de trois canaux y est prévu, et le matériel dragué est drainé à l'aide d'une installation d'assainissement des sols. Les travaux d'assainissement lié au projet ESSO Norge, une ancienne raffinerie à proximité de Tønsberg en Norvège, se sont poursuivis tout au long de l'année.

Global Sea Mineral Resources en préparation pour la prochaine campagne offshore

Global Sea Mineral Resources (GSR), filiale de DEME spécialisée dans la collecte des minéraux en mer, a présenté en septembre 2018 le préprototype innovateur 'Patania II'. En 2019, le collecteur de nodules embarquera pour une première expédition dans les zones d'exploration GSR et BGR (allemandes) dans la partie orientale de la zone de fracture Clarion Clipperton, dans l'océan Pacifique central.

GSR fait équipe avec l'Université de Gand à cet effet. Ensemble, ils surveilleront l'impact environnemental in situ du 'Patania II' en collectant des données de conception cruciales, ce qui permettra à GSR d'affiner sa technologie pour accroître son efficacité et minimiser son impact. En outre, un consortium international de scientifiques de l'initiative européenne 'Joint Programming Initiative for Healthy and Productive Seas and Oceans' fournira des rapports indépendants et transparents sur les mesures environnementales complémentaires. Toutes les informations concernant l'environnement seront disponibles pour le public.

Perspectives pour 2019

Pour 2019, DEME s'attend à réaliser un chiffre d'affaires du même ordre de grandeur qu'en 2018. L'effet de l'activité des nouveaux navires au sein de la flotte pendant une année entière devrait en effet être contrebalancé par le grand entretien planifié de l'important navire d'installation Innovation. La marge opérationnelle (EBITDA) devrait à nouveau se maintenir dans la fourchette historique du 16% à 20% sur l'ensemble de l'année 2019.



De gauche à droite : Piet Dejonghe,
Frédéric Claes, Manu Coppens,
Fabien De Jonge, Jacques Lefèvre,
Raymund Trost, Yves Weyts

Pourcentage de participation AvH : 60%

CFE

CFE est un groupe industriel belge coté sur Euronext Bruxelles actif dans trois secteurs distincts : le pôle Dragage, Environnement, Activités Offshore et Infra ; le pôle Contracting, qui comprend les activités de construction, multitechnique et rail & utilities ; et enfin, le pôle Promotion Immobilière.

Aperçu financier de l'année 2018

Le groupe CFE a connu une belle croissance en 2018. Les différents contrats acquis dans les trois pôles ont induit une intensification des activités au cours de l'année écoulée qui a permis à CFE d'enregistrer une hausse notable de son chiffre d'affaires. CFE (y exclus DEME) a réalisé un chiffre d'affaires culminant à 994,9 millions d'euros (y compris 139,8 millions d'euros provenant du groupe Van Laere acquis fin 2017), contre 710,5 millions d'euros en 2017.

CFE Contracting a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 934,6 millions d'euros (2017 : 717,6 millions d'euros) et a connu, comme en 2017, une activité élevée en Belgique, au Luxembourg et en Pologne. Si un certain nombre d'entités de la division Construction en Belgique ont vu leur carnet de commandes se réduire légèrement par rapport au 31 décembre 2017, le carnet de commandes de CFE Contracting a augmenté pour s'établir à 1.320,3 millions d'euros, surtout en Flandre et dans une moindre mesure au Luxembourg. CFE Contracting a réalisé un résultat net de 15,2 millions d'euros, contre 15,4 millions d'euros en 2017.

Au sein du pôle **Promotion Immobilière**, l'encours immobilier de BPI s'élevait à 139 millions d'euros fin décembre 2018 (2017 : 133 millions d'euros). En 2017, le résultat net de ce pôle avait été influencé dans le sens positif par les plus-values sur les ventes des projets Kons et Oosteroever. Les projets de développement Ernest The Park (Bruxelles), Kiem (Luxembourg), Erasmus Gardens (Anderlecht) et 2 projets livrés en Pologne, où le bénéfice ne peut être comptabilisé qu'à la fin du projet, ont notamment contribué au bénéfice de 9,3 millions d'euros en 2018 (2017 : 22,3 millions d'euros).

Les **activités non filialisées** de CFE retombent à 27 millions d'euros (avant éliminations) en termes de chiffre d'affaires. Le seul chantier toujours en cours digne de mention concerne la construction de la nouvelle station d'épuration de Bruxelles Sud, dont la deuxième phase a pu être livrée dans les délais à la satisfaction du client. La réception finale n'est prévue qu'en 2020.

CFE a reçu, au cours du 2e semestre 2018, l'équivalent de 7,5 millions d'euros de paiements sur ses créances impayées envers le gouvernement du Tchad qui tota-

CFE SA (y inclus DEME)

(€ 1.000)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	3.640.627	3.066.525	2.797.085
EBITDA	487.960	500.734	465.863
EBIT	213.075	267.157	227.570
Résultat net (part groupe)	171.530	180.442	168.411
Fonds propres (part groupe)	1.720.878	1.641.904	1.521.559
Trésorerie nette	-648.322	-351.909	-213.051
Total du bilan	4.948.951	4.646.893	4.328.219
Carnet de commandes (€ mio)	5.386	4.851	4.757
Personnel	8.598	8.689	7.752

lisent 60 millions d'euros. Les modalités d'une proposition de refinancement des créances liées au Grand Hôtel ont été officiellement approuvées par le gouvernement du Tchad. Elles doivent à présent être validées par le conseil d'administration de la Banque Afrexim.

Aperçu opérationnel de l'année 2018

Contracting

CFE Contracting a enregistré d'excellentes performances, tout comme en 2017, aussi bien en Belgique qu'au Luxembourg et en Pologne. La poursuite de l'intégration de Van Laere et de ses filiales au sein du groupe CFE a progressé de façon positive, conformément aux prévisions.

MBG a connu une année chargée en 2018 due à l'exécution de différents projets de grande envergure, notamment la construction, dans le cadre d'une société momen-tanée, du chantier complexe du ZNA Cadix au Nord d'Anvers, la livraison de l'AZ Sint-Maarten (Malines), ainsi que la livraison dans les délais impartis de l'Antwerp Management School au début de la nouvelle année académique. Pour sa part, la rénovation des finitions extérieures et des volumes intérieurs de la Gare Maritime sur le site de Tour & Taxis à Bruxelles avance bien. Les résultats de Van Laere se sont redressés, grâce à une sélection plus méticuleuse des dossiers à suivre, l'optimisation de la phase préparatoire au début d'un projet et l'amélioration de la gestion des contrats. Ces mesures ont permis de faire repartir le chiffre d'affaires à la hausse ainsi que d'améliorer les résultats, et le carnet de commandes affiche une belle embellie pour 2019. La nouvelle structure de gestion a de plus eu un impact positif chez Arthur Vandendorpe, entreprise spécialisée dans la restauration et la rénovation.

A Bruxelles, BPC confirme sa position de leader du secteur de la construction de bâtiments, entre autres grâce à la forte hausse enregistrée par ses activités par rapport à 2017, ainsi que son bon positionnement sur des projets d'envergure. Afin de pouvoir encore mieux faire face aux défis de demain, la décision a été prise début 2019 de fusionner Amart et BPC. Cette intégration se poursuivra au premier semestre et fera de cette nouvelle organisation un acteur encore plus important sur le marché bruxellois. La baisse de l'activité de BPC Wallonie en 2017 a été plus que compensée en 2018. Grâce à l'acquisition du contrat DBFM 'Shape 2020', qui comprend notamment la construction de 600 unités d'habitation pour les troupes militaires de l'OTAN près de Mons, l'avenir offre de belles perspectives.

Au Grand-Duché de Luxembourg, le calendrier de CLE a été très chargé en raison de la livraison de plusieurs grands projets de construction, par exemple le campus scolaire Vauban de L'Ecole Lycée Français à Luxembourg ville, le pont le long de l'A13 près de Dudelange et le projet mixte Glesener pour BPI Luxembourg. En 2019, CLE s'investira en outre dans deux nouvelles activités, à savoir l'aménagement de lignes de chemin de fer et les constructions en bois, en collaboration avec LTS.

En Pologne, l'économie et le secteur de la construction ont connu une envolée en 2018. Par conséquent, le chiffre d'affaires et les marges de CFE Polska ont nettement augmenté. 2019 est une année prometteuse, grâce à un carnet de commandes bien rempli, notamment grâce au lancement de la construction d'un second parc d'attraction 'Mayaland' pour Studio 100. D'autre part, la filiale tunisienne CTE a été confrontée à une conjoncture et un climat socio-économique difficiles qui ont affecté ses résultats et qui pèsent pour 6 millions d'euros sur les résultats de 2018.

Laminated Timber Solutions (LTS) s'est activement investie en 2018 dans le développement de sa clientèle, en axant principalement ses efforts sur le marché de l'industrie et des projets. En outre, les trois entités Korlam/

Lamcol/Buildinx ont été regroupées sous une seule et même bannière. Le groupe de travail 'Wood Works' a par ailleurs été lancé au sein des pôles Contracting et Promotion Immobilière afin d'encore mieux garantir le succès du produit CLT (bois croisé) sur le marché immobilier classique.

“CFE peut poursuivre sa croissance en tant que partenaire fiable qui offre des solutions complètes à ses partenaires diversifiés.”

Piet Dejonghe, CEO



Vauban - Luxembourg

(\$ millions)	Chiffre d'affaires		Résultat net		Carnet de commandes	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Construction	692,5	499,8			1.069,1	978,8 ⁽²⁾
Multitechnique	170,6	155,3			168,4	152,6
Rail Infra	71,5	62,5			82,8	98,3
Contracting	934,6	717,6	15,2	15,4	1.320,3	1.229,7
Promotion Immobilière	94,7	10,9	9,3	22,3	139 ⁽³⁾	133 ⁽³⁾
Holding, activités non transférées et éliminations ⁽¹⁾	-34,4	-18,1	-6,6	-13,7		
Total	994,9	710,5	17,9	23,9		

(1) Contributions de Rent-A-Port (45%) et Green Offshore (50%) incluses
(2) Y compris carnet de commandes d'A.A. Van Laere (241,8 millions d'euros)
(3) L'encours immobilier se définit comme la somme des fonds propres et de l'endettement financier net du pôle immobilier.



Clinique du MontLégia - Liège



Tivoli - Bruxelles



Nike - Ham

A sein du cluster VMA, une étape importante a été franchie en fusionnant l'ensemble des activités liées à l'électricité et à l'automatisation aux activités HVAC. L'inclusion de l'entité Druart au sein du cluster permet désormais à VMA de proposer une solution complète à tous ses clients. En outre, l'accent a également été mis sur la présence locale dans les différentes régions, ce qui explique également l'acquisition d'une société anversoise. Cette nouvelle structure intégrée offre des perspectives favorables pour 2019. Au sein du département 'Automotive', il est important de suivre de près les tendances du marché mondial au sein du secteur automobile en évolution rapide et de procéder au suivi des clients à l'international, le cas échéant. Sur le marché de l'entretien et des installations techniques, be.Maintenance a affiché une forte croissance, à la fois sur le plan du chiffre d'affaires et de la clientèle. Grâce à une collaboration étroite avec les différentes entités au sein du pôle Contracting, be.Maintenance sera en mesure de continuer à renforcer sa position.

Le cluster MOBIX s'est positionné comme un entrepreneur multidisciplinaire et global pour l'aménagement des voies ferrées, de la signalisation et des caténaires. Fort de six implantations en Belgique, le groupe est actif dans l'ensemble du pays. Il fournit des services aux entreprises de services publics, tels que l'installation de réseaux de fibres optiques, l'installation de lignes à haute tension, la maintenance de l'éclairage public et l'installation de systèmes de détection d'incendie et de surveillance. L'activité 'Track' a enregistré des résultats très satisfaisants. Les contrats-cadres chez ORES et l'adjudication (en consortium) du PPP 'Plan Lumière 4.0.', la modernisation de l'éclairage des autoroutes en Région wallonne, garantissent un carnet de commandes bien rempli pour les années à venir.

Promotion Immobilière

Au cours des deux dernières années, le promoteur immobilier BPI a procédé à une profonde réorganisation afin de pouvoir réagir plus rapidement sur un marché beaucoup plus compétitif et dont les tendances et les attentes évoluent très rapidement. Suite au grand succès de la commercialisation des projets résidentiels Ernest The Park

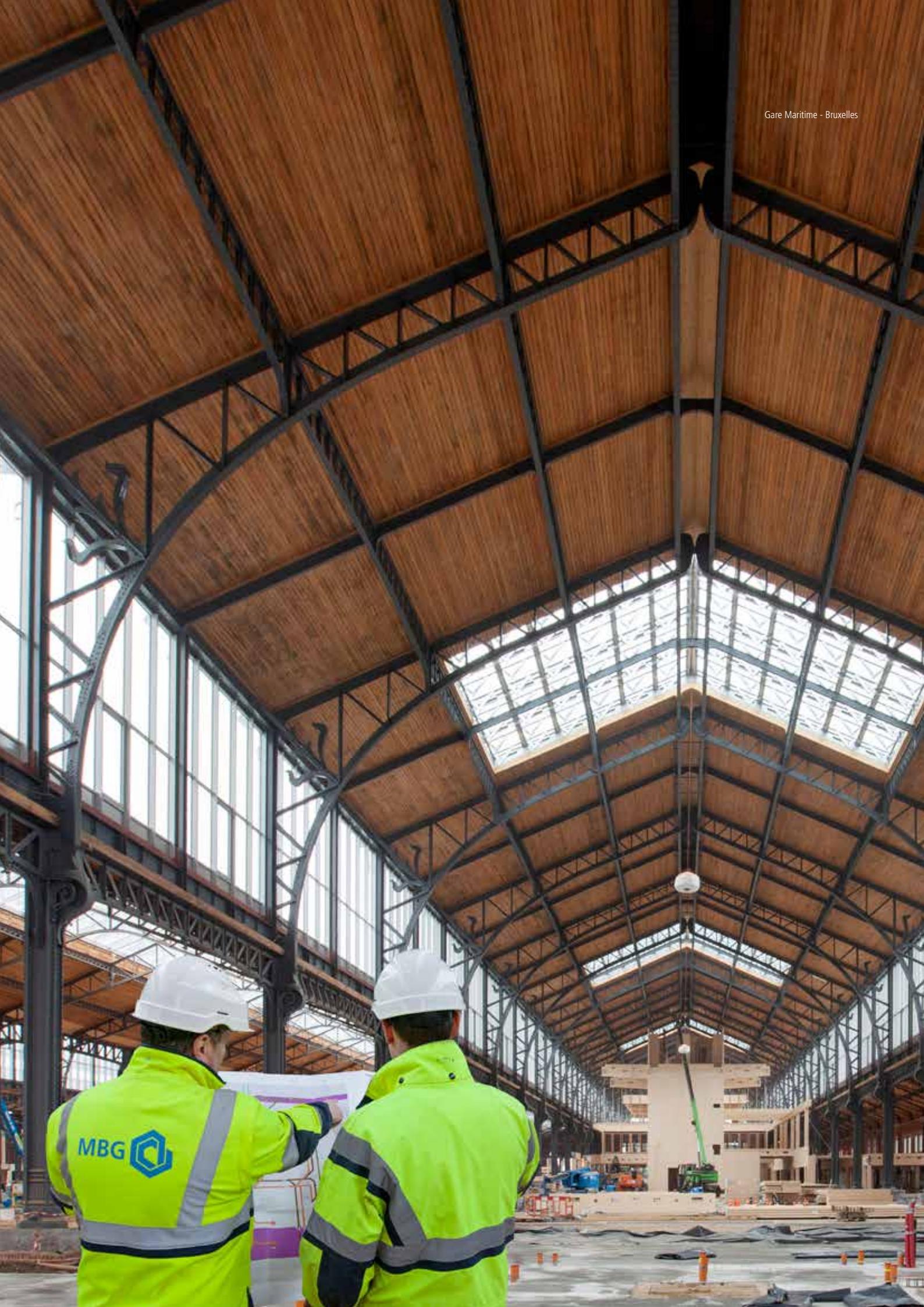
à Ixelles, Erasmus Gardens à Anderlecht et Voltaire à Schaerbeek, d'autres projets ont été lancés, notamment Park West à Bruxelles, Zen Factory à Lot-Beersel et Grand Poste à Liège.

Au Grand-Duché, BPI Luxembourg a progressé sur les projets Kiem (plateau du Kirchberg) et Fussban à Differdange, dont la livraison est prévue dans le courant de 2019 et a obtenu les permis de bâtir pour son projet Livingstone sur la Route d'Esch à Luxembourg ville.

Enfin, BPI Polska a livré deux grands projets en 2018 : Immo Wola à Varsovie et la première phase de Bulvary Kaszubce à Wrocław. De surcroît, BPI a acquis de nouveaux terrains à Gdańsk, où elle construira un complexe de 239 appartements (projet Sadowa), et à Varsovie (district de Wola), où elle bâtira un complexe résidentiel et commercial mixte de 10.000 m² en surface (projet Ostroroga). L'entreprise a désormais obtenu les permis de bâtir pour ce dernier projet. La commercialisation et la construction ont débuté.

Perspectives pour 2019

Le chiffre d'affaires du pôle Contracting devrait rester stable en 2019, tandis que le résultat d'exploitation devrait légèrement augmenter. Le résultat d'exploitation du pôle Promotion Immobilière devrait se rapprocher en 2019 du niveau atteint en 2018.





De gauche à droite :
Frank Wouters, Lieven Durt,
Valentijn Maussen, Reggy Vermeulen

Pourcentage de participation AvH : 72%

Rent-A-Port

Rent-A-Port développe, avec des partenaires, des projets ‘greenfield’ pour l’aménagement de ports et de zones industrielles connexes. Dans ce contexte, Rent-A-Port assure également la gestion des services collectifs qui s’y rattachent (électricité, eau, collecte de déchets et assainissement des eaux usées).

Les activités opérationnelles de Rent-A-Port se situaient principalement au **Vietnam**, comme les années précédentes. En raison du fait qu'il y a à nouveau plus de terrains disponibles depuis le second semestre, un plus grand nombre ont pu être vendus cette année qu'en 2017. Les infrastructures de la première zone industrielle, Dinh Vu Industrial Zone, sont déjà en grande partie développées. Plus de 60 clients industriels utilisent déjà les équipements d’utilité publique de façon récurrente. Rent-A-Port a acquis des positions importantes pour le développement d’autres zones industrielles à proximité. Rent-A-Port est bien placée pour se voir confier la gestion de plus de 3.000 ha de terrains industriels. Tous ces terrains sont situés à proximité du nouveau port de Lach Huyen, le seul port en eau profonde (-14 mètres) au Nord-Vietnam. L’achèvement d’une digue à Nam Dinh Vu (‘Concession Deep C-II’) conduit à une livraison accélérée de nouveaux terrains industriels depuis la mi-2018.

En outre, fin 2018, la société Deep C Green Energy, qui assure la distribution d’électricité dans la Dinh Vu Industrial Zone, a été vendue à 50% à TEPCO, ce qui s'est traduit par une plus-value importante.

A **Oman**, l’infrastructure n'est pas encore suffisamment développée pour pouvoir servir une masse critique de clients. Néanmoins, les travaux d’infrastructure au port de Duqm (Nord et Sud) avancent bien, l’achèvement du port étant attendu pour 2020. A partir de là, le port devrait devenir rentable et il devrait y avoir suffisamment de clients industriels pour étendre les services collectifs.



Rent-A-Port

Le projet portuaire aux **Pays-Bas** (Zuiderzeehaven) est également arrivé à son terme en 2018. Les 3 partenaires privés (dont Rent-A-Port) ont vendu leur part dans ce projet au partenaire public local.

Rent-A-Port s’attend à poursuivre sa croissance dans les années à venir grâce aux projets matures et rentables au Vietnam et au développement de projets à Oman qui, pour l’heure, ne sont pas encore rentables.

Début 2019, AvH et CFE ont chacune racheté 5% supplémentaires du capital de Rent-A-Port aux cofondateurs, si bien qu’ensemble elles détiennent désormais 100% du capital de cette société. Le taux de participation transitif d’AvH dans Rent-A-Port augmentera de ce fait à 80,2%.

Rent-A-Port SA			
(€ 1.000)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	3.180	4.459	4.309
EBITDA	-2.338	-4.234	-2.334
EBIT	-2.403	-4.659	-2.373
Résultat net (part groupe)	7.371	-5.991	4.423
Fonds propres (part groupe)	44.394	36.508	45.788
Trésorerie nette	-15.316	-12.334	-7.620
Total du bilan	66.287	55.023	61.664

De gauche à droite :
 Nathalie Oosterlinck, Geert Dewaele,
 Christophe De Winter, Mathias Verkest



Pourcentage de participation AvH : 80%

Green Offshore

Green Offshore est active dans le développement et l'exploitation de parcs éoliens offshore.



Green Offshore - Rentel



Green Offshore détient des participations (directes et indirectes) dans les parc éoliens offshore belges Rentel (12,5%) et SeaMade (8,75%).

Le parc éolien **Rentel** se situe à environ 40 km d'Ostende et comptera 42 éoliennes de 7,35 MW. Il fournira une capacité installée totale de 309 MW d'énergie renouvelable à quelque 300.000 ménages. Avec une hauteur de 180,5 mètres au point le plus élevé, ces éoliennes Siemens seront les plus hautes jamais installées en mer du Nord belge.

Les activités de construction à ce parc éolien offshore ont été achevées avec succès en 2018. Comme prévu, la mi-2018 a vu la première injection dans le réseau belge d'électricité renouvelable produite par ce parc. Fin 2018, Rentel était pleinement opérationnel en tant que centrale électrique belge (309 MW) en mer.

Grâce à un cadre législatif adapté qui a été approuvé par le gouvernement fédéral fin 2017, le développement des parcs éoliens offshore Mermaid et Seastar a pu être accéléré. Au cours de l'année 2018, Mermaid et Seastar ont alors été regroupés au sein de la **SeaMade** SA et en décembre 2018, le 'financial close' de SeaMade a été finalisé.

SeaMade construira 58 turbines éoliennes d'une capacité totale de 487 MW et deviendra ainsi le plus grand parc éolien offshore en Belgique. Il sera relié à la plate-forme Elia Modular Offshore Grid par le biais de deux sous-stations offshore. Les turbines de 8,4 MW seront fournies et entretenues par Siemens Gamesa. Elles ont une hauteur de 190 mètres au point le plus élevé et un rotor de 167 mètres de dia-

mètre, soit l'envergure de plus de deux Airbus 380. Le début des activités offshore est prévu à l'été 2019. Les deux parcs éoliens devraient être opérationnel pour la fin 2020. Ils seront exploités et entretenus à partir du centre logistique Otary dans le port d'Ostende.

Rentel et SeaMade représentent une capacité totale d'un peu moins de 800 MW, ce qui représente une production d'environ 2,9 TWh sur base annuelle. Il s'agit d'une part considérable de la production offshore annuelle totale attendue d'environ 8 TWh, ce qui représente non seulement 10% de la consommation totale d'électricité en Belgique, mais aussi 50% de l'objectif contraignant consistant à produire d'ici 2020 13% de l'énergie à partir de sources d'énergie renouvelables.

Rentel et SeaMade fourniront ensemble de l'énergie renouvelable à 700.000 ménages, ce qui représente une réduction de 1.200.000 tonnes des émissions de CO₂ sur base annuelle.

Via Green Offshore, qui est un véhicule d'investissement 50/50 d'AvH et de CFE, AvH détient une participation (transitive) de 10,03% dans Rentel et de 7,02% dans SeaMade.

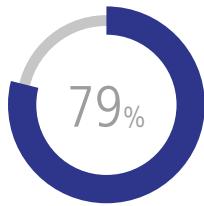
Green Offshore SA

(€ 1.000)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	3	0	0
EBITDA	-4	-13	-182
EBIT	-4	-13	-184
Résultat net (part groupe)	3.352	127	-342
Fonds propres (part groupe)	19.890	16.627	5.001
Trésorerie nette	-33.374	-18.430	-27.103
Total du bilan	55.762	35.607	32.694

Private Banking

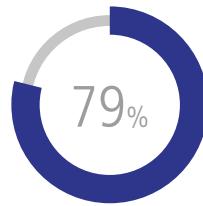
En dépit des turbulences sur les marchés financiers au 4e trimestre 2018, tant Delen Private Bank que la Banque J.Van Breda & C° affichent des performances commerciales remarquables. Les deux banques contribuent conjointement, dans le segment 'Private Banking', pour 121,3 millions d'euros au résultat du groupe pour 2018 (2017 : 113,9 millions d'euros).

Contribution au résultat net consolidé d'AvH			
(€ millions)	2018	2017	2016
FinAx/Finaxis	-0,4	-0,9	-1,0
Delen Private Bank	88,5	83,3	69,2
Banque J.Van Breda & C°	33,2	30,8	29,7
BDM-Asco	-	0,7	0,6
Total	121,3	113,9	98,5



Delen Private Bank

Delen Private Bank est axée sur la gestion de fortune discrétaire pour une large clientèle de particuliers.



Banque J.Van Breda & C°

La Banque J.Van Breda & C° est une banque conseil spécialisée qui s'adresse exclusivement aux entrepreneurs et aux professions libérales.

Les avoirs confiés cumulés à Delen Private Bank et à la Banque J.Van Breda & C° atteignaient 45,4 milliards d'euros au 31 décembre 2018, contre 47,8 milliards d'euros au 31 décembre 2017. Cette baisse de 5% est entièrement due à l'évolution négative des marchés financiers au 4^e trimestre 2018.

A la demande de la Banque nationale de Belgique, la structure de l'actionnariat de Delen Private Bank et de la Banque J.Van Breda & C° a été simplifiée, sans rien changer aux modalités du partenariat entre Ackermans & van Haaren d'une part et la famille Delen d'autre part. AvH détient, par le biais de sa filiale à 100% FinAx, une participation directe de 78,75% dans les deux banques et non plus, comme auparavant, via une structure de holding commune, à savoir Finaxis. Promofi (famille Delen) participe directement à hauteur de 21,25% dans Delen Private Bank et la Banque J.Van Breda & C°.





De gauche à droite : Paul De Winter, Alexandre Delen, Jacques Delen, René Havaux, Eric Lechien, Arnaud van Doosselaere

Pourcentage de participation AvH : 79%

Delen Private Bank

Delen Private Bank est axée sur la gestion et la planification des avoirs pour une clientèle composée essentiellement de particuliers. Le groupe est aujourd’hui une valeur sûre en Belgique (Delen Private Bank), aux Pays-Bas (Oyens & Van Eeghen) et au Royaume-Uni (JM Finn).

Aperçu financier de l’année 2018

Position de premier plan dans la gestion discrétionnaire

Les actifs confiés au groupe Delen Private Bank atteignaient fin 2018, au niveau consolidé, 37.713 millions d’euros (2017 : 40.545 millions d’euros).

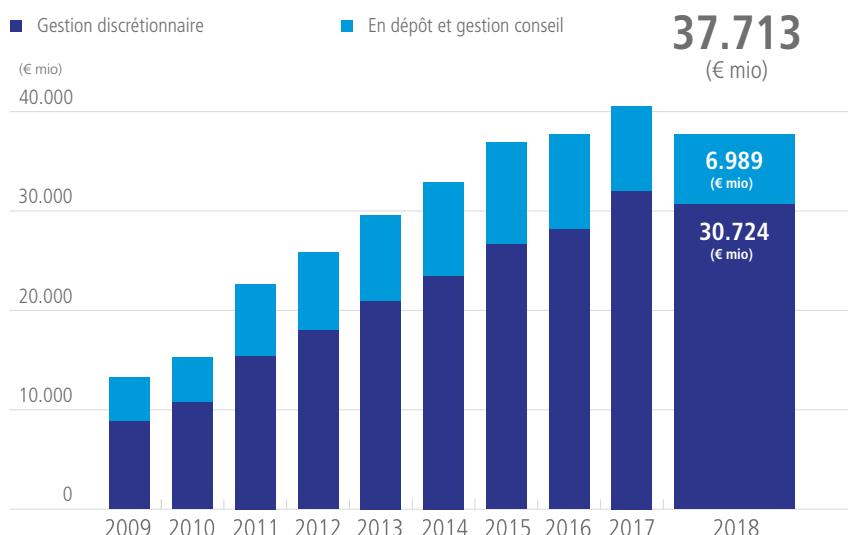
Chez Delen Private Bank, les avoirs confiés s’élevaient à 27.673 millions d’euros fin 2018 (2017 : 29.410 millions d’euros). En dépit d’une croissance organique nette des actifs confiés par les clients particuliers, nouveaux comme existants, les actifs confiés ont diminué en raison de la baisse des cours sur les marchés d’actions, tout particulièrement au cours du quatrième trimestre de 2018. Malgré ce climat boursier difficile, l’afflux de capitaux est resté significatif chez Delen Private Bank en 2018. Au premier semestre, cet afflux a même atteint un niveau record. Il s’agissait presque exclusivement d’actifs sous gestion discrétionnaire. Toutes les succursales belges contribuaient à cet afflux net constant d’actifs, avec, il est vrai, une part toujours plus

importante des sièges régionaux. Cela témoigne de la confiance des clients à l’égard de Delen Private Bank et cela confirme la position de premier plan de la banque dans la gestion de fortune discrétionnaire en Belgique.

Chez le gestionnaire de fortune britannique JM Finn (Delen Private Bank 90,7%), les actifs confiés atteignaient 9.563 millions d’euros (8.555 millions de livres sterling) fin 2018 (2017 : 10.475 millions d’euros, 9.294 millions de livres). Ici aussi, le recul s’expliquait principalement par l’évolution négative de la valeur des actifs (exprimés en livres). L’évolution du cours de la livre par rapport à l’euro (-0,8%) a également contribué à cette diminution.

Au 31 décembre 2018, les actifs sous gestion pour les particuliers et les fondations s’élevaient chez Oyens & Van Eeghen, à 476 millions d’euros (2017 : 660 millions d’euros). Cette diminution est la conséquence de l’évolution négative de la valeur des actifs sous gestion et de la réduction des services aux grands clients institutionnels. Oyens & Van Eeghen a cependant enregistré une croissance organique nette des actifs sous gestion pour des clients particuliers, nouveaux et existants.

Delen Private Bank : Avoirs confiés consolidés



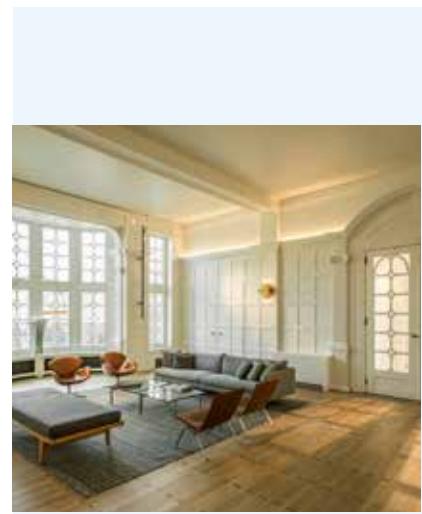
Augmentation du résultat net

Dans la mesure où la diminution des actifs confiés ne s’est produite qu’au quatrième trimestre, les produits d’exploitation bruts consolidés de Delen Private Bank ont augmenté de 4,7% en 2018 pour s’établir à 384,3 millions d’euros. Les charges d’exploitation ont augmenté de 8,2% (11,9% hors JM Finn et Oyens & Van Eeghen).

La croissance de Delen Private Bank entraîne aussi des charges. Les coûts liés à l’IT et au personnel commercial ont notamment augmenté. Le rythme des recrutements et l’augmentation des coûts se sont cependant ralenti dans les derniers mois de l’année. Chez JM Finn, l’augmentation des charges en monnaie locale résulte d’une hausse des frais de personnel et des dépenses en marketing et IT. Le cost-income ratio a légèrement progressé vis-à-vis 2017, s’établissant à 55,27% (44,70% chez Delen Private Bank, 85,43% chez JM Finn), un beau chiffre si l’on compare aux concurrents. Fin 2018, le groupe employait 709 personnes (ETP), dont 391 chez Delen



Delen Private Bank - Anvers



Delen Private Bank - Gand



Delen Private Bank - Namur

Private Bank, 300 chez JM Finn et 18 chez Oyens & Van Eeghen.

Le bénéfice net a augmenté en 2018 pour s'établir à 112,4 millions d'euros (contre 105,8 millions d'euros en 2017). La contribution de JM Finn au résultat net du groupe était de 7,3 millions d'euros (après charges d'amortissement de la clientèle et 9% d'intérêts minoritaires pour 1,7 millions d'euros ; en 2017 : 7,1 millions d'euros). La contribution d'Oyens & Van Eeghen était légèrement négative en raison des coûts de restructuration et de la réduction des prestations de services aux investisseurs institutionnels.

Les fonds propres consolidés de Delen Private Bank s'élevaient à 742,9 millions d'euros au 31 décembre 2018, contre 678,8 millions d'euros au 31 décembre 2017. Ce montant tient déjà compte de l'option de vente qui donne la possibilité à la direc-

“Malgré ce climat boursier difficile, l'afflux de capitaux est resté significatif chez Delen Private Bank en 2018.“

Paul De Winter, CEO

tion de JM Finn, passé un certain délai, de vendre les actions restantes à Delen Private Bank. Les fonds propres stricto sensu du groupe (compte tenu des immobilisations incorporelles de 234,3 millions d'euros, dont 48,9 millions d'euros pour la clientèle de JM Finn et 7,0 millions d'euros pour la clientèle d'Oyens & Van Eeghen) s'élevaient à 450,5 millions d'euros à la fin de l'année (contre 386,4 millions d'euros fin 2017). Delen Private Bank est largement capitalisée et satisfait amplement aux exigences de Bâle III en matière de fonds propres. Le ratio de capital Core Tier1, qui s'établit à 30,9%, est nettement supérieur à la moyenne du secteur et tient compte de l'engagement, pris sur le long terme, d'offrir aux actionnaires minoritaires de JM Finn la possibilité de vendre leur participation. Delen Private Bank présente un bilan solide et transparent. Les liquidités sont toujours investies de manière prudente auprès de la Banque nationale de Belgique, dans des titres publics de qualité, auprès

Delen Private Bank ⁽¹⁾			
(€ 1.000)	2018	2017	2016
Revenus bruts d'exploitation	384.262	366.912	313.071
Résultat net (part groupe)	112.390	105.836	87.877
Fonds propres (part groupe)	742.927	678.792	621.204
Actifs sous gestion	37.712.549	40.544.926	37.769.779
Coefficient d'exploitation (cost-income ratio)	55,3%	53,7%	57,8%
Rendement sur fonds propres moyens	15,8%	16,3%	14,6%
Ratio de capital Core Tier1 ⁽²⁾	30,9%	29,3%	30,9%
Personnel (ETP)	709	676	657

⁽¹⁾ Fin septembre 2018, Delen Investments a été dissoute et depuis lors, elle partage le même périmètre historique que Delen Private Bank. Les données financières concernant 2018 sont des données consolidées pour Delen Private Bank. Pour 2017 et les années précédentes, il s'agit de Delen Investments Comm. VA.
⁽²⁾ Core Tier1 = ratio de solvabilité

de banques de qualité ou dans des certificats de qualité à court terme d'entreprises blue-chip. La réglementation Bâle III a très peu d'impact pour Delen Private Bank dans la mesure où le groupe présente un capital composé exclusivement de capital Core Tier1, un portefeuille d'investissements conservateur et des ratios qui dépassent déjà largement les exigences actuelles et futures. Le rendement des fonds propres (moyens) s'élevait à 15,8%, un chiffre très satisfaisant.

René Havaux succèdera à Paul De Winter le 31 mars 2019 en tant que président du comité de direction de Delen Private Bank. En collaboration avec Jacques Delen et Paul de Winter, René Havaux a contribué au succès de la stratégie en matière de gestion discrétionnaire et de planification successorale pour des clients principalement privés.

Aperçu opérationnel de l'année 2018 par activité

Delen Private Bank (BE, LU, CH)

Delen Private Bank a appliqué en 2018 ses principes d'investissement traditionnels, à savoir gérer de manière raisonnée et attentive les avoirs de ses clients, diversifier et répartir les risques, dans les limites de leur profil de risque. Cette tâche s'est avérée particulièrement ardue en 2018. Les bourses, nerveuses et volatiles, semblaient accorder plus d'attention aux développements géopolitiques qu'au tableau économique fondamental.

En 2018, Delen Private Bank a poursuivi sa stratégie visant à optimiser la qualité et l'efficacité de la gestion de fortune en s'efforçant constamment d'augmenter la proportion de mandats de gestion. A la fin de l'année 2018, 82% (22.711 millions d'euros) des actifs confiés étaient gérés soit directement de manière discrétionnaire, soit via des sicav patrimoniales propres. La part des comptes de gestion dans l'ensemble des comptes atteint 93%. Cela représente aujourd'hui plus de 26.500 mandats de gestion. Delen Private Bank a investi pour ses clients dans des portefeuilles d'actions très diversifiés, en mettant l'accent sur l'Europe. Du côté des obligations, la durée est restée courte (moins d'un an) afin de se prémunir contre le risque de hausses des taux. Sur le plan des devises, la diversification en dehors de la zone euro s'est traduite par une contribution positive. La part d'obligations dans les portefeuilles est restée principalement investie en placements à court terme dans des pays et entreprises solides, avec des investissements plus dynamiques en obligations perpétuelles. La correction sur les marchés boursiers s'est étendue à tous les actifs (actions, obligations, matières premières, etc.). Dans ce contexte, même une stratégie d'investissement prudente et diversifiée n'offrait pas une protection suffisante. Les portefeuilles des clients ont affiché une perte, moins marquée toutefois que de nombreux indices de référence.

Delen Private Bank continue de gagner des parts de marché dans le segment des banques privées en Belgique, grâce entre autres à l'accroissement important des actifs confiés par la clientèle privée. Le développement de l'ancrage local de la banque porte ses fruits. Plus de trois quarts de l'afflux net de capitaux proviennent d'autres agences que le siège d'Anvers. Ceci encourage Delen Private Bank à continuer d'investir dans le personnel et les infrastructures. En 2018, de nouvelles agences ont été ouvertes à Louvain et à Knokke. Les travaux d'agrandissement et de rénovation au siège d'Anvers avancent comme prévu. Delen Private Bank va ouvrir une nouvelle agence à Waterloo en 2019.

La Banque J.Van Breda & C° a une fois encore apporté, via ses agences, une importante contribution au résultat de Delen Private Bank. Au 31 décembre 2018, Delen Private Bank gérait 5.553 millions d'euros pour le compte de clients apportés par le réseau de la Banque J.Van Breda & C°. Delen Private Bank se charge par ailleurs de l'administration des titres de la Banque J.Van Breda & C° (1.086 millions d'euros). Cette dernière représente ainsi environ 24% du total des actifs confiés de Delen Private Bank.

JM Finn (RU)

Le marché d'actions londonien a affiché de bonnes performances pendant une grande partie de l'année, mais a suivi lui aussi la tendance à la baisse en fin d'année. L'affaiblissement de la livre sterling suite au chaos sur le Brexit a fait en sorte que les portefeuilles en actions étrangères résistent un peu mieux.

L'acquisition de 73,5% du gestionnaire de fortune londonien JM Finn en 2011 a marqué une étape importante pour Delen Private Bank. En 2016, 2017 et 2018, Delen Private Bank a racheté 17,2% des actions minoritaires, portant ainsi sa participation directe à 90,7%. Fin 2018, JM Finn disposait de 9.563 millions d'euros (8.555 millions de livres) d'actifs confiés, dont 80% en gestion discrétionnaire. Le niveau des actifs confiés et la croissance de la part de gestion discrétionnaire confirment que JM Finn est une entreprise saine avec un potentiel de croissance. La position de JM Finn sur le marché de la gestion de fortune on-shore au Royaume-Uni, combinée au dynamisme et à l'expérience de Delen Private Bank, devrait permettre à JM Finn de continuer à croître et à évoluer pour devenir à terme un acteur de premier plan sur le marché britannique.

Sur le plan opérationnel, 2018 a été, une fois de plus, une année chargée pour JM Finn, marquée par une forte interaction avec les clients en agence ou lors d'événements, d'importantes initiatives pour satisfaire aux règles MiFID II renforcées en matière de compliance, le renforcement de l'efficacité de l'organisation et un nouvel approfondissement de la collaboration avec Delen Private Bank. L'accent a été mis sur l'intensification de l'activité commerciale, notamment par la poursuite du déploie-



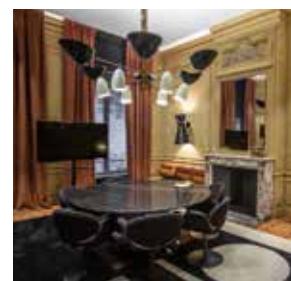
Delen Private Bank - Gand



Delen Private Bank - Bruxelles



Delen Private Bank - Knokke



Delen Private Bank - Louvain

ment de la nouvelle activité de planification patrimoniale et par l'utilisation accrue du logiciel CRM. Le comité de direction de JM Finn veille à ce que les initiatives et priorités stratégiques soient progressivement mises en œuvre avec succès afin qu'à terme, la stratégie de croissance aille de pair avec une nécessaire amélioration du bénéfice.

Oyens & Van Eeghen (NL)

Delen Private Bank a acquis en 2015 toutes les parts d'Oyens & Van Eeghen, l'une des plus anciennes institutions financières indépendantes aux Pays-Bas, fondée en 1797. Ce faisant, Delen Private Bank a renforcé sa présence dans le Benelux. Fin 2018, Oyens & Van Eeghen gérait 476 millions d'euros d'avoirs confiés pour des clients particuliers, dont 87% en gestion discrétionnaire. Ces dernières années, Oyens & Van Eeghen s'est orienté de plus en plus résolument, et avec succès, vers le segment de la gestion de fortune spécialisée. Oyens & Van Eeghen propose une plateforme de choix pour étendre le modèle Delen sur le marché néerlandais de la gestion de fortune on-shore.

Oyens & Van Eeghen a également subi les effets de la volatilité du marché. La stratégie de répartition mondiale et d'allocation active des valeurs dans les portefeuilles a offert une certaine protection. Dans le volet obligataire des portefeuilles, les durées étaient courtes, comme chez Delen Private Bank. Grâce à la concertation avec l'équipe de gestion de Delen Private Bank et au transfert de la responsabilité globale en matière d'investissements en obligations aux collaborateurs d'Oyens & Van Eeghen, les stratégies d'investissement aux Pays-Bas et en Belgique convergeaient de plus en plus.

Sur le plan opérationnel, l'année 2018 a été marquée par des développements importants pour Oyens & Van Eeghen. La nouvelle direction, qui a repris le flambeau au cours de l'année 2017, axe l'organisation sur la gestion de fortune discrétionnaire pour des clients particuliers. Les services aux clients institutionnels sont réduits et de

nouveaux collaborateurs commerciaux ont été engagés dans le cadre de l'extension des services aux clients particuliers à Amsterdam et dans le Limbourg. L'expertise, en particulier dans le domaine des sicav, et les systèmes informatiques développés par Delen Private Bank en Belgique, apportent une contribution majeure à l'amélioration du service et de l'efficacité aux Pays-Bas. Oyens & Van Eeghen est ainsi en mesure de servir un public plus large de clients particuliers au départ de ses bureaux d'Amsterdam et Den Bosch. En 2019, Oyens & Van Eeghen ouvrira de nouveaux bureaux à Valkenburg et à Heerenveen.

Perspectives pour 2019

Delen Private Bank s'en tient à sa philosophie d'investissement prudente et est convaincu que cette approche continuera à faire la différence sur le long terme. L'année 2018 fut une année mouvementée et difficile. Delen Private Bank se concentre sur la gestion raisonnée des portefeuilles de ses clients en veillant à une bonne diversification et répartition des risques, tout en adoptant une attitude vigilante afin de mettre à profit, de manière judicieuse, les opportunités à long terme. Delen Private Bank, JM Finn et Oyens & Van Eeghen poursuivent également leurs efforts en vue d'attirer de nouveaux capitaux, en se concentrant sur les régions où leur notoriété est en progression.

DELEN

PRIVATE BANK



De gauche à droite : Dirk Wouters, Véronique Léonard,
Vic Pourbaix, Marc Wijnants

Pourcentage de participation AvH : 79%

Banque J.Van Breda & C°

La Banque J.Van Breda & C° est une banque conseil spécialisée qui s'adresse exclusivement aux entrepreneurs et aux professions libérales. Bank de Kremer rend l'accompagnement patrimonial accessible à tous. Van Breda Car Finance propose des financements automobiles et du leasing financier automobile via les concessionnaires.

Aperçu financier de l'année 2018

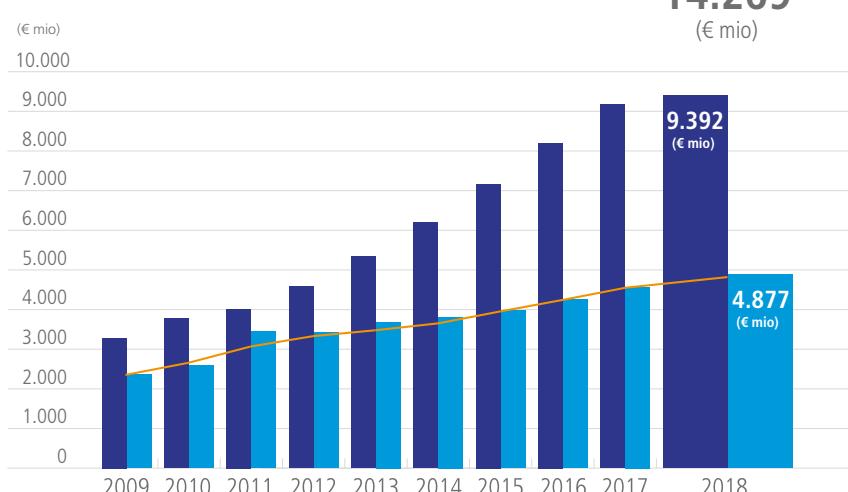
La Banque J.Van Breda & C° a affiché un résultat record en 2018. Le bénéfice net consolidé a progressé de 8% pour s'établir à 42,2 millions d'euros (39,1 millions d'euros en 2017). Ce résultat s'explique par les bonnes performances commerciales, tant dans les services bancaires pour le groupe cible des entrepreneurs et professions libérales que chez Van Breda Car Finance. Le lancement de Bank de Kremer constitue une nouvelle initiative sur le marché, laquelle axe ses efforts sur l'accompagnement patrimonial des particuliers et au besoin d'avoir une vue d'ensemble et une vision claire du patrimoine actuel et futur.

Les volumes commerciaux (total investi par les clients + octroi de crédits) ont augmenté de 4% en 2018 pour s'établir à 19,1 milliards d'euros.

Compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt et de l'étroitesse de la marge d'intérêts, la forte croissance en volume a été insuffisante pour compenser l'augmentation

Banque J.Van Breda & C° : Investi par les clients

■ Placements hors bilan ■ Dépôts de clients ■ Portefeuille de crédits



des coûts. Le résultat avant impôt a dès lors diminué de 7%. Grâce à la baisse de l'impôt des sociétés, le résultat après impôt est en hausse de 8%.

Les fonds propres de la banque ont augmenté pour s'établir à 550 millions d'euros, un rendement sur fonds propres (ROE) de presque 8% ayant été réalisé.

Augmentation des volumes commerciaux

Les avoirs investis par les clients ont augmenté de 527 millions d'euros (+4%) pour s'établir à 14,3 milliards d'euros, dont 9,4 milliards d'euros de produits hors bilan et 4,9 milliards d'euros de dépôts de clients. Cela confirme la confiance des clients à l'égard de la banque. Le portefeuille de crédits total a augmenté de 6% pour s'établir juste sous la barre des 4,8 milliards d'euros.

Le produit bancaire consolidé a augmenté de 2% pour s'établir à 144 millions d'euros. Les plus-values réalisées, les revenus de dividendes et les résultats provenant des instruments de couverture représentaient moins de 1% du total du produit bancaire, lequel est donc presque entièrement soutenu par les activités commerciales.

Le résultat d'intérêts a stagné malgré la croissance des dépôts (+7%) et des crédits (+6%). Ceci résulte du faible niveau des taux d'intérêt, de la pression sur la marge d'intérêts et de la stratégie de la banque visant à faire passer la sécurité avant le rendement dans son portefeuille d'investissements.

Grâce à la croissance des produits hors bilan des clients, les revenus de commissions ont augmenté de 10%.

Les réductions de valeur sur crédits s'élevaient à 0,05% du portefeuille de crédits moyen, soit 2,4 millions d'euros. Cette politique prudente, toutefois, n'a aucunement freiné la production de crédits, le portefeuille de crédits ayant augmenté de 6% au niveau consolidé.

Le processus d'investissement de ces dernières années s'est poursuivi sans discontinuer. Avec sa propre plateforme IT entièrement intégrée, la banque est idéalement placée pour tirer parti des opportunités offertes par la numérisation. La Banque J.Van Breda & C° investit aussi continuellement dans de nouvelles agences et dans la force de vente.

Les charges ont augmenté de 5% pour atteindre 88 millions d'euros, principalement en raison des investissements d'avenir réalisés dans la force de vente, l'IT et le lancement de Bank de Kremer. Bien que le cost-income ratio passe de 59% à 61%, la Banque J.Van Breda & C° figure parmi les banques les plus performantes de Belgique.

Liquidité et solvabilité solides

L'approche prudente de la Banque J.Van Breda & C° lui assure en permanence une position de liquidités amplement suffisante. Le Liquidity Coverage Ratio (LCR) et le Net Stable Funding Ratio (NSFR) se sont établis respectivement à 146% et 124%, soit bien au-delà du seuil exigé de 100%. Le ratio CET1 s'est établi à 13,6%. Le portefeuille de crédits est entièrement financé avec les dépôts de clients, si bien que la banque n'est pas dépendante d'un financement externe sur les marchés internationaux.

Les fonds propres (part groupe) ont augmenté, passant de 539 millions d'euros à 550 millions d'euros. L'augmentation des fonds propres permet de poursuivre le rythme

de croissance commerciale sans affaiblir le levier financier sain qui constitue la principale protection des déposants. La solvabilité, exprimée comme étant le rapport entre fonds propres et actif ('leverage' ou ratio de levier), s'élevait à 8,6%, soit un multiple des 3% exigés sous Bâle III.

Aperçu opérationnel de l'année 2018 par activité

Banque J.Van Breda & C°

En 2018, la banque a poursuivi sa croissance commerciale constante. En dépit d'un climat boursier négatif, le total des actifs confiés par les clients entrepreneurs et professions libérales a augmenté de 0,5 milliard d'euros pour atteindre 13,8 milliards d'euros.

Malgré un contexte d'intérêts faibles, les dépôts de clients ont augmenté de 0,3 milliard d'euros (+7%) pour atteindre un volume total de 4,5 milliards d'euros. La croissance est presque entièrement liée aux comptes à vue.

Dans un climat boursier difficile, les produits hors bilan ont malgré tout affiché une hausse de 0,2 milliard d'euros (+2%) et s'établissent à 9,3 milliards d'euros. Ce total inclut 5,6 milliards

“La Banque J.Van Breda & C° a enregistré de bons résultats financiers en 2018 dans un contexte économique difficile.”

Dirk Wouters, CEO

d'euros confiés à Delen Private Bank sous forme de gestion de fortune.

Banque J.Van Breda & C° SA			
(€ 1.000)	2018	2017	2016
Produit bancaire	143.759	141.380	133.964
Résultat net (part groupe)	42.165	39.081	37.736
Fonds propres (part groupe)	549.800	538.718	518.257
Total du bilan	5.820.019	5.424.639	4.992.240
Investi par les clients	14.268.673	13.742.754	12.448.468
Portefeuille de crédits	4.797.177	4.528.679	4.223.318
Réductions de valeur sur credits	0,05%	0,04%	0,01%
Coefficient d'exploitation (cost-income ratio)	61,0%	59,1%	59,4%
Rendement sur fonds propres moyens	7,7%	7,4%	7,4%
Ratio de capital Core Tier1	13,6%	14,2%	14,8%
Ratio de solvabilité (RAR)	15,0%	14,9%	15,8%
Personnel	464	471	471

Grâce notamment à l'embellie conjoncturelle et en dépit d'une forte concurrence, le volume de crédits aux entrepreneurs et aux professions libérales a augmenté de 0,2 milliard d'euros (+6%) pour s'établir à 4,3 milliards d'euros.

Bank de Kremer

En juin 2018, Bank de Kremer a lancé une app visant à rendre l'accompagnement patrimonial accessible à tous. Cette division de la Banque J.Van Breda & C° aide ses clients dans la constitution, la gestion et la protection de leur patrimoine. Les connaissances et l'expérience de la Banque J.Van Breda & C° et la gestion en bon père de famille de Delen Private Bank forment une base solide pour Bank de Kremer.

Bank de Kremer veut apporter une réponse au besoin manifeste du client belge d'avoir une vue d'ensemble et une vision claire de sa situation financière, aujourd'hui comme à l'âge de la pension. C'est pourquoi Bank de Kremer a lancé une app gratuite, anonyme et sans engagement qui permet aux utilisateurs, clients ou non, de faire l'inventaire de leur patrimoine. Cette connaissance permet d'opérer des choix financiers avisés et d'élaborer, avec Bank de Kremer, une stratégie en vue d'optimiser le patrimoine.

Le lancement de Bank de Kremer s'est accompagné d'une grande campagne de communication en deux phases (la première lors du lancement en juin, la deuxième à l'automne 2018) à la fois en télévision, à la radio et dans la presse écrite, et a été soutenu par une importante promotion en ligne et dans les médias sociaux.

Van Breda Car Finance

En tant que division de la Banque J.Van Breda & C°, Van Breda Car Finance est active dans toute la Belgique dans le secteur du financement et du leasing financier automobiles. L'organisation tout entière est centrée sur les solutions de crédit rapides pour voitures de tourisme, via son propre site internet.

Alors que le marché automobile stagne (+0,56% en nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves), Van Breda Car Finance a réalisé de bons résultats commerciaux en 2018. Le nouveau volume de production est en hausse de 6%. Le portefeuille augmente de 12% pour s'établir à 413 millions d'euros.

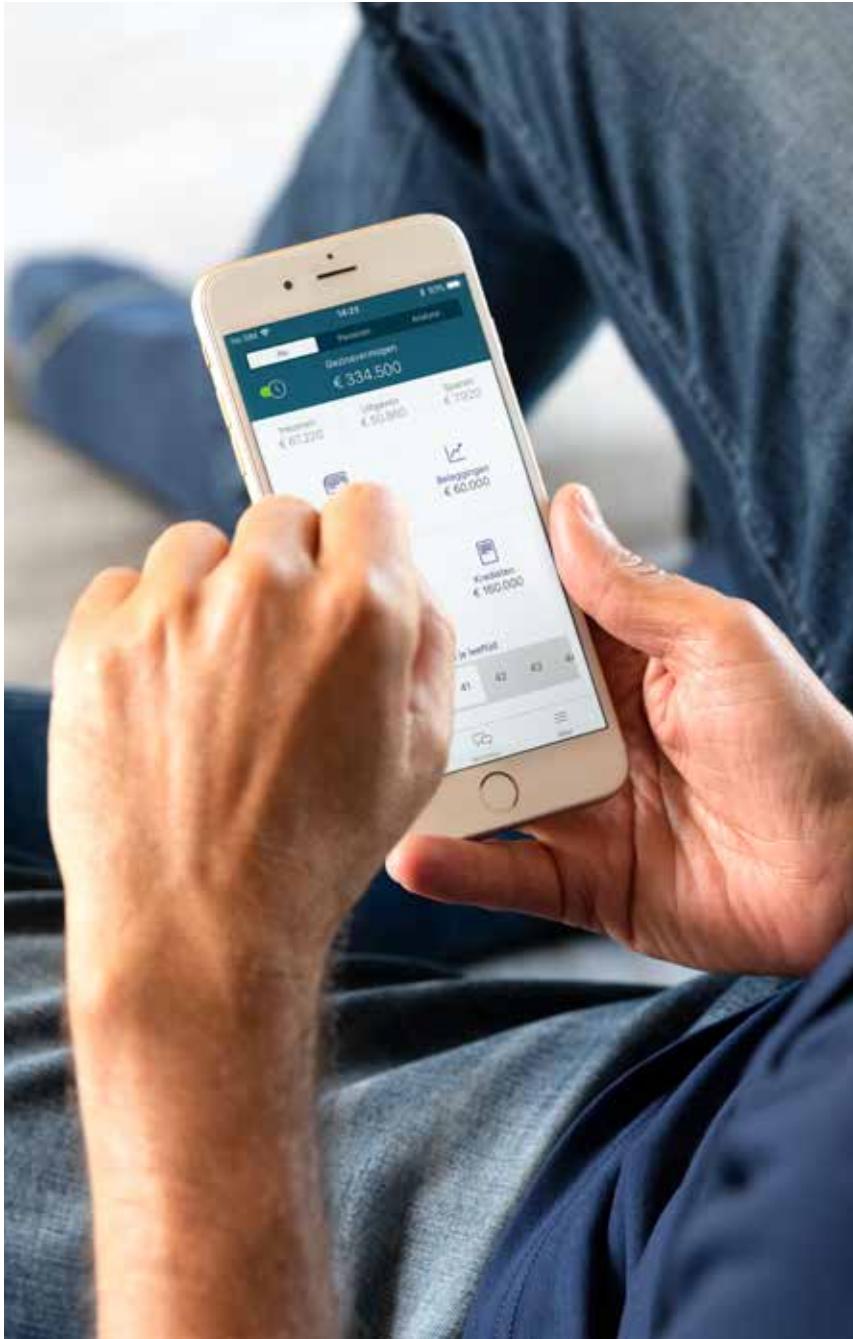
Perspectives pour 2019

La Banque J.Van Breda & C° a enregistré de bons résultats financiers en 2018 dans un contexte économique difficile, le climat boursier s'étant fortement dégradé au quatrième trimestre. En 2019 aussi, le climat reste défavorable sur le plan des taux d'intérêt.

La Banque J.Van Breda & C° reste bien armée pour l'avenir dans chacun de ses trois domaines d'activité.

- Le niveau élevé de satisfaction des clients lui assure des clients fidèles et des ambassadeurs enthousiastes qui attirent de nouveaux clients.
- La force de vente et le positionnement de la banque doivent lui permettre d'accroître encore les avoirs confiés. L'impact de cette croissance sur le résultat opérationnel dépendra notamment de l'évolution de la marge d'intérêts et de l'environnement concurrentiel.
- La concurrence dans le marché du financement et du leasing automobiles pourrait persister, le mouvement de consolidation dans la distribution automobile se poursuit et l'évolution des ventes de voitures est incertaine. Van Breda Car Finance jouit cependant d'une bonne réputation et d'un lien solide avec ses partenaires pour préserver sa position sur le marché.
- La Banque J.Van Breda & C° continue d'investir dans son avenir et se renforce, tant sur le plan de la force de vente qu'en termes d'efficacité. Les nouvelles initiatives dans le domaine de la numérisation, en particulier l'app d'accompagnement patrimonial de Bank de Kremer, joueront à cet égard un rôle crucial. Avec une plateforme IT moderne et intégrée, la banque possède une base de départ solide.
- La banque reste attentive à la maîtrise des coûts et vise une efficacité optimale.
- Ces dernières années, les réductions de valeur sur le portefeuille de crédits ont été limitées. La politique prudente devrait contribuer, dans le futur également, à limiter les pertes de crédit.

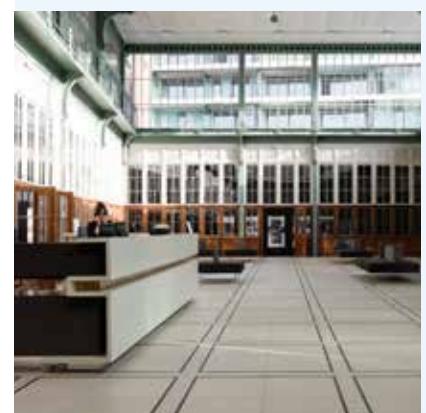
Le fonds de commerce, la réputation, le positionnement, les investissements permanents et la structure financière saine de la banque forment une base solide pour une croissance financière performante sur le long terme.



L'app Bank de Kremer



Banque J.Van Breda & C° - Anvers



Banque J.Van Breda & C° - Anvers



Banque J.Van Breda & C°

Collaborateurs satisfaits, clients satisfaits

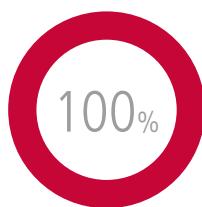
Aujourd’hui, dans un marché saturé, le bouche à oreille revêt une importance cruciale. Voilà pourquoi la banque attache tant d’importance au ‘Net Promotor Score’ (NPS) chez les clients. A la question « Dans quelle mesure recommanderiez-vous la Banque J.Van Breda & C° à d’autres entrepreneurs ou professions libérales ? », 57% donnent, sur une échelle de dix points, un score de 9 ou 10 (‘promotors’), 36% donnent 7 ou 8 (‘passives’) et 7% donnent un score de 6 ou moins (‘detractors’). 37% donnent un 10 sur 10 ! Le mode de calcul rigoureux du NPS se traduit par un excellent score de 50 (promotors moins detractors). C’est l’un des meilleurs chiffres dans le secteur bancaire belge.

En plus d’une haute satisfaction des clients, la Banque J.Van Breda & C° affiche aussi une grande satisfaction du personnel. Il ressort de l’enquête ‘Great Place to Work’ de 2017 que pour 94% des collaborateurs, la banque est une très bonne organisation pour y travailler. Diverses initiatives ont été élargies ou lancées en co-création et avec une forte implication des collaborateurs en vue de renforcer la collaboration, la cohésion et le bien-être de tous. A la fin de l’année 2019, la banque participera à nouveau à cette enquête.

Real Estate & Senior Care

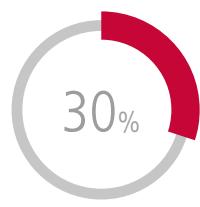
La vente par le groupe français HPA de l'immobilier de 14 maisons de repos exploitées par Residalya contribue à raison de 21,3 millions d'euros au bénéfice annuel d'AvH et explique pourquoi la contribution du segment 'Real Estate & Senior Care' dépasse la performance - déjà solide - de 2017.

Contribution au résultat net consolidé d'AvH				
(€ millions)	2018	2017	2016	
Extensa Group	27,2	29,9	30,4	
Leasinvest Real Estate	11,9	14,9	10,1	
Anima Care	4,7	4,4	3,6	
HPA	21,5	5,1	2,1	
Total	65,3	54,3	46,2	



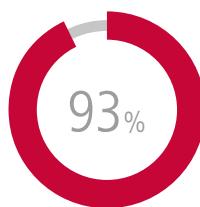
Extensa Group

Extensa est un promoteur immobilier centré sur les projets résidentiels et mixtes en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.



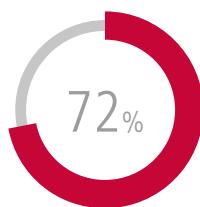
Leasinvest Real Estate

LRE est une société cotée qui gère des immeubles de retail et de bureaux au Grand-Duché de Luxembourg, en Belgique et en Autriche.



Anima Care

Anima Care vise le segment supérieur de l'hébergement et des soins aux personnes âgées en Belgique.



HPA

HPA est active dans l'hébergement des personnes âgées en France et recouvre les activités de Residalya (exploitation) et Patrimoine & Santé (immobilier).





De gauche à droite : Kris Verhellen, Peter De Durpel, Filip Dumalir, Laurent Jacquemart, Ward Van Gorp

Pourcentage de participation AvH : 100%

Extensa Group

Extensa est un promoteur immobilier axé principalement sur les projets à usage mixte en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

Aperçu financier de l'année 2018

Le résultat net d'Extensa Group pour l'exercice 2018 s'est maintenu à un niveau élevé : 27,2 millions d'euros en 2018, contre 29,9 millions d'euros en 2017.

Tour & Taxis a généré une contribution brute de 1,6 million d'euros, laquelle provient principalement de la gestion d'actifs (Entrepôt Public, Hôtel de la Poste, parking, événements et services) étant donné que les travaux de construction pour les nouveaux projets n'ont démarré qu'au cours de l'année 2018. Le parking souterrain en construction pour 900 voitures et les étages supérieurs rénovés de l'Hôtel de la Poste contribueront aux résultats à partir de 2019.

Au Luxembourg, le projet Cloche d'Or (Extensa 50%) a contribué au résultat net à raison de 34,4 millions d'euros, provenant de la vente d'appartements et de deux projets de bureaux.

Le total du bilan a légèrement augmenté, passant de 412,0 millions d'euros fin 2017 à 441,8 millions d'euros fin 2018, principalement en raison des investissements complémentaires à Tour & Taxis. Le total des fonds propres, en hausse, passe de 163,6 millions d'euros à 190,9 millions d'euros.

“Les projets de bureaux et résidentiels en cours devraient encore soutenir les résultats en 2019.“

Kris Verhellen, CEO

Aperçu opérationnel de l'année 2018

Projets de développement urbain

Tour & Taxis

En novembre 2018, le permis de bâtir pour la Gare Maritime sur le site de Tour & Taxis à Bruxelles a été délivré. Entre-temps, la rénovation de l'ancienne gare ferroviaire se déroule comme prévu. La construction des 10 modules en bois a commencé et la planification et la commercialisation de ce projet de 50.000 m² se poursuivent. Environ 50% des espaces de bureaux sont pré-loués. L'espace à usage mixte au rez-de-chaussée (établissements horeca, magasins à thème, culture et divertissement) sera ouvert en 2020.

Les permis de bâtir ont été délivrés pour un parking souterrain (900 voitures) et différents bâtiments résidentiels (dont une maison de repos et de soins d'environ 200 lits et 250 appartements) situés à côté de la Gare Maritime. Les travaux pour le parking ont démarré.

La construction et la vente du projet Riva, qui comporte 139 appartements avec vue sur le canal et l'Entrepôt Royal, évoluent bien. Fin 2018, il ne restait plus que 10 unités à vendre. Les travaux sont

presque à mi-chemin. Beliris a commencé les travaux de démolition préparatoires pour la construction du nouveau pont Picard, dont l'ouverture est prévue en 2020. Le gouvernement bruxellois a décidé, en décembre 2018, d'étudier une nouvelle ligne de tram reliant la station de métro Belgica à la gare du Nord et passant par Tour & Taxis et par ce nouveau pont Picard.

Tandis que la salle de bal et le foyer au rez-de-chaussée de l'Hôtel de la Poste sont restés en usage, les étages supérieurs ont été restaurés afin de leur rendre leur lustre



Cloche d'Or - Deloitte immeuble de bureaux - Luxembourg



Tour & Taxis - Gare Maritime et Hôtel de la Poste - Bruxelles

d'antan. Il y a un cinéma privé, des salles de réunion et de conférence, un bar et un restaurant. Le centre de conférence sera mis en service au deuxième trimestre 2019.

Extensa a demandé un permis de bâtir en vue de transformer l'ancien Hôtel des Douanes sur le site en un hôtel de 100 chambres. Le début des travaux est prévu pour 2020 et l'ouverture de l'hôtel pour 2022.

Cloche d'Or

Sur le site Cloche d'Or au Luxembourg, 97% du projet résidentiel 'îlot A', qui comprend 909 appartements, ont été vendus. La construction est en cours et les marges sont comptabilisées au prorata de l'avancement des travaux. La réception des derniers appartements est prévue pour 2020. Entre-temps, la prévente d'un nouveau projet résidentiel 'îlot D', comptant 162 unités dans la phase 1, a démarré avec succès.

L'immeuble de bureaux loué à Alter Domus (10.000 m²) a été vendu en octobre 2018 à des investisseurs internationaux. Le nouveau siège de Deloitte Luxembourg a été réceptionné en janvier 2019 et vendu aux investisseurs Ethias et Integrale.

Plusieurs autres projets de bureaux sont en cours de développement. Le bâtiment 'Bijou' (6.021 m²) est en construction alors que les négociations sont toujours en cours avec des candidats locataires. Un immeuble de bureaux de 4.261 m² est pré-loué à l'International Workspace Group, qui l'exploitera sous la marque 'Spaces'. La banque italienne Intesa Sanpaolo s'est engagée à acquérir son nouveau siège à Luxembourg (10.829 m²), dont la réception est prévue en 2021.

Extensa Group SA

(€ 1.000)	2018	2017	2016
Contribution Tour & Taxis	1.585	16.789	27.104
Contribution Cloche d'Or	34.392	27.218	11.712
Résultat net (part groupe)	27.238	29.920	30.383
Fonds propres (part groupe)	190.859	163.606	242.446
Trésorerie nette	-114.345	-100.352	-260.134
Total du bilan	441.795	411.968	653.818



Tour & Taxis - Bruxelles



Tour & Taxis - Riva & Pont Picard (artist impression)



Tour & Taxis - Gare Maritime (artist impression)

Autres développements

Différents projets de développement passent actuellement par les procédures administratives pour l'obtention des permis de bâtir exécutables. Le projet 'Groeningen' à Kontich (650 maisons et appartements) a été approuvé par les autorités, mais son exécution est tributaire de l'issue des actions juridiques engagées par des tiers. Plusieurs petits terrains ont été vendus.

A Trnava, en Slovaquie, Top Development (Extensa 50%) a vendu son réseau énergétique en 2018 et envisage la vente du centre commercial (7.730 m²). Plusieurs petites parcelles du portefeuille de terrains ont été vendues au cours de l'année.

En décembre 2018, un des deux terrains restants en Roumanie a été vendu.

Le permis de bâtir pour le terrain dans la zone Topkapi (Zeytinburnu) d'Istanbul a été délivré.

Investissements immobiliers

Les bâtiments historiques sur le site de Tour & Taxis sont stratégiques dans l'optique de la poursuite du développement du site. Outre les terrains restants à développer, la position globale se compose des bâtiments en exploitation (Entrepôt public, parking, ...) et des projets en développement. Suite à la vente d'actifs, la valeur comptable des autres positions d'Extensa (hors Cloche d'Or et Tour & Taxis) a diminué de 10 millions d'euros et s'établit à 38 millions d'euros.

Perspectives pour 2019

Les projets de bureaux et résidentiels en cours devraient encore soutenir les résultats en 2019.

De gauche à droite :
Michel Van Geyte, Tim Rens



Pourcentage de participation AvH : 30%

Leasinvest Real Estate

Leasinvest Real Estate (LRE) est une société immobilière réglementée (SIR) cotée en bourse qui se concentre sur le retail et les bureaux dans trois pays (Grand-Duché de Luxembourg, Belgique et Autriche).

En 2018, Leasinvest Real Estate s'est armée en vue du financement de sa croissance future par le biais d'une augmentation de capital de 84 millions d'euros. La juste valeur du portefeuille immobilier a franchi pour la première fois le cap du milliard d'euros grâce à des acquisitions importantes au Grand-Duché de Luxembourg et en Belgique, lesquelles contribueront à un accroissement des revenus locatifs en 2019.

La conjoncture économique au Grand-Duché de Luxembourg, en Belgique et en Autriche s'est maintenue en 2018. En se diversifiant vers le Luxembourg (depuis 2006) et l'Autriche (fin 2016), LRE s'étend, en dehors de la Belgique, dans des pays qui présentent un rating AAA, une économie saine avec peu de chômage, un PIB par habitant élevé, et qui enregistrent une croissance.

Au Grand-Duché de Luxembourg, LRE est l'un des plus importants investisseurs immobiliers étrangers. Sur ce marché, un solide take-up a de nouveau été enregistré dans le marché des bureaux en 2018. Les perspectives pour 2019 sont également positives, comme le montrent les nouveaux baux et les reconductions de bail que LRE a pu conclure en 2018. L'économie luxembourgeoise est toujours très saine et reste en avance sur la zone euro. Le taux d'inoccupation a encore diminué et s'établit à 3,8%. Dans le marché du retail, les projets nouvellement livrés sont porteurs à la fois d'une nouvelle dynamique et de nouveaux défis.

En Belgique, dans le marché bruxellois des bureaux, une prise en occupation de 367.000 m² a été enregistrée, ce qui est 8% de moins que l'année précédente. Chose plus importante, toutefois, le marché des bureaux se caractérise avant tout par le succès des concepts de coworking, qui représentent aujourd'hui 20% du take-up total. En outre, le marché bruxellois des bureaux pourrait profiter d'une augmentation significative des loyers pour les nouveaux bâtiments durables dans le quartier Léopold - qui s'élèvent actuellement à 315 euros/m²/an en moyenne - où LRE est désormais propriétaire de trois immeubles. Le taux d'inoccupation est même tombé à 7,98% au quatrième trimestre, soit le niveau le plus bas en 17 ans.

En Autriche, le marché du retail connaît actuellement une phase de transition, si bien que la modernisation des grands centres/clusters commerciaux a le vent en poupe. Avec l'accroissement de la population à Vienne et aux alentours, la location de surfaces commerciales connaît une croissance constante.

Leasinvest Real Estate a poursuivi en 2018 le déploiement de la stratégie - affinée en 2017 - consistant à se focaliser sur trois pays (Grand-Duché de Luxembourg, Belgique et Autriche) et deux classes d'actifs (bureaux et retail). Grâce à l'augmentation de capital réussie du 4 octobre 2018, pour un montant de 84 millions d'euros, la capacité d'investissement a été considérablement renforcée. Suite à cette opération, trois acquisitions importantes ont déjà été réalisées.

Aperçu financier de l'année 2018

Fin 2018, la juste valeur ('fair value') du portefeuille immobilier consolidé, développements de projets inclus, franchissait pour la première fois la barre du milliard d'euros (contre 903,0 millions d'euros fin 2017). Si l'on inclut la participation dans la SIR Retail Estates SA, la juste valeur atteignait 1,1 milliard d'euros fin 2018.

Le rendement locatif s'élevait à 6,45% fin 2018, contre 6,44% fin 2017. Les revenus locatifs, qui s'établissent à 56,2 millions d'euros (2017 : 56,9 millions d'euros), ont légèrement diminué en raison de la vente du portefeuille suisse et de cinq bâtiments logistiques en Belgique au cours de l'année 2017, ceci n'étant pas entièrement compensé par les revenus locatifs provenant des immeubles acquis en 2017 au Luxembourg et en

**"La juste valeur
du portefeuille immobilier
a franchi pour la première fois
le cap du milliard d'euros."**

Michel Van Geyte, CEO

Autriche. Par ailleurs, la plupart des acquisitions d'immeubles n'ont eu lieu au deuxième semestre 2018, si bien qu'elles n'ont apporté qu'une contribution limitée aux résultats de 2018. Le plus important est qu'à périmètre constant, les revenus locatifs ont augmenté de 1,7 million d'euros.

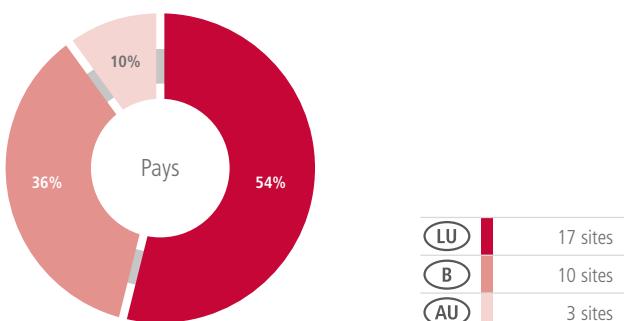
Leasinvest Real Estate SCA			
(€ 1.000)	2018	2017	2016
Résultat net (part groupe)	38.194	47.545	29.436
Fonds propres (part groupe)	475.811	382.206	356.407
Portefeuille immobilier (juste valeur)	1.037.083	902.994	859.931
Rendement locatif (%)	6,45	6,44	6,78
Taux d'occupation (%)	94,26	94,80	96,77
Par action (en €) :			
Valeur de l'actif net	80,30	77,40	72,20
Cours de clôture	87,40	96,00	105,50
Dividende brut	5,10	5,00	4,90

L'augmentation de capital du 4 octobre 2018 d'un montant de 84 millions d'euros a eu un impact positif sur les fonds propres et sur le taux d'endettement. Les fonds propres (part groupe) s'élevaient à 476 millions d'euros à la fin de l'année 2018 (2017 : 382 millions d'euros). L'actif net revalorisé s'élevait à 80,3 euros par action sur la base de la juste valeur des actifs immobiliers (77,4 euros fin 2017). Les dettes financières ont augmenté, s'établissant à 595 millions d'euros (fin 2017 : 540 millions d'euros). Le taux d'endettement (calculé selon l'A.R. du 13/07/2014) a diminué pour s'établir à 53,5% (57,1% fin 2017). Le total du bilan s'élevait à 1.156 millions d'euros à la fin de l'exercice (2017 : 999 millions d'euros).

Le bénéfice EPRA (auparavant résultat net courant) s'élevait à 31,3 millions d'euros fin 2018 (soit 6,03 euros par action), contre 27,5 millions d'euros (soit 5,57 euros par action) fin 2017. Leasinvest Real Estate a clôturé 2018 avec un résultat net (part groupe) de 38,2 millions d'euros, contre 47,5 millions d'euros fin 2017. Cette diminution s'explique principalement par une baisse du résultat de revalorisation sur l'immobilier, qui comportait quelques effets positifs non récurrents en 2017.

Le cours de l'action LRE a oscillé, en 2018, entre 82,6 euros et 99,7 euros. Le cours de clôture à la fin de l'année s'établissait à 87,4 euros. Le dividende brut par action sur l'exercice 2018 sera de 5,10 euros, ce qui représente un rendement en dividende brut (sur la base du cours de clôture) de 5,8% (exercice 2017 : 5,2%).

LRE : Portefeuille immobilier (% sur la base de la juste valeur)



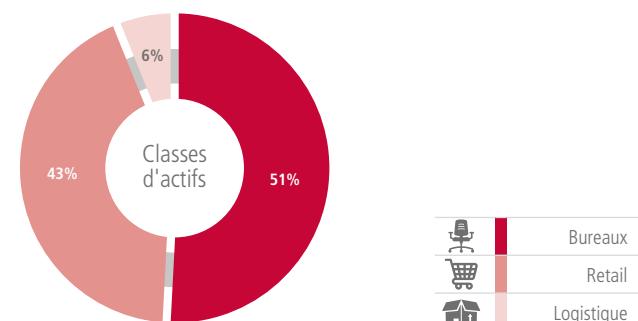
Aperçu opérationnel de l'année 2018

Au printemps 2018, le redéveloppement de **Treesquare**, un immeuble durable dans le quartier Léopold à Bruxelles, a été livré. Ce bâtiment a attiré des locataires de renom et affiche à ce jour un taux d'occupation de 82%. Des négociations sont toujours en cours, ce qui laisse présager une occupation totale du bâtiment à brève échéance.

L'immeuble de bureaux **Montoyer 63** a été livré à titre provisoire fin septembre 2018 au Parlement européen. La réception provisoire marque le début de la période d'usufruit de 21 ans. Ce bâtiment a été construit sur mesure selon le cahier des charges du Parlement européen, en vue d'y réaliser un centre de formation accessible à pied depuis le Parlement. Le Parlement européen effectue encore actuellement des travaux d'aménagement afin que le bâtiment puisse être opérationnel au printemps 2019.

Au cours de l'année 2018, plusieurs nouveaux contrats ont été conclus pour le centre d'affaires The Crescent dans le bâtiment **Motstraat Mechelen**. The Crescent est un concept de centre d'affaires et de coworking développé à Anderlecht par Leasinvest Real Estate il y a déjà quelques années. L'accent est mis sur la communauté, l'assistance professionnelle et la qualité du service. L'espace de coworking 'De Mot' s'inspire de ce concept et a été fort bien accueilli par les locataires de l'immeuble et les autres utilisateurs. Le taux d'occupation total s'élevait ainsi à 92% fin 2018.

Le 15 octobre 2018, 100% des actions de la société NEIF Montoyer SPRL ont été achetées pour un montant de 11,4 millions d'euros au fonds Next Estate Income Fund ('NEIF'), géré par BNP Paribas REIM Luxembourg. Cette société détient une emphytéose d'une durée résiduelle de 94 ans sur l'immeuble de bureaux





De Mot - Malines



EBBC Business Park - Luxembourg



Knauf Shopping Center Schmiede - Luxembourg



Treesquare - Bruxelles

Montoyer 14, situé au coin de la rue Montoyer et de la rue de l'Industrie à Bruxelles. Cet immeuble est le troisième bâtiment que Leasinvest Real Estate possède dans le quartier Léopold à Bruxelles. Cet immeuble sera lui aussi entièrement reconstruit pour en faire un bâtiment AAA durable.

Le 19 décembre 2018, Leasinvest Real Estate a acquis pour 64,1 millions d'euros, par le biais de sa filiale à 100% Leasinvest Immo Lux, deux immeubles de bureaux supplémentaires dans l'**EBBC Business Park** près de l'aéroport de Luxembourg. Leasinvest Real Estate était déjà propriétaire, dans ce parc, d'un bâtiment et - indirectement via sa participation dans les certificats immobiliers 'Lux Airport' - de deux autres bâtiments.

Enfin, Leasinvest Real Estate a acquis pour 22,6 millions d'euros, le 28 décembre 2018, le bâtiment emblématique **Hangar 26/27** dans le quartier 'Het Eilandje' à Anvers, avec vue directe sur l'Escaut et sur le MAS (Museum aan de Stroom). Ce bâtiment a une superficie de 9.370 m² et subit actuellement une rénovation grande. Ces travaux sont déjà achevés pour plus de la moitié et seront poursuivis par Leasinvest Real Estate. Le bâtiment a un potentiel de développement de 9.000 m² supplémentaires qui peuvent être affectés à des commerces et à des bureaux.

Pendant l'année 2018, diverses mises en location (nouvelles, extensions et reconductions) ont été réalisées au Luxembourg, en Belgique et en Autriche.

Perspectives pour 2019

Leasinvest Real Estate s'attend, sous réserve de circonstances exceptionnelles, à des revenus locatifs plus élevés en 2019 qu'en 2018, tandis que les coûts financiers devraient rester à un niveau comparable à celui de 2018.



De gauche à droite : Johan Crijns,
Ingrid Van de Maele, Jeroen Versnick

Pourcentage de participation AvH : 93%

Anima Care

Anima Care se concentre sur le secteur des soins et de la santé en Belgique et vise le segment supérieur des soins résidentiels pour personnes âgées. Anima Care investit à la fois dans l'exploitation et l'immobilier.

Au 31 décembre 2018, Anima Care compte 2.097 lits en exploitation : 1.785 lits en maison de repos, 107 lits en centre de convalescence et 205 résidences-services, répartis entre 21 résidences (9 en Flandre, 8 à Bruxelles, 4 en Wallonie).

Aperçu financier de l'année 2018

Anima Care a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 84,3 millions d'euros. L'augmentation de 9,1 millions d'euros (+12%) par rapport à 2017 s'explique à la fois par une amélioration du chiffre d'affaires des résidences existantes et un élargissement du périmètre comparativement à l'année précédente. L'impact de la réduction temporaire de la capacité à Alost et Berlare en raison des travaux d'extension et de rénovation a été compensé par une amélioration des résultats dans les autres sites. L'EBITDAR et le bénéfice net ont augmenté pour s'établir respectivement à 18,3 millions d'euros (2017 : 16,1 millions d'euros) et 5,1 millions d'euros (2017 : 4,8 millions d'euros).

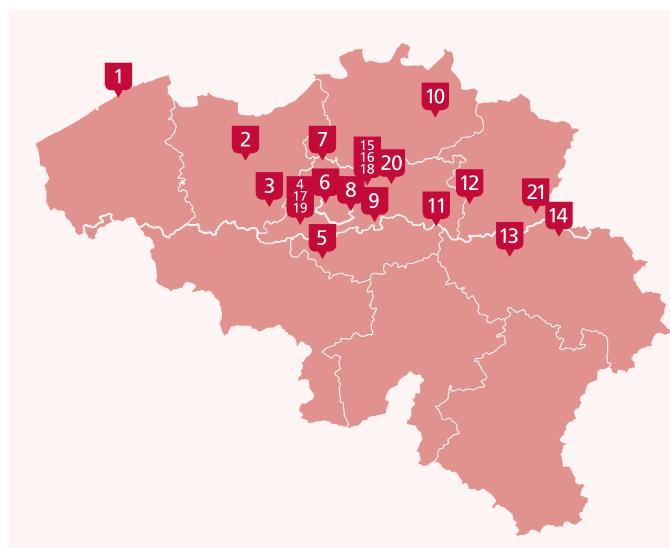
Les fonds propres du groupe sont en hausse, passant de 54,3 millions d'euros fin 2017 à 59,5 millions d'euros fin 2018.

En 2018, Anima Care a investi 20,8 millions d'euros dans ses projets de construction neuve. Les investissements dans les projets de construction se traduisent par une augmentation des dettes financières nettes, qui passent de 85,2 millions d'euros au 31 décembre 2017 à 99,1 millions d'euros au 31 décembre 2018, et par une augmentation du total du bilan, qui s'établit à 204,3 millions d'euros fin 2018.

Aperçu opérationnel de l'année 2018

En 2018, des investissements intensifs ont été réalisés dans le développement d'immeubles de qualité.

- Début 2018, Anima Care a fait l'acquisition de la maison de repos et de soins Ark van Noé à Grote-Spouwen (Bilzen), avec 57 lits en maison de repos en exploitation.
- La nouvelle extension de 30 lits en centre de convalescence à Alost a été mise en service en octobre 2018.



- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1. Duneroze - Wendumie | 11. Zevenbronnen - Walshoutem |
| 2. Kruyenberg - Berlare | 12. Philemon & Baucis - Zoutleeuw |
| 3. De Toekomst - Alost | 13. Château d'Awans - Awans |
| 4. Home Scheut - Anderlecht | 14. Les Comtes de Méan - Blegny |
| 5. Au Privilège - Haut-Ittre | 15. Eden - Woluwe-Saint-Lambert |
| 6. Le Birmingham - Molenbeek-Saint-Jean | 16. Arcade - Woluwe-Saint-Lambert |
| 7. Zonnesteen - Zemst | 17. La Roseraie - Anderlecht |
| 8. Parc des Princes - Auderghem | 18. Neerveld - Woluwe-Saint-Lambert |
| 9. Résidence St. James - La Hulpe | 19. Edelweiss - Anderlecht |
| 10. Aquamarijn - Kasterlee | 20. Atrium - Kraainem |
| | 21. Ark van Noé - Bilzen |

€ 1.000)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	84.290	75.182	56.438
EBITDAR	18.256	16.104	13.982
EBITDA	16.211	14.281	13.094
EBIT	9.719	6.232	8.392
Résultat net (part groupe)	5.060	4.799	3.939
Fonds propres (part groupe)	59.518	54.295	46.645
Trésorerie nette	-99.127	-85.247	-72.705
Total du bilan	204.258	172.929	151.902
Personnel	1.416	1.365	1.119



Aquamarijn - Kasterlee



Anima Care

- Dans la maison de repos et de soins Kruyenberg à Berlare, d'importants travaux de rénovation ont été exécutés. Les travaux s'achèveront au premier semestre 2019.
- En octobre 2018, Anima Care a reçu le permis de bâtir tant attendu pour le développement d'une maison de repos et de soins d'une capacité de 197 lits en maison de repos et pour la construction de 80 résidences-services sur le site de Tour & Taxis à Bruxelles. Les travaux de construction débuteront vers la mi-2019, après la réalisation d'un parking souterrain.
- Anima Care a conclu en automne 2018 une convention avec AG Real Estate et AXA pour la construction d'une nouvelle maison de repos et de soins sur le site Parc de l'Alliance à Braine-l'Alleud. La nouvelle maison de repos et de soins accueillera environ 150 personnes âgées.

Quatre projets de construction seront mis en service au cours de l'année 2019.

- La nouvelle maison de repos et de soins sur le site Erasmus Gardens à Anderlecht aura une capacité de 159 lits en maison de repos, complétés par 34 résidences-services. La réception du bâtiment est prévue pour la mi-2019.
- A Zoutleeuw, une maison de repos et de soins avec 43 lits en maison de repos, 30 lits en centre de convalescence et 20 résidences-services est en construction. Ce bâtiment sera mis en service durant l'été 2019.
- La nouvelle maison de repos à Forest disposera de 121 lits en maison de repos. Ce nouveau bâtiment est réalisé en collaboration avec Care Property Invest et ouvrira ses portes fin 2019.
- Anima Care a repris, conjointement à l'exploitation d'Ark van Noé, la construction d'une nouvelle maison de repos et de soins d'une capacité de 106 lits dans le centre de Grote-Spouwen (Bilzen). Les résidents et le personnel d'Ark van Noé seront transférés dans le nouveau bâtiment durant l'été 2019.

Fin octobre, l'immobilier de la maison de repos et de soins Kruyenberg a été vendu à Baltisse. Anima Care a immédiatement reloué ce bâtiment pour une période de 25 ans. Cette transaction n'aura qu'un impact limité sur les résultats de 2018 étant donné que la plus-value de 7,5 millions d'euros réalisée sera comptabilisée sur 25 ans, mais elle a apporté à Anima Care la confirmation de la plus-value latente signifi-

cative qui repose sur son patrimoine immobilier. Cette transaction permet en tout cas de financer les projets en cours d'Anima Care sans devoir faire appel à de nouvelles injections de capital de la part des actionnaires.

Perspectives pour 2019

Sans tenir compte d'éventuelles acquisitions supplémentaires, Anima Care exploitera fin 2019, après la livraison des projets de construction à Anderlecht, Forest, Zoutleeuw et Bilzen, 2.315 lits dont 1.919 lits en maison de repos, 137 lits en centre de convalescence et 259 résidences-services, répartis sur 20 sites.

Outre les projets de construction, Anima Care se concentrera avant tout, en 2019, sur l'extension et l'amélioration de ses maisons de repos et de soins existantes et sur la préparation des projets de développement sur les sites Tour & Taxis à Bruxelles et Parc de l'Alliance à Braine-l'Alleud.

Anima Care poursuivra sa croissance via des acquisitions, via le développement de nouvelles maisons de repos et de soins et via l'extension et l'élargissement de sa capacité et de son offre de services dans les maisons de repos existantes. L'agrandissement d'échelle et l'excellence du service sont essentiels pour continuer à améliorer la rentabilité dans le futur. Anima Care opte résolument pour la qualité et travaille constamment à l'optimisation de ses performances opérationnelles. Anima Care combine un service optimal et des investissements dans de l'immobilier de haute qualité et est, avec son ancrage 100% belge, un prestataire de soins unique sur le marché belge.



De gauche à droite : Hervé Hardy, Christophe Fabre, Frédéric Hoepffner, Marie-José Le Roy Raynal

Pourcentage de participation AvH : 72%

HPA

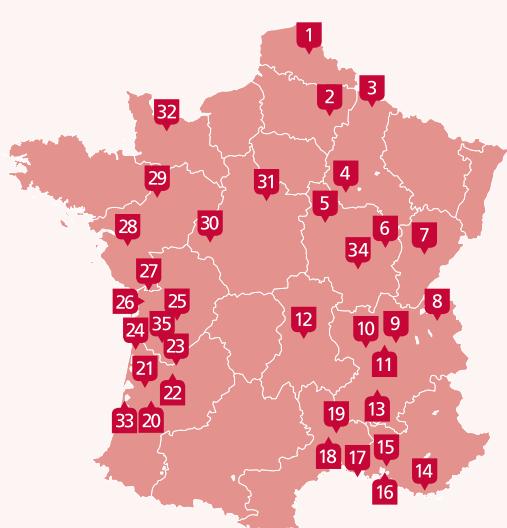
HPA gère, à travers ses filiales Residalya (exploitation) et Patrimoine & Santé Expansion (immobilier), un réseau de 35 maisons de repos en France, avec une capacité de 2.647 lits et une crèche de 50 places.

Residalya développe depuis plus de 10 ans une offre de très haute qualité fondée sur une bonne collaboration entre ses employés, ses résidents et les autorités qui définissent la politique en matière de soins résidentiels aux personnes âgées. Jusqu'en 2018, Patrimoine & Santé était propriétaire d'une part importante de l'immobilier exploité par Residalya. Début juillet 2018, HPA a cependant vendu l'immobilier de 14 de ses maisons de repos et de soins au groupe immobilier français Icade Santé. Residalya, filiale de HPA, reste le locataire et l'exploitant de ces maisons de repos et de soins. La transaction valorise les actifs concernés à 189 millions d'euros et rapporte à AvH une plus-value de 21,3 millions d'euros (part groupe). Les sociétés immobilières restantes ont été intégrées dans une société nouvellement créée baptisée Patrimoine & Santé Expansion, filiale de HPA.

Aperçu financier de l'année 2018

Par rapport à 2017, le taux d'occupation a reculé en 2018 pour s'établir à 95,2%, ceci en raison d'un nombre plus élevé de décès dus à la grippe hivernale au début de l'année 2018, et également, pour partie, de l'augmentation de l'âge moyen auquel les résidents entrent en maison de repos et de soins. Ceci va souvent de pair avec une plus grande dépendance, si bien que la durée moyenne du séjour des résidents n'a cessé de diminuer ces dernières années. L'ensemble du marché a dû faire face à une telle baisse du taux d'occupation, ce qui a encore durci l'environnement concurrentiel au cours de l'année.

HPA a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 120,3 millions d'euros, en hausse de 5% par rapport à 2017. Cette évolution est attribuable à l'inclusion dans le périmètre d'une nouvelle résidence (Château Vacquey) et aux efforts commerciaux continus. L'EBITDAR a augmenté, s'établissant à 57,9 millions d'euros (y compris la plus-value réalisée sur la vente de biens immobiliers). Le résultat net s'est établi à 30,0 millions d'euros (2017 : 7,1 millions d'euros).



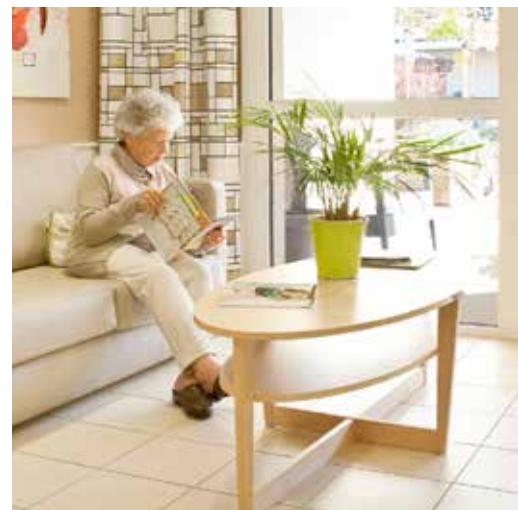
1. Les Terrasses de la Scarpe
2. Les Portes de Champagne
3. Résidence Ducale
4. Les Jardins de Creney
5. Résidence d'Automne
6. Résidence Valmy
7. Résidence Granvelle
8. Villa Charlotte
9. Résidence Marguerite
10. Résidence Le Rivage
11. Résidence Ambroise Paré
12. Les Rives d'Allier
13. Le Clos Rousset
14. Le Grand Jardin
15. Les Séolanes
16. Les Maisons de Marie
17. La Carrairade
18. Les Portes de Nîmes
19. Les Cinq Sens
20. Le Clos Cayrac
21. Résidence Aloha
22. Le Mont des Landes
23. La Chenaie
24. Le Jardin des Loges
25. Les Jardins de Saintonge
26. Le Littoral
27. Les Portes du Jardin
28. La Lande Saint-Martin
29. CIGMA de Laval
30. Le Clos Saint-Vincent
31. Résidence Valois
32. La Demeure du Bois Ardent
33. Le Pyla sur Mer
34. Villa Thalia
35. Château Vacquey

HPA SA

(€ 1.000)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	120.284	114.114	105.578
EBITDAR	57.911	25.437	23.346
EBITDA	49.117	21.471	20.169
EBIT	36.050	9.047	3.703
Résultat net (part groupe)	29.960	7.051	2.936
Fonds propres (part groupe)	80.029	80.076	61.062
Trésorerie nette	-77.353	-193.314	-182.297
Total du bilan	240.085	352.658	337.224
Personnel	1.607	1.608	1.547



Résidence Valois



Le Grand Jardin

La dette nette, constituée pour l'essentiel de dettes immobilières, a diminué de 116 millions d'euros pour s'établir à 77,4 millions d'euros fin 2018, principalement en raison de la vente de biens immobiliers, en partie contrebalancée par l'acquisition réalisée et les travaux d'extension durant l'exercice. Au niveau des fonds propres, une réduction de capital a été réalisée au 4e trimestre 2018 pour un montant de 30 millions d'euros.

Perspectives pour 2019

Sur le plan opérationnel, l'exercice 2019 sera axé, en ce qui concerne les exploitations existantes, sur l'optimisation du taux d'occupation et du prix moyen de la journée, tout en préservant la compétitivité. Un autre objectif sera de mener à bonne fin les projets d'extension, de rénovation et de construction entamés et en chantier.

Aperçu opérationnel de l'année 2018

Le réseau a été élargi en 2018 avec l'acquisition d'une nouvelle résidence, le Château Vacquey, une maison de repos et de soins située dans la Gironde. HPA est ainsi devenu propriétaire du bâtiment, qui est loué par une asbl externe. Residalya soutient cette dernière pour l'exploitation des 50 lits. Cette opération peut être considérée comme une première diversification dans le segment non-marchand des soins aux personnes âgées.

Par ailleurs, les extensions de l'immobilier existant et les activités de construction neuve se déroulent selon le calendrier prévu. A Besançon, l'exploitation actuelle a été étendue de 15 lits en maison de repos et 25 appartements de logement autonome. Les travaux ont été achevés, le bâtiment ayant fait l'objet d'une remise à neuf partielle. Le projet de construction Le Taillan-Médoc visant le regroupement de deux résidences existantes, d'une capacité de 80 lits et 24 appartements de logement autonome, a démarré. Pour la Villa Thalia également, les travaux de rénovation ont commencé. Par ailleurs, l'extension à Pyla sur Mer et le transfert de Villa Charlotte - Ain vers Oyonnax et des résidences Le Rivage et Ambroise Paré vers un autre site à Lyon sont également en cours.

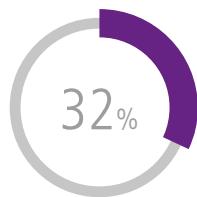
Energy & Resources

SIPEF et Sagar Cements ont toutes deux enregistré en 2018 une belle hausse de leurs productions. Celles-ci, toutefois, restent insuffisantes pour compenser les baisses de prix de l'huile de palme (SIPEF) et du ciment en Inde (Sagar) en 2018, ce qui explique la diminution de la contribution aux bénéfices provenant du segment 'Energy & Resources'.

Contribution au résultat net consolidé d'AvH

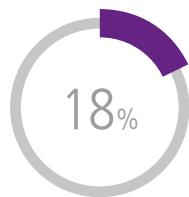
(€ millions)	2018	2017	2016
SIPEF	7,8	15,9 ⁽¹⁾	10,0
Sagar Cements	-0,1	0,4	0,4
Oriental Quarries & Mines	-	-0,2	-3,1
Société Nationale de Transport par Canalisations	-	2,1	1,9
Total	7,7	18,2	9,2

⁽¹⁾ Non compris 19,8 millions d'euros de plus-value de revalorisation non récurrente à propos de l'acquisition de PT Agro Muko.



SIPEF

SIPEF est un groupe agro-industriel spécialisé dans l'agriculture tropicale, avec une focalisation sur l'huile de palme durable et le caoutchouc en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.



Sagar Cements

Sagar Cements, dont le siège est établi à Hyderabad (Inde), est un producteur de ciment coté en bourse doté d'une capacité de production totale de 5,75 millions de tonnes de ciment et 2 millions de tonnes de clinkers par an.





De gauche à droite : François Van Hoydonck, Charles De Wulf, Thomas Hildenbrand, Robbert Kessels, Johan Nelis

Pourcentage de participation AvH : 32%

SIPEF

Le groupe agro-industriel SIPEF, coté en bourse, produit de l'huile de palme durable et traçable qui est certifiée selon les prescriptions de la RSPO. Les autres produits de SIPEF (caoutchouc, bananes et thé) sont certifiés par The Rainforest Alliance.

Grâce à l'achat d'actions en bourse, AvH a relevé sa participation de 30,25% début 2018 pour atteindre 31,59% en fin d'année.

La base des activités du SIPEF se situe, historiquement, sur l'île de Sumatra (Indonésie) où 58.035 hectares de palmiers à huile et 6.275 hectares d'arbres à caoutchouc au total, répartis entre plusieurs sites, ont été plantés, la production étant soutenue par 6 unités d'extraction d'huile de palme et 3 usines de caoutchouc. Dans les montagnes proches de Bandung, sur l'île de Java, se trouve Cibuni, une plantation de thé de haute qualité de 1.763 hectares plantés dotée d'une usine pour la production de thé noir. Les activités indonésiennes sont de loin les plus importantes pour le groupe et représentent 60,8% du bénéfice d'exploitation brut.

Depuis les années '70, une deuxième activité de plantation de palmiers à huile, plus modeste il est vrai, a été développée en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les plantations de palmiers à huile ont été progressivement agrandies jusqu'à former un site de 13.687 hectares de palmiers à huile avec 3 usines. Suite à la transformation des récoltes des agriculteurs environnants (pour une superficie plus ou moins équivalente), ces activités d'huile de palme représentent 34,1% du bénéfice d'exploitation brut.

SIPEF se concentre pleinement sur l'Asie du Sud-Est. Parmi les intérêts historiques africains, seule perdure la production de bananes et de fleurs tropicales en Côte d'Ivoire, destinée au marché d'exportation européen, sur une superficie totale de 780 hectares plantés. Cette production représente 3,9% du bénéfice d'exploitation brut en 2018.

SIPEF : Production

	2018	2017
(Tonnes) ⁽¹⁾		
	351.757	330.958
	7.982	8.179
	2.422	2.402
	27.788	29.772

⁽¹⁾ Propre + sous-traitée

Aperçu financier de l'année 2018

L'année 2018 a été marquée par une production d'huile de palme en nette progression, avec une augmentation de 6,3% par rapport aux volumes de production de 2017. Le cap des 350.000 tonnes a été franchi pour la première fois. La production propre a atteint 290.441 tonnes, soit une augmentation de 6,7%. La production est cependant restée bien inférieure aux attentes au quatrième trimestre, en raison de précipitations excessives à Sumatra. Il en résulte que SIPEF n'a pas réalisé l'augmentation de 9% des productions annoncée précédemment.

En raison de stocks élevés d'huiles végétales sur les marchés et de l'incertitude causée par les tensions géopolitiques, le prix de l'huile de palme est tombé à un niveau plancher de 460 USD par tonne au second semestre.

Vu les volumes plus élevés vendus à des prix nettement inférieurs, le chiffre d'affaires de l'huile de palme a diminué de 13,7%. Les autres produits (caoutchouc, bananes et thé) ont également enregistré une baisse du chiffre d'affaires. La dépréciation des monnaies locales a néanmoins permis de maintenir les coûts de production sous contrôle. Le résultat net, avant la plus-value sur la vente de BDM-Asco, s'établit à 22,7 millions USD, contre 64,5 millions USD en 2017. Si l'on inclut cette plus-value de 7,4 millions USD, le résultat net atteint 30,1 millions USD.

Aperçu opérationnel de l'année 2018

SIPEF a enregistré de bonnes productions d'huile de palme au cours des trois premiers trimestres de l'année, avec une augmentation en volume de 8,6% dans ses propres plantations. Au quatrième trimestre, les récoltes ont été inférieures aux attentes en raison, principalement, de précipitations excessives à Sumatra, si bien que l'année s'est clôturée avec une croissance en volume de 6,7% dans les plantations propres. Cette croissance a été obtenue grâce aux bons résultats des 'anciennes' plantations matures du Nord-Sumatra et des plantations de PT Agro Muko qui sont en cours de replantation à Bengkulu, où les volumes ont augmenté respectivement de 5,9% et 5,4%. On a relevé également une croissance soutenue de 4,9% pour les rendements des jeunes plantations de palmiers à huile dans les projets d'extension - aujourd'hui entièrement clôturés - du groupe de plantation PT Umbul Mas Wisesa au Nord-Sumatra. Les premiers volumes d'huile en provenance du Sud-Sumatra, après l'acquisition de Dendymarker et la transformation des fruits du projet Musi Rawas dans l'usine Dendymarker, ont aussi constitué un apport bénéfique.



Jeunes palmiers à huile



Musi Rawas

Les plants relativement jeunes dans les zones d'expansion d'Hargy Oil Palms en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont gagné en maturité. Ceux-ci ont permis, malgré des conditions climatiques défavorables au premier trimestre de l'année, d'enregistrer une production annuelle en hausse de 4,1% dans les plantations propres, tandis que les volumes provenant des plantations des agriculteurs environnents, plus anciennes, sont restés constants.

L'augmentation des taxes d'importation sur l'huile de palme en Inde a été le premier d'une série d'éléments contribuant à maintenir la demande d'huile de palme sous pression en 2018. La guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis et les abondantes récoltes de fèves de soja et de colza dans les principales régions de production ont été les principaux éléments perturbateurs. Les mesures de soutien des prix, comme l'incorporation obligatoire de 20% d'huile de palme en Indonésie et l'avantage en termes de prix du biodiesel par rapport au prix du pétrole brut, n'ont pas été suffisamment prises en compte par le marché. Compte tenu de l'impact des stocks importants, cela s'est traduit par une baisse de prix du marché moyen de 117 USD par tonne, soit 16,3% de moins qu'en 2017.

La hausse des prix des engrains et des produits pétroliers et des coûts salariaux ont été entièrement compensées par l'accroissement des volumes de production et la dévaluation des monnaies locales par rapport au USD. Il en résulte des coûts de production unitaires plus ou moins stables sur l'ensemble de l'année.

Les plans d'extension de SIPEF restent entièrement centrés sur le développement de plantations de palmiers à huile supplémentaires au Sud-Sumatra et en Indonésie. Les 4 concessions précédemment acquises ont été étendues en 2018 grâce à 3 nouvelles

concessions, toutes concentrées dans la région de Musi Rawas. Il est prévu d'atteindre, sur une période de cinq ans, un total de 22.805 hectares de jeunes palmiers à huile pour l'ensemble du projet d'élargissement. Avec la compensation supplémentaire de 2.257 hectares, le groupe s'était déjà assuré, fin 2018, un total de 15.540 hectares de terres agricoles pour le développement, dont 10.653 hectares ont été plantés ou préparés pour la mise en plantation. Ceci représente une augmentation nette de 1.428 hectares par rapport à fin 2017.

L'acquisition de 95% de la plantation de palmiers à huile PT Dendymarker en août 2017 a également été une étape importante dans la consolidation de la présence de SIPEF au Sud-Sumatra. Conjointement avec Musi Rawas, cela aura pour conséquence le développement d'une nouvelle business unit de plus de 32.000 hectares plantés. Sur les 8.986 hectares rachetés à Dendymarker, 956 hectares ont déjà été replantés en 2018. Les autres zones plantées ont fait l'objet d'un entretien approfondi, ce qui facilitera la récolte, jusqu'à leur replantation prévue dans les quatre prochaines années. L'usine d'extraction qui s'y rattache tourne à pleine capacité et transforme la totalité des fruits des plantations SIPEF au Sud-Sumatra, un doublement de la capacité de traitement étant déjà prévue à cet effet pour 2020.

Grâce à l'expansion continue dans le Sud-Sumatra, SIPEF a porté à 80.540 hectares la superficie plantée durant l'année écoulée. La

poursuite de l'expansion potentielle dans les concessions acquises permettra à SIPEF d'atteindre 94.265 hectares plantés (part groupe) vers 2023. D'autres possibilités de développement sont à l'étude afin de franchir, dans les cinq prochaines années, le cap des 100.000 hectares plantés. Lors de chaque extension des activités, les aspects liés à la durabilité dans le cadre de la certification RSPO (Roundtable on Sustainable

“L'année 2018 a été caractérisée par des productions d'huile de palme en nette progression, avec une augmentation de 6,3% par rapport aux volumes de production de 2017.“

François Van Hoydonck, CEO

SIPEF SA

(USD 1.000)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	275.270	321.641	266.962
EBITDA	88.811⁽¹⁾	125.909 ⁽²⁾	76.587
EBIT	50.065⁽¹⁾	90.261 ⁽²⁾	47.479
Résultat net (part groupe)	30.089	139.663 ⁽³⁾	39.874
Fonds propres (part groupe)	644.509	634.636	448.063
Trésorerie nette	-121.443	-83.697	-45.061
Total du bilan	938.368	907.008	615.332

⁽¹⁾ Y compris la plus-value (7,4 millions USD) suite à la vente de BDM-Asco

⁽²⁾ Non compris une plus-value de revalorisation de 75,2 millions USD suite à l'acquisition de PT Agro Muko

⁽³⁾ Y compris une plus-value de revalorisation de 75,2 millions USD suite à l'acquisition de PT Agro Muko



Usine d'huile de palme Bunga Tanjung (Indonésie)



Fruits de palmier



Plantation de palmiers matures

Palm Oil) constituent la première exigence, tout comme la maîtrise du niveau de la dette du groupe SIPEF.

Perspectives pour 2019

La nouvelle année de production a connu des débuts assez difficiles, avec des volumes affichant jusque 10% de baisse dans la plupart des activités indonésiennes et avec un début de saison des pluies particulièrement agité en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le groupe, par ailleurs, se remet toujours des fortes précipitations du quatrième trimestre 2018, mais une augmentation progressive des volumes est attendue dans les prochains mois. Il n'y a aucune raison structurelle donnant à penser que la production attendue de 380.000 tonnes d'huile de palme (+ 8,0% par rapport à 2018) ne pourra pas être atteinte.

En ce qui concerne l'évolution des prix de l'huile de palme, un facteur important est la vitesse à laquelle les stocks élevés pourront se réduire dans les prochains mois, sachant que l'on ne prévoit qu'une hausse très limitée de l'offre d'huile de palme en 2019. Du fait de l'accroissement de l'incorporation obligatoire de biodiesel en Indonésie, en Malaisie, au Brésil et aux Etats-Unis, la demande pour les huiles végétales dépassera l'offre, si bien qu'en principe, des hausses de prix générales peuvent être attendues durant l'année à venir. Cette évolution, toutefois, peut être fortement influencée entre autre par les fluctuations des prix du pétrole et l'évolution de la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis.

Suite à la baisse persistante des prix, la contribution attendue du caoutchouc au bénéfice d'exploitation sera médiocre, tandis que pour le thé et les bananes, on peut s'attendre à une contribution positive stable. Le résultat récurrent final de SIPEF sera déterminé dans une large mesure par la réalisation de la croissance attendue de la production, des prix du marché pour le reste de l'année, le maintien des actuelles taxes d'exportation réduites en Indonésie et l'évolution des prix de revient qui, malgré les hausses salariales obligatoires pour les ouvriers, sont influencés favorablement par la faiblesse persistante du cours des monnaies locales en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée par rapport à l'USD, la monnaie de présentation.

De gauche à droite :
Sreekanth Reddy, Prasad Kolluru



Pourcentage de participation AvH : 18%

Sagar Cements

Sagar Cements est un producteur de ciment coté en bourse avec le siège à Hyderabad (Inde). Les usines dans les états de Telangana et Andhra Pradesh, dans le sud de l'Inde, ont une capacité totale de 5,75 millions de tonnes de ciment par an.

Avec une croissance du PIB de plus de 7%, l'Inde est restée, en 2018, une des économies affichant la plus forte croissance au monde, malgré les défis posés par la hausse des taux d'intérêt, les hauts prix du pétrole et la volatilité de la devise. La croissance dans le secteur de la construction s'est accélérée pour atteindre 9%, ce qui contraste avec les dernières années (2 à 3% par an). Cette tendance se maintiendra en raison des facteurs suivants : (i) la population croissante et de plus en plus urbaine de l'Inde, avec 100 millions d'habitants en plus dans les zones urbaines d'ici 2025, et (ii) les importantes dépenses publiques consenties pour le développement des infrastructures ainsi que pour les 'villes intelligentes' et le 'logement' dans les cinq prochaines années. En pourcentage du PIB, le stock d'infrastructures de l'Inde s'élève actuellement à 58%, alors que la moyenne mondiale est de 71%. Cela souligne la nécessité d'investir continuellement dans les infrastructures.

En 2018, l'industrie du ciment est restée confrontée à une surcapacité, qui a encore été aggravée par une hausse des coûts de production et des prix de marché bas. Selon les prévisions, l'augmentation de la demande sera supérieure à l'accroissement de la capacité dans les prochaines années, ainsi que l'occupation de la capacité devrait s'améliorer d'ici 2021, passant de 63% à 69%. La consommation de ciment par

habitant a augmenté en Inde, passant de 18 kg en 1961 à 220 kg en 2018, mais reste bien en-deçà de la moyenne mondiale de 580 kg, ce qui laisse entrevoir un potentiel de croissance considérable.

Sagar Cements a augmenté de plus de 17% (en INR) son chiffre d'affaires, qui est passé de 9,8 milliards INR (132 millions d'euros) en 2017 à 11,5 milliards INR (142 millions d'euros) en 2018. Cette progression est due à l'extension de la capacité de l'installation de broyage à Vizag (de 0,3 million de tonnes à 1,5 million de tonnes) et à l'augmentation de l'occupation de la capacité. Sagar, toutefois, n'a pu compenser qu'en partie l'impact négatif des prix de vente historiquement bas par le maintien de coûts à la tonne stables. Cela a été rendu possible par de nouvelles mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique, dont la mise en service d'un système de récupération de chaleur de 6 MW, et en réduisant à 285 km les distances moyennes de transport après l'acquisition des centrales de BMM et Vizag. Le résultat net s'est établi à -0,1 million d'euros (2017 : 2,5 millions d'euros).



Sagar Cements

En janvier 2019, Sagar a annoncé son intention d'étendre encore sa capacité de production de ciment à 8,25 millions de tonnes par an par la construction d'une station de broyage de 1,5 million de tonnes en Inde orientale (Orissa) et d'une usine de ciment de 1 million de tonnes en Inde centrale (Madya Pradesh). Cette extension sera financée à la fois par des dettes et par une attribution préférentielle de warrants convertibles pour un montant de 2,26 milliards INR (28 millions d'euros). Ceci s'inscrit dans la stratégie de Sagar Cements de relever sa capacité à 10 millions de tonnes d'ici 2025 et d'étendre sa zone de couverture vers des régions à haut potentiel de croissance. AvH participera à l'attribution préférentielle sur une base 50/50, ensemble avec la famille Reddy, si bien qu'au terme de l'opération, la participation d'AvH sera relevée à 21,85%. Ceci représente un investissement supplémentaire de 14 millions d'euros.

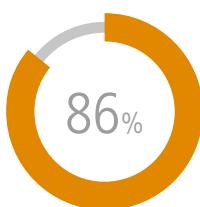
Sagar Cements LTD			
(€ 1.000)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	142.169	132.132	103.613
EBITDA	16.138	19.581	16.377
EBIT	8.392	12.512	10.057
Résultat net (part groupe)	-52	2.482	2.913
Fonds propres (part groupe)	96.299	105.346	80.510
Trésorerie nette	-67.069	-59.412	-64.206
Total du bilan	218.835	218.002	191.740
Cours du change INR/€			
P&L	80,65	73,96	74,22
Bilan	80,00	73,53	71,55



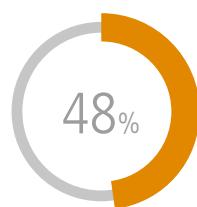
AvH & Growth Capital

Le désengagement de Distriplus, finalisé au 4^e trimestre 2018, a pesé sur le résultat du groupe AvH pour un total de 30,7 millions d'euros en 2018 (-12,9 millions d'euros de contribution au résultat jusqu'au 3^e trimestre 2018 dans 'Growth Capital' et 17,8 millions d'euros de moins-value). Ceci n'a pas été entièrement compensé par les plus-values réalisées sur la vente, entre autres, des participations dans Atenor (8,7 millions d'euros) et BDM-Asco (6,1 millions d'euros). Les évolutions positives dans les autres participations sont dès lors moins perceptibles, mais elles présagent néanmoins d'un meilleur résultat global en 2019.

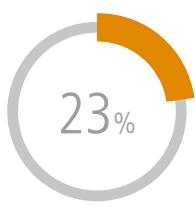
Contribution au résultat net consolidé d'AvH			
(€ millions)	2018	2017	2016
Contribution des participations	-6,9	-1,3	2,7
AvH & subholdings	-13,7	-10,6	-10,8
Plus(moins)-values nettes et réductions de valeur	-2,2	17,6	-26,8
Total	-22,8	5,7	-34,9



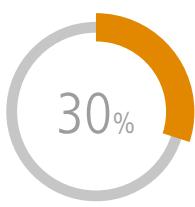
Agidens⁽¹⁾



AXE Investments



Euro Media Group



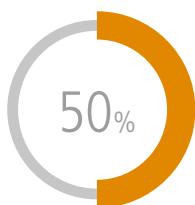
Manuchar



Mediahuis



OncoDNA⁽²⁾



Telemond



Turbo's Hoet Groep

⁽¹⁾ Y compris via AXE Investments - ⁽²⁾ Non consolidé - Pleinement dilué



AvH & Growth Capital

AvH continue d'appliquer une politique d'investissements sélectifs tenant compte des tendances à long terme quant au potentiel de croissance durable. Les valorisations doivent refléter un plan d'entreprise réaliste à long terme. En limitant le nombre de participations, l'équipe peut acquérir une connaissance approfondie des marchés dans lesquels les participations sont actives. Dans ce cadre, une attention particulière est portée à la qualité de l'équipe dirigeante, au développement des talents, aux améliorations opérationnelles, à l'innovation, au développement du chiffre d'affaires et à une structure de bilan saine. AvH peut ainsi, en connaissance de cause, aider à définir la stratégie à suivre et l'organisation qui s'y rattache au sein des participations. Par ailleurs, les meilleures pratiques sont partagées avec les autres sociétés du groupe via des 'workshops' organisés par AvH.

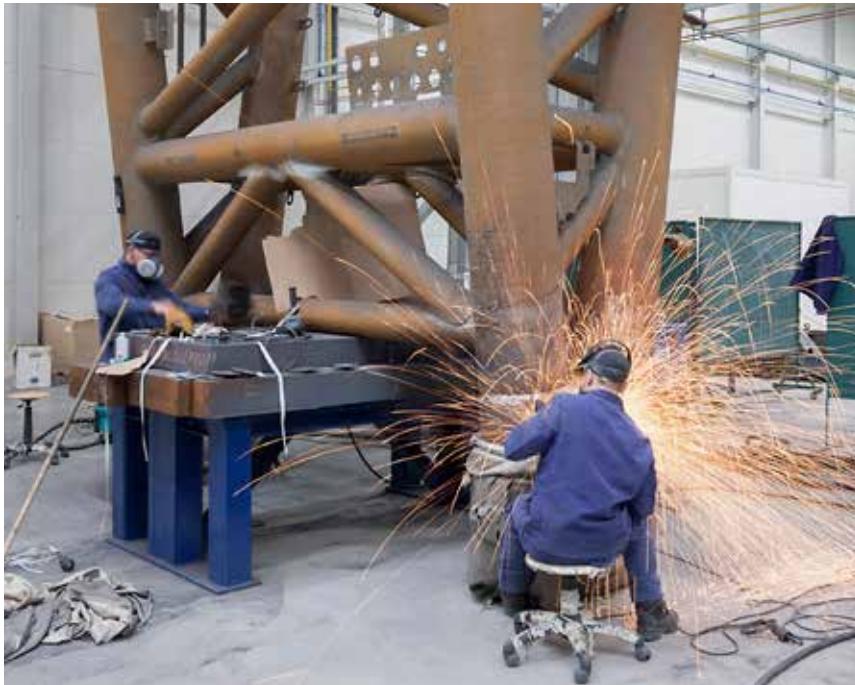
Le marché européen des fusions et acquisitions (M&A) se caractérise par un grand volume de transactions, avec toutefois un net recul au second semestre. Les fonds de private equity, en particulier, continuent d'investir fortement, ceci grâce au faible coût des crédits aux entreprises et à l'ampleur des capitaux levés. Les valorisations restent élevées et cela ne semble pas devoir changer à court terme. Les investisseurs institutionnels continuent d'accroître leur allocation au private equity. Les fonds levés par le venture capital ont continué de croître également, surtout pour des entreprises ayant déjà une preuve de concept. Dans ce cadre, l'ICT, la biotechnologie et les soins de santé ont la préférence. Par ailleurs, les 'exits' ont été plus limités en nombre, les ventes se faisant principalement à d'autre fonds de private equity.

Dans ce contexte, AvH a étudié un grand nombre de dossiers. Des investissements complémentaires ont été réalisés dans Distriplus, dans OncoDNA et dans le fonds indien Healthquad axé sur les soins de santé. AvH a aussi payé la dernière tranche de 28 millions d'euros dans le cadre de l'acquisition de la participation minoritaire dans Sofinim en 2016. Les participations dans Atenor et Distriplus ont été cédées.

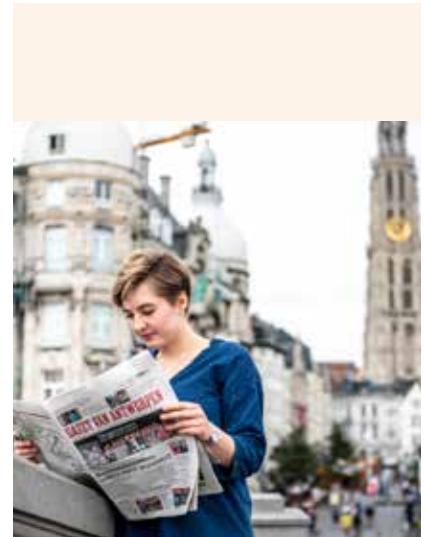
Contribution des participations

Mediahuis a réalisé un excellent résultat dans un marché des médias pourtant difficile, grâce notamment à l'intégration réussie de l'entreprise néerlandaise Telegraaf Media Groep (TMG). Turbo's Hoet Groep a réussi à maintenir sa croissance des dernières années et a encore amélioré ses résultats grâce à un engagement soutenu en Europe orientale. Chez Telemond, le renforcement du management porte ses fruits et les résultats ont continué d'évoluer positivement grâce à l'augmentation significative du chiffre d'affaires. Euro Media Group a pu renouer avec les bénéfices. OncoDNA a encore affiné son modèle économique et a renforcé ses fonds propres début 2019.

Chez Agidens, par contre, les résultats ont été lourdement affectés par un projet concernant une nouvelle combinaison produit/marché. Chez Manuchar, les bons résultats dans les activités de base, à savoir le trading et la distribution, ont été éclipsés par une importante réduction de valeur sur une production de sulfate de sodium au Mexique qui a, entre-temps, été mise à l'arrêt. Distriplus a également été confronté en 2018 à un environnement de marché toujours difficile. AvH et CNP sont arrivés à la conclusion qu'ils n'étaient plus les meilleurs actionnaires pour cette entreprise et l'ont cédée à Bogart, un groupe français coté en bourse.



Groupe Telemond



Mediahuis



Turbo's Hoet Groep

Plus(moins)-values nettes et réductions de valeur

Début mars 2018, AvH a conclu un accord sur la vente de sa participation de 10,53% dans **Atenor** aux autres actionnaires de référence, à savoir Stéphan Sonneville, 3D, Luxempart et Alva. La transaction a été clôturée au 2^e trimestre 2018 au prix de 45 euros par action. Ceci a rapporté à AvH un montant total de 26,7 millions d'euros et une plus-value de 8,7 millions d'euros.

En juin 2018, AvH et SIPEF ont finalisé la vente - qui avait déjà été annoncée fin 2017 - du groupe d'assurances **BDM-Asco** à la société américaine cotée The Navigators Group, Inc. AvH a réalisé sur la vente de sa participation une plus-value de 6,1 millions d'euros.

En octobre 2018, Sofinim a vendu sa participation de 50% dans **Distriplus**, propriétaire des marques Di et Planet Parfum, au Groupe Jacques Bogart. Ce groupe français, coté à la bourse de Paris, est spécialisé dans le développement, la production et la vente de parfums et cosmétiques de luxe. En incluant la contribution négative au résultat sur les 9 premiers mois de l'année (-12,9 millions d'euros), Distriplus a pesé sur les résultats du groupe à raison de 30,7 millions d'euros en 2018.

AvH & subholdings

La contribution au résultat d'AvH & subholdings est traditionnellement négative dans la mesure où les produits des participations sont présentés dans les segments respectifs.

Dès lors, cette contribution comprend principalement des frais généraux (frais de fonctionnement), des résultats financiers et, le cas échéant, des plus/moins-values sur le portefeuille de placements et des résultats provenant de participations non consolidées.

L'augmentation de la contribution négative en 2018 résulte principalement de la nouvelle norme comptable IFRS 9 en vigueur depuis 2018, selon laquelle les variations de valeurs (non réalisées) sur le portefeuille de placements doivent être comptabilisées via le compte de résultats. Le portefeuille de placements d'AvH se compose principalement de fonds de placement, dont la valeur de marché a connu une évolution négative au 4^e trimestre 2018.

Fin 2018, AvH a acquis pour 7,4 millions d'euros une participation de 2,45% dans la société cotée EVS, leader du marché dans la technologie vidéo en direct pour la diffusion télévisuelle.



De gauche à droite : Geert Stienen, Marc Bockstaal, Arnoud den Hoedt, Jo Janssens, Steven Peeters, Pieter Tilkens

Pourcentage de participation AvH : 86%

Agidens

Agidens fournit des conseils et des services d'automatisation et de maintenance pour cinq marchés cibles : Life Sciences, Tank Terminals, Food & Beverage, Infrastructure et Chimie. Le groupe compte environ 600 collaborateurs répartis entre la Belgique, les Pays-Bas, la France et la Suisse.

Agidens a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 82,6 millions d'euros, en hausse de 16%, et un résultat net de -5,0 millions d'euros (2017 : -0,4 million d'euros). 2018 a été une année particulièrement délicate en raison de l'impact important d'un projet déficitaire aux Pays-Bas, qui sera livré en 2019. Le carnet de commandes reste bien rempli et atteignait environ 50 millions d'euros fin 2018.

Le plan à long terme '20/20 Vision' s'est concrétisé en 2018 par une attention soutenue pour l'innovation produit, les activités récurrentes et la prospection de nouveaux marchés et clients en Europe occidentale. Une base solide est ainsi constituée pour un accroissement de la rentabilité en 2019. Le déploiement de la stratégie d'innovation produit s'est poursuivi avec l'introduction des produits iWorld, Atalk et Ahop et avec l'acquisition d'Argus Technologies, qui propose une plateforme SaaS 'cloud' de contrôle de l'énergie.

La division **Tank Terminals** a consolidé, en 2018, sa position de premier plan sur le marché dans la région ZARAG (la zone entre Zeebrugge, Amsterdam, Rotterdam, Anvers et Gand). Une implantation a également été ouverte à Houston, l'un des quatre hubs mondiaux dans le secteur des 'tank terminals'. La commercialisation des systèmes modulaires de gestion de terminal (Terminal Management System) Aline et Axcel a connu ses premiers succès.

Le segment **Food** a enregistré une rentabilité en hausse pour la troisième année consécutive, dans des conditions de marché difficiles. Tant en Belgique qu'aux Pays-Bas, Agidens a pu encore élargir son portefeuille de clients. Les activités dans



Agidens - Installation de séchage du houblon Ahop



Agidens - Siège à Anvers

l'industrie de la chimie (fine) ont également enregistré une belle croissance rentable.

La division **Life Sciences** a poursuivi son expansion en Europe occidentale. Le renforcement du service de vente en Suisse a entraîné une meilleure diversification des clients et des synergies supplémentaires avec les autres divisions. Agidens Life Sciences est considérée comme un fournisseur privilégié par une série de grandes multinationales pharmaceutiques. Par ailleurs, la division a réussi à se spécialiser davantage dans le segment de la validation thermique et 'clean room'.

La division **Infra Automation** a par contre connu une année délicate, les résultats étant totalement éclipsés par un grand projet déficitaire aux Pays-Bas. Cette division dispose toutefois d'une bonne couverture de marché en Belgique et aux Pays-Bas. La demande croissante, y compris sur le marché wallon, permet d'envisager une croissance solide et prometteuse.

Agidens prévoit de livrer en 2019, dans les délais et conformément au cahier des charges, le projet déficitaire aux Pays-Bas, et s'attend à renouer avec une croissance rentable grâce à un plan stratégique et des objectifs clairs et à une demande croissante pour l'automatisation.

(€ 1.000, IFRS)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	82.550	71.255	75.026
EBITDA	-1.828	1.938	4.557
Résultat net (part groupe)	-5.012	-413	1.588
Fonds propres (part groupe)	16.725	21.480	22.564
Trésorerie nette	-4.690	3.969	2.613

De gauche à droite :
Christian Leysen, Saskia Lapere, Veerle Peeters



Pourcentage de participation AvH : 48%

AXE Investments

La société d'investissement AXE Investments est une joint-venture d'Anacom (contrôlée par Christian Leysen) et Ackermans & van Haaren.

AXE Investments détient, en tant que société d'investissement, des participations dans le groupe IT Xylos (40,60%) et dans Agidens (26,62%, voir à la page à côté). AXE Investments possède en outre une partie de l'immeuble Ahlers sur la Noorderlaan à Anvers.

Xylos est une entreprise de premier plan dans le paysage IT en Belgique et se concentre sur la transformation numérique de ses clients. Elle propose à cet effet des solutions dans les domaines 'change management', poste de travail numérique, Intelligent Cloud, apps mobiles et plateformes de collaboration. Le groupe Xylos englobe les marques INIA (Unified Communications), Neo (apprentissage numérique) et IntoApps (Mobile Apps).

Xylos est également actionnaire de Bagaar, active dans l'Internet des objets ('Internet of Things'), qui a repris en 2018 Productize, une agence active dans le même domaine. Cette acquisition permet à Bagaar d'accompagner et d'assister ses clients de A à Z dans leur transformation numérique, des conseils stratégiques sur mesure au développement de nouveaux produits et services (numériques).

Le groupe Xylos emploie 250 personnes et a des bureaux à Bruxelles, Anvers, Herentals et Gand. La contribution de Xylos est intégrée dans les comptes d'AXE Investments par mise en équivalence.

Les résultats de la participation dans Xylos et les revenus locatifs de l'immeuble Ahlers ont déterminé le résultat annuel d'AXE Investments.



AXE Investments - Immeuble Ahlers à Anvers

AXE Investments SA⁽¹⁾

(€ 1.000, IFRS)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	634	697	718
EBITDA	183	183	159
Résultat net (part groupe)	226	1.887	14.898 ⁽²⁾
Fonds propres (part groupe)	14.909	15.031	13.144
Trésorerie nette	4.073	3.733	2.237

⁽¹⁾ Les chiffres d'Agidens ne sont pas consolidés au niveau d'AXE Investments.
⁽²⁾ Y compris le dividende distribué par Agidens. Dans les comptes consolidés d'AvH, ce dividende est éliminé étant donné qu'Agidens est consolidée intégralement.



De gauche à droite :
Patrick van den Berg, François-Charles Bideaux

Pourcentage de participation AvH : 23%

Euro Media Group

Euro Media Group (EMG) est un acteur de premier plan sur le marché des infrastructures techniques audiovisuelles en Europe et est implanté dans huit pays.

EMG dispose d'un grand nombre d'installations de production et de studios mobiles, mais assure également divers services spécialisés tels que des solutions pour la production externe, des solutions de fréquence radio, des caméras 'slow motion' et autres caméras spécialisées. Le groupe fournit en outre un large éventail de solutions numériques, notamment des applications de second écran, des solutions graphiques et des services OTT. EMG continue d'axer son attention sur les événements sportifs et en direct, une nouvelle extension de son offre de services intégrés et une optimisation de la valeur ajoutée provenant des activités non sportives et non en direct.

En février 2018, EMG a annoncé sa nouvelle structure de gestion comportant un co-CEO, à savoir François-Charles Bideaux, qui a travaillé dans le passé chez Canal+, HBS et TF1, ainsi que Patrick van den Berg, qui occupait les fonctions de CEO par intérim et CFO en 2017. En 2018, l'équipe de gestion a également été renforcée au niveau du groupe.

2018 a été une année très chargée pour EMG. Il en a résulté un EBITDA de 55,4 millions d'euros, légèrement supérieur à 2017 (55,0 millions d'euros). Le résultat opérationnel (EBIT) s'est considérablement amélioré, partant de 9,2 millions d'euros en 2017 pour atteindre 16,3 millions d'euros en 2018. La forte contribution des événements sportifs internationaux en 2018, notamment les Jeux olympiques d'hiver en Corée du Sud et la Coupe du monde en Russie, a compensé la baisse des volumes

de (co)production en Italie. Outre ces grands événements sportifs internationaux, EMG a également pris en charge les infrastructures techniques pour d'autres événements réputés à l'international, comme la Ryder Cup en France, les Asian Games à Jakarta et le mariage royal au Royaume-Uni, tout en entretenant ses activités et sa clientèle solides et récurrentes au niveau local. Les activités en Belgique (notamment Videohouse et DB Video), le Royaume-Uni et les Pays-Bas continuent de contribuer significativement au résultat opérationnel d'EMG. Après la cession des activités studio en France effectuée en 2017 et grâce à l'accent mis en permanence sur la rationalisation des activités françaises, EMG a pratiquement atteint son seuil de rentabilité en France en 2018.

En 2018, EMG a engagé un partenariat avec SimplyLive, en vue de soutenir sa stratégie relative au marché en pleine croissance de la production 'simplifiée'. Aux Pays-Bas, EMG a finalisé la reprise de Quadia Online Video et a ainsi étendu son portefeuille de services au marché de la vidéo professionnelle.

EMG a réalisé en 2018 un résultat net positif de 0,8 million d'euros (2017 : -4,6 millions d'euros), y compris 7,6 millions d'euros d'intérêts sur les obligations convertibles. Hormis ces intérêts hors trésorerie, le groupe a enregistré un résultat net positif de 8,4 millions d'euros (2017 : 2,8 millions d'euros), une forte augmentation soutenue par la hausse du résultat opérationnel (EBIT).



Euro Media Group

Financière EMG

(€ 1.000, IFRS)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	306.644	304.220	318.638
EBITDA	55.431	54.979	55.098
Résultat net (part groupe)	838	-4.566	-4.432
Fonds propres (part groupe) ⁽¹⁾	103.364	96.460	94.643
Trésorerie nette (sans obligations convertibles)	-68.001	-70.957	-61.494

⁽¹⁾ € 92,9 mio d'obligations convertibles, émises par Financière EMG au profit des actionnaires de Financière EMG, sont inclus dans les fonds propres et non dans la trésorerie nette (2018 : € 92,9 mio, 2017: € 85,8 mio, 2016: € 78,7 mio)

Le 14 février 2019, EMG a annoncé le rachat de Telegenic au Royaume-Uni. Telegenic gère une flotte de véhicules de reportage HD et UHD 'extérieurs', grâce auxquels l'entreprise fournit des services aux clients anglais et internationaux et est également active aux Etats-Unis. La reprise de Telegenic fait partie intégrante de la stratégie d'extension des activités d'EMG au Royaume-Uni, en Europe et dans le reste du monde. Elle permettra à EMG de renforcer sa présence sur des événements sportifs internationaux en tirant parti de sa flotte d'installations de diffusion en pleine croissance.

De gauche à droite : en haut : Philippe Huybrechs, Dirk Aerts, Sofie Beernaert, Barry Collard
 au milieu : Bart De Schutter, Ben De Voecht, Marc Jacobs, Anthony Maas
 en bas : Bart Troubleyn, Stephan Van den Eynde, Stefan Van Loock



Pourcentage de participation AvH : 30%

Manuchar

Manuchar est active dans le trading et la distribution de différents produits de base (dont les produits chimiques, l'acier, le plastique et le papier) et opère principalement dans les pays émergents.



Manuchar



Pour l'acier, le plastique et le papier, Manuchar se limite principalement aux activités d'achat et de vente, y compris le transport maritime. Dans le secteur des produits chimiques, le groupe offre un service plus large en combinant ses activités commerciales et maritimes avec des services logistiques locaux jusqu'aux unités de production du client ('Just in Time') et la distribution dans les principales villes de pays émergents. Dans ce segment, il se concentre avant tout sur les produits chimiques pour détergents en poudre (sulfate de sodium et carbonate de soude), Home & Personal Care, Mining, Oil & Gas, ainsi que les engrains.

L'année 2018 a été clôturée avec un résultat négatif en raison des pertes opérationnelles et d'importantes réductions de valeur (28,8 millions USD en total) sur le site de production de sulfate de sodium au Mexique, devenu opérationnel fin 2016. Manuchar assure une part importante des exportations chinoises et voulait répondre à la demande croissante de produits d'origine américaine sur le marché mondial. La production a cependant été arrêtée en mai 2018 et la valeur comptable résiduelle a été ramenée à la valeur de réalisation estimée.

Néanmoins, l'année a été forte pour les activités de base du groupe. Outre la vente de produits chimiques, le trading de l'acier, du plastique et du papier y a également contribué. Les livraisons locales et la distribution de produits chimiques ont fortement progressé, à la fois en termes de chiffre d'affaires et d'EBITDA.

Manuchar poursuit sa stratégie et entend se concentrer davantage encore sur le développement du trading, de la logistique et de la distribution de produits chimiques secs en vrac et d'engrais et sur l'optimisation de la structure de coûts, notamment par l'acquisition d'infrastructures locales propres dans des endroits stratégiques. En 2018 également, des investissements ont été réalisés dans des capacités de stockage supplémentaires au Brésil, en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire et au Pérou. De nouvelles filiales ont par ailleurs été ouvertes au Pakistan, au Brésil et au Pérou. De cette manière, Manuchar reste bien placée pour approvisionner ses clients dans différentes parties du monde.

Manuchar SA

(USD 1.000, BGAAP)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	1.691.121	1.399.848	1.224.059
EBITDA	79.389	55.480	61.318
Résultat net (part groupe)	-10.609	176	10.697
Fonds propres (part groupe)	68.450	82.510	88.399
Trésorerie nette	-464.176	-375.430	-308.254



De gauche à droite : Gert Ysebaert,
Kristiaan De Beukelaer, Paul Verwilt

Pourcentage de participation AvH : 13%

Mediahuis

Mediahuis est un des leaders parmi les groupes de médias en Belgique et aux Pays-Bas. Avec 14 titres dans son portefeuille, le groupe affiche une vente quotidienne de 1,4 million de journaux et un lectorat numérique de 3,2 millions de visiteurs uniques par jour.

Avec des marques d'information comme De Standaard, Het Nieuwsblad/De Gente-naar, Gazet van Antwerpen, Het Belang van Limburg et Metro, Mediahuis atteint quotidiennement plus de 3,5 millions de lecteurs en Belgique. Aux Pays-Bas, les marques d'information telles que NRC Handelsblad, nrc.next, De Telegraaf, Noord-hollands Dagblad et De Limburger représentent un lectorat mensuel de plus de 8,2 millions de Néerlandais.

Début 2018, Mediahuis a annoncé la fin de la cotation en bourse de Telegraaf Media Groep (TMG). Cette entreprise est maintenant détenue à 100% par Mediahuis. La réalisation des plans d'avenir, qui visent une amélioration des performances tant sur le marché des consommateurs que sur le marché publicitaire, avec une attention marquée pour la croissance numérique, se déroule comme prévu. Ceci a permis à TMG, dès 2018, d'apporter une contribution significative à la croissance du résultat du groupe.

Mediahuis a opéré des avancées majeures sur le plan de la transformation numérique. Le groupe a ainsi poursuivi le développement des propositions numériques de ses médias d'information et de son activité de petites annonces à l'intention tant du consommateur que de l'annonceur. Par ailleurs, en investissant dans Wayne Parker Kent (WPK), l'une des entreprises de médias numériques affichant la plus forte croissance, Mediahuis renforce encore son positionnement dans le numérique. Cette transaction, par laquelle Mediahuis acquiert 100% des actions WPK, a été finalisée au premier trimestre 2019. Dans le même temps, Mediahuis a réussi à étendre sa position sur le marché des petites annonces en fusionnant Zimmo et Hebbes en une seule et même plateforme immobilière, à savoir Zimmo. Grâce à ce regroupement, Mediahuis devient le deuxième acteur incontesté sur le marché des petites annonces



Gazet van Antwerpen



De Telegraaf

immobilières. Sur le plan audiovisuel, Mediahuis a conclu un accord avec Telenet pour la vente de sa participation de 30% dans De Vijver Media, l'entreprise qui abrite les chaînes VIER, VIJF et ZES et la maison de production Woestijnvis. L'approbation de cette transaction par l'Autorité belge de la concurrence est attendue au deuxième trimestre 2019. Avec le lancement de la nouvelle station de radio NRJ, qui est également le fruit d'une collaboration avec De Vijver Media, Mediahuis a renforcé sa position sur le marché de la radio en Flandre.

En 2018, Mediahuis a encore amélioré sa position sur le marché belgo-néerlandais. Les résultats solides - entre autres de TMG - alliés à une maîtrise efficace des coûts dans l'ensemble du groupe, sont à la base d'une augmentation du chiffre d'affaires et du REBITDA, qui s'établissent respectivement à 819 millions d'euros (+28%) et 91 millions d'euros (+26%). Ceci a permis de contrebalancer l'impact de l'augmentation des coûts (papier, personnel), de la baisse des recettes publicitaires dans les médias imprimés et de la diminution des revenus tirés de la vente de journaux individuels. L'endettement net du groupe est resté quasiment stable à un niveau de -162 millions d'euros, néanmoins des investissements substantiels opérés à tous les niveaux au sein du groupe.

D'une manière générale, l'extension du portefeuille, notamment par les acquisitions aux Pays-Bas, a renforcé la résilience financière de Mediahuis, si bien que le groupe est aujourd'hui mieux armé pour affronter l'avenir. En 2019, Mediahuis continuera de se focaliser pleinement sur la poursuite de la transformation numérique de son portefeuille actuel.

Mediahuis SA	2018	2017	2016
(€ 1.000, IFRS)			
Chiffre d'affaires	819.176	641.542	430.310
EBITDA	86.114	65.105	57.366
Résultat net (part groupe)	28.301	14.948	18.242
Fonds propres (part groupe)	311.475	281.703	53.024
Trésorerie nette	-161.627	-163.972	-121.789

De gauche à droite : Jean-Pol Detiffe, Pierre Flamant, Gregori Ghitti, Jean-François Laes, Michelle Meijer



Pourcentage de participation AvH : 15%

OncoDNA

OncoDNA aide à la prise de décision en ce qui concerne le traitement des patients atteints d'un cancer avancé (métastatique). Un traitement personnalisé est essentiel, chaque cancer étant différent d'un patient à l'autre.



OncoDNA



OncoDNA aide l'oncologue à choisir le meilleur traitement médicamenteux, à mieux suivre l'évolution du cancer et à vérifier, en particulier, si la maladie réagit ou non au traitement.

L'année 2018 a été marquée par l'acceptation croissante des solutions d'OncoDNA pour la médecine de précision et par les premiers remboursements effectués par des assureurs privés à l'étranger et par une première mutuelle en Belgique. Ce début de remboursement est attribuable aux études cliniques en cours (projet ARCHE, avec le soutien de la Région wallonne), mais aussi aux publications et surtout au feed-back positif des oncologues. Les premières collaborations engagées avec d'importants acteurs pharmaceutiques se sont poursuivies avec succès.

2018 a aussi été, pour OncoDNA, l'année d'un changement de stratégie visant à accélérer l'acceptation en fournissant, non plus uniquement des tests de diagnostic, mais aussi un service d'interprétation algorithmique à distance pour le choix du traitement, via une solution SaaS appelée OncoKDM. Des laboratoires dans le monde entier peuvent utiliser KDM (Knowledge Driven Medicine) pour envoyer leurs données à la plateforme OncoKDM en vue d'une interprétation et de la création d'un rapport détaillé pour leurs oncologues. Ce rapport est partagé sur OncoSHARE, une plate-forme innovante de communication, d'échange et de réseautage avec plus de 14.000 utilisateurs (oncologues, patients et proches des patients).

En 2018, la première année du déploiement, une quinzaine de grands centres européens de lutte contre le cancer ont testé OncoKDM, notamment sur le plan des algorithmes et de l'interprétation clinique, en envoyant à la plateforme leurs données relatives à des cas difficiles.

En 2019, l'accent sera mis sur un déploiement plus rapide de la plateforme OncoKDM afin d'élargir considérablement la base de données de patients atteints d'un cancer. L'objectif est, d'ici fin 2021, d'aider 100.000 patients dans le choix du traitement et de recueillir leurs données de suivi clinique.



De gauche à droite : Christopher Maas,
Martin Kirschbaum, Tobias Müller,
Alicja Ozimek, Grego Peters, Dieter Schneider

Pourcentage de participation AvH : 50%

Groupe Telemond

Telemond est un producteur de premier plan dans le domaine des structures réticulaires et des grues télescopiques pour l'industrie du levage lourd. Il compte parmi ses clients de grands fabricants de grues et opérateurs de flotte. Le segment automobile de Telemond produit des plate-formes de chargement à ridelles rabattables et des bennes basculantes à trois voies pour utilitaires légers tels que le Crafter, le T6 et le Sprinter.



Groupe Telemond



En 2018, le chiffre d'affaires du Groupe Telemond a augmenté de 22% grâce à un marché en forte croissance et à une diversification constante des produits. Telemond s'attend à ce que cette solide croissance se maintienne en 2019, soutenue par un carnet de commandes de plus de 100 millions d'euros.

Grâce à des commandes et un chiffre d'affaires records dans le secteur du levage, les filiales Teleskop et Montel sont devenues des leaders mondiaux dans leur segment au cours de l'année écoulée. Les innovations dans les procédés de soudage et l'expansion continue de l'offre renforceront encore la position de ces deux entreprises sur le marché.

Teleyard, l'entité axée principalement sur le secteur maritime, a enregistré une croissance de 25% en 2018. L'entreprise a pu améliorer sensiblement sa rentabilité malgré des conditions de marché difficiles dans le secteur pétrolier et gazier. Elle s'attend à réaliser à nouveau une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires grâce au soutien des ventes dans les secteurs des énergies renouvelables et des grandes infrastructures.

Henschel Engineering Automotive a mené à bien le lancement de la nouvelle ligne de produits Crafter et l'a stabilisée après un démarrage difficile en 2018. Le chiffre d'affaires de la société a affiché une forte croissance en 2018, tant dans le secteur OEM que pour les produits commercialisés sous la marque Henschel, grâce à une forte croissance dans le secteur de la construction et à l'expansion du portefeuille de produits.

Telemond a la conviction d'être en bonne position pour réaliser une croissance durable et rentable dans tous ses segments en 2019.

Telemond, Telehold, Henschel⁽¹⁾

(€ 1.000, IFRS)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	92.327	75.814	69.006
EBITDA	9.195	6.846	6.592
Résultat net (part groupe)	4.075	2.474	2.176
Fonds propres (part groupe)	52.994	52.246	47.405
Trésorerie nette	-15.415	-13.752	-13.623

⁽¹⁾ Consolidation du consortium

De gauche à droite : Piet Wauters, Kristof Derudder,
Bart Dobbels, Filip Matthijs,
Peter Tytgadt, Serge Van Hulle



Pourcentage de participation AvH : 50%

Turbo's Hoet Groep

Turbo's Hoet Groep (TH), l'un des principaux distributeurs de camions en Europe, se concentre principalement sur la vente, l'entretien et les solutions de financement pour camions, semi-remorques et utilitaires légers. Le groupe figure également parmi les principaux distributeurs de turbos sur le marché secondaire européen.



Turbo's Hoet Groep

TH Trucks (concessionnaires, vente et entretien de camions, utilitaires légers et semi-remorques) compte 38 sites répartis dans 6 pays – Belgique (12), Russie (11), France (9), Bulgarie (4), Luxembourg (1) et Biélorussie (1) – et est l'un des plus grands revendeurs DAF au monde. TH Trucks a été désigné par Ford Trucks en tant qu'importateur et distributeur exclusif pour l'ensemble du marché russe. Par ailleurs, TH Trucks distribue entre autres les marques Iveco, Dongfeng, Nissan, Fiat Professional, Fuso, Kögel et plusieurs autres marques de semi-remorques.

TH Lease (location à long et court terme de camions, utilitaires légers et semi-remorques) est la plus grande société de leasing indépendante pour les véhicules utilitaires en Belgique. Ce service est offert également dans les autres pays où le groupe est actif. La flotte de TH Lease compte plus de 4.500 unités.

TH Parts est un important opérateur européen pour les pièces de camions, utilitaires légers et semi-remorques. Quelque 300 spécialistes conseillent les clients dans le bon choix des pièces. Les clients peuvent aussi s'adresser à TH Parts pour des réparations.

TH Turbos est, au niveau mondial, l'un des plus grands distributeurs de turbos pour le marché secondaire. Les établissements de l'entreprise, situés dans 8 pays, disposent d'un stock étendu de turbos pour voitures, camions et applications industrielles. L'assistance technique, les réparations et les excellentes conditions de

garantie assurent en outre un service clientèle irréprochable. TH Turbos dispose de ses propres ateliers en Belgique, en Bulgarie et en Roumanie.

TH Groep a réussi, en 2018, à renforcer ses ambitions de croissance internationale durable. Le groupe est devenu importateur pour Ford Trucks en Russie, a ouvert un nouveau centre de service technique à Erembodegem (Belgique) et a obtenu une nouvelle concession (Iveco) au Luxembourg. TH Trucks Bulgarie a été élu meilleur concessionnaire international par DAF en 2018.

Le marché européen des camions a progressé d'environ 3% en 2018 pour atteindre 320.000 véhicules. Grâce à ses efforts soutenus et à une présence renforcée en Europe de l'Est (Bulgarie, Russie, Biélorussie, Roumanie), Turbo's Hoet Groep a enregistré pour la troisième année consécutive une hausse significative (+14%) du chiffre d'affaires, qui s'établit à 532,6 millions d'euros. Malgré une évolution défavorable des taux de change au 4e trimestre 2018, un bénéfice net de 10,1 millions d'euros a été dégagé (2017 : 9,7 millions d'euros).

TH Groep poursuit avec ambition l'expansion de son réseau. A Minsk (Biélorussie/TH Trucks), un nouveau point de vente de camions est en construction. Pour ce faire, TH Groep va encore étendre son réseau russe et des coûts importants ont été engagés en 2018 pour préparer le lancement (au 2e semestre 2018) de cette nouvelle activité. Des projets de construction vont aussi démarrer prochainement au Havre (France/TH Trucks) et à Sofia (Bulgarie/TH Turbos). TH Groep est prêt pour une expansion ciblée de ses activités.

Turbo's Hoet Groep SA

(€ 1.000, BGAAP)	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	532.647	467.665	393.046
EBITDA	30.837	27.837	25.863
Résultat net (part groupe)	10.136	9.677	9.279
Fonds propres (part groupe)	107.154	102.599	97.565
Trésorerie nette	-117.468	-106.440	-94.413

Etats financiers 2018



ACKERMANS & VAN HAAREN

Table des matières

Comptes annuels consolidés	126	
Compte de résultats	126	
Etat des résultats réalisés et non-réalisés	127	
Bilan	128	
Tableau des flux de trésorerie	130	
Etat des variations de capitaux propres consolidés	131	
 Notes relatives aux comptes consolidés	132	
1. Règles d'évaluation	132	
2. Bilan d'ouverture révisé au 1/1/2018 conformément à l'IFRS 9 et l'IFRS 15	140	
3. Filiales et entités contrôlées conjointement	145	
4. Entreprises associées	150	
5. Acquisitions et cessions d'entreprises	152	
6. Information sectorielle	153	
7. Immobilisations incorporelles	165	
8. Goodwill	166	
9. Immobilisations corporelles	166	
10. Immeubles de placement évalués à leur juste valeur	168	
11. Participations mises en équivalence	170	
12. Actifs financiers	171	
13. Banques - créances sur établissements de crédit et clients	178	
14. Stocks et contrats de construction en cours	180	
15. Intérêts minoritaires	181	
16. Location-financement et location simple	183	
17. Provisions	184	
18. Dettes financières	185	
19. Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres	186	
20. Instruments financiers	188	
21. Impôts	190	
22. Paiement fondé sur des actions	191	
23. Droits et engagements hors bilan	192	
24. Emploi	193	
25. Obligations en matière de pensions	193	
26. Parties liées	195	
27. Résultat par action	197	
28. Dividendes proposés et distribués	197	
29. Evénements survenus après la date de clôture	197	
Rapport du commissaire	198	
 Comptes statutaires	203	
Commentaires sur les comptes statutaires	208	

Compte de résultats

(€ 1.000)	Note	2018	2017
Produits		4.458.181	3.950.575
Prestations de services		207.745	206.973
Produits provenant des leasings		10.239	8.974
Produits immobiliers		316.576	227.897
Produits - intérêts provenant des activités bancaires		95.126	97.563
Honoraires et commissions perçus des activités bancaires		61.224	55.637
Produits provenant des contrats de construction		3.626.080	3.262.584
Autres produits des activités ordinaires		141.192	90.948
Autres produits opérationnels		14.290	14.484
Intérêts sur créances immobilisations financières		7.858	7.301
Dividendes		5.677	6.864
Subventions de l'état		0	0
Autres produits opérationnels		754	318
Charges opérationnelles (-)		-4.127.873	-3.654.866
Matières premières et consommables utilisées (-)		-2.272.906	-2.005.126
Variation de stocks de produits finis, matières premières et consommables utilisées (-)		-16.488	22.932
Charges financières Banque J.Van Breda & C° (-)		-24.841	-25.869
Frais de personnel (-)	24	-842.070	-765.902
Amortissements (-)		-297.044	-269.315
Réductions de valeur (-)		-40.533	-12.724
Autres charges opérationnelles (-)		-658.139	-587.750
Provisions		24.149	-11.113
Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats		3.704	31.960
Actifs financiers - Fair value through P/L (FVPL)	20	2.974	0
Immeubles de placement	10	730	31.960
Profit (perte) sur cessions d'actifs		50.421	83.841
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7.510	10.868
Plus(moins-)value sur réalisation d'immeubles de placement		0	-2.798
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations financières		42.168	73.181
Plus(moins-)value sur réalisation d'autres actifs		743	2.591
Résultat opérationnel		398.723	425.993
Produits financiers		59.867	55.645
Revenus d'intérêt		10.414	10.830
Autres produits financiers		49.454	44.815
Charges financières (-)		-99.305	-112.836
Charges d'intérêt (-)		-36.295	-42.237
Autres charges financières (-)		-63.010	-70.599
Instruments financiers dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	20	114	633
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	11	153.853	140.859
Autres produits non-opérationnels		716	2.385
Autres charges non-opérationnelles (-)		0	0
Résultat avant impôts		513.968	512.680
Impôts sur le résultat	21	-72.195	-57.022
Impôts différés		6.452	16.082
Impôts		-78.647	-73.104
Résultat après impôts provenant des activités poursuivies		441.773	455.657
Résultat après impôts des activités abandonnées		0	0
Résultat de l'exercice		441.773	455.657
Part des tiers		152.134	153.128
Part du groupe		289.639	302.530
RESULTAT PAR ACTION (€)			
1. Résultat de base par action			
1.1. Provenant des activités poursuivies et abandonnées		8,74	9,13
1.2. Provenant des activités poursuivies		8,74	9,13
2. Résultat dilué par action			
2.1. Provenant des activités poursuivies et abandonnées		8,71	9,09
2.2. Provenant des activités poursuivies		8,71	9,09

⁽¹⁾ Nous renvoyons à l'information sectorielle (pages 153-164) pour plus d'information sur le résultat consolidé. Pour la première application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 15 Produits tirés de contrats avec des clients, nous renvoyons à la Note 2 Bilan d'ouverture révisé.

Etat des résultats réalisés et non-réalisés

(€ 1.000)	2018	2017
Résultat de l'exercice	441.773	455.657
Part des tiers	152.134	153.128
Part du groupe	289.639	302.530
Résultats non-réalisés	1.904	-30.691
Eléments recyclables en compte de résultats dans les périodes futures		
Variation de la réserve de réévaluation : titres disponibles à la vente		-15.984
Impôts	1.662	
	-14.321	
Variation de la réserve de réévaluation : obligations - Fair value through OCI (FVOCI)	44	
Impôts	-13	
	31	
Variation de la réserve de réévaluation : réserve de couverture	-7.396	21.561
Impôts	603	-1.962
	-6.793	19.599
Variation de la réserve de réévaluation : écarts de conversion	8.816	-30.190
Eléments non recyclables en compte de résultats dans les périodes futures		
Variation de la réserve de réévaluation : actions - Fair value through OCI (FVOCI)	-156	
Impôts	-156	
Variation de la réserve de réévaluation : écarts actuariels plans de pensions à prestations définies	-604	-2.835
Impôts	610	-2.944
	6	-5.778
Total des résultats réalisés et non-réalisés	443.677	424.966
Part des tiers	149.061	151.834
Part du groupe	294.615	273.132

Pour la première application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 15 Produits tirés de contrats avec des clients, nous renvoyons à la Note 2 Bilan d'ouverture révisé.

Pour la constitution de la "Part du groupe" et "Part des tiers" dans le résultat de 2018, nous renvoyons à l'information sectorielle à la page 154 du présent rapport.

Suite à l'application de la nouvelle règle comptable "IFRS 9 Instruments financiers", commentée à la page 140 du présent rapport, les actifs financiers sont, à compter de 2018, subdivisés en 3 catégories au niveau du bilan. L'application de cette nouvelle règle a aussi comme conséquence qu'à partir de 2018, les variations de la "juste valeur" des actifs financiers sont reprises dans le compte de résultats consolidé et plus dans les résultats non réalisés. Les variations de valeur sur le portefeuille de placements de la Banque J.Van Breda & C° et de Delen Private Bank, ventilées en actions et obligations dans le tableau ci-dessus, forment ici la seule exception.

Les réserves de couverture proviennent des variations de la valeur de marché d'instruments de couverture souscrits par différentes sociétés du groupe pour se couvrir

contre certains risques. Plusieurs sociétés du groupe se sont ainsi couvertes contre une éventuelle hausse des taux d'intérêt. Sur l'ensemble du groupe, la moins-value totale non réalisée sur les couvertures – de taux d'intérêt et taux de change principalement – a augmenté en 2018 de 6,8 millions d'euros (part des tiers incluse).

Les écarts de conversion résultent de fluctuations dans les taux de change des participations qui publient leurs résultats dans une monnaie étrangère. En 2018, la valeur de l'euro a plutôt diminué par rapport aux autres devises pertinentes, ce qui se traduit au final par des écarts de conversion positifs de 8,8 millions d'euros.

Depuis l'introduction en 2013 de la norme comptable IAS 19 modifiée, les gains et pertes actuariels sur certains plans de pension sont directement intégrés via les résultats non-réalisés.

Actifs

(€ 1.000)	Note	2018	2017
I. Actifs non-courants		9.768.821	9.255.476
Immobilisations incorporelles	7	176.802	179.567
Goodwill	8	339.738	349.523
Immobilisations corporelles	9	2.711.097	2.572.877
Terrains et constructions		348.592	479.686
Installations, machines et outillage		1.865.980	1.615.815
Mobilier et matériel roulant		29.372	28.822
Autres immobilisations corporelles		4.518	4.713
Immobilisations en cours et acomptes versés		462.635	443.558
Contrats de location simple - en tant que bailleur (IAS 17)		0	283
Immeubles de placement	10	1.137.531	945.488
Participations mises en équivalence	11	1.184.765	1.240.746
Immobilisations financières	12	296.467	267.186
Participations disponibles à la vente			102.335
Actifs financiers : actions - Fair value through P/L (FVPL)		113.526	
Créances et cautionnements		182.941	164.851
Instruments financiers dérivés à plus d'un an		2.000	5.649
Créances à plus d'un an		185.495	177.109
Créances commerciales		0	6.958
Créances location-financement	16	178.971	160.765
Autres créances		6.524	9.386
Impôts différés	21	108.297	109.219
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à plus d'un an	13	3.626.628	3.408.112
II. Actifs courants		4.371.576	4.192.378
Stocks	14	332.385	329.400
Montant dû par les clients pour des contrats de construction	14	85.755	74.292
Placements de trésorerie		494.420	467.882
Actifs financiers disponibles à la vente	12		467.879
Actifs financiers détenus à des fins de trading			3
Actifs financiers : actions - Fair value through P/L (FVPL)		37.291	
Actifs financiers : obligations - Fair value through OCI (FVOCI)		456.813	
Actifs financiers : actions - Fair value through OCI (FVOCI)		316	
Actifs financiers - at amortised cost		0	
Instruments financiers dérivés à un an au plus		451	4.553
Créances à un an au plus		1.449.334	1.321.413
Créances commerciales		1.138.482	1.066.152
Créances location-financement	16	64.367	55.139
Autres créances		246.485	200.122
Impôts sur le résultat à récupérer		29.516	19.030
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à un an au plus		1.424.040	1.304.957
Banques - créances sur les établissements de crédit		127.693	88.863
Banques - prêts et créances (contrats de location-financement exclus)		936.664	908.056
Banques - créances sur des banques centrales		359.683	308.038
Trésorerie et équivalents de trésorerie		513.588	637.027
Dépôts à terme à trois mois au plus		56.661	35.152
Valeurs disponibles		456.927	601.875
Comptes de régularisation		42.088	33.824
III. Actifs détenus en vue de la vente		25.067	21.159
Total actifs		14.165.464	13.469.013

Pour la première application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 15 Produits tirés de contrats avec des clients, nous renvoyons à la Note 2. Bilan d'ouverture révisé.

La ventilation du bilan consolidé par segment est reprise aux pages 156-157 du présent rapport. Il en ressort que la consolidation intégrale de la Banque J.Van Breda & C° (segment Private Banking) a un impact significatif à la fois sur le total du bilan et sur la structure du bilan d'AvH. La Banque J.Van Breda & C° contribue pour 5.820,0 millions d'euros au total du bilan, qui s'élève à 14.165,5 millions d'euros, et bien que

cette banque soit fortement capitalisée avec un ratio Core Tier 1 de 13,6%, ses ratios bilanaires, qui s'expliquent par son activité, diffèrent de ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation. Pour une meilleure lisibilité du bilan consolidé, certains postes provenant du bilan de la Banque J.Van Breda & C° ont été résumés dans le bilan consolidé.

Capitaux propres et passifs

(€ 1.000)	Note	2018	2017
I. Capitaux propres		4.357.996	4.195.272
Capitaux propres - part du groupe		3.176.447	2.972.208
Capital souscrit		113.907	113.907
Capital		2.295	2.295
Prime d'émission		111.612	111.612
Réserves consolidées		3.124.841	2.905.611
Réserves de réévaluation		-34.190	-17.482
Actifs financiers - Titres disponibles à la vente			23.579
Actifs financiers : obligations - Fair value through OCI (FVOCI)		1.569	
Actifs financiers : actions - Fair value through OCI (FVOCI)		228	
Réserves de couverture		-13.529	-10.204
Ecart actuaire plans de pensions à prestations définies		-14.996	-15.083
Ecart de conversion		-7.462	-15.774
Actions propres (-)	22	-28.111	-29.828
Intérêts minoritaires	15	1.181.549	1.223.064
II. Passifs à long terme		2.435.214	2.477.286
Provisions	17	80.048	86.381
Obligations en matière de pensions	25	62.904	58.134
Impôts différés	21	191.983	212.268
Dettes financières	18	1.340.204	1.388.177
Emprunts bancaires		1.120.304	877.470
Emprunts obligataires		143.356	435.327
Emprunts subordonnés		18.916	5.354
Contrats de location-financement		53.927	66.147
Autres dettes financières		3.700	3.880
Instruments financiers dérivés non-courants	20	59.203	50.397
Autres dettes		32.543	26.761
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres	19	668.329	655.168
Banques - dépôts des établissements de crédit		0	0
Banques - dépôts des clients		594.294	607.368
Banques - titres de créances, y compris les obligations		0	0
Banques - dettes subordonnées		74.035	47.800
III. Passifs à court terme		7.372.201	6.796.455
Provisions	17	50.760	59.166
Obligations en matière de pensions	25	358	289
Dettes financières	18	672.919	499.467
Emprunts bancaires		214.864	163.833
Emprunts obligataires		275.826	99.959
Emprunts subordonnés		4.580	0
Contrats de location-financement		9.924	15.230
Autres dettes financières		167.724	220.445
Instruments financiers dérivés courants	20	12.569	8.405
Montant dû aux clients pour des contrats de construction	14	224.540	235.704
Autres dettes à un an au plus		1.734.272	1.641.461
Dettes commerciales		1.487.232	1.352.745
Avances reçues		1.270	2.505
Dettes salariales et sociales		189.210	186.022
Autres dettes		56.559	100.189
Impôts	21	56.212	64.691
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres	19	4.551.832	4.191.182
Banques - dépôts des établissements de crédit		27.634	27.458
Banques - dépôts des clients		4.232.779	3.898.145
Banques - titres de créances, y compris les obligations		275.208	253.114
Banques - dettes subordonnées		16.211	12.465
Comptes de régularisation		68.739	96.089
IV. Passifs détenus en vue de la vente		54	0
Total des capitaux propres et passifs		14.165.464	13.469.013

Tableau des flux de trésorerie (méthode indirecte)

(€ 1.000)	2018	2017
I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan d'ouverture	637.027	754.315
Résultat opérationnel	398.723	425.993
Reclassement 'Profit (perte) sur cessions d'actifs' vers flux de trésorerie provenant des désinvestissements	-50.421	-83.841
Dividendes des participations mises en équivalence	67.565	62.392
Autres produits (charges) non-opérationnels	716	2.385
Impôts sur le résultat	-78.111	-47.135
Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie		
Amortissements	297.044	269.315
Réductions de valeur	40.661	12.881
Paiements fondés sur des actions	-362	1.915
Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-3.704	-31.960
Augmentation (diminution) des provisions	-21.268	11.226
Augmentation (diminution) des impôts différés	-6.452	-16.082
Autres charges (produits) non cash	-2.091	4.186
Cashflow	642.299	611.275
Diminution (augmentation) des fonds de roulement	-213.822	-62.693
Diminution (augmentation) des stocks et contrats de construction	-58.347	-31.726
Diminution (augmentation) des créances	-308.384	93.961
Diminution (augmentation) des créances sur établissements de crédit et clients (banques)	-336.488	-553.537
Augmentation (diminution) des dettes (dettes financières exclues)	96.120	9.621
Augmentation (diminution) des dettes envers établissements de crédit, clients & titres (banques)	379.047	419.257
Diminution (augmentation) autre	14.230	-268
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	428.478	548.583
Investissements	-1.103.222	-1.165.097
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-505.916	-491.841
Acquisitions d'immeubles de placement	-182.707	-126.121
Acquisitions d'immobilisations financières	19.842	-304.012
Nouveaux emprunts accordés	-54.112	-27.820
Acquisitions de placements de trésorerie	-380.329	-215.302
Désinvestissements	538.011	724.102
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	16.027	20.459
Cessions d'immeubles de placement	3.500	113.502
Cessions d'immobilisations financières	159.945	214.987
Remboursements d'emprunts accordés	9.241	13.344
Cessions de placements de trésorerie	349.297	361.809
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-565.211	-440.994
Opérations financières		
Revenus d'intérêt	10.412	10.820
Charges d'intérêt	-40.343	-47.945
Autres produits (charges) financiers	-12.852	-24.519
Diminution (augmentation) des actions propres	768	-6.993
Augmentation (diminution) des dettes financières	158.592	-9.743
Répartition du bénéfice	-73.019	-67.638
Dividendes distribués aux intérêts minoritaires	-76.820	-56.548
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-33.262	-202.566
II. Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	-169.995	-94.978
Variation du périmètre ou méthode de consolidation	-2.794	-21.890
Réduction de capital HPA (part des tiers)	-8.483	0
Augmentation de capital Leasinvest Real Estate (part des tiers)	58.767	150
Charges liées à l'augmentation de capital de Leasinvest Real Estate déduites des fonds propres	-1.644	0
Effets de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	709	-570
III. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan de clôture	513.588	637.027

La première application des normes IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 15 Produits tirés de contrats avec des clients n'a pas d'impact sur le tableau des flux de trésorerie.
 A la page 159 de ce rapport est reprise une ventilation par secteur de ce tableau des flux de trésorerie.

Etat des variations de capitaux propres consolidés

(€ 1.000)			Réserves de réévaluation											
	Capital & prime d'émission	Réserves consolidées	Titres disponibles à la vente		Réserves de couverture		Écarts actuariels plans de pensions à prestations définies		Actions propres		Capital propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres	
Solde d'ouverture, 1 janvier 2017	113.907	2.682.090	31.145				-18.635	-11.569	10.974	-24.830	2.783.083	1.133.265	3.916.348	
Résultat de l'exercice		302.530										302.530	153.128 455.657	
Résultats non-réalisés			-7.566				8.431	-3.514	-26.748			-29.397	-1.294 -30.691	
Total des résultats réalisés et non-réalisés	0	302.530	-7.566				8.431	-3.514	-26.748	0	273.132	151.834	424.966	
Distribution de dividende de l'exercice précédent		-67.638										-67.638	-56.548 -124.186	
Opérations actions propres												-4.998	-4.998	
Autres (e.a. variations de périmètre conso, % d'intérêt)		-11.371										-11.371	-5.487 -16.858	
Solde de clôture, 31 décembre 2017	113.907	2.905.611	23.579				-10.204	-15.083	-15.774	-29.828	2.972.208	1.223.064	4.195.272	
(€ 1.000)			Réserves de réévaluation											
	Capital & prime d'émission	Réserves consolidées	Titres disponibles à la vente	Obligations - Fair value through OCI (FVOCI)	Actions - Fair value through OCI (FVOCI)	Réserves de couverture	Écarts actuariels plans de pensions à prestations définies				Actions propres	Capital propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Solde de clôture, 31 décembre 2017	113.907	2.905.611	23.579				-10.204	-15.083	-15.774	-29.828	2.972.208	1.223.064	4.195.272	
Impact IFRS 9 - Classification & évaluation		21.684	-23.579	1.544	351							0	0 0	
Impact IFRS 9 - Expected Credit loss		-9.866										-9.866	-5.458 -15.324	
Impact IFRS 15 - Produits tirés de contrats avec des clients		-9.392										-9.392	-6.158 -15.550	
Solde d'ouverture, 1 janvier 2018	113.907	2.908.037	0	1.544	351	-10.204	-15.083	-15.774	-29.828	2.952.951	1.211.448	4.164.398		
Résultat de l'exercice		289.639										289.639	152.134 441.773	
Résultats non-réalisés				24	-123	-3.325	87	8.312				4.976	-3.072 1.904	
Total des résultats réalisés et non-réalisés	0	289.639	0	24	-123	-3.325	87	8.312	0	294.615	149.061	443.677		
Distribution de dividende de l'exercice précédent		-73.019										-73.019	-76.820 -149.839	
Opérations actions propres												1.716	1.716	
Autres (e.a. variations de périmètre conso, % d'intérêt)		184										184	-102.141 -101.957	
Solde de clôture, 31 décembre 2018	113.907	3.124.841	0	1.569	228	-13.529	-14.996	-7.462	-28.111	3.176.447	1.181.549	4.357.996		

La note relative aux résultats non-réalisés est reprise à la page 127 du présent rapport. L'impact des nouvelles règles comptable IFRS sur les fonds propres consolidés est commenté à la Note 2 Bilan d'ouverture révisé à la page 140 du présent rapport.

Le 1 juin 2018, AvH a distribué un dividende de 2,20 euros par action.

AvH n'a pas racheté, en 2018, d'actions propres en vue de couvrir les obligations en matière d'options sur actions au profit du personnel. Sur cette même période, des options ont été exercées sur 23.000 actions AvH par des bénéficiaires du plan d'options sur actions. Au 31 décembre 2018, un total de 334.000 options sur actions AvH ont été attribuées. Pour la couverture de cette obligation, AvH détient à cette même date exactement 334.000 actions propres.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat conclu par AvH avec Kepler Cheuvreux en vue de soutenir la liquidité de l'action AvH, 304.867 actions AvH ont également été achetées en 2018 et 300.709 ont été vendues. Ces transactions sont gérées en toute autonomie par Kepler Cheuvreux, mais étant donné qu'elles sont réalisées pour le compte d'AvH, l'achat net de 4.158 actions AvH dans ce cadre a un impact sur les fonds propres d'AvH. Cet achat net de 4.158 actions en 2018 porte à 9.415 le nombre total d'actions détenues par AvH dans le cadre de ce contrat de liquidité.

Le poste "Autres" dans la colonne "Intérêts minoritaires" découle de l'augmentation de capital chez Leasinvest Real Estate (participation à 70% par des tiers), de la réduction de capital chez HPA (28% payés à des tiers) et de la simplification de la structure du groupe Finaxis (plus d'inscription d'intérêts minoritaires pour Delen Private Bank). Pour ce dernier élément, nous renvoyons aux commentaires de la Note 6 Information sectorielle p. 153.

Le poste "Autres" dans la colonne "Réserves consolidées" comprend notamment les éliminations de résultats sur les ventes d'actions propres, l'impact du rachat de minoritaires ainsi que l'impact de la valorisation de l'obligation d'achat qui repose sur certaines actions.

Données générales concernant le capital

Capital souscrit

Le capital social souscrit s'élève à 2.295.277,90 euros. Le capital est entièrement libéré et est représenté par 33.496.904 actions sans mention de valeur nominale. Nous référions à la page 208 pour plus d'information sur le capital d'AvH.

Note 1 : règles d'évaluation IFRS

Déclaration de conformité

Les comptes annuels consolidés sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) et aux interprétations de l'IFRIC en vigueur au 31 décembre 2018, telles qu'elles ont été approuvées par la Commission européenne.

Normes nouvelles et modifiées et interprétations à partir du 1 janvier 2018

Des nouvelles normes et certains amendements à des normes existantes publiés par l'IASB ont été appliqués à partir du 1er janvier 2018.

- Amendements à IFRS 2 Paiement fondé sur des actions - Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions, date d'entrée en vigueur: 1er janvier 2018
- IFRS 9 Instruments financiers, applicable à compter du 1er janvier 2018
- IFRS 15 Produits tirés de contrats avec des clients, applicable à compter du 1er janvier 2018
- Amendements à IAS 40 Immeubles de placement – Transferts d'immeubles de placement, date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2018
- IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée, date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2018
- Améliorations annuelles aux IFRS - cycle 2014-2016, applicables à compter du 1er janvier 2018

IFRS 9 Instruments financiers

La version définitive de l'IFRS 9 Instruments financiers remplace l'IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, ainsi que toutes les versions antérieures de l'IFRS 9. IFRS 9 regroupe les trois aspects du projet en ce qui concerne la reconnaissance des instruments financiers : classification et évaluation, pertes de crédit attendues et comptabilité de couverture.

AvH a fait usage de la possibilité de ne pas retraitrer les données comparatives. En conséquence, l'impact initial, tant pour la classification et l'évaluation des instruments financiers que pour la détermination des pertes attendues pour risques de crédit, est appliqué dans les bilans d'ouverture au 1/1/2018, sans adaptation des périodes précédentes. Les périodes antérieures sont comptabilisées conformément à l'IAS 39.

(I) Classification et évaluation :

L'IFRS 9 prévoit, pour la classification des actifs financiers, 3 catégories qui se rapportent à la manière dont les actifs sont évalués : prix de revient amorti, juste valeur reprise dans l'état des résultats réalisés et non réalisés (fair value through other comprehensive income) et juste valeur reprise dans le compte de résultats (fair value through profit & loss). Les catégories 'titres détenus jusqu'à l'échéance', 'prêts et créances' et 'titres disponibles à la vente' de l'IAS 39 cessent d'exister.

La nouvelle classification des actifs et passifs financiers au prix de revient amorti, s'opère en deux étapes :

- Le test 'business model' détermine comment un portefeuille est géré dans son entièreté.
- Le test 'Solely Payment of Principal and Interest (SPPI)' détermine quelles sont les caractéristiques des flux de trésorerie définis contractuellement.

Hormis à la Banque J.Van Breda & C° et à la Delen Private Bank, les fluctuations de juste valeur dans le portefeuille 'titres disponibles à la vente' sont, à partir du 1er janvier 2018, reprises dans le compte de résultats. Par conséquent, il est procédé (à l'intérieur des fonds propres) à un reclassement des plus-values latentes vers les réserves consolidées dans le bilan d'ouverture de 21,7 millions d'euros (part du groupe). Ensuite, pour chaque nouvelle acquisition, la classification (fluctuations de valeur via le compte de résultats ou via le résultat non réalisé) est établie par instrument.

(II) Pertes de crédit attendues (expected loss model):

AvH a introduit la nouvelle norme au 1/1/2018 et a opté pour la méthode rétrospective modifiée, ce qui signifie que le bilan d'ouverture des fonds propres au 1er janvier 2018 est adapté sans adaptation des chiffres comparatifs de l'année précédente. Selon cette approche, l'IFRS 15 est appliqué aux contrats qui, à la date de la première application, n'ont pas encore été finalisés, et ces contrats sont retraités comme si l'IFRS 15 avait toujours été d'application.

La **Banque J.Van Breda & C°** a développé un modèle pour le calcul des 'expected credit losses'. Le portefeuille de crédits est subdivisé en 3 niveaux (phases):

- Phase 1 : crédits performants, pour lesquels initialement une '1 year expected credit loss' est calculée : pour tous les actifs financiers, une provision pour pertes de crédit attendues est constituée au départ en fonction de la probabilité que des événements donnant lieu à une cessation de paiement se produisent dans les 12 mois.
- Phase 2 : crédits sous-performants pour lesquels une 'lifetime expected credit loss' est calculée : dès qu'une augmentation significative du risque de crédit est constatée, une provision pour pertes de crédit est constituée sur la durée de vie attendue de l'actif financier.
- Phase 3 : pour les crédits non performants, les réductions de valeur sont toujours calculées individuellement.

Les pertes de crédit pour les phases 1 et 2 sont calculées sur la base d'un modèle développé en interne conformément aux dispositions de l'IFRS 9. Vu la qualité du portefeuille de crédits à la Banque J.Van Breda & C°, l'impact sur les fonds propres d'ouverture reste limité à -3,3 millions d'euros (avant minoritaires). **Delen Private Bank** enregistre un impact minimal de -0,1 million d'euros (avant minoritaires). Dans la Note 2, à la page 143-144, les effets d'IFRS 9 pour la Banque J.Van Breda & C° et Delen Private Bank sont commentés plus en détail encore.

En application de l'IFRS 9, une réduction de valeur de 12 millions d'euros sur les créances en cours a été actée dans le bilan d'ouverture de **CFE**. L'évaluation des actifs financiers de CFE sur base du modèle des pertes estimées requiert de prendre en considération la valeur actualisée des pertes estimées si le débiteur s'avère défaillant. Les pertes estimées sont calculées à partir de la moyenne pondérée des pertes à encourir lors de plusieurs scénarios de survenance. L'application de ce modèle à la valorisation des créances détenues par CFE sur l'état tchadien engendre un retraitement conduisant à diminuer les fonds propres d'ouverture au 1er janvier 2018 d'un montant de 12 millions d'euros.

Pour **les autres participations du groupe AvH**, aucun impact significatif n'est à rapporter lors de la première application de l'IFRS 9 - pertes de crédit attendues.

(III) Comptabilité de couverture (Hedge accounting):

Les nouveaux principes pour le traitement administratif des transactions de couverture (hedge accounting) n'auront aucun impact significatif.

IFRS 15 Produits tirés de contrats avec des clients

L'IFRS 15 introduit un modèle en cinq étapes pour la reconnaissance du chiffre d'affaires lié à des contrats avec des clients. Sous l'IFRS 15, les produits au titre du transfert de biens ou de services sont reconnus à hauteur de la rémunération à laquelle l'entreprise s'attend à avoir droit. La nouvelle norme remplace toutes les exigences IFRS existantes pour la reconnaissance des produits.

AvH a introduit la nouvelle norme au 1/1/2018 et a opté pour la méthode rétrospective modifiée, ce qui signifie que le bilan d'ouverture des fonds propres au 1er janvier 2018 est adapté sans adaptation des chiffres comparatifs de l'année précédente. Selon cette approche, l'IFRS 15 est appliqué aux contrats qui, à la date de la première application, n'ont pas encore été finalisés, et ces contrats sont retraités comme si l'IFRS 15 avait toujours été d'application.

Il ressort de l'analyse chez **DEME** que certains contrats (EPCI) contiennent des obligations liées aux prestations distinctes identifiables, à savoir des obligations relatives aux activités d'achat et d'installation. Les contrats de ce type étaient jusqu'en fin 2017 considérés, dans l'IAS 11, comme un seul et même contrat, mais selon l'IFRS 15, les différentes obligations liées aux prestations donnent lieu chacune séparément à une reconnaissance de chiffre d'affaires. L'impact de ce retraitement a fait baisser les fonds propres d'ouverture au 1er janvier 2018 de 15,6 millions d'euros (avant minoritaires). Dans les autres participations, aucun impact significatif n'a été constaté.

Nous renvoyons à la Note 2 Bilan d'ouverture au 1/1/2018 révisé pour plus de détails.

Normes nouvelles et modifiées et interprétations applicables après 2018

Certaines nouvelles normes et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB mais n'étaient pas encore obligatoires pour l'exercice débutant le 1er janvier 2018, et n'ont pas été adoptées par anticipation. AvH a l'intention d'appliquer ces normes et interprétations lorsqu'elles entreront en vigueur.

- IFRS 16 Leases, applicable à compter du 1er janvier 2019
- Amendements à IFRS 9 Instruments financiers - Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative, applicables à compter du 1er janvier 2019
- IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements des impôts sur le résultat, applicable à compter du 1er janvier 2019
- Amendements à IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises - Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises, applicables à compter du 1er janvier 2019⁽¹⁾
- Amendements à IAS 19 Avantages du personnel - Modification, réduction ou liquidation d'un régime, applicables à compter du 1er janvier 2019⁽¹⁾
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises - définition d'un regroupement, applicables à compter du 1er janvier 2020⁽¹⁾
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs - Définition du terme 'significatif', applicables à compter du 1er janvier 2020⁽¹⁾
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017, applicables à compter du 1er janvier 2019⁽¹⁾

IFRS 16 Leases :

Cette nouvelle norme détermine la comptabilisation, l'évaluation et les informations à fournir en ce qui concerne les contrats de leasing (1/1/2019) et remplace l'IAS 17. En conséquence, tous les engagements de leasing et de location (comme les contrats de location relatifs à l'immobilier) apparaissent au bilan.

Selon la nouvelle norme, un actif (le droit d'utiliser le bien loué) et un passif financier (l'obligation de payer le loyer) sont repris. Les seules exceptions sont les contrats de location à court terme et de faible valeur. L'an dernier, le groupe a revu tous les contrats de location du groupe à la lumière de la nouvelle norme IFRS 16.

Le groupe appliquera l'approche transitoire simplifiée, à savoir que l'effet cumulatif de la première application de la norme est pris en compte au 1er janvier 2019 et que les chiffres comparatifs (exercice 2018) ne sont, par conséquent, pas retraités.

Conformément à l'IFRS 16 C8(b) ii, le Groupe a choisi de valoriser le droit d'utilisation de l'actif à un montant égal à l'obligation locative, ajustée en fonction du montant des paiements de location anticipés ou en cours en ce qui concerne les locations qui sont reprises au bilan immédiatement avant la date de la première application. Etant donné que le Groupe a repris le droit d'utilisation des actifs pour un montant égal aux obligations locatives, il n'y aura pas d'impact significatif sur les fonds propres d'ouverture.

A la date de transition (1er janvier 2019), le Groupe s'attend à exprimer une obligation locative additionnelle d'environ 127 millions d'euros.

La différence entre les dettes de location-financement opérationnelle mentionnées dans la note 16 et l'estimation de l'obligation locative conformément à la première application de l'IFRS 16 s'explique principalement par l'effet d'actualisation. Les taux d'actualisation moyens se situent entre 1,7% et 3,5%.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés comprennent les données financières de la société-mère AvH SA, de ses filiales et entités contrôlées conjointement ainsi que la part du groupe dans les résultats des entreprises associées.

1. Filiales

Les filiales sont des entités qui sont contrôlées par le groupe. Il y a contrôle lorsque AvH (a) détient le pouvoir sur la participation ; (b) est exposée ou a des droits sur les rendements variables en raison de son implication dans la participation ; et (c) a la capacité d'utiliser son pouvoir sur la participation pour influer sur le montant des rendements. Les participations dans les filiales sont consolidées intégralement à partir de la date de l'acquisition jusqu'à la fin du contrôle.

Les états financiers des filiales sont établis pour la même période de rapport qu'AvH, des règles d'évaluation IFRS uniformes étant appliquées. Toutes les opérations intragroupe et les bénéfices et pertes intragroupe non réalisés sur des transactions entre des entreprises du groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sont éliminées à moins qu'il s'agisse d'une perte de valeur.

2. Entités contrôlées conjointement et entreprises associées

Entités contrôlées conjointement

Les entreprises qui sont contrôlées conjointement (définies comme des entités dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint, notamment via le pourcentage de participation ou une convention avec un ou plusieurs coactionnaires et qui sont considérées comme des coentreprises) sont reprises sur la base de la méthode de mise en équivalence, à partir de la date de l'acquisition jusqu'à la fin du contrôle conjoint.

Entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées sur lesquelles le groupe exerce une influence, plus précisément les entreprises dans lesquelles AvH a le pouvoir de participer (sans contrôle) aux décisions politiques financières et opérationnelles, sont reprises selon la méthode de mise en équivalence depuis la date de l'acquisition jusqu'à la fin de l'exercice de l'influence.

Méthode de mise en équivalence

Selon la méthode de mise en équivalence, les participations sont initialement actées à leur coût d'acquisition et la valeur comptable est ensuite adaptée pour reprendre la part du groupe dans le bénéfice ou la perte de la participation, et ce, à compter de la date d'acquisition. Les états financiers de ces entreprises sont établis pour la même période de rapport qu'AvH, des règles d'évaluation IFRS uniformes étant utilisées. Les bénéfices et pertes intragroupe non réalisés sur des transactions sont éliminés à concurrence du pourcentage d'intérêt.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité prévue. La durée d'utilité prévue est évaluée sur une base annuelle, ainsi que la valeur résiduelle éventuelle. La valeur résiduelle est supposée nulle.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, valorisées elles aussi au coût d'acquisition, ne sont pas amorties mais subissent un test de dépréciation chaque année lorsque des indications suggèrent une perte de valeur éventuelle.

Les frais pour le lancement de nouvelles activités sont portés au résultat au moment où ils sont supportés.

Les frais de recherche sont imputés au résultat de l'exercice. Les frais de développement qui répondent aux critères rigoureux de l'IAS 38 sont capitalisés et amortis sur la durée de vie utile.

Les règles d'évaluation relatives au traitement des acquisitions de maisons de repos et de soins sont les suivantes :

⁽¹⁾ Pas encore approuvée par la Commission européenne

- Les agréments et permis d'exploitation qui sont acquis au moment de la reprise sont valorisés, lors de la première intégration dans la consolidation, sur la base de leur valeur intrinsèque ou de la juste valeur.
- Les permis de bâtir exécutables qui sont acquis au moment de la reprise sont valorisés, lors de la première intégration dans la consolidation, sur la base de leur valeur intrinsèque ou de la juste valeur. Il est uniquement tenu compte ici de l'extension possible de la capacité nette.
- Ces agréments et permis préalables sont repris sous la rubrique 'immobilisations incorporelles'. Le montant qui est affecté aux permis de bâtir exécutables est amorti sur une période de 33 ans. Si un bail emphytéotique est conclu, la durée d'amortissement est égale à la durée du bail. L'amortissement commence dès la réception provisoire et la mise en exploitation du bâtiment. Les permis d'exploitation ne sont pas amortis étant donné qu'ils ont en principe une durée de vie illimitée.
- Conformément à l'IAS 36, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilisation illimitée sont soumises chaque année à un test de perte de valeur en comparant leur valeur comptable à leur valeur réalisable. La valeur réalisable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des frais de vente et la valeur intrinsèque.

Goodwill

Le goodwill est l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part du groupe dans la juste valeur nette des actifs acquis, des passifs repris et des passifs éventuels de la filiale, de la filiale contrôlée conjointement ou de la participation associée au moment de la reprise.

Le goodwill n'est pas amorti mais subit annuellement un test de dépréciation à la clôture de l'exercice ou lorsque des indications suggèrent une perte de valeur éventuelle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de fabrication, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité prévue. La durée d'utilité prévue est évaluée sur une base annuelle, ainsi que la valeur résiduelle éventuelle.

Les frais de réparation des immobilisations corporelles sont imputés au résultat de l'exercice, sauf s'ils entraînent une augmentation de l'utilité économique future des immobilisations corporelles concernées, ce qui justifie leur capitalisation.

Les immobilisations en cours sont amorties à partir de la mise en service.

Les subventions de l'état sont présentées au bilan en produits différés et sont reprises en résultat basé sur la durée d'utilité de l'actif auquel elles se rapportent.

Réductions de valeur d'immobilisations

A chaque date de clôture, le groupe vérifie la présence d'indications suggérant qu'un actif peut être soumis à une réduction de valeur. Le cas échéant, on procède à une estimation de la valeur recouvrable. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur recouvrable, une réduction de valeur est actée pour ramener la valeur comptable de l'actif à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est définie comme la valeur maximale de la juste valeur moins les frais de vente (résultant d'une vente non forcée) ou la valeur d'utilité (à l'aide de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés). Les réductions de valeur en résultant sont actées à charge du compte de résultats.

Les réductions de valeur actées antérieurement, sauf en cas du goodwill, sont reprises par le biais du compte de résultats, lorsque ceux-ci ne sont plus valables.

Location-financement et droits similaires - immeubles de placement

1. La société du groupe est le preneur

Location-financement (la société du groupe supporte par essence tous les risques et avantages inhérents à la propriété)

Au début de la période de location-financement, les actifs et passifs sont portés au bilan à la juste valeur de l'actif loué ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux de location, comme définis au moment du début de la location-financement. Le taux d'escompte utilisé pour le calcul de la valeur actualisée des paiements minimaux de location est le taux d'intérêt implicite du contrat de bail, tel que celui-ci peut être déterminé. Dans l'autre cas, le taux d'intérêt marginal du preneur doit être utilisé.

Location simple

(les avantages et risques restent par essence dans le chef du bailleur)

Les paiements de location sont repris en charges sur une base linéaire sur la période de location à moins qu'une autre base systématique traduise mieux la planification des avantages pour l'utilisateur.

2. La société du groupe fait office de bailleur

Location-financement

Les contrats de location-financement sont repris dans le bilan parmi les créances à court et long terme à la valeur actualisée des paiements futurs de location et de la valeur résiduelle garantie ou non. Les intérêts courus sont repris dans le résultat, calculés au taux d'intérêt implicite.

Les frais d'acquisition liés à un contrat de location-financement, attribuables au contrat, sont repris dans le compte de résultats, répartis sur la durée du contrat. Les frais d'acquisition qui ne sont pas attribuables à un contrat (commissions exceptionnelles, certaines campagnes) sont immédiatement repris dans le résultat.

Location simple

Les locations simples concernent les locations qui ne sont pas qualifiées comme une location-financement. Une distinction est opérée entre les locations simples qui sont évaluées au prix d'acquisition à l'aide de l'IAS 17 et les locations simples qui sont considérées comme un immeuble de placement et qui sont évaluées à la juste valeur à l'aide de l'IAS 40.33, de telle sorte que les variations de la juste valeur soient reprises dans le compte de résultats.

La distinction entre les deux types dépend du mode de calcul de l'option. Si l'option d'achat tient compte de la juste valeur, le contrat sera qualifié comme un immeuble de placement. Dans tous les autres cas, ces contrats sont considérés comme une location simple conformément à l'IAS 17.

3. Immeubles de placement - bâtiments loués et projets de développement

Les immeubles de placement comprennent aussi bien les bâtiments qui sont en état d'être loués (immeubles de placement en exploitation) que les bâtiments en construction ou en développement destinés à être utilisés dans le futur comme immeubles de placement en exploitation (projets de développement).

Les immeubles de placement sont repris dans le bilan à leur juste valeur de telle sorte que les variations de la juste valeur soient reprises dans le compte de résultats. La juste valeur est estimée chaque année sur base des rapports d'évaluation.

Instruments financiers

1. Comptabilisation et décomptabilisation

- Les actifs et passifs financiers sont repris au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les achats et ventes d'actifs financiers qui sont conclus selon les conventions de marché normalisées sont comptabilisés à la date de la conclusion.
- Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur ses flux de trésorerie expirent ou lorsque ces droits sont cédés et que le groupe cède également tous les risques et avantages de la propriété de l'actif financier y afférents.
- Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation établie contractuellement est remplie, est résolue ou expire.

2. Classification et évaluation des actifs financiers

Lors de l'acquisition ou de l'investissement dans un autre actif financier, les conditions contractuelles déterminent s'il s'agit d'un instrument de capitaux propres ou d'un instrument de dettes. Les instruments de capitaux propres donnent droit à l'intérêt résiduel dans l'actif net d'une autre entité.

Classification et évaluation des instruments de dettes (applicables spécifiquement aux banques)

Pour les instruments de dettes, deux éléments doivent être appréciés :

- l'évaluation du business model est menée pour chaque groupe d'actifs financiers qui sont gérés de la même manière en ce qui concerne la génération de flux de trésorerie :
 - held-to-collect (HTC) : en recevant les flux de trésorerie contractuels sur la durée des actifs ;
 - held-to-collect & sell (HTC&S) : à la fois en recevant les flux de trésorerie contractuels et en vendant régulièrement les actifs financiers eux-mêmes ;
 - autres : par exemple le trading.
- l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ou test SPPI s'effectue par groupe de produits (actifs financiers avec des caractéristiques de flux de trésorerie similaires) ou, si nécessaire, sur une base individuelle. On examine si l'instrument génère, aux dates spécifiées, des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêts sur le capital en circulation (SPPI : solely payments of principal and interest).

Ces appréciations débouchent ensuite sur la méthode de classification et d'évaluation :

i) **évalué au coût amorti (AC)** : instruments de dettes qui satisfont au test SPPI et qui sont détenus dans le cadre d'un modèle HTC.

Lors de la comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur, augmentée des frais de transaction qui sont directement attribuables à leur acquisition. Ensuite, la méthode de l'intérêt effectif est appliquée, la différence entre l'évaluation lors de la comptabilisation initiale et la valeur de remboursement étant inscrite pro rata temporis dans le compte de résultats sur la base du taux d'intérêt effectif.

ii) **évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans les résultats non réalisés (FVOCI)** : instruments de dettes qui satisfont au test SPPI et qui sont détenus dans le cadre d'un modèle HTC&S.

Lors de la vente, les variations de valeur cumulées sont transférées au compte de résultats.

iii) **évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans le compte de résultats (FVPL)** : les instruments de dettes qui échouent au test SPPI et/ou qui ne sont pas détenus dans le cadre d'un modèle HTC ou HTC&S doivent obligatoirement être évalués de cette manière.

Indépendamment de ces appréciations, la banque peut décider dès le départ, de manière irréversible, de reprendre l'actif financier selon l'option FVPL (fair value option) si ce choix permet d'éliminer ou de limiter fortement une discordance comptable ('accounting mismatch').

Pour les actifs financiers évalués au coût amorti et à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans les résultats non réalisés, mentionnés ci-dessus, des provisions pour pertes de crédit attendues doivent être constituées (voir la section 6. Réductions de valeur sur actifs financiers)

Classification et évaluation des instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction doivent obligatoirement être évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans le compte de résultats (FVPL).

Pour les autres instruments de capitaux propres, le groupe peut opter irrévocablement, lors de la comptabilisation initiale, pour l'évaluation à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans les résultats non réalisés (FVOCI). Le choix peut se faire instrument par instrument (par action). Lors de la vente, les variations de valeur cumulées ne peuvent pas être transférées au compte de résultats. Seuls les dividendes peuvent être repris dans le compte de résultats.

Pour les instruments de capitaux propres, il ne faut pas constituer de provisions pour pertes de crédit attendues.

3. Classification et évaluation des passifs financiers

Pour la classification et l'évaluation des passifs financiers, autres que les dérivés, les possibilités sont les suivantes :

- évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans le compte de résultats (FVPL) :
 - lorsque le passif financier est détenu à des fins de transaction ;
 - lorsque la banque opte pour cette méthode ('fair value option') (spécifiquement la Banque J.Van Breda & C°).
- évalués au coût amorti : lors de la comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables à leur émission.

4. Instruments dérivés

Chaque filiale opérationnelle faisant partie du groupe AvH est responsable de la gestion de ses risques, tels que les risques de change, d'intérêt, de crédit, de matières premières, etc. Les risques, qui varient en fonction du secteur dans lequel opère la filiale ne sont donc pas gérés de manière centralisée au niveau du groupe. Les directions concernées doivent toutefois rendre compte de leur couverture de risque à leur conseil d'administration ou comité d'audit.

Les instruments dérivés sont valorisés initialement à leur prix d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, ces instruments sont repris dans le bilan à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant actées dans le résultat à moins que ces instruments ne fassent partie des opérations de couverture.

Le traitement des instruments dérivés est en conformité à l'IAS 39 Hedge accounting.

Couvertures de flux de trésorerie

Les variations de valeur d'un instrument financier dérivé qui satisfait aux strictes conditions de couverture de flux de trésorerie sont reprises dans l'état des résultats non-réalisés pour la partie efficace. La partie inefficace est directement comptabilisée dans le compte de résultats. Les résultats de la couverture sont transférés de l'état des résultats non-réalisés vers le compte de résultats au moment où la transaction couverte a elle-même une influence sur le résultat.

Couvertures de juste valeur

Les fluctuations de valeur d'un instrument dérivé qui a été formellement affecté à la couverture des variations de la juste valeur d'actifs et de passifs comptabilisés, sont reprises dans le compte de résultats, au même titre que les bénéfices et pertes qui découlent de la réévaluation à la juste valeur de l'élément couvert. Les fluctuations de valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas reconnus comme étant affectés à la couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, sont immédiatement reprises dans le compte de résultats.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, composés de valeurs au comptant et de placements à court terme, sont portés au bilan à leur valeur nominale.

6. Réductions de valeur sur actifs financiers

Sous l'IFRS 9, dès la comptabilisation initiale, des provisions pour pertes de crédit attendues ('expected credit losses' ou ECL) sont constituées pour :

- les actifs financiers évalués au coût amorti ;
- les instruments de dettes évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans les résultats non réalisés ;
- les créances de location-financement ;
- les passifs résultant d'engagements de prêts et de contrats de garantie financière,
- pour fixer la provision pour pertes de crédit attendues, les actifs financiers sont classés en trois niveaux (stages) :
 - Stage 1: actifs performants pour lesquels, au moment de la comptabilisation initiale, une '1 year expected credit loss' est calculée en fonction de la probabilité que des événements donnant lieu à une cessation de paiement se produisent dans les 12 mois ;
 - Stage 2: actifs sous-performants pour lesquels une 'lifetime expected credit loss' est calculée dès qu'une augmentation significative du risque de crédit est constatée depuis la comptabilisation initiale ;
 - Stage 3: pour les actifs non performants, une estimation de la valeur réalisable est effectuée. Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur réalisable, une réduction de valeur est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable de l'actif au niveau de la valeur réalisable.

Les mutations dans ces provisions s'effectuent via le poste « Réductions de valeur » dans le compte de résultats. Les provisions pour pertes de crédit attendues elles-mêmes sont présentées :

- en déduction de la valeur comptable brute des actifs financiers qui sont évalués au coût amorti (y compris les créances de leasing) ;
- en tant que provision dans les résultats non réalisés (OCI) pour les instruments de dettes évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans les résultats non réalisés ;
- en tant que provision au passif pour les obligations résultant d'engagements de prêts et de contrats de garantie financière.

Lors d'une augmentation (ou diminution) significative du risque de crédit, le 'staging' s'opère au niveau des contrats individuels ('bottom-up staging') sur la base d'une série de critères comme les arriérés de paiement, les renégociations et la catégorie de notation. Pour le phasage individuel des crédits, on utilise la notation de crédit interne. Étant donné qu'il s'agit d'un critère basé sur le passé, on applique aussi par ailleurs une logique de 'collective staging' pour prendre en compte les attentes macro-économiques.

Pour le portefeuille d'obligations, la 'low credit risk exemption' est appliquée : tant que les obligations maintiennent leur catégorie de notation 'investment grade', elles restent en stage 1. Sur la base du faible risque de crédit à la date du reporting, il peut être conclu qu'il ne s'est produit aucune hausse significative du risque de crédit. Si toutefois une obligation devait migrer vers une catégorie de notation 'non-investment grade', la Banque soit vendrait l'obligation, soit la placerait en stage 2 et déterminerait une 'life-time ECL' correspondante.

Un modèle d'évaluation calcule les pertes de crédit attendues pour les contrats en stage 1 et 2 conformément à la littérature relative à la modélisation IFRS9 ECL. Elles sont établies sans aucune distorsion délibérée, que ce soit dans un sens optimiste ou conservateur, et sont basées sur toutes les informations raisonnables et étayées telles qu'elles sont disponibles, avec les coûts ou les efforts justifiables. Cela inclut des informations sur le passé, sur les conditions actuelles et sur les prévisions pour l'avenir. Elles indiquent en outre la valeur probable que la banque juge possible dans un futur prévisible. Ces '1-year expected credit losses' et 'life-time expected credit losses' sont calculées pour chaque contrat individuel sur la base des flux de trésorerie futurs et des paramètres de modélisation suivants :

- PD signifie 'Probability of Default', soit la probabilité d'un défaut dans une période déterminée. Le modèle PD est élaboré au moyen de matrices de migration sur la base des notations de crédit internes existantes pour les crédits et est fourni par le bureau de notation DBRS pour le portefeuille d'obligations.
- Le 'loss given default' (LGD) représente la perte attendue en cas de défaut. Le montant du LGD est obtenu à partir de l' 'exposure at default' et des garanties prises en gage.
- 'Survival Probability' est la probabilité qu'un contrat entre encore en considération pour des pertes de crédit. La 'Survival Probability' est calculée sur la base de :
 - la probabilité qu'un contrat n'ait pas disparu du bilan après un défaut antérieur, et
 - la probabilité qu'un contrat n'ait pas encore disparu du bilan à la suite d'un remboursement anticipé intégral.
- 'Effective Interest Rate' (EIR) est le taux d'intérêt effectif avec lequel les pertes sont actualisées. Pour les contrats à taux fixe, il s'agit du taux d'intérêt effectif contractuel; pour les contrats à taux variable, on utilise le 'fixing' le plus récent.

À chaque date de clôture, la Banque vérifie s'il existe des éléments objectifs indiquant qu'un actif financier devient non performant et doit donc être transféré en stage 3. Pour cela, la Banque se base sur l'un des événements objectivement observables suivants :

- des difficultés financières importantes chez l'emprunteur;
- une rupture de contrat, dont le non-respect des dates d'échéance pour les remboursements d'intérêts et/ou de capital ;
- l'octroi par la Banque, pour des raisons économiques ou juridiques, de certaines conditions que le groupe n'accorderait pas à l'emprunteur dans des conditions normales ;
- la probabilité que l'emprunteur tombe en faillite ou opère une restructuration;
- pour les obligations, la disparition d'un marché actif en raison de difficultés financières ou d'autres indications qui compromettent la recouvrabilité par rapport à la valeur d'acquisition ;
- des critères objectifs qui attestent d'une détérioration mesurable des flux de trésorerie futurs attendus d'un groupe collectif d'actifs financiers, même si cette détérioration ne peut être établie sur une base individuelle, ou qui indiquent une dégradation de la solvabilité ou de la capacité financière des emprunteurs du groupe, ou des conditions nationales ou économiques propres à ce groupe d'emprunteurs.

Pour les contrats de stage 3, une estimation de la valeur réalisable est effectuée. Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur réalisable, une réduction de valeur est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable de l'actif au niveau de la valeur réalisable.

La valeur réalisable nette est définie comme étant le montant le plus élevé entre :

- le prix de vente net (dans l'hypothèse d'une vente non forcée) et
- la valeur d'utilisation (sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés).

Pour le suivi des créateurs et des débiteurs et la constitution de réductions de valeur, il est tenu compte de la partie couverte (garantie) et non couverte du crédit. Pour les créances douteuses, la récupération attendue est déterminée sur la base de la partie couverte. Pour les créances douteuses, la réduction de valeur est égale à 100% de la partie non couverte. Pour les crédits qui figurent dans la catégorie de risque la plus élevée, la réduction de valeur est égale à un pourcentage du risque non couvert.

Stocks / Contrats de constructions

Les stocks sont valorisés à leur prix de revient (coût d'acquisition ou de fabrication) ou à leur valeur nette réalisable lorsque celle-ci est inférieure. Le coût de fabrication comprend tous les frais directs et indirects qui sont nécessaires pour amener les marchandises à leur stade d'achèvement à la date de clôture, ce qui correspond au prix de vente estimé dans des circonstances normales, diminué des frais de finition, de marketing et de distribution (valeur réalisable nette). Les contrats de construction sont valorisés selon la méthode 'Percentage of Completion', le résultat étant pris en compte en fonction de l'avancement des travaux. Les pertes prévues sont par contre immédiatement imputées au résultat.

Capitaux et réserves

Les frais en rapport avec une transaction de capitaux sont déduits du capital. Les actions propres rachetées sont actées en réduction des fonds propres à leur prix d'acquisition. Une vente ou annulation ultérieure ne donne pas lieu à un impact sur le résultat. Les bénéfices et pertes relatifs aux actions propres sont actés directement dans les fonds propres.

Ecarts de conversion

Comptes statutaires

Les transactions en devises étrangères sont actées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts de conversion positifs et négatifs non réalisés résultant de la conversion d'actifs et de passifs monétaires au cours de change à la date de clôture, sont repris dans le résultat au titre, respectivement, de produit ou de charge.

Comptes consolidés

Les éléments d'actif et de passif des filiales consolidées sont convertis au cours de clôture selon la méthode du cours de clôture, tandis que les éléments du compte de résultats sont convertis au cours moyen, ce qui donne lieu à des écarts de conversion repris immédiatement dans l'état des résultats non-réalisés consolidé.

Provisions

Si une entreprise du groupe a une obligation (légale ou indirecte) résultant d'un événement passé, s'il est probable que le règlement de cette obligation s'accompagnera d'une dépense et si, par ailleurs, le montant de cette obligation peut être déterminé de manière fiable, une provision est constituée à la date de clôture. Si l'écart entre la valeur nominale et escomptée est matériel, une provision est actée à concurrence de la valeur escomptée des dépenses estimées. L'augmentation de la provision en résultant est actée en charge d'intérêt proportionnellement au temps.

Restructuration

Les provisions pour restructuration sont actées uniquement lorsque le groupe a approuvé formellement un plan de restructuration détaillé et lorsque la restructuration prévue a déjà pris cours ou que les membres du personnel touchés par la restructuration sont informés. Pour les frais relatifs aux activités normales du groupe, des provisions ne sont pas constituées.

Garanties

Pour les obligations de garantie sur les produits et services fournis et les travaux réceptionnés, une provision est constituée sur la base des informations statistiques du passé.

Créances et obligations conditionnelles

Les créances et obligations conditionnelles sont mentionnées dans la note 'Droits et engagements hors bilan' en cas d'impact d'une importance matérielle.

Impôts

Les impôts comprennent à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. Les deux types d'impôts sont actés au compte de résultats sauf s'il s'agit d'éléments qui font partie des fonds propres et leur sont par conséquent attribués. Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilanciare, appliquée aux différences temporelles entre la valeur comptable de l'actif et du passif portés au bilan et leur base fiscale. Les principales différences temporelles résultent des rythmes d'amortissement différents des immobilisations corporelles, des provisions pour pensions et des pertes fiscales récupérables. Les passifs d'impôt différé sont reconnus pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf lorsque le passif d'impôt différé découle de la reconnaissance initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale du passif et de l'actif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'a pas d'influence sur le bénéfice imposable ;
- sauf en ce qui concerne les investissements dans des filiales, entreprises contrôlées conjointement et associées, dans lesquelles le groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle sera éliminée et que l'on ne prévoit pas d'éliminer la différence temporelle dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôt différé sont actés pour les pertes temporelles déductibles et sur les crédits d'impôts récupérables reportés et pertes fiscales, dans la mesure où il est probable qu'il y aura des bénéfices imposables dans un avenir proche pour pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est contrôlée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour pouvoir imputer la totalité ou une partie des impôts différés. Les actifs et passifs d'impôt différé doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des législations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Rémunérations du personnel

Les rémunérations du personnel comprennent des rémunérations du personnel à court terme, des avantages postérieurs à l'emploi, d'autres rémunérations du personnel à long terme, des indemnités de licenciement et des rémunérations fondées sur des actions. Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les plans de pension, assurances vie et assurances pour assistance médicale. Les plans de pension, répartis en régimes à cotisations définies ou à prestations définies, sont fournis par le biais de fonds ou de plans d'assurance distincts. Par ailleurs, il existe également des rémunérations du personnel fondées sur des actions.

Régimes de pension

Régimes à cotisations définies ('Defined Contribution Plans')

Au sein du groupe, différentes filiales ont souscrit des assurances de groupe au profit de leur personnel. Etant donné que pour les plans belges, l'employeur peut être requis d'effectuer des paiements supplémentaires si le rendement moyen sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans doivent, selon l'IAS 19, être considérés comme des plans de pension à prestations définies.

Régimes à prestations définies ('Defined Benefit Plans')

Le groupe compte une série de plans de pension à prestations définies pour lesquels les cotisations sont payées à un fonds géré séparément. Le coût des plans de pension à prestations définies est déterminé de manière actuarielle par la méthode 'projected unit credit'.

Les revalorisations, qui proviennent de bénéfices et pertes actuariels, de l'effet du plafond d'actif et du rendement sur les placements en fonds, sont reprises directement au bilan, un montant correspondant au profit ou à charge du bénéfice retenu étant inscrit via les résultats non-réalisés dans la période où elles se produisent. Les revalorisations ne sont pas transférées vers le compte de résultats au cours des périodes suivantes.

Le coût des services passés est repris dans le compte de résultats à la date initiale de la modification ou de la limitation du régime de pension ou, si elle est antérieure, à la date à laquelle le groupe justifie des frais de réorganisation. Le solde d'intérêts est calculé en appliquant le taux d'escompte à l'engagement net ou à l'actif net au titre des plans de pension à prestations définies et est repris dans le compte de résultats consolidé.

Rémunérations du personnel fondées sur des actions

Il existe au sein du groupe AvH, à différents niveaux, des plans d'options sur actions qui donnent aux employées le droit d'acheter des actions d'AvH ou des actions de certaines filiales à un prix préalablement fixé. Ce prix est déterminé au moment de l'attribution des options et est basé sur le prix du marché ou la valeur intrinsèque.

Les prestations des bénéficiaires sont (au moment de l'attribution) évaluées à l'aide de la juste valeur des options et warrants attribués et portées en charge au compte de résultats au moment des prestations fournies pendant la période d'acquisition des droits.

La comptabilisation des produits (IFRS 15)

Les produits sont reconnus conformément aux normes IFRS, en tenant compte des activités spécifiques de chaque secteur.

La comptabilisation des produits

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque chaque obligation de performance est remplie, ou au fur et à mesure de son exécution, au montant du prix de transaction affecté à cette obligation de performance. Le contrôle d'un actif fait référence à la capacité de gérer l'utilisation de l'actif et d'obtenir la quasi-totalité des avantages restants de l'actif.

Lorsqu'une obligation de performance est remplie par le transfert d'un bien ou d'un service promis au client avant que le client ne paie la contrepartie ou avant que le paiement ne soit dû, le Groupe présente le contrat comme un actif contractuel, sauf si les droits du Groupe sur ce montant de contrepartie sont inconditionnels, auquel cas le Groupe reconnaît une créance.

Lorsqu'un montant de contrepartie est reçu d'un client avant que le Groupe ne transfère un bien ou un service au client, le Groupe présente le contrat comme un passif contractuel. Les produits sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Les principaux flux de revenus sont comptabilisés s'ils répondent aux critères décrits ci-dessous.

Identifier les obligations d'exécution distinctes dans un contrat avec un client

La majeure partie du chiffre d'affaires comptabilisé par les sociétés de construction du groupe concerne des contrats avec des clients pour la vente d'immeubles et des revenus de services générés par les activités de construction, de gestion de projets et de vente. Pour comptabiliser ces contrats, le Groupe est tenu d'identifier quels biens ou services sont distincts et représentent donc des obligations de performance distinctes auxquelles les produits peuvent être affectés.

Le Management fait preuve de jugement pour déterminer si un bien ou un service promis est distinct en évaluant si le client peut bénéficier du bien ou du service seul ou avec d'autres ressources facilement disponibles pour le client et en vérifiant si la promesse du Groupe de transférer le bien ou le service au client est identifiable séparément des autres promesses du contrat.

Détermination des prix de transaction pour la constatation des produits

Le Groupe est tenu de déterminer le prix de transaction pour chacun de ses contrats avec ses clients. Lorsque la contrepartie est variable en raison d'une prime de performance, le Groupe estime le montant de la contrepartie variable à inclure dans le prix de transaction.

Affectation du prix de transaction aux obligations d'exécution dans les contrats avec les clients

Le Groupe utilise le prix de vente autonome des biens et services distincts sous-jacents à chaque obligation de performance pour répartir le prix de transaction entre les obligations de performance identifiées. C'est le cas d'un nombre limité de contrats EPCI dans la division Dragage et environnement, où les multiples obligations de performance (activités d'approvisionnement et d'installation) donnent lieu à un modèle de comptabilisation des produits distinct.

Respect des obligations de performance en matière de constatation des produits

Le Groupe évalue chacun de ses contrats clients pour déterminer si les obligations de performance sont remplies dans le temps ou à un moment donné afin de déterminer quand le chiffre d'affaires est comptabilisé. Pour les ventes d'immeubles en dévelo-

pement, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dans le temps, selon la méthode de l'avancement des travaux. Sa performance crée un actif que le client contrôle au fur et à mesure que l'actif est créé, il ne crée pas un actif à usage alternatif, le Groupe a un droit exécutoire au paiement de la performance réalisée à ce jour. Pour les contrats EPCI, les produits des activités d'approvisionnement sont comptabilisés à un moment donné et les activités d'installation sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement des travaux.

Méthode d'évaluation de l'avancement de l'exécution des obligations d'exécution et de la constatation des produits d'exploitation

Pour les obligations de performance satisfaites au fil du temps, les produits du contrat sont constatés selon le pourcentage d'avancement de l'activité contractuelle à la date de clôture en utilisant une méthode d'entrée calculée selon la proportion des coûts du contrat à la date de clôture et le total estimé des coûts du contrat. Une perte attendue sur un contrat de construction est immédiatement comptabilisée.

Autre

Les contrats de vente de biens immobiliers contiennent certaines garanties couvrant une période allant jusqu'à dix ans après l'achèvement de la propriété. Le Groupe a estimé que ces conditions représentaient des garanties de type "assurance" qui sont légalement requises et continueront à être comptabilisées selon IAS 37, conformément à sa pratique actuelle.

Une variation peut entraîner une augmentation ou une diminution des revenus du contrat. Une modification est une instruction du client de modifier l'étendue des travaux à exécuter en vertu du contrat. Ces modifications contractuelles font généralement partie de l'obligation de performance qui est partiellement satisfaite à la date de la modification contractuelle, de sorte que l'effet est comptabilisé comme un ajustement des produits.

Le produit des dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Groupe à recevoir le paiement est établi.

Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou lorsque le droit de recevoir le paiement est établi.

L'IFRS 15 n'a pas eu d'impact sur les contrats clients du secteur Private Banking.

Activités opérationnelles abandonnées

L'actif, le passif et les résultats nets des activités opérationnelles abandonnées sont rapportés séparément dans une rubrique dans le bilan et le compte de résultats consolidé. Les éléments de l'actif et du passif détenus en vue d'être vendus sont rapportés de la même manière (au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente).

Événements postérieurs à la date de clôture

Des événements peuvent se produire après la date de clôture et donnent des informations complémentaires à propos de la situation financière de l'entreprise à la date de clôture ('adjusting events'). Ces informations permettent d'améliorer les estimations et de donner un meilleur reflet de la situation réelle à la date de clôture. Ces événements exigent une adaptation du bilan et du résultat. D'autres événements après la date de clôture sont mentionnés dans les notes s'ils peuvent avoir un impact important.

Bénéfice par action

Le groupe calcule à la fois le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action conformément à l'IAS 33. Le bénéfice de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période. Le bénéfice dilué par action est calculé selon le nombre moyen d'actions en circulation pendant la période plus l'effet dilué des warrants et options sur actions pendant la période.

Information sectorielle

AvH est un groupe diversifié opérant dans les secteurs clés suivants :

- 1. Marine Engineering & Contracting** avec DEME, l'une des plus grandes entreprises de dragage au monde, CFE, un groupe de construction qui a son siège central en Belgique, Rent-A-Port et Green Offshore ;
- 2. Private Banking** avec Delen Private Bank, l'un des plus grands gestionnaires indépendants de fonds privés en Belgique, et le gestionnaire de fortune JM Finn au R.-U., et la Banque J.Van Breda & C °, banque orientée vers les entrepreneurs et professions libérales en Belgique ;
- 3. Real Estate & Senior Care** avec Leasinvest Real Estate, une société immobilière réglementée cotée ; Extensa Group, acteur important en matière de lotissements et de projets immobiliers ; et Anima Care et HPA (Residalya et Patrimoine & Santé Expansion) actives dans le secteur des soins et de la santé ;
- 4. Energy & Resources**, SIPEF, un groupe agro-industriel spécialisé dans l'agriculture tropicale et Sagar Cements ;
- 5. AvH & Growth Capital** avec Sofinim et GIB et leurs participations respectives en Growth Capital.

L'information sectorielle reprise dans les états financiers d'AvH est établie conformément à l'IFRS 8.

Note 2 : bilan d'ouverture (1/1/2018) révisé conformément à l'IFRS 9 Instruments financiers et l'IFRS 15 Produits tirés avec des contrats de clients

IFRS 9 Instruments financiers

La version définitive de l'IFRS 9 Instruments financiers remplace l'IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, ainsi que toutes les versions antérieures de l'IFRS 9. IFRS 9 regroupe les trois aspects du projet en ce qui concerne la reconnaissance des instruments financiers : classification et évaluation, pertes de crédit attendues et comptabilité de couverture.

AvH a fait usage de la possibilité de ne pas retraitrer les données comparatives. En conséquence, l'impact initial, tant pour la classification et l'évaluation des instruments financiers que pour la détermination des pertes attendues pour risques de crédit, est appliqué dans les bilans d'ouverture au 1/1/2018, sans adaptation des périodes précédentes.

(I) Classification et évaluation :

L'IFRS 9 prévoit, pour la classification des actifs financiers, 3 catégories qui se rapportent à la manière dont les actifs sont évalués : prix de revient amorti, juste valeur reprise dans l'état des résultats réalisés et non réalisés (fair value through other comprehensive income) et juste valeur reprise dans le compte de résultats (fair value through profit & loss). Les catégories 'titres détenus jusqu'à l'échéance', 'prêts et créances' et 'titres disponibles à la vente' de l'IAS 39 cessent d'exister.

La nouvelle classification des actifs et passifs financiers au prix de revient amorti, s'opère en deux étapes :

- Le test 'business model' détermine comment un portefeuille est géré dans son ensemble.
- Le test 'Solely Payment of Principal and Interest (SPPI)' détermine quelles sont les caractéristiques des flux de trésorerie définis contractuellement.

Hormis à la Banque J.Van Breda & C° et à la Delen Private Bank, les fluctuations de juste valeur dans le portefeuille 'titres disponibles à la vente' sont, à partir du 1er janvier 2018, reprises dans le compte de résultats. Par conséquent, il est procédé (à l'intérieur des fonds propres) à un reclassement des plus-values latentes vers les réserves consolidées dans le bilan d'ouverture de 21,7 millions d'euros (part du groupe). Ensuite, pour chaque nouvelle acquisition, la classification (fluctuations de valeur via le compte de résultats ou via le résultat non réalisé) est établie par instrument.

(II) Pertes de crédit attendues (expected loss model):

Avant l'introduction de l'IFRS 9, on passe d'un modèle 'incurred loss' à un modèle 'expected loss' pour ce qui concerne les réductions de valeur. Sous l'IFRS 9, une provision doit être constituée pour les pertes attendues au début du contrat.

La **Banque J.Van Breda & C°** a développé un modèle pour le calcul des 'expected credit losses'. Le portefeuille de crédits est subdivisé en 3 niveaux (phases) :

- Phase 1 : crédits performants, pour lesquels initialement une '1 year expected credit loss' est calculée : pour tous les actifs financiers, une provision pour pertes de crédit attendues est constituée au départ en fonction de la probabilité que des événements donnant lieu à une cessation de paiement se produisent dans les 12 mois.
- Phase 2 : crédits sous-performants pour lesquels une 'lifetime expected credit loss' est calculée : dès qu'une augmentation significative du risque de crédit est constatée, une provision pour pertes de crédit est constituée sur la durée de vie attendue de l'actif financier.
- Phase 3 : pour les crédits non performants, les réductions de valeur sont toujours calculées individuellement.

Les pertes de crédit pour les phases 1 et 2 sont calculées sur la base d'un modèle développé en interne conformément aux dispositions de l'IFRS 9. Vu la qualité du portefeuille de crédits à la Banque J.Van Breda & C°, l'impact sur les fonds propres d'ouverture reste limité à -3,3 millions d'euros (avant minoritaires). **Delen Private Bank** enregistre un impact minimal de -0,1 million d'euros (avant minoritaires).

A la page 143-144, les effets d'IFRS 9 pour la Banque J.Van Breda & C° et Delen Private Bank sont commentés plus en détail encore.

En application de l'IFRS 9, une réduction de valeur de 12 millions d'euros sur les créances en cours a été actée dans le bilan d'ouverture de **CFE**. L'évaluation des actifs financiers de CFE sur base du modèle des pertes estimées requiert de prendre en considération la valeur actualisée des pertes estimées si le débiteur s'avère défaillant. Les pertes estimées sont calculées à partir de la moyenne pondérée des pertes à encourir lors de plusieurs scénarios de survenance. L'application de ce modèle à la valorisation des créances détenues par CFE sur l'état tchadien engendre un retraitement conduisant à diminuer les fonds propres d'ouverture au 1er janvier 2018 d'un montant de 12 millions d'euros.

Pour **les autres participations du groupe** AvH, aucun impact significatif n'est à rapporter lors de la première application de l'IFRS 9 - pertes de crédit attendues.

(III) Comptabilité de couverture (Hedge accounting):

Les nouveaux principes pour le traitement administratif des transactions de couverture (hedge accounting) n'auront aucun impact significatif.

IFRS 15 Produits tirés de contrats avec des clients

L'IFRS 15 introduit un modèle en cinq étapes pour la reconnaissance du chiffre d'affaires lié à des contrats avec des clients. Sous l'IFRS 15, les produits au titre du transfert de biens ou de services sont reconnus à hauteur de la rémunération à laquelle l'entreprise s'attend à avoir droit. La nouvelle norme remplace toutes les exigences IFRS existantes pour la reconnaissance des produits.

AvH a introduit la nouvelle norme au 1/1/2018 et a opté pour la méthode rétrospective modifiée, ce qui signifie que le bilan d'ouverture des fonds propres au 1er janvier 2018 est adapté sans adaptation des chiffres comparatifs de l'année précédente. Selon cette approche, l'IFRS 15 est appliqué aux contrats qui, à la date de la première application, n'ont pas encore été finalisés, et ces contrats sont retraités comme si l'IFRS 15 avait toujours été d'application.

Il ressort de l'analyse chez **DEME** que certains contrats (EPCI) contiennent des obligations liées aux prestations distinctes identifiables, à savoir des obligations relatives aux activités d'achat et d'installation. Les contrats de ce type étaient jusque fin 2017 considérés, dans l'IAS 11, comme un seul et même contrat, mais selon l'IFRS 15, les différentes obligations liées aux prestations donnent lieu chacune séparément à une reconnaissance de chiffre d'affaires. L'impact de ce retraitement a fait baisser les fonds propres d'ouverture au 1er janvier 2018 de 15,6 millions d'euros (avant minoritaires). Dans les autres participations, aucun impact significatif n'a été constaté.

Note 2 : bilan d'ouverture révisé : Actifs - l'impact de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15

(€ 1.000)	31-12-2017	IFRS 9 Classification & évaluation	IFRS 9 Expected Credit loss 'Private Banking'	IFRS 9 Expected Credit loss 'Other Segments'	IFRS 15 Produits tirés de contrats avec des clients	Bilan d'ouverture (1-1-2018)
I. Actifs non-courants	9.255.476	0	-2.819	0	0	9.252.657
Immobilisations incorporelles	179.567					179.567
Goodwill	349.523					349.523
Immobilisations corporelles	2.572.877					2.572.877
Terrains et constructions	479.686					479.686
Installations, machines et outillage	1.615.815					1.615.815
Mobilier et matériel roulant	28.822					28.822
Autres immobilisations corporelles	4.713					4.713
Immobilisations en cours et acomptes versés	443.558					443.558
Contrats de location simple - en tant que bailleur (IAS 17)	283					283
Immeubles de placement	945.488					945.488
Participations mises en équivalence	1.240.746	0	-61	0	0	1.240.685
Immobilisations financières	267.186	0	0	0	0	267.186
Participations disponibles à la vente	102.335	-102.335				0
Actifs financiers - Fair value through P/L (FVPL)		102.335				102.335
Actifs financiers - Fair value through OCI (FVOCI - recycling)						0
Actifs financiers - Fair value through OCI (FVOCI - no recycling)						0
Actifs financiers - at amortised cost						0
Créances et cautionnements	164.851					164.851
Instruments financiers dérivés à plus d'un an	5.649					5.649
Créances à plus d'un an	177.109	0	-544	0	0	176.565
Créances commerciales	6.958					6.958
Créances location-financement	160.765		-544			160.221
Autres créances	9.386					9.386
Impôts différés	109.219	0	1.088	0	0	110.307
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à plus d'un an	3.408.112	0	-3.302	0	0	3.404.810
II. Actifs courants	4.192.378	0	-32	-12.000	0	4.180.346
Stocks	329.400					329.400
Montant dû par les clients pour des contrats de construction	74.292					74.292
Placements de trésorerie	467.882	0	-32	0	0	467.850
Actifs financiers disponibles à la vente	467.879	-467.879				0
Actifs financiers détenus à des fins de trading	3	-3				0
Actifs financiers - Fair value through P/L (FVPL)		40.170				40.170
Actifs financiers - Fair value through OCI (FVOCI - recycling)		427.139	-32			427.107
Actifs financiers - Fair value through OCI (FVOCI - no recycling)		573				573
Actifs financiers - at amortised cost						0
Instruments financiers dérivés à un an au plus	4.553					4.553
Créances à un an au plus	1.321.413	0	0	-12.000	0	1.309.413
Créances commerciales	1.066.152			-12.000		1.054.152
Créances location-financement	55.139					55.139
Autres créances	200.122					200.122
Impôts sur le résultat à récupérer	19.030					19.030
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à un an au plus	1.304.957					1.304.957
Banques - créances sur les établissements de crédit	88.863					88.863
Banques - prêts et créances (contrats de location-financement exclus)	908.056					908.056
Banques - créances sur des banques centrales	308.038					308.038
Trésorerie et équivalents de trésorerie	637.027					637.027
Dépôts à terme à trois mois au plus	35.152					35.152
Valeurs disponibles	601.875					601.875
Comptes de régularisation	33.824					33.824
III. Actifs détenus en vue de la vente	21.159					21.159
Total actifs	13.469.013	0	-2.851	-12.000	0	13.454.162

Note 2 : bilan d'ouverture révisé : Capitaux propres et passifs - l'impact de l'IFRS 9 & l'IFRS 15

(€ 1.000)	31-12-2017	IFRS 9 Classification & évaluation	IFRS 9 Expected Credit loss 'Private Banking'	IFRS 9 Expected Credit loss 'Other Segments'	IFRS 15 Produits tirés de contrats avec des clients	Bilan d'ouverture (1-1-2018)
I. Capitaux propres	4.195.272	0	-3.324	-12.000	-15.550	4.164.398
Capitaux propres - part du groupe	2.972.208	0	-2.618	-7.248	-9.392	2.952.951
Capital souscrit	113.907					113.907
Capital	2.295					2.295
Prime d'émission	111.612					111.612
Réserves consolidées	2.905.611	21.684	-2.618	-7.248	-9.392	2.908.037
Réserves de réévaluation	-17.482	-21.684	0	0	0	-39.166
Titres disponibles à la vente	23.579	-23.579				0
Actifs financiers - Fair value through OCI (FVOCI - recycling)		1.544				1.544
Actifs financiers - Fair value through OCI (FVOCI - no recycling)		351				351
Réserves de couverture	-10.204					-10.204
Ecart actuaire plans de pensions à prestations définies	-15.083					-15.083
Ecart de conversion	-15.774					-15.774
Actions propres (-)	-29.828					-29.828
Intérêts minoritaires	1.223.064	0	-706	-4.752	-6.158	1.211.448
II. Passifs à long terme	2.477.286	0	473	0	-3.077	2.474.682
Provisions	86.381	0	473	0	0	86.854
Obligations en matière de pensions	58.134					58.134
Impôts différés	212.268	0	0	0	-3.077	209.191
Dettes financières	1.388.177					1.388.177
Emprunts bancaires	877.470					877.470
Emprunts obligataires	435.327					435.327
Emprunts subordonnés	5.354					5.354
Contrats de location-financement	66.147					66.147
Autres dettes financières	3.880					3.880
Instruments financiers dérivés non-courants	50.397					50.397
Autres dettes	26.761					26.761
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres	655.168					655.168
Banques - dépôts des établissements de crédit	0					0
Banques - dépôts des clients	607.368					607.368
Banques - titres de créances, y compris les obligations	0					0
Banques - dettes subordonnées	47.800					47.800
III. Passifs à court terme	6.796.455	0	0	0	18.627	6.815.082
Provisions	59.166					59.166
Obligations en matière de pensions	289					289
Dettes financières	499.467					499.467
Emprunts bancaires	163.833					163.833
Emprunts obligataires	99.959					99.959
Contrats de location-financement	15.230					15.230
Autres dettes financières	220.445					220.445
Instruments financiers dérivés courants	8.405					8.405
Montant dû aux clients pour des contrats de construction	235.704					235.704
Autres dettes à un an au plus	1.641.461	0	0	0	18.627	1.660.088
Dettes commerciales	1.352.745				18.627	1.371.371
Avances reçues	2.505					2.505
Dettes salariales et sociales	186.022					186.022
Autres dettes	100.189					100.189
Impôts	64.691					64.691
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres	4.191.182					4.191.182
Banques - dépôts des établissements de crédit	27.458					27.458
Banques - dépôts des clients	3.898.145					3.898.145
Banques - titres de créances, y compris les obligations	253.114					253.114
Banques - dettes subordonnées	12.465					12.465
Comptes de régularisation	96.089					96.089
IV. Passifs détenus en vue de la vente	0					0
Total des capitaux propres et passifs	13.469.013	0	-2.851	-12.000	0	13.454.162

Note 2 : note complémentaire – IFRS 9

IFRS 9 – Banque J.Van breda & C°

1.1 Classification et évaluation

L'IFRS 9 prévoit, pour la classification des actifs financiers, 3 catégories qui se rapportent à la manière dont les actifs sont évalués : 'amortised cost', 'FVOCI' (fair value through other comprehensive income) et 'FVTPL' (fair value through profit & loss). Les catégories IAS 39 'held to maturity', 'loans & receivables' et 'available for sale' cesseront d'exister. En ce qui concerne la classification et l'évaluation des passifs financiers, l'IFRS 9 est, dans une large mesure, semblable à l'IAS 39.

La nouvelle classification sous l'IFRS 9 est le résultat d'une série d'évaluations que la Banque J.Van Breda & C° a effectuées pour les différents groupes d'instruments financiers.

L'évaluation du business model (BM) est menée pour chaque groupe d'actifs financiers porteurs d'intérêts qui sont gérés de la même manière en ce qui concerne la génération de flux de trésorerie :

- held-to-collect (HTC) : en recevant les flux de trésorerie contractuels sur la durée des actifs ;
- held-to-collect & sell (HTC&S) : à la fois en recevant les flux de trésorerie contractuels et en vendant régulièrement les actifs financiers eux-mêmes ;
- autres : par exemple le trading.

L'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ou test SPPI s'effectue par groupe de produits (actifs financiers porteurs d'intérêts avec des caractéristiques de flux de trésorerie similaires) ou, si nécessaire, sur une base individuelle. On examine si l'instrument génère, aux dates spécifiées, des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêts sur le capital en circulation (SPPI : solely payments of principal and interest).

Ce test peut par exemple échouer lorsque le taux de référence utilisé s'écarte fortement de la période de révision de taux (p. ex. une révision mensuelle avec un taux d'intérêt à 1 an), lorsqu'une indemnité de remplacement excessive est prévue ou lorsque le montant ou le moment des flux de trésorerie peut être modifié unilatéralement par une contrepartie.

Les actions et fonds présents actuellement dans le portefeuille d'investissements ne sont pas détenus à des fins de transaction. La Banque J.Van Breda & C° choisit, lors de la première application de l'IFRS 9, de reprendre ces instruments dans la catégorie FVOCI. En cas de vente, les plus-values/moins-values éventuelles réalisées ne sont cependant pas transférées vers le compte de résultats (pas de 'recyclage').

Les dérivés sont toujours repris dans la catégorie FVTPL. Une petite partie de ceux-ci concerne des opérations de change à terme conclues avec des clients et leurs couvertures éventuelles auprès d'institutions de crédit. La plus grande partie concerne des swaps de taux d'intérêt détenus en vue de couvrir le risque de taux d'intérêt du portefeuille de crédits : ceux-ci continuent à être traités administrativement comme des couvertures de juste valeur sous l'IAS 39 jusqu'à ce qu'une nouvelle norme de macro hedging soit introduite.

Le tableau ci-dessous montre que la nouvelle classification des actifs et passifs financiers n'a aucun impact sur le bilan d'ouverture au 1/1/2018 de la Banque J.Van Breda & C°, sur la base des évaluations effectuées (ceci, il est vrai, sans l'impact des ECL - voir plus loin).

1.2 Impact de l'introduction d'un modèle pour les pertes attendues pour risques de crédit

Avec l'introduction de l'IFRS 9, on passe d'un modèle 'incurred loss' à un modèle 'expected loss'. Sous l'IFRS 9, une provision doit être constituée pour les pertes attendues au début du contrat. En règle générale, tous les actifs financiers porteront une provision pour risques de crédit (à quelques exceptions près).

Modélisation

Les différents portefeuilles d'actifs financiers sont subdivisés en 3 niveaux (phases) :

- Phase 1 : contrats pour lesquels une '1-year expected credit loss' est calculée : au début du contrat, une provision pour pertes de crédit attendues est constituée en fonction de la probabilité que surviennent, dans les 12 mois, des événements donnant lieu à une cessation de paiement.
- Phase 2 : crédits pour lesquels une 'lifetime expected credit loss' est calculée : dès qu'une augmentation significative du risque de crédit depuis le début du contrat est constatée, une provision pour pertes de crédit est constituée sur la durée de vie attendue du contrat.
- Phase 3 : contrats non performants pour lesquels les réductions de valeur sont toujours calculées individuellement.

Un modèle d'évaluation calcule les pertes de crédit pour la phase 1 et la phase 2 conformément à la littérature relative à la modélisation IFRS9 ECL. Pour les crédits non performants en phase 3 (incurred credit loss), rien ne change.

La '1-year expected credit loss' et la 'lifetime expected credit loss' sont calculées pour chaque contrat individuel sur la base du plan de remboursement et des paramètres de modélisation suivants :

- PD signifie 'Probability of Default', soit la probabilité d'un défaut dans une période déterminée. Le modèle PD est élaboré au moyen de matrices de migration sur la base des notations de crédit internes existantes.
- Le 'loss given default' (LGD) représente la perte attendue en cas de défaut. Le montant du LGD est obtenu à partir de l'"exposure at default" et des garanties prises en gage.
- 'Survival Probability' est la probabilité qu'un contrat entre encore en considération pour des pertes de crédit. La 'Survival Probability' est calculée sur la base de :
 - la probabilité qu'un contrat n'ait pas disparu du bilan après un défaut antérieur, et
 - la probabilité qu'un contrat n'ait pas encore disparu du bilan à la suite d'un remboursement anticipé intégral.
- 'Effective Interest Rate' (EIR) est le taux d'intérêt effectif avec lequel les pertes sont actualisées. Pour les contrats à taux fixe, il s'agit du taux d'intérêt effectif contractuel ; pour les contrats à taux variable, on utilise le 'fixing' le plus récent.

Lors d'une augmentation (ou diminution) significative du risque de crédit, le 'staging' s'opère au niveau des contrats individuels ('bottom-up staging') sur la base d'une série de critères comme les arriérés de paiement, les renégociations et la catégorie de notation. Pour le 'staging' individuel, on utilise la notation de crédit interne. Étant donné qu'il s'agit d'un critère basé sur le passé, on applique aussi par ailleurs une logique de 'collective staging' pour prendre en compte les attentes macro-économiques.

L'IFRS 9 prévoit la possibilité d'accorder une exemption (low credit risk exemption) à un portefeuille à faible profil de risque (p. ex. obligations dans un portefeuille de liquidités). Pour un tel portefeuille, une méthode simplifiée est admise pour déterminer un risque accru. Il s'agit cependant d'une situation exceptionnelle où, sur la base du faible risque de crédit à la date de reporting, il peut être conclu qu'il ne s'est produit aucune hausse significative du risque de crédit.

La modélisation du portefeuille obligataire s'effectue selon les mêmes principes que pour le portefeuille de crédits (comme décrit ci-dessus). La modélisation PD est basée sur les matrices de migration fournies par le bureau de notation DBRS. Nous appliquons en outre, pour les obligations, la 'low credit risk exemption' : tant que ces obligations maintiennent leur catégorie de notation 'investment grade', elles restent en phase 1. Si toutefois une obligation migre vers une catégorie de notation 'non-investment grade', la Banque J.Van Breda & C° procédera comme suit :

- soit l'obligation sera vendue,
- soit l'obligation sera placée en phase 2, avec par conséquent la prise en compte d'une 'lifetime ECL'.

Impact quantitatif sur le bilan et les fonds propres de la Banque J.Van Breda & C°

Les tableaux ci-dessous montrent l'exposition totale (au bilan et hors bilan) et les pertes de crédit attendues pour les 'performing loans' dans le portefeuille de crédits, le portefeuille Van Breda Car Finance et le portefeuille obligataire (à l'exclusion des expositions interbancaires qui, selon notre modélisation, ne donnent pas lieu à des pertes de crédit attendues).

(€ 1.000)	Exposition totale (au bilan et hors bilan)	Perte de crédit estimée
Portefeuille de crédits	4.542.325	3.124
Portefeuille Van Breda Car Finance	390.457	1.194
Portefeuille obligataire	417.620	32
Total	5.350.403	4.350

Dans le tableau qui suit, les trois portefeuilles ci-dessus sont subdivisés en fonction du nombre de jours de retard.

(€ 1.000)	Exposition totale (au bilan et hors bilan)	Perte de crédit estimée
Pas de retard	5.165.683	3.743
1-30 jours de retard	167.936	345
31-60 jours de retard	15.381	242
61-90 jours de retard	1.370	20
Plus de 90 jours de retard	34	1
Total	5.350.403	4.350

Sur la base des calculs ci-dessus, l'impact net sur les fonds propres du bilan d'ouverture de la Banque J.Van Breda & C° au 1/1/2018 s'élève à -3.263 K€ par suite de pertes de crédit attendues sur les actifs financiers (phase 1 et phase 2).

Actif	Fonds propres	
Pertes de crédit attendues	- 4.350	Réserves
Actif d'impôt différé	+1.087	
 Fonds propres publiés au 31/12/2017 (y incl. minoritaires)	538.838	
Impact de l'IFRS 9 ECL	-3.263	
Fonds propres ajustés au bilan d'ouverture au 1/1/2018	535.575	

IFRS 9 – Delen Private Bank

1.1 Classification et évaluation

Delen Private Bank a vérifié les critères ci-dessus et conclut qu'en matière de classification et d'évaluation des passifs financiers et des actifs financiers, il n'y a aucun impact sur le bilan d'ouverture au 1/1/2018. L'organisation, les procédures et la gouvernance sont adaptés afin que les évaluations formelles et le review en continuité d'exploitation puissent être exécutés.

Les variations de juste valeur dans le portefeuille "titres disponibles à la vente" sont reprises dans le compte de résultats à partir du 1er janvier. Par conséquent, il est procédé (à l'intérieur des fonds propres) à un reclassement des plus-values latentes vers les réserves consolidées dans le bilan d'ouverture de 304 K€. Ensuite, pour chaque nouvelle acquisition, la classification (fluctuations de valeur via le compte de résultats ou via le résultat non réalisé) sera établie par instrument.

1.2 Pertes de crédit attendues (expected loss model)

Avec l'introduction de l'IFRS 9, on passe d'un modèle 'incurred loss' à un modèle 'expected loss' pour ce qui concerne les réductions de valeur. Sous l'IFRS 9, une provision doit être constituée pour les pertes attendues au début du contrat. Les pertes de crédit attendues (ECL) sont déterminées sur une base individuelle. Vu la qualité du portefeuille de crédits chez Delen Private Bank, l'impact sur les fonds propres du bilan d'ouverture est très limité (-61 K€).

Note 3 : filiales et entités contrôlées conjointement

1. Filiales consolidées globalement

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2018	% d'intérêt 2017	% Minoritaires 2018	% Minoritaires 2017
Marine Engineering & Contracting						
CFE ^{(1) (2)}	0400.464.795	Belgique	60,45%	60,40%	39,55%	39,60%
DEME ^{(1) (2)}	0400.473.705	Belgique	60,45%	60,40%	39,55%	39,60%
Rent-A-Port ⁽²⁾	0885.565.854	Belgique	72,20%	72,18%	27,80%	27,82%
International Port Engineering and Management (IPEM)	0441.086.318	Belgique	72,20%	72,18%	27,80%	27,82%
Infra Asia Consultancy and Project Management	0891.321.320	Belgique	72,20%	72,18%	27,80%	27,82%
Rent-A-Port Green Energy	0648.717.687	Belgique	72,20%	72,18%	27,80%	27,82%
IPEM Holdings		Chypre	72,20%	72,18%	27,80%	27,82%
Port Management Development		Chypre	72,20%	72,18%	27,80%	27,82%
Infra Asia Consultancy Ltd.		Hong Kong	72,20%	72,18%	27,80%	27,82%
Rent-A-Port Reclamation		Hong Kong	72,20%	72,18%	27,80%	27,82%
OK SPM FTZ Enterprise		Nigéria	72,20%	72,18%	27,80%	27,82%
Société d'Investissement Portuaire de Guinée		Guinée	50,54%	50,53%	49,46%	49,47%
Infra Asia Investment Green Utilities Limited ⁽³⁾		Hong Kong	72,20%		27,80%	
Green Offshore ⁽²⁾	0832.273.757	Belgique	80,22%	80,20%	19,78%	19,80%
Private Banking						
Banque J.Van Breda & C°	0404.055.577	Belgique	78,75%	78,75%	21,25%	21,25%
Beherman Vehicle Supply	0473.162.535	Belgique	63,00%	63,00%	37,00%	37,00%
Finaxis ⁽⁴⁾	0462.955.363	Belgique		78,75%		21,25%
FinAx ⁽⁴⁾	0718.694.279	Belgique	100,00%			
Real Estate & Senior Care						
Extensa Group	0425.459.618	Belgique	100,00%	100,00%		
Extensa	0466.333.240	Belgique	100,00%	100,00%		
Extensa Development	0446.953.135	Belgique	100,00%	100,00%		
Extensa Istanbul	566454 / 514036	Turquie	100,00%	100,00%		
Extensa Romania	J40.24053.2007	Roumanie	100,00%	100,00%		
Gare Maritime ⁽⁵⁾	0696.803.359	Belgique	100,00%			
Grossfeld Developments ⁽⁶⁾	2012.2448.267	Luxembourg	100,00%	100,00%		
Grossfeld Immobilière	2001.2234.458	Luxembourg	100,00%	100,00%		
Implant	0434.171.208	Belgique	100,00%	100,00%		
RFD	0405.767.232	Belgique	100,00%	100,00%		
RFD CEE Venture Capital	801.966.607	Pays-Bas	100,00%	100,00%		
Projet T&T	0476.392.437	Belgique	100,00%	100,00%		
T&T Entrepôt Public	0863.093.924	Belgique	100,00%	100,00%		
T&T Parking	0863.091.251	Belgique	100,00%	100,00%		
T&T Tréfonds	0807.286.854	Belgique	100,00%	100,00%		
T&T Services	0628.634.927	Belgique	100,00%	100,00%		
T&T Douanehotel	0406.211.155	Belgique	100,00%	100,00%		
Beekbaarimmo	19.992.223.718	Luxembourg	100,00%	100,00%		
UPO Invest	0473.705.438	Belgique	100,00%	100,00%		
Vilvlease	0456.964.525	Belgique	100,00%	100,00%		
Leasinvest Real Estate ⁽⁷⁾	0436.323.915	Belgique	30,01%	30,01%	69,99%	69,99%
Leasinvest Real Estate Management ⁽⁷⁾	0466.164.776	Belgique	100,00%	100,00%		

⁽¹⁾ Dans le rapport annuel de CFE, société cotée en bourse, figure la liste des filiales. DEME est une filiale à 100% de CFE.

⁽²⁾ L'achat fin décembre 2018 de 12.000 actions CFE (+0,05%) en bourse explique également la légère hausse du pourcentage d'intérêt dans DEME, Rent-A-Port et Green Offshore. Ces actions contribueront au résultat consolidé à partir de 2019.

⁽³⁾ Infra Asia Investment Green Utilities Limited : cette société nouvellement créée n'est pas encore opérationnelle.

⁽⁴⁾ A la demande de la Banque nationale de Belgique, la structure de l'actionnariat de Delen Private Bank et de la Banque J.Van Breda & C° a été simplifiée, sans rien changer aux modalités du partenariat entre Ackermans & van Haaren et la famille Delen. AvH détient, par le biais de sa filiale à 100% FinAx, une participation directe de 78,75% dans les deux banques et non plus, comme auparavant, via une structure de holding commune, à savoir Finaxis. Promofin (famille Delen) participe directement à hauteur de 21,25% dans Delen Private Bank et la Banque J.Van Breda & C°. Nous renvoyons à la Note 6 Information sectorielle (p. 153) pour plus de détails.

⁽⁵⁾ Dans le cadre de la rénovation et de l'exploitation (future) de la Gare Maritime, une société distincte a été créée.

⁽⁶⁾ En vertu de la convention d'actionnaires, Extensa n'a droit, économiquement, qu'à 50% des résultats de cette société.

⁽⁷⁾ La direction de Leasinvest Real Estate SCA est assurée par son gérant statutaire Leasinvest Real Estate Management SA, une filiale à 100% d'Ackermans & van Haaren. Le conseil d'administration de Leasinvest Real Estate Management ne peut, conformément à l'article 12 des statuts, prendre une décision relative à la stratégie de la SIRP (société immobilière réglementée publique) Leasinvest Real Estate qu'avec l'approbation de la majorité des administrateurs nommés sur proposition d'Ackermans & van Haaren ou de ses sociétés liées. Pour un aperçu des participations détenues par Leasinvest Real Estate, société cotée en bourse, nous renvoyons au rapport annuel de LRE.

Note 3 : filiales et entités contrôlées conjointement (suite)

1. Filiales consolidées globalement (suite)

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2018	% d'intérêt 2017	% Minoritaires 2018	% Minoritaires 2017
Real Estate & Senior Care (suite)						
Anima Care⁽¹⁾	0469.969.453	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Anima Care Vlaanderen	0698.940.725	Belgique	92,50%		7,50%	
Gilman	0870.238.171	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Anima Vera	0452.357.718	Belgique		92,50%		7,50%
Engagement	0462.433.147	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Le Gui	0455.218.624	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Anima Care Wallonie (ex-Au Privilège)	0428.283.308	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Huize Philemon & Baucis	0462.432.652	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Anima Cura	0480.262.143	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Glamar	0430.378.904	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Zorgcentrum Lucia	0818.244.092	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Résidence Parc des Princes	0431.555.572	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Résidence St. James	0428.096.434	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Château d'Awans	0427.620.342	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Home Scheut	0458.643.516	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Le Birmingham	0428.227.284	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Duneroze (fusionnée avec Anima Cura)	0536.809.777	Belgique		92,50%		7,50%
Zandsteen	0664.573.823	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Les Résidences de l'Eden	0455.832.197	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Résidence Arcade	0835.637.281	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
La Roseraie	0466.582.668	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Patrium	0675.568.178	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Elenchus Invest	0478.953.930	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Résidence Edelweiss	0439.605.582	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Résidence Neerveld	0427.883.628	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
HPA	0818.090.674	Belgique	71,72%	71,72%	28,28%	28,28%
Exploitation / Immobilier résidences⁽²⁾						
Residalya / Patrimoine & Santé Expansion	480.081.397	834.371.676	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Real Estate / P&S Real Estate	480.081.819	487.599.102	France	71,72%	71,72%	28,28%
Inova	450.720.883		France	36,01%	36,01%	63,99%
La Chenaie / Saint Ciers Invest	343.356.028	491.430.781	France	71,72%	71,72%	28,28%
Le Jardin Des Loges / Bonnet Invest	394.806.541	485.191.951	France	71,72%	71,72%	28,28%
Le Mont Des Landes / Saint Savest	401.600.481	491.485.371	France	71,72%	71,72%	28,28%
Les Alyses / Troyes Invest	527.799.811	503.163.123	France	71,72%	69,04%	28,28%
Les Portes De Champagne	338.568.389		France	71,72%	71,72%	28,28%
Les Portes De Nimes / Poulx Invest	423.582.055	491.006.300	France	71,72%	71,72%	28,28%
Les Portes Du Jardin / Tonnay Invest	481.193.027	479.843.146	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Bézanson / Chazal Invest	509.668.950	505.407.221	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya BL	534.425.574		France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Courchelettes / Courchelettes Invest	531.354.801	510.895.162	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Dijon / Dijon Invest	522.014.059	510.800.824	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Garons / Garons Invest	534.425.608	808.415.368	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Haute Goulaine / Goulaine Invest	492.700.885	495.191.918	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Le Lavandou / Grand Batailler Invest	534.860.036	510.895.337	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Le Rove / Marseille Le Rove Invest	490.173.614	499.376.457	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Les Rives D'Allier / Pont Du Château Invest	491.818.779	492.578.505	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Orléans / Orléans Invest	534.476.536	519.062.228	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Résidence Automne / Champs Invest	501.535.371	534.103.262	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Séolanes / Seolanes Invest	501.479.638	387.965.502	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya St. Marcel / Saint Marcel Invest	531.418.564	522.169.861	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Villers Semeuse / Villers Semeuse invest	527.736.441	510.800.808	France	71,72%	71,72%	28,28%
Residalya Projet 7	815.347.711		France	71,72%	71,72%	28,28%
Résidence Du Littoral / Saint Augustininvest	482.162.542	491.430.575	France	71,72%	71,72%	28,28%
Résidence Marguerite	950.537.233		France	71,72%	71,72%	28,28%
Sogécom	343.296.760		France	71,72%	71,72%	28,28%
SRG / Saint Genis Invest	398.710.921	394.584.742	France	71,72%	71,72%	28,28%
Villa Charlotte	390.719.193		France	71,72%	71,72%	28,28%

Note 3 : filiales et entités contrôlées conjointement (suite)

1. Filiales consolidées globalement (suite)

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2018	% d'intérêt 2017	% Minoritaires 2018	% Minoritaires 2017
Real Estate & Senior Care (suite)						
La Demeure Du Bois Ardent / Turquoise	399.793.173	394.597.488	France	71,72% 71,72%	71,72% 71,72%	28,28% 28,28%
Sérénalto	344.503.545		France	43,03% 43,03%	43,03% 43,03%	56,97% 56,97%
Ambroise Paré / Paradin	395.190.226	395.190.374	France	40,88% 40,88%	40,88% 40,88%	59,12% 59,12%
Cigma Holding / Cidevim	789.479.185	478 101 025	France	71,72% 71,72%	71,72% 71,72%	28,28% 28,28%
Cigma De Laval / Cigma du Tertre	527.946.131	511 972 721	France	71,72% 71,72%	71,72% 71,72%	28,28% 28,28%
Crèche du Tertre / Cigma du Tertre	528.379.001	511 972 721	France	71,72% 71,72%	71,72% 71,72%	28,28% 28,28%
Villa Thalia / CMSR	348.210.196	322.409.442	France	71,72% 71,72%	71,72% 71,72%	28,28% 28,28%
Résidence Le Pyla / Saphir	424.416.212	433.702.467	France	71,72% 71,72%	71,72% 71,72%	28,28% 28,28%
Assoc. Château Vacquay / CV Invest ⁽³⁾		821.435.310	France	71,72%		28,28%
Assoc. Château Vacquay / PASA ⁽³⁾		800.412.025	France	71,72%		28,28%
Saint Lo Développement		815.376.124	France	71,72%	71,72%	28,28%
Taillan Invest		820.126.902	France	71,72%	71,72%	28,28%
Salvagny Invest		824.058.184	France	71,72%	71,72%	28,28%
Energy & Resources						
AvH Resources India	U74300DL2001 PTC111685	Inde	100,00%	100,00%		
AvH & Growth Capital						
Sofinim	0434.330.168	Belgique	100,00%	100,00%		
Sofinim Luxemburg	2003.2218.661	Luxembourg	100,00%	100,00%		
Agidens International	0468.070.629	Belgique	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Life Sciences	0411.592.279	Belgique	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Infra Automation	0630.982.030	Belgique	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Proces Automation	0465.624.744	Belgique	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Proces Automation BV	005469272B01	Pays-Bas	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Life Sciences BV	850983411B01	Pays-Bas	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Infra Automation BV	856220024B01	Pays-Bas	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Inc		USA	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens SAS	10.813.818.424	France	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens GmbH	76301	Allemagne	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens AG	539301	Suisse	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Argus Technologies ⁽⁴⁾	0844.260.284	Belgique	86,25%		13,75%	
Baarbeek Immo	651.662.133	Belgique	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Subholdings AvH						
Anfima	0426.265.213	Belgique	100,00%	100,00%		
AvH Coordination Center (liquidée)	0429.810.463	Belgique		99,99%		0,01%
Brinvest	0431.697.411	Belgique	99,99%	99,99%	0,01%	0,01%
Profilux	1992.2213.650	Luxembourg	100,00%	100,00%		

⁽¹⁾ Anima Care a acquis en 2018 la maison de repos et de soins Ark van Noé (Bilzen) et a regroupé un certain nombre d'activités dans la société nouvellement créée Anima Care Vlaanderen. Anima Vera a disparu du périmètre de consolidation suite à la vente à Baltisse de l'immobilier de la maison de repos Kruyenberg à Berlare.

⁽²⁾ Début juillet 2018, HPA a vendu l'immobilier de 14 de ses maisons de repos et de soins au groupe immobilier français Icade Santé. Residalya, filiale de HPA, reste le locataire et l'exploitant de ces maisons de repos et de soins. La vente a été structurée comme suit : l'immobilier qui ne faisait pas partie de la vente a été intégré dans Patrimoine & Santé Expansion, une société nouvellement créée. Ensuite, la société immobilière initiale Patrimoine & Santé (propriétaire de l'immobilier des 14 maisons de repos et de soins) a été vendue à Icade Santé.

⁽³⁾ HPA a réalisé, début 2018, l'acquisition d'une résidence à Salleboeuf (Gironde).

⁽⁴⁾ L'acquisition d'Argus Technologies, qui offre une plate-forme SaaS 'cloud-based' de contrôle de l'énergie, s'inscrit dans la stratégie d'innovation produit d'Agidens.

Note 3 : filiales et entités contrôlées conjointement (suite)

2. Entités contrôlées conjointement mises en equivalence - année 2018

(€ 1.000) Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2018	% Minoritaires 2018	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
Marine Engineering & Contracting								
Rent-A-Port⁽¹⁾								
Consortium Antwerp Port	0817.114.340	Belgique	43,32%	16,68%	3.888	1.052	1.217	41
Rent-A-Port Utilities	0846.410.221	Belgique	36,10%	13,90%	1.805	2.066	0	-154
C.A.P. Industrial Port Land	0556.724.768	Belgique	36,10%	13,90%	1.331	3	0	-10
Infra Asia Investment Fund	0648.714.620	Belgique	36,10%	13,90%	32.132	32.032	3	16
S Channel Management Limited		Chypre	36,10%	13,90%	0	91	0	-8
Infra Asia Investment - sous-consolidation (Dinh Vu) (USD 1.000)		Vietnam	43,33%	16,68%	182.432	103.719	30.380	15.420
Rent-A-Port Gulf for Operation and Maintenance WLL		Qatar	35,38%	13,62%	276	192	434	38
Private Banking								
Delen Investments sca ⁽²⁾	0423.804.777	Belgique						
Delen Private Bank ⁽²⁾	0453.076.211	Belgique	78,75%		3.200.465	2.457.538	384.262	112.390
Real Estate & Senior Care								
Extensa Group								
CBS Development	0831.191.317	Belgique	50,00%		18.570	18.070	0	-2.038
CBS-Invest	0879.569.868	Belgique	50,00%		16.818	9.783	700	-42
Delo 1 ⁽³⁾	2016.2450.523	Luxembourg	50,00%		208.785	155.414	0	19.677
Alto 1 ⁽³⁾	2016.2450.590	Luxembourg						
DPI ⁽⁴⁾	0890.090.410	Belgique						
Grossfeld PAP	2005.2205.809	Luxembourg	50,00%		72.653	74.749	3.032	-354
Les Jardins d'Oisquercq	0899.580.572	Belgique	50,00%		2.999	4.199	8	-273
Immobilière Du Cerf ⁽⁴⁾	0822.485.467	Belgique						
Top Development	35 899 140	Slovaquie	50,00%		6.039	1.617	1.744	2.588
TMT Energy (filiale de Top Development) ⁽⁴⁾	47 474 238	Slovaquie						
TMT RWP (filiale de Top Development)	47 144 513	Slovaquie	50,00%		5.982	5.028	818	-221
Energy & Resources								
SIPEF ⁽⁵⁾ (USD 1.000)	0404.491.285	Belgique	31,59%		938.368	293.859	275.270	30.089
AvH & Growth Capital								
Amsteldijk Beheer	33.080.456	Pays-Bas	50,00%		3.421	1.214	831	272
Distriplus ⁽⁶⁾	0890.091.202	Belgique						
Manuchar (USD 1.000)	0407.045.751	Belgique	30,00%		703.887	635.437	1.691.121	-10.609
Turbo's Hoet Groep	0881.774.936	Belgique	50,00%		313.914	206.760	532.647	10.136
Telemond Consortium ⁽⁷⁾		Belgique	50,00%		79.261	26.267	92.327	4.075
Subholdings AvH								
GIB sa	0404.869.783	Belgique	50,00%		3.690	55.907	0	-202

⁽¹⁾ L'achat fin décembre 2018 de 12.000 actions CFE (+0,05%) en bourse explique également la légère hausse du pourcentage d'intérêt dans DEME, Rent-A-Port et Green Offshore et leurs filiales. Ces actions contribueront au résultat consolidé à partir de 2019.

⁽²⁾ A la demande de la Banque nationale de Belgique, la structure de l'actionnariat de Delen Private Bank et de la Banque J.Van Breda & C° a été simplifiée, sans rien changer aux modalités du partenariat entre Ackermans & van Haaren et la famille Delen. AvH détient, par le biais de sa filiale à 100% FinAx, une participation directe de 78,75% dans les deux banques et non plus, comme auparavant, via une structure de holding commune, à savoir Finaxis. Promofri (famille Delen) participe directement à hauteur de 21,25% dans Delen Private Bank et la Banque J.Van Breda & C°. Nous renvoyons à la Note 6 Information sectorielle (p. 153) pour plus de détails.

⁽³⁾ Ces sociétés ont été créées dans le cadre de la construction des immeubles pré loués à long terme à Deloitte Luxembourg (Delo 1) et Alter Domus (Alto 1). L'immeuble de bureaux loué à Alter Domus a été vendu en octobre 2018 à des investisseurs internationaux. Le nouveau siège de Deloitte Luxembourg a été réceptionné en janvier 2019 et vendu.

⁽⁴⁾ A Trnava, en Slovaquie, Top Development (Extensa 50%) a vendu son réseau énergétique en 2018. Un terrain à La Hulpe a également été vendu.

⁽⁵⁾ La convention d'actionnaires entre la famille Baron Bracht et AvH débouche sur un contrôle commun de SIPEF. En 2018, AvH a relevé son pourcentage de participation dans SIPEF à 31,59% fin 2018, contre 30,25% fin 2017.

⁽⁶⁾ En octobre, Sofinim a vendu sa participation de 50% dans Distriplus, propriétaire des marques Di et Planet Parfum, au Groupe Jacques Bogart.

⁽⁷⁾ Le consortium est constitué des 3 filiales communes Telemond Holding, Telehold & Henschel Engineering.

Note 3 : filiales et entités contrôlées conjointement (suite)

3. Entités contrôlées conjointement mises en equivalence - année 2017

(€ 1.000) Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2017	% Minoritaires 2017	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
Marine Engineering & Contracting								
Rent-A-Port								
Consortium Antwerp Port	0817.114.340	Belgique	43,31%	16,69%	4.217	1.522	1.498	-46
Rent-A-Port Utilities	0846.410.221	Belgique	36,09%	13,91%	2.487	2.594	1.079	175
C.A.P. Industrial Port Land	0556.724.768	Belgique	36,09%	13,91%	1.341	3	0	-10
Infra Asia Investment Fund	0648.714.620	Belgique	36,09%	13,91%	32.076	31.991	-2	14
S Channel Management Limited		Chypre	36,09%	13,91%	0	82	0	-9
Infra Asia Investment -sous-consolidation (Dinh Vu) (USD 1.000)		Vietnam	43,32%	16,70%	138.319	51.397	22.306	447
Rent-A-Port Gulf for Operation and Maintenance WLL		Qatar	35,37%	13,63%	484	442	249	20
Private Banking								
Delen Investments sca	0423.804.777	Belgique	78,75%	21,25%	2.601.077	1.922.285	366.912	105.836
Real Estate & Senior Care								
Extensa Group								
CBS Development	0831.191.317	Belgique	50,00%		21.098	19.311	0	-1.048
CBS-Invest	0879.569.868	Belgique	50,00%		18.701	11.624	1.417	-283
Delo 1	2016.2450.523	Luxembourg	50,00%		134.247	100.553	0	23.393
Alto 1	2016.2450.590	Luxembourg	50,00%		40.504	32.874	0	5.339
DPI	0890.090.410	Belgique	50,00%		1.782	951	15	8
Grossfeld PAP	2005.2205.809	Luxembourg	50,00%		58.445	60.186	5.342	-433
Les Jardins d'Oisquercq	0899.580.572	Belgique	50,00%		2.866	3.758	14	-273
Immobilière Du Cerf	0822.485.467	Belgique	33,33%		508	-88	0	-67
Top Development	35 899 140	Slovaquie	50,00%		6.493	1.961	1.843	-2.277
TMT Energy (filiale de Top Development)	47 474 238	Slovaquie	50,00%		1.838	1.817	2.658	152
TMT RWP (filiale de Top Development)	47 144 513	Slovaquie	50,00%		6.563	5.388	905	-697
Energy & Resources								
Sipef (USD 1.000)	0404.491.285	Belgique	30,25%		907.008	272.372	321.641	139.663
AvH & Growth Capital								
Amsteldijk Beheer	33.080.456	Pays-Bas	50,00%		3.319	1.385	708	200
Distriplus	0890.091.202	Belgique	50,00%		155.546	129.206	193.878	-24.523
Manuchar (USD 1.000)	0407.045.751	Belgique	30,00%		617.610	535.101	1.399.848	176
Turbo's Hoet Groep	0881.774.936	Belgique	50,00%		302.195	199.595	467.665	9.677
Telemond Consortium		Belgique	50,00%		74.944	22.698	75.814	2.474
Subholdings AvH								
GIB sa	0404.869.783	Belgique	50,00%		3.717	55.691	0	-13.676

4. Les principales filiales et entités contrôlées conjointement qui ne sont pas reprises dans le périmètre de consolidation

(€ 1.000) Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2018	Raison de la non reprise dans la consolidation	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
Subholdings AvH								
BOS	0422.609.402	Belgique	100,00%	(1)	243	2	0	-4
Pribinvest	2005.2209.421	Luxembourg	78,75%	(1)	4.426	989	0	-146

(1) Investissement d'importance mineure (valorisé au prix d'achat).

Note 4 : entreprises associées

1. Entreprises associées mises en équivalence - année 2018

(€ 1.000) Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2018	% Minoritaires 2018	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
Marine Engineering & Contracting								
Rent-A-Port								
Ontwikkelingsmaatschappij Zuiderzeehaven ⁽¹⁾		Pays-Bas						
Zuiderzeehaven ⁽¹⁾		Pays-Bas						
Port of Duqm (OMR 1.000)		Oman	21,66%	8,34%	44.431	40.838	15.172	-232
Duqm Industrial Land Company (OMR 1.000)		Oman	25,23%	9,72%	6.403	191	1.151	540
Green Offshore ⁽²⁾								
Otary RS	0833.507.538	Belgique	10,03%	2,47%	82.631	3.493	13.717	1.055
Rentel	0700.246.364	Belgique	10,03%	2,47%	1.124.555	1.027.345	66.366	25.495
Otary BIS	0842.251.889	Belgique	10,03%	2,47%	53.729	0	0	-26
Private Banking								
Banque J.Van Breda & C°								
Finauto (fusionnée avec la Banque J.Van Breda & C°)	0464.646.232	Belgique						
Antwerpse Financiële Handelsmaatschappij (fusionnée avec la Banque J.Van Breda & C°)	0418.759.886	Belgique						
Financieringsmaatschappij Definco (liquidée)	0415.155.644	Belgique						
Informatica J.Van Breda & C°	0427.908.174	Belgique	31,50%	8,50%	5.756	4.543	10.942	5
Energy & Resources								
Sagar Cements (INR millions) ⁽³⁾	L26942AP-1981PLC002887	Inde	17,57%		17.507	9.803	11.466	-4
AvH & Growth Capital								
Atenor ⁽⁴⁾	0403.209.303	Belgique						
Axe Investments	0419.822.730	Belgique	48,34%		14.985	76	634	226
Financière EMG ⁽⁵⁾	801.720.343	France	22,51%		293.476	282.311	306.644	838
Mediahuis ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	439.849.666	Belgique	13,25%		851.898	540.423	819.176	28.301
Agidens International								
Keersluis Limmel Maintenance BV (MTC)	62058630	Pays-Bas	43,12%		94	94	279	0
SAS van Vreeswijk (MTC van Beatrix)	65067096	Pays-Bas	17,25%		604	604	1.011	0

⁽¹⁾ Rent-A-Port a vendu en 2018 sa participation dans Zuiderzeehaven.

⁽²⁾ Le parc éolien offshore de Rentel est devenu opérationnel au second semestre et a ensuite, pour la première fois, été consolidé (de même que les holdings intermédiaires Otary RS et Otary BIS). Via Green Offshore, un véhicule d'investissement 50/50 d'AvH et CFE, AvH détient une participation (transitoire) de 10,03% dans Rentel et de 7,02% dans SeaMade (en construction). Ce pourcentage ne tient pas compte de l'investissement de DEME dans ces parcs éoliens.

⁽³⁾ Le droit d'AvH d'avoir un représentant au Conseil d'Administration de Sagar Cements et un droit de veto en ce qui concerne, entre autres, les modifications de statuts et l'achat/vente d'activités expliquent pourquoi cette participation est reprise dans le périmètre de consolidation d'AvH.

⁽⁴⁾ Sofinim a vendu en avril 2018 la totalité de sa participation (10,53%) dans Atenor.

⁽⁵⁾ Au cours du premier semestre 2018, le pourcentage de participation d'AvH dans Financière EMG et Mediahuis Partners (ex-Corelio) a augmenté, passant respectivement de 22,24% à 22,51% et de 26,17% à 26,21%. Ces deux évolutions résultent de petits changements dans la structure d'actionnariat de ces entreprises et non d'investissements directs complémentaires par AvH.

⁽⁶⁾ Suite aux acquisitions (TMG) et aux apports successifs (par Mediahuis Partners et Concentra respectivement), AvH détient fin 2018 une participation de 49,9% dans Mediaco, l'actionnaire de contrôle (52,4%) de Mediahuis Partners. Mediahuis Partners détient une participation de contrôle de 50,57% dans Mediahuis. Le pourcentage de participation d'AvH dans Mediahuis s'élève ainsi à 13,3%.

Note 4 : entreprises associées (suite)

2. Entreprises associées non reprises selon la méthode de mise en équivalence - année 2018

(€ 1.000) Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2017	Raison de la non reprise dans la consolidation	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
AvH & Growth Capital								
Nivelinvest (exercice prolongé)	0430.636.943	Belgique	25,00%	(1)				
OncoDNA (31-12-2017)	0501.631.837	Belgique	15,00%	(1)	5.411	4.507	(2)	-3.743

(1) Investissement d'importance mineure (valorisé au prix d'achat).

(2) Schéma abrégé des comptes annuels.

3. Entreprises associées mises en équivalence - année 2017

(€ 1.000) Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2017	% Minoritaires 2017	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
Marine Engineering & Contracting								
Rent-A-Port								
Ontwikkelingsmaatschappij Zuiderzeehaven		Pays-Bas	12,03%	4,64%	18	0	0	0
Zuiderzeehaven		Pays-Bas	12,03%	4,64%	11.656	4.411	0	0
Port of Duqm (OMR 1.000)		Oman	21,65%	8,35%	27.259	23.584	18.702	-173
Duqm Industrial Land Company (OMR 1.000)		Oman	25,23%	9,72%	6.037	584	902	438
Private Banking								
Banque J.Van Breda & C°								
Finauto	0464.646.232	Belgique	39,38%	10,63%	1.637	1.375	1.280	1
Antwerpse Financiële Handelsmaatschappij	0418.759.886	Belgique	39,38%	10,63%	1.348	411	1.437	687
Financieringsmaatschappij Definco	0415.155.644	Belgique	39,38%	10,63%	274	0	45	24
Informatica J.Van Breda & C°	0427.908.174	Belgique	31,50%	8,50%	5.871	4.664	11.064	5
Energy & Resources								
Sagar Cements (INR millions)	L26942AP-1981PLC002887	Inde	17,57%		16.030	8.284	9.773	184
AvH & Growth Capital								
Atenor	0403.209.303	Belgique	10,53%		593.180	446.464	220.430	22.179
Axe Investments	0419.822.730	Belgique	48,34%		15.124	93	697	1.887
Financière EMG	801.720.343	France	22,24%		310.251	299.604	304.220	-4.566
Mediahuis	439.849.666	Belgique	13,24%		929.239	647.536	641.542	14.948
Agidens International								
Keersluis Limmel Maintenance BV (MTC)	62058630	Pays-Bas	43,12%		94	94	279	0
SAS van Vreeswijk (MTC van Beatrix)	65067096	Pays-Bas	17,25%		604	604	1.011	0

4. Entreprises associées non reprises selon la méthode de mise en équivalence - année 2017

(€ 1.000) Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2017	Raison de la non reprise dans la consolidation	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
AvH & Growth Capital								
Nivelinvest	0430.636.943	Belgique	25,00%	(1)	63.443	55.732	555	-2
OncoDNA (31-12-2016)	0501.631.837	Belgique	15,00%	(1)	5.206	2.951	(2)	-1.996

(1) Investissement d'importance mineure.

(2) Schéma abrégé des comptes annuels.

Note 5 : acquisitions et cessions d'entreprises

1. Traitement final A2Sea & G-TEC (2017)

(€ 1.000)	31-12-2017	31-12-2018	Différence
	A2Sea & G-TEC	A2Sea & G-TEC	
	Traitement provisoire	Traitement final	
Immobilisations corporelles	186.675	190.964	4.289
Valeurs disponibles	38.945	38.945	0
Autres actifs et passifs courants et non-courants	-23.474	-21.560	1.914
Actif net (100%)	202.146	208.349	6.203
Intérêts minoritaires non-repris	702	869	167
Actif net - part du groupe	202.848	209.218	6.370
Goodwill (après allocation)	7.410	704	-6.706
Prix d'achat	210.258	209.922	-336

Le 31 août 2017, GeoSea, filiale de DEME, a acquis 100% des parts de la société A2Sea, consolidée intégralement. Au quatrième trimestre 2017, Geo-Sea a aussi acquis 72,5% des parts de G-TEC, une société belge consolidée intégralement.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des actifs et passifs identifiables des deux sociétés acquises a été déterminée provisoirement. Au premier semestre 2018, le traitement comptable des regroupements d'entreprises A2Sea et G-TEC a été finalisé et les ajustements ont été repris dans les états financiers consolidés.

Etant donné que l'impact net total de la différence entre le traitement provisoire et final du regroupement d'entreprises n'est pas significatif, les états financiers comparatifs de

2017 n'ont pas été retraités et l'effet a été repris dans le compte de résultats de 2018. Suite au traitement final du regroupement d'entreprises, le montant de goodwill restant s'élevait à (0,7 million d'euros) et a fait l'objet d'une réduction de valeur.

Les méthodes de valorisation suivantes ont été appliquées :

- Installations, machines et outillage (principalement la flotte) : la juste valeur a été déterminée sur la base d'un rapport d'évaluation établi par un expert indépendant.
- Carnet de commandes : la méthode 'multi-period excess earnings' a été appliquée.
- Autres actifs et passifs : la juste valeur a été déterminée sur la base de la valeur de marché à laquelle les actifs et passifs peuvent être cédés à un tiers, partie non liée.

2. Acquisitions d'entreprises - 2018

(€ 1.000)	MEDCO
Immobilisations corporelles	79.636
Trésorerie	72.454
Dettes financières courantes et non-courantes	-35.330
Autres postes d'actifs et passifs courants	-95.851
Autres postes d'actifs et passifs non-courants	-26.191
Actif net (part du groupe)	-5.282
Goodwill	5.282
Prix d'achat de l'intérêt additionnel de 50,9% + Revalorisation de l'intérêt de 44,1%	0

Le 3 septembre 2018, DEME a acquis des droits économique complémentaires de la société Middle East Dredging Company QSC "MEDCO", portant le pourcentage d'intérêts du groupe de 44,1% à 95%. Il en résulte un changement de méthode de consolidation de MEDCO : consolidée selon la méthode de mise en équivalence jusqu'au 3ème trimestre de l'exercice, par après consolidée par intégration globale.

Cette prise de contrôle répond à la définition d'un regroupement d'entreprises conformément à la norme IFRS 3 – Regroupement d'entreprises qui impose l'application de la "méthode de l'acquisition" :

- 1) Selon cette méthode, la participation historique de 44,1% doit être réévaluée à sa juste valeur, avec une contrepartie dans le compte de résultats. Suite à l'actif net négatif (non-revalorisé) au moment de la transaction, la réévaluation de la participation historique génère un gain de 10,6 millions d'euros.
- 2) Ensuite les actifs et passifs identifiables de MEDCO sont valorisés à leur juste valeur à la date d'acquisition dans les états financiers consolidés de DEME. Enfin, le goodwill total généré sur cette transaction résulte de la différence entre la contrepartie transférée et de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de MEDCO.

Les travaux de valorisation des actifs et passifs identifiables à la juste valeur ont pu être menés à leur terme dans des délais compatibles avec ceux de la clôture annuelle. Cet exercice de valorisation, effectué selon les méthodes comptables du groupe AvH, revêt un caractère définitif au 31 décembre 2018.

Les méthodes d'évaluation suivantes ont été mises en œuvre pour déterminer la juste valeur des principaux actifs et passifs identifiables :

- immobilisations corporelles (principalement constituées de deux cutters Al Mahaar et Al Jarraf): la juste valeur a été déterminée sur base d'un exercice de valorisation réalisé par un expert indépendant;
- autres actifs et passifs : la juste valeur a été basée sur la valeur de marché à laquelle ces actifs ou passifs peuvent être cédés à une partie tierce non liée.

Cette transaction n'a pas engendré de règlement en cash. Ainsi, à l'issue de l'opération, DEME a acquis la trésorerie de MEDCO engendrant un mouvement net de trésorerie positif à hauteur de 72,4 millions d'euros.

La réévaluation de la participation historique génère un gain de 10,6 millions d'euros. Le goodwill non-alloué total généré par la transaction s'élève à 5,3 millions d'euros et a fait l'objet d'une réduction de valeur au 31 décembre 2018.

Note 6 : information sectorielle

Secteur 1

Marine Engineering & Contracting

DEME (intégration globale 60,45%), CFE (intégration globale 60,45%), Rent-A-Port (intégration globale 72,20%) et Green Offshore (intégration globale 80,22%).

L'achat fin décembre 2018 de 12.000 actions CFE (+0,05%) en bourse explique également la légère hausse du pourcentage d'intérêt dans DEME, Rent-A-Port et Green Offshore. Ces actions contribueront au résultat consolidé à partir de 2019.

Secteur 2

Private Banking

Delen Investments CVA (méthode mise en équivalence 78,75% jusqu'au Q3 2018), Delen Private Bank (méthode mise en équivalence 78,75% à partir du Q4 2018), Banque J.Van Breda & C° (intégration globale 78,75%), Finaxis (intégration globale 78,75% jusqu'au Q3 2018) et FinAx (intégration globale 100% à partir du Q4 2018).

Au 31 décembre 2018, il a été procédé à une simplification de la structure du groupe Finaxis, comme suit:

- Delen Investments SCA a été absorbée par voie de fusion dans Finaxis SA ; par suite, Finaxis a repris tous les actifs de Delen Investments (y compris les parts dans Delen Private Bank SA) et Delen Investments a été dissoute; et
- Finaxis a ensuite fait l'objet d'une scission mixte ; suite à cette scission, les actifs de Finaxis (y compris les parts dans la Banque J.Van Breda & C° et dans Delen Private Bank) ont été répartis entre une société nouvellement créée faisant partie du groupe AvH, FinAx SA (pour 78,75%), et une société de la famille Jacques Delen, Promofi SA (21,25%), et Finaxis a été dissoute.

Tant la fusion que la scission ont été approuvées avec rétroactivité comptable au 1er octobre 2018, 0h00.

Cette restructuration interne a été opérée à la demande de la Banque Nationale de Belgique afin de garantir une structure de surveillance appropriée pour Delen Private Bank et la Banque J.Van Breda & C°.

La restructuration interne implique un changement au niveau de l'actionnariat des deux établissements de crédit, sans que la structure de contrôle ultime ait été modifiée et en maintenant les accords préexistants entre les deux groupes d'actionnaires, à savoir Ackermans & van Haaren et la famille Jacques Delen. Le groupe AvH conserve, en substance, une participation de 78,75% dans les deux établissements de crédit, laquelle est détenue directement par une société nouvellement créée, ceci allant de pair avec des accords au niveau des actionnaires. Cette structure est alignée sur la structure d'actionnariat préexistante des établissements de crédit et sur les accords contractuels et la structure de contrôle qui existaient auparavant entre Ackermans & van Haaren et la famille Jacques Delen, et implique donc la poursuite de la collaboration fructueuse entre les deux partenaires.

Par rapport à la fin de l'année 2017, la composition de ce segment est pour le reste restée inchangée. Au bilan consolidé de 2017, la participation dans BDM-Asco avait déjà été transférée vers les "Actifs détenus en vue de la vente" suite à l'annonce de la vente à l'assureur américain Navigators Group, Inc. Cette transaction a été finalisée au premier semestre 2018.

Secteur 3

Real Estate & Senior Care

Extensa (intégration globale 100%), Leasinvest Real Estate (intégration globale 30%), Leasinvest Real Estate Management (intégration globale 100%), Anima Care (intégration globale 92,5%) et HPA (intégration globale 71,7%). HPA est la structure qui détient 100% de Residalya (exploitation de maisons de repos) et 100% de Patrimoine & Santé Expansion (propriétaire d'immobilier exploité par Residalya). Tant Residalya que Patrimoine & Santé Expansion sont consolidées intégralement par HPA.

La composition de ce segment n'a pas changé en 2018.

Secteur 4

Energy & Resources

SIPEF (méthode mise en équivalence 31,6%), AvH India Resources (intégration globale 100%) et Sagar Cements (méthode mise en équivalence 17,6%).

La participation d'AvH dans SIPEF a légèrement augmenté en 2018, passant de 30,25% à 31,59%.

Secteur 5

AvH & Growth Capital

- AvH, Sofinim & subholdings (intégration globale 100%)
- Participations intégrées globalement : Agidens (86,2%)
- Participations reprises selon la méthode de mise en équivalence : Axe Investments (48,3%), Amsteldijk Beheer (50%), Mediahuis Partners (ex-Corelio) (26,2%), Mediahuis (13,2%), MediaCore (49,9%), Financière EMG (22,5%), Manuchar (30,0%), Turbo's Hoet Groep (50%), Consortium Telemond (50%) et GIB (50%)
- Participation non-consolidée : OncoDNA (15%)

Sofinim (100% AvH) a vendu en avril 2018 la totalité de sa participation (10,53%) dans Atenor et en octobre 2018 sa participation de 50% dans Distriplus.

Au cours du premier semestre 2018, le pourcentage de participation d'AvH dans Financière EMG et Mediahuis Partners a augmenté, passant respectivement de 22,24% à 22,51% et de 26,17% à 26,21%. Ces deux évolutions résultent de petits changements dans la structure d'actionnariat de ces entreprises et non d'investissements directs complémentaires par AvH.

Note 6 : information sectorielle - compte de résultats 2018

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2018
Produits	3.757.557	167.429	448.113	13	87.057	-1.989	4.458.181
Prestations de services	3.180		204.574		1.833	-1.843	207.745
Produits provenant des leasings		8.656	1.583				10.239
Produits immobiliers	94.696		221.880				316.576
Produits - intérêts provenant des activités bancaires		95.126					95.126
Honoraires et commissions perçus des activités bancaires		61.224					61.224
Produits provenant des contrats de construction	3.543.530				82.550		3.626.080
Autres produits des activités ordinaires	116.151	2.423	20.076	13	2.674	-146	141.192
Autres produits opérationnels	7.670	701	4.402	0	2.712	-1.194	14.290
Intérêts sur créances immobilisations financières	7.619		110		1.254	-1.124	7.858
Dividendes	50	701	4.293		634		5.677
Subventions de l'état							0
Autres produits opérationnels					824	-70	754
Charges opérationnelles (-)	-3.537.890	-116.061	-358.598	-74	-117.308	2.059	-4.127.873
Matières premières et consommables utilisées (-)	-2.078.801		-150.385		-43.720		-2.272.906
Variation de stocks de produits finis, matières premières et consommables utilisées (-)	-27.361		10.836		38		-16.488
Charges financières Banque J.Van Breda & C° (-)		-24.841					-24.841
Frais de personnel (-)	-637.476	-42.857	-124.631		-37.106		-842.070
Amortissements (-)	-272.495	-4.446	-17.131		-2.972		-297.044
Réductions de valeur (-)	-19.802	-3.011	-4.438		-13.283		-40.533
Autres charges opérationnelles (-)	-528.755	-37.102	-74.007	-74	-20.261	2.059	-658.139
Provisions	26.799	-3.804	1.158		-4		24.149
Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0	6.285	0	-2.581	0	3.704
Actifs financiers - Fair value through P/L (FVPL)			5.555		-2.581		2.974
Immeubles de placement			730				730
Profit (perte) sur cessions d'actifs	7.879	482	30.692	0	11.368	0	50.421
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7.530		-29		9		7.510
Plus(moins-)value sur réalisation d'immeubles de placement							0
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations financières	349	-27	30.721		11.125		42.168
Plus(moins-)value sur réalisation d'autres actifs		509			234		743
Résultat opérationnel	235.215	52.551	130.894	-61	-18.752	-1.124	398.723
Produits financiers	55.233	8	4.375	0	339	-88	59.867
Revenus d'intérêt	7.501	8	2.661		332	-88	10.414
Autres produits financiers	47.732		1.714		8		49.454
Charges financières (-)	-71.945	0	-26.951	-6	-1.616	1.212	-99.305
Charges d'intérêt (-)	-20.638		-16.482		-388	1.212	-36.295
Autres charges financières (-)	-51.307		-10.469	-6	-1.228		-63.010
Instruments financiers dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	-10	124	0	0		114
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	21.910	107.089	18.860	8.040	-2.047		153.853
Autres produits non-opérationnels	0	716	0	0	0		716
Autres charges non-opérationnelles (-)	0	0	0	0	0		0
Résultat avant impôts	240.413	160.355	127.302	7.973	-22.075	0	513.968
Impôts sur le résultat	-49.769	-11.465	-9.618	0	-1.343	0	-72.195
Impôts différés	91	916	5.774		-328		6.452
Impôts	-49.860	-12.381	-15.392		-1.015		-78.647
Résultat après impôts provenant des activités poursuivies	190.644	148.890	117.685	7.973	-23.418	0	441.773
Résultat après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0		0
Résultat de l'exercice	190.644	148.890	117.685	7.973	-23.418	0	441.773
Part des tiers	72.563	27.589	52.405	266	-689		152.134
Part du groupe	118.081	121.300	65.279	7.707	-22.729		289.639

Commentaire sur l'information sectorielle - compte de résultats 2018

Les **produits d'exploitation** consolidés augmentent de 507,6 millions d'euros (+12,8%) en 2018 par rapport à l'exercice précédent et s'établissent à 4.458,2 millions d'euros.

Cette progression est réalisée en grande partie dans le segment 'Marine Engineering & Contracting' et reflète le haut niveau d'activité tant chez DEME que chez CFE. Mais aussi les ventes réalisées avec succès par Extensa dans le cadre de ses développements immobiliers résidentiels et l'expansion continue des groupes de maisons de repos Anima Care en Belgique et Residalya en France contribuent également à cette progression du chiffre d'affaires, tout comme Agidens (dans le segment 'AvH & Growth Capital'). Dans le segment 'Private Banking', les produits d'exploitation sont en hausse de 2,6%. Etant donné que la participation dans Delen Private Bank est intégrée par la méthode de mise en équivalence, ces produits (tout comme les charges qui y correspondent) portent exclusivement sur la Banque J.Van Breda & C°. Cette dernière a une nouvelle fois réussi, en 2018, à compenser la pression sur la marge d'intérêt par une augmentation des commissions et des revenus provenant des financements auto. Dans le segment 'Energy & Resources', après la vente de la participation dans la Société Nationale de Transport par Canalisations (SNTC) fin 2017, toutes les participations sont désormais intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Parallèlement à l'augmentation des produits d'exploitation, les **charges opérationnelles** augmentent également, avec une hausse de 473,0 millions d'euros (+12,9%). Conformément à l'évolution des produits d'exploitation, les charges augmentent dans tous les segments, excepté 'Energy & Resources' compte tenu du fait, comme indiqué ci-dessus, que la participation dans la SNTC est sortie du périmètre de consolidation.

Des **réductions de valeur** pour un total de 40,5 millions d'euros ont été imputées au résultat opérationnel en 2018. Ceci inclut notamment 13,3 millions d'euros de réductions de valeur supplémentaires sur Distriplus, 8,4 millions d'euros de réductions de valeur nettes chez CFE (dont 10 millions d'euros supplémentaires d'Expected Credit Loss'), 6,0 millions d'euros de réductions de valeur sur goodwill enregistrés par DEME lors de la comptabilisation finale du prix d'achat de MEDCO, G-Tec et A2Sea, et 3,0 millions d'euros ('Expected Credit Loss' incl.) portant sur des financements en cours accordés à des clients de la Banque J.Van Breda & C°.

En regard des réductions de valeur, des **provisions** ont aussi été reprises : 11,4 millions d'euros de provisions qui avaient été constituées dans le passé par CFE et 15,4 millions d'euros sur le passif éventuel pour risques potentiels comptabilisé par AvH lors de l'acquisition de CFE en 2013, étant donné que les risques sous-jacents ont été réduits entre-temps ou ont été couverts par CFE même.

Le **résultat sur les actifs/passifs évalués à la juste valeur via le compte de résultats** reste essentiellement limité, en 2018, à la variation positive de la valeur (cours boursier) des 1.192.418 actions Retail Estates dans le portefeuille de Leasinvest Real Estate, à l'évolution nette positive de la valeur de marché des immeubles de placement chez Leasinvest Real Estate et Extensa et enfin, à l'évolution négative des investissements de portefeuille chez AvH.

Des **plus(moins)-values** ont été réalisées en 2018, entre autres sur la vente d'équipements divers chez DEME et CFE (7,5 millions d'euros au total), pour un montant de 29,8 millions d'euros sur la vente par HPA d'une société qui est propriétaire de l'immobilier de 14 maisons de repos exploitées par Residalya et, dans le segment 'AvH & Growth Capital', pour 11,1 millions d'euros (dont 8,7 millions d'euros de plus-value sur la vente de la participation dans Atenor, 6,1 millions d'euros de plus-value sur la vente de BDM-Asco et 4,5 millions d'euros de perte additionnelle sur la vente de la participation de 50% dans Distriplus au 4e trimestre 2018). Le 'profit (perte) sur cession d'actifs' s'établit à 50,4 millions d'euros au total en 2018. Cela reste inférieur de 33,4 millions d'euros aux plus-values réalisées en 2017, celles-ci ayant été influencées positivement, entre autres, par les plus-values sur les (entreprises qui étaient propriétaires des) développements immobiliers Kons et Oosteroever chez CFE et sur la vente des participations dans la SNTC et Ogeda.

La légère baisse du **résultat opérationnel** par rapport à l'année précédente s'explique dès lors exclusivement par la diminution des plus-values réalisées en 2018.

En 2018, les **charges financières** dépassent les produits financiers de 39,4 millions d'euros, si bien que le solde est moins négatif qu'en 2017 à raison de 17,8 millions d'euros.

Le **quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence** s'élève à 153,9 millions d'euros, contre 140,9 millions d'euros en 2017.

- Le segment 'Marine Engineering & Contracting' apporte une contribution sensiblement plus élevée en 2018 grâce à l'amélioration significative des résultats des activités de Rent-A-Port au Vietnam, à la première consolidation de la participation dans le parc éolien offshore Rentel par Green Offshore et aux contributions positives de DEME et CFE.
- Dans le segment 'Private Banking', la contribution est influencée par des changements dans le périmètre de consolidation : BDM-Asco a été vendue au 1er semestre 2018 et ne contribue donc plus par mise en équivalence, mais surtout, la participation dans Delen Private Bank est, depuis le 4e trimestre 2018, détenue directement à raison de 78,75% et non plus via la structure commune Finaxis (qui détenait 100% de Delen Private Bank), dans laquelle AvH avait une participation de 78,75%. Le pourcentage de participation économique dans Delen Private Bank reste donc inchangé, de même que la nature du partenariat avec la famille Jacques Delen. Depuis lors, la contribution des 78,75% est reprise directement dans le compte de résultats et non plus, comme dans les périodes précédentes (jusqu'au 30-09-2018), à 100% avec une correction de 21,25% au niveau des intérêts de tiers.
- L'augmentation de la contribution à ce poste provenant du segment 'Real Estate & Senior Care' s'explique par la progression des résultats de développement dans les projets de bureaux Deloitte Luxembourg et Alter Domus sur le site Cloche d'Or au Luxembourg (Extensa 50%).
- La contribution du segment 'Energy & Resources' est en recul en raison d'une baisse des résultats sous-jacents de SIPEF et Sagar, ajoutée à la disparition de la participation dans la SNTC dans ce segment, suite à la vente de celle-ci. Il convient de rappeler à cet égard l'effet comptable de la réévaluation prise en compte dans le résultat 2017 de SIPEF suite à l'acquisition du contrôle exclusif sur Agro Muko. La part d'AvH dans cette réévaluation (purement comptable) qui était incluse, en 2017, dans la contribution provenant de la mise en équivalence, s'élevait à 19,8 millions d'euros.
- La contribution légèrement négative des mises en équivalence provenant du segment 'AvH & Growth Capital' s'explique par les contributions négatives de Manuchar, et surtout de Distriplus à raison de 12,9 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2018, après quoi cette participation a été vendue et déconsolidée. De l'autre côté, on trouve les contributions positives de Mediahuis (5,4 millions d'euros), de Turbo's Hoet Groep (5,0 millions d'euros) et du groupe Telemonde (2,2 millions).

L'**impôt sur le résultat** a augmenté de 15,2 millions d'euros en 2018, pour s'établir à 72,2 millions d'euros. Ce montant, corrigé pour tenir compte du bénéfice provenant des mises en équivalence, qui est intégré après impôts, représente une charge d'impôt de 20,0%.

Note 6 : information sectorielle - actifs 2018

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		Total 2018
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	
I. Actifs non-courants	3.127.131	4.554.231	1.662.897	221.606	220.361	-17.405	9.768.821
Immobilisations incorporelles	89.603	1.528	85.197		475		176.802
Goodwill	177.127	134.247	28.363				339.738
Immobilisations corporelles	2.382.353	44.401	257.420		26.923		2.711.097
Immeubles de placement			1.137.531				1.137.531
Participations mises en équivalence	194.547	585.540	32.765	221.606	150.307		1.184.765
Immobilisations financières	181.135	1.054	95.159		36.524	-17.405	296.467
Actifs financiers : actions - Fair value through P/L (FVPL)	3.255		91.824		18.447		113.526
Créances et cautionnements	177.880	1.054	3.335		18.077	-17.405	182.941
Instruments financiers dérivés à plus d'un an	9	1.295	696				2.000
Créances à plus d'un an	2.448	156.875	22.618		3.554		185.495
Créances commerciales							0
Créances location-financement		156.875	22.096				178.971
Autres créances	2.448		522		3.554		6.524
Impôts différés	99.909	2.663	3.147		2.578		108.297
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à plus d'un an		3.626.628					3.626.628
II. Actifs courants	1.875.800	1.992.452	362.626	412	150.736	-10.451	4.371.576
Stocks	181.451		150.415		519		332.385
Montant dû par les clients pour des contrats de construction	50.943		26.042		8.770		85.755
Placements de trésorerie	3	457.129	113		37.175		494.420
Actifs financiers : actions - Fair value through P/L (FVPL)	3		113		37.175		37.291
Actifs financiers : obligations - Fair value through OCI (FVOCI)		456.813					456.813
Actifs financiers : actions - Fair value through OCI (FVOCI)		316					316
Actifs financiers - at amortised cost							0
Instruments financiers dérivés à un an au plus	275	176					451
Créances à un an au plus	1.200.042	93.266	114.678		50.150	-8.801	1.449.334
Créances commerciales	1.093.581		30.895		15.123	-1.116	1.138.482
Créances location-financement		63.682	685				64.367
Autres créances	106.461	29.584	83.097		35.028	-7.685	246.485
Impôts sur le résultat à récupérer	24.257	881	3.282	4	1.092		29.516
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à un an au plus		1.424.040					1.424.040
Banques - créances sur les établissements de crédit		127.693					127.693
Banques - prêts et créances (contrats de location-financement exclus)		936.664					936.664
Banques - créances sur des banques centrales		359.683					359.683
Trésorerie et équivalents de trésorerie	390.746	9.355	62.785	409	50.293		513.588
Dépôts à terme à trois mois au plus	28.240	1	4.552		23.868		56.661
Valeurs disponibles	362.506	9.354	58.234	409	26.425		456.927
Comptes de régularisation	28.083	7.605	5.312		2.738	-1.649	42.088
III. Actifs détenus en vue de la vente			19.753		5.314		25.067
Total actifs	5.002.931	6.546.683	2.045.277	222.018	376.412	-27.856	14.165.464

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		Total 2018
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	
Information sectorielle - chiffre d'affaires pro forma							
Chiffre d'affaires pays-membre de l'Union européenne	2.764.016	547.334	427.574	38.024	691.980	-1.843	4.467.086
Autres pays en Europe	54.321	215	463	23.484	78.945		157.428
Pays en dehors de l'Europe	823.068	0	0	37.260	401.763		1.262.092
Total	3.641.406	547.549	428.037	98.769	1.172.688	-1.843	5.886.606

Le chiffre d'affaires pro forma comprend le chiffre d'affaires de toutes les participations détenues par le groupe AvH et diffère, par conséquent, du chiffre d'affaires mentionné dans la consolidation IFRS légale, établie sur la base du périmètre de consolidation décrit à la p. 145-151. Dans cette présentation pro forma, toutes les participations de contrôle exclusif sont reprises intégralement, les autres participations étant reprises proportionnellement.

Note 6 : information sectorielle - capitaux propres et passifs 2018

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2018
I. Capitaux propres	1.726.910	1.265.115	830.804	222.012	313.154		4.357.996
Capitaux propres - part du groupe	1.044.472	1.149.019	450.091	222.012	310.853		3.176.447
Capital souscrit					113.907		113.907
Capital					2.295		2.295
Prime d'émission					111.612		111.612
Réserves consolidées	1.071.973	1.147.315	457.491	212.576	235.486		3.124.841
Réserves de réévaluation	-27.501	1.704	-7.400	9.436	-10.429		-34.190
Actifs financiers : obligations - Fair value through OCI (FVOCI)		1.569					1.569
Actifs financiers : actions - Fair value through OCI (FVOCI)		228					228
Réserves de couverture	-3.501	-71	-10.281	117	208		-13.529
Ecart actuaire plans de pensions à prestations définies	-15.427	-145	-9	-871	1.455		-14.996
Ecart de conversion	-8.573	123	2.891	10.190	-12.092		-7.462
Actions propres (-)					-28.111		-28.111
Intérêts minoritaires	682.439	116.096	380.713		2.301		1.181.549
II. Passifs à long terme	962.984	707.047	773.470		9.118	-17.405	2.435.214
Provisions	66.913	8.874	2.836		1.425		80.048
Obligations en matière de pensions	57.553	4.528	823				62.904
Impôts différés	119.441		70.884		1.657		191.983
Dettes financières	703.997		647.804		5.808	-17.405	1.340.204
Emprunts bancaires	598.767		516.311		5.227		1.120.304
Emprunts obligataires	29.805		113.552				143.356
Emprunts subordonnés	18.902				14		18.916
Contrats de location-financement	37.997		15.363		567		53.927
Autres dettes financières	18.528		2.578			-17.405	3.700
Instruments financiers dérivés non-courants	9.354	14.048	35.801				59.203
Autres dettes	5.725	11.268	15.322		228		32.543
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres		668.329					668.329
Banques - dépôts des établissements de crédit							0
Banques - dépôts des clients		594.294					594.294
Banques - titres de créances, y compris les obligations							0
Banques - dettes subordonnées		74.035					74.035
III. Passifs à court terme	2.313.036	4.574.521	440.950	6	54.139	-10.451	7.372.201
Provisions	44.205	18	6.536				50.760
Obligations en matière de pensions		358					358
Dettes financières	357.997		296.612		25.679	-7.367	672.919
Emprunts bancaires	137.010		76.480		1.374		214.864
Emprunts obligataires	200.137		75.689				275.826
Emprunts subordonnés	4.573				7		4.580
Contrats de location-financement	8.325		1.301		299		9.924
Autres dettes financières	7.952		143.141		23.999	-7.367	167.724
Instruments financiers dérivés courants	10.990	1.546	33				12.569
Montant dû aux clients pour des contrats de construction	216.222		740		7.579		224.540
Autres dettes à un an au plus	1.601.027	13.764	101.105	2	19.490	-1.116	1.734.272
Dettes commerciales	1.412.207	15	66.434	2	9.689	-1.116	1.487.232
Avances reçues			1.270				1.270
Dettes salariales et sociales	150.717	9.892	20.221		8.381		189.210
Autres dettes	38.103	3.857	13.180		1.420		56.559
Impôts	43.666	75	11.569	4	899		56.212
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres		4.551.832					4.551.832
Banques - dépôts des établissements de crédit		27.634					27.634
Banques - dépôts des clients		4.232.779					4.232.779
Banques - titres de créances, y compris les obligations		275.208					275.208
Banques - dettes subordonnées		16.211					16.211
Comptes de régularisation	38.930	6.928	24.355		493	-1.967	68.739
IV. Passifs détenus en vue de la vente			54				54
Total des capitaux propres et passifs	5.002.931	6.546.683	2.045.277	222.018	376.412	-27.856	14.165.464

Commentaire sur l'information sectorielle - bilan 2018

Le **total du bilan** consolidé d'AvH a encore augmenté en 2018, s'établissant à 14.165,5 millions d'euros au 31/12/2018, contre 13.469,0 millions d'euros un an auparavant.

Comme indiqué dans de précédents rapports financiers, la consolidation intégrale de la participation dans la Banque J.Van Breda & C° (78,75%) a un impact significatif à la fois sur la valeur totale du bilan consolidé d'AvH et sur sa composition. La Banque J.Van Breda & C°, du fait de son activité bancaire spécifique, présente en effet – comparativement aux autres sociétés du groupe – un total du bilan très important : sur un total du bilan de 14.165,5 millions d'euros pour le groupe, la consolidation intégrale de la Banque J.Van Breda & C° représente à elle seule 5.820,0 millions d'euros. En tant qu'institution bancaire, la Banque J.Van Breda & C° présente en outre une structure de bilan spécifique axée sur ses activités. Bien que la Banque J.Van Breda & C° figure parmi les institutions bancaires les mieux capitalisées en Belgique, elle présente clairement des ratios bilanciers différents de ceux des autres participations du groupe. Une série de postes provenant du bilan de la Banque J.Van Breda & C° sont regroupés sur des lignes séparées dans le bilan consolidé d'AvH afin de pouvoir les distinguer clairement.

L' excellente dynamique commerciale de la Banque J.Van Breda & C°, qui se traduit notamment par une nouvelle croissance à la fois du portefeuille de crédits (actif) et des dépôts reçus (passif), explique à elle seule près de la moitié de l'augmentation du total du bilan du groupe en 2018. Le reste de l'accroissement se répartit entre différents postes du bilan et illustre, de manière générale, la croissance des activités du groupe durant l'année écoulée.

La baisse limitée du poste '**goodwill**' (9,8 millions d'euros) résulte principalement de l'intégration définitive de l'achat par DEME des participations dans A2Sea et G-Tec, deux transactions qui, dans le bilan à fin 2017, n'étaient encore intégrées qu'à titre provisoire.

DEME a une nouvelle fois fortement **investi** dans la modernisation et l'extension de sa flotte en 2018, ceci pour un montant total de 441,3 millions d'euros. En 2018, l'Apollo et le Livingstone ont notamment été mis en service tandis que l'entreprise a poursuivi pleinement ses investissements dans le Spartacus et l'Orion, entre autres. Ce montant en investissements dépasse largement les amortissements comptabilisés, qui atteignaient 256,9 millions d'euros. DEME a en outre acquis, au 2e semestre 2018, le contrôle exclusif sur sa filiale MEDCO basée au Qatar, si bien que cette participation, qui était auparavant intégrée par mise en équivalence, est désormais consolidée intégralement. Il en résulte que les navires de MEDCO, parmi lesquels les cutters Al Mahaar et Al Jarraf, apparaissent au bilan de DEME (et donc d'AvH) pour un montant de 79,6 millions d'euros.

Malgré les investissements supplémentaires que Residalya et Anima Care ont consentis dans leurs maisons de repos, les immobilisations corporelles dans le segment 'Real Estate & Senior Care' diminuent de 121,1 millions d'euros. Ceci s'explique par la vente par HPA, au 3e trimestre 2018, de l'immobilier de 14 sites exploités par Residalya à Icade Santé, un investisseur spécialisé dans l'immobilier de santé. Cette transaction, dans laquelle l'immobilier sous-jacent a été évalué à 189 millions d'euros, a rapporté à HPA une plus-value nette de 29,8 millions d'euros et a fait disparaître 148,1 millions d'euros d'actifs immobiliers du bilan.

Avec l'appui des 84 millions de capitaux frais apportés par les actionnaires lors de l'augmentation de capital publique, Leasinvest Real Estate a investi pour 127,2 millions d'euros en actifs immobiliers en 2018, si bien que le portefeuille, en tenant compte d'une réévaluation de 1,6 million d'euros, s'établissait à 1.037,1 millions d'euros fin 2018 (leasing compris). Les investissements les plus importants de 2018 sont l'acquisition de 2 immeubles de bureaux dans le complexe EBBC au Luxembourg et les immeubles Hangar 26/27 à Anvers et Montoyer 14 à Bruxelles. Extensa détient également des immeubles de placement, notamment des bâtiments loués sur le site de Tour & Taxis à Bruxelles, pour un montant total de 133,3 millions d'euros.

Les entreprises mises en équivalence représentent une valeur au bilan de 1.184,8 millions d'euros au 31/12/2018. La diminution de ce poste par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la simplification de la structure de l'actionnariat de Delen Private Bank et de la Banque J. Van Breda & C°. AvH détient désormais une participation directe de 78,75% dans les deux banques par l'intermédiaire de sa filiale à 100% FinAx au lieu d'une structure de holding commune, Finaxis. Les accords de collaboration concernant les deux banques ainsi que les covenants entre actionnaires sont restés in-

changés de même, donc, que la méthode de consolidation. Toutefois une participation de 78,75% directe dans Delen Private Bank est intégrée par mise en équivalence depuis le 4e trimestre 2018, au lieu de 100% via Finaxis, en tenant compte des intérêts minoritaires de 21,25%.

La hausse des **immobilisations financières** résulte, dans le segment 'Marine Engineering & Contracting', d'investissements supplémentaires réalisés par DEME et Green Offshore dans des sociétés de projet d'énergie éolienne, dont Merkur (D) et Seamade (B). L'augmentation des immobilisations financières chez Leasinvest Real Estate résulte de la hausse du cours de l'action Retail Estates et de la participation, à concurrence de 12,9 millions d'euros, à l'augmentation de capital de Retail Estates au premier semestre 2018. Fin 2018, AvH a également acquis une participation de 2,45% dans EVS.

Les **placements de trésorerie** sont, à partir de 2018, subdivisés en plusieurs catégories, ceci en fonction du traitement comptable des résultats éventuels qui seront réalisés sur ces placements. Le portefeuille obligataire de la Banque J.Van Breda & C° a augmenté de 29,1 millions d'euros par rapport à l'année précédente, tandis que la composition du portefeuille de placements d'AvH dans 'AvH & Growth Capital' est restée pratiquement inchangée.

La partie court terme des prêts aux clients a légèrement diminué par rapport à l'année précédente à la Banque J.Van Breda & C°. Par contre, un plus grand volume de liquidités a été placé auprès des banques centrales et d'autres établissements de crédit.

Dans les autres participations consolidées intégralement, les **liquidités** restent à un niveau élevé et atteignent 513,6 millions d'euros au 31/12/2018.

Les **actifs détenus en vue de la vente** concernaient, fin 2018, l'immeuble Kennedy à Luxembourg, qui faisait partie du portefeuille de Leasinvest Real Estate, et un certain nombre de biens de moindre importance chez Extensa, Anima Care et HPA. AvH a conclu un contrat de vente, assorti il est vrai d'une condition suspensive, en ce qui concerne sa participation de 45% dans Transpalux.

L'évolution des **capitaux propres** consolidés est commentée à la page 131.

Les **dépôts** (y compris subordonnés) reçus de la clientèle de la Banque J.Van Breda & C° augmentent de 351,7 millions d'euros (+ 7,7%) avec, il est vrai, une croissance plus marquée dans la partie à court terme.

Les **dettes financières** des autres participations consolidées intégralement ont augmenté de 125,5 millions d'euros. La partie à long terme de cette dette a diminué de 48,0 millions d'euros. La partie à court terme affiche par contre une hausse de 173,5 millions d'euros. Cette évolution s'explique notamment par l'approche de l'échéance finale des emprunts obligataires de DEME (200 millions d'euros le 14 février 2019) et de Leasinvest Real Estate (75 millions d'euros le 9 octobre 2019) et leur transfert vers les dettes financières à court terme. L'augmentation des dettes financières est imputable à DEME à raison de 122,8 millions d'euros suite aux efforts d'investissement soutenus et aux évolutions dans le fonds de roulement.

Les **autres dettes à court terme** ont diminué de 43,6 millions d'euros, grâce notamment au paiement en septembre 2018 de la dernière tranche de 28 millions d'euros qui restait due à NPM Capital pour l'acquisition en 2016 de sa participation minoritaire de 26% dans Sofinim.

Evolution des dettes financières (cash & non-cash)

€ (1.000)	2018
Dettes financières fin 2017	1.887.644
Variation - tableau des flux de trésorerie (p. 159)	158.592
Variations sans effet de trésorerie :	
- Variation du périmètre de consolidation - acquisitions	35.508
- Variation du périmètre de consolidation - désinvestissements	-82.767
- Effets de taux de change	5
- 'Sale & lease back' (Anima Care)	15.537
- Autres	-1.397
Dettes financières fin 2018	2.013.122

Note 6 : information sectorielle - tableau des flux de trésorerie 2018

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5			Total 2018
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs		
I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan d'ouverture	524.994	3.762	48.930	402	58.939			637.027
Résultat opérationnel	235.215	52.551	130.894	-61	-18.752	-1.124		398.723
Reclassement 'Profit (perte) sur cessions d'actifs' vers flux de trésorerie provenant des désinvestissements	-7.879	-482	-30.692		-11.368			-50.421
Dividendes des participations mises en équivalence	5.825	52.263	1.766	73	7.638			67.565
Autres produits (charges) non-opérationnels		716						716
Impôts sur le résultat	-55.685	-11.465	-9.618		-1.343			-78.111
Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie								
Amortissements	272.495	4.446	17.131		2.972			297.044
Réductions de valeur	19.802	3.148	4.429		13.283			40.661
Paiements fondés sur des actions		-1.498	163		973			-362
Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats			-6.285		2.581			-3.704
Augmentation (diminution) des provisions	-24.250	4.304	-1.126		-196			-21.268
Augmentation (diminution) des impôts différés	-91	-916	-5.774		328			-6.452
Autres charges (produits) non cash	-3.070	269	-120		830			-2.091
Cash-flow	442.363	103.336	100.768	12	-3.054	-1.124	642.299	
Diminution (augmentation) des fonds de roulement	-213.714	10.645	9.511	18	-26.446	6.165	-213.822	
Diminution (augmentation) des stocks et contrats de construction	-64.473		10.631		-4.505			-58.347
Diminution (augmentation) des créances	-289.957	-28.245	-1.824	19	5.459	6.165	-308.384	
Diminution (augmentation) des créances sur établ. de crédit et clients (banques)		-336.488						-336.488
Augmentation (diminution) des dettes (dettes financières exclues)	134.724	-2.394	-9.905	-1	-26.304			96.120
Augmentation (diminution) des dettes envers établ. de crédit, clients & titres (banques)		379.047						379.047
Diminution (augmentation) autre	5.993	-1.275	10.608		-1.096			14.230
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	228.649	113.981	110.279	30	-29.500	5.041	428.478	
Investissements	-450.192	-368.096	-239.731	-7.360	-39.780	1.937	-1.103.222	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-453.483	-5.867	-43.084		-3.482			-505.916
Acquisitions d'immeubles de placement			-182.707					-182.707
Acquisitions d'immobilisations financières	53.965	-289	-12.990	-7.360	-13.485			19.842
Nouveaux emprunts accordés	-50.674	-236	-950		-4.188	1.937	-54.112	
Acquisitions de placements de trésorerie		-361.704			-18.625			-380.329
Désinvestissements	34.152	330.654	107.664	0	65.541		538.011	
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	15.834		155		38			16.027
Cessions d'immeubles de placement			3.500					3.500
Cessions d'immobilisations financières	9.564		103.477		46.904			159.945
Remboursements d'emprunts accordés	8.755		486					9.241
Cessions de placements de trésorerie		330.654	45		18.598			349.297
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-416.039	-37.442	-132.067	-7.360	25.760	1.937	-565.211	
Opérations financières								
Revenus d'intérêt	7.501	8	2.659		332	-88	10.412	
Charges d'intérêt	-23.934		-17.234		-388	1.212	-40.343	
Autres produits (charges) financiers	-3.605		-8.196	-6	-1.045			-12.852
Diminution (augmentation) des actions propres					768			768
Augmentation (diminution) des dettes financières	136.537		50.704		-20.548	-8.102	158.592	
Répartition du bénéfice					-73.019			-73.019
Dividendes distribués intragroupe	-36.695	-55.913	-7.410		100.017			0
Dividendes distribués aux intérêts minoritaires	-24.060	-15.161	-37.600					-76.820
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	55.745	-71.065	-17.076	-6	6.118	-6.977	-33.262	
II. Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	-131.646	5.474	-38.865	-7.336	2.378			-169.995
Transferts entre secteurs				7.360	-7.360			0
Variation du périmètre ou méthode de consolidation	-3.314	119	401					-2.794
Réduction de capital HPA (part des tiers)			-30.000		21.517			-8.483
Augmentation de capital Leasinvest Real Estate (part des tiers)			83.961		-25.193			58.767
Charges liées à l'augmentation de capital de LRE déduites des fonds propres			-1.644					-1.644
Effets de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	712		2	-17	12			709
III. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan de clôture	390.746	9.355	62.785	409	50.293	0	513.588	

Commentaire sur l'information sectorielle - tableau des flux de trésorerie 2018

Le **cash-flow** pour l'exercice 2018 s'établit à 642,3 millions d'euros, soit 31,0 millions d'euros de plus qu'en 2017. Le résultat opérationnel, après ajustement tenant compte du profit réalisé sur les désinvestissements, est pourtant comparable à l'année précédente et 31,0 millions d'euros d'impôts supplémentaires sur le résultat ont été payés.

Le résultat opérationnel est en diminution par rapport à 2017 dans tous les segments, sauf dans 'Real Estate & Senior Care' grâce à la réalisation de plus-values (notamment les 29,8 millions d'euros de plus-value réalisés par HPA sur la vente de l'immobilier de 14 maisons de repos exploitées par Residalya).

L'augmentation du cash-flow en 2018 s'explique donc principalement par la hausse des **éléments sans effet de trésorerie** qui sont repris dans le résultat opérationnel en 2018 : 27,7 millions d'euros d'amortissements en plus, 27,8 millions d'euros de réductions de valeur en plus, 28,3 millions d'euros en moins de contribution au résultat provenant des actifs/passifs valorisés à la juste valeur et 9,6 millions d'euros en moins de reprise d'impôts différés. Les provisions ont évolué en sens inverse : en 2018, le résultat opérationnel comportait pour 21,3 millions d'euros de reprise de provisions, alors qu'en 2017, des provisions supplémentaires avaient encore été constituées pour 11,2 millions d'euros.

- Les investissements continus de DEME dans le renouvellement et l'extension de sa flotte entraînent une augmentation de 31,9 millions d'euros de ses charges d'amortissement.
- En outre, des réductions de valeur ont été imputées aux résultats de 2018 pour un montant total de 40,7 millions d'euros (e.a. 13,3 millions d'euros de réductions de valeur supplémentaires sur Distriplus, 8,4 millions d'euros de réductions de valeur nettes chez CFE et 6,0 millions d'euros de réductions de valeur sur goodwill enregistrés par DEME lors de la comptabilisation finale du prix d'achat de MEDCO, G-Tec et A2Sea).
- Les actifs valorisés à la juste valeur ont apporté une contribution positive entre autres chez Leasinvest Real Estate (immeubles de placement et actions Retail Estates), contrairement à l'évolution de la valeur des placements de trésorerie chez AvH.
- A l'avantage du résultat de 2018, des provisions ont été reprises pour un total de 21,3 millions d'euros, dont une reprise de 15,4 millions d'euros sur les passifs éventuels comptabilisés par AvH lors de l'acquisition de CFE en 2013. Cette reprise fait suite à la disparition du risque sous-jacent, ou à la constitution de provisions dans les comptes de CFE même.

La croissance des activités, principalement chez DEME, a entraîné une augmentation de 213,8 millions d'euros du besoin en fonds de roulement, si bien que le **cash-flow opérationnel** affiche une diminution de 120,1 millions d'euros par rapport à 2017 et s'établit à 428,5 millions d'euros. Cette augmentation du besoin en fonds de roulement intervient alors qu'une hausse avait déjà été enregistrée en 2017, pour un montant toutefois inférieur de 151,1 millions d'euros à celui de 2018.

Au total, les **investissements** réalisés dans l'ensemble du groupe AvH dépassent de 565,2 millions d'euros les **désinvestissements**. En 2017, ce solde était de 441,0 millions d'euros.

DEME a réalisé au total pour 441,3 millions d'euros d'investissements supplémentaires en immobilisations corporelles et CFE pour 12,2 millions d'euros en 2018. DEME a en outre acquis, au 2e semestre 2018, le contrôle exclusif sur sa filiale MEDCO basée au Qatar (avec, en chiffres nets, un impact positif de 72,5 millions d'euros sur la trésorerie).

Anima Care et HPA ont consacré respectivement 22,2 millions d'euros et 18,7 millions

Evolution de la trésorerie du groupe AvH 2014-2018⁽¹⁾

€ millions	2018	2017	2016	2015	2014
Actions propres	34,7	35,5	29,0	28,4	24,5
Autres investissements					
- Actions en portefeuille	37,2	40,0	39,0	41,1	27,2
- Dépôts à terme	23,9	1,3	26,2	33,2	55,9
Liquidités	31,2	49,7	5,3	5,6	6,5
Dettes financières ('commercial paper')	-24,0	-46,2	-31,2	-32,0	-92,7
Position de trésorerie nette	102,9	80,2	68,3	76,3	21,3

⁽¹⁾ Comprend la trésorerie et les dettes financières envers des institutions de crédit et envers des marchés financiers, des subholdings consolidés incluses dans le secteur 'AvH & Growth Capital', ainsi que la trésorerie de GIB (50%) et de FinAx/Finaxis. Dans la mesure où les actions propres sont conservées pour la couverture des obligations en matière d'options, la valeur des actions propres est déterminée sur cette base.

d'euros à l'expansion de leur réseau de maisons de repos mais ont, d'autre part, vendu des sociétés propriétaires de l'immobilier de maisons de repos Kruyenberg d'Anima Care (vendu à Baltisse) et 14 résidences exploitées par Residalya (vendu à Icade Santé). HPA a ensuite rétrocédé 30 millions d'euros de ce montant à ses actionnaires (par le biais d'une réduction de capital).

Leasinvest Real Estate a élargi son portefeuille immobilier en 2018 avec l'acquisition de 2 immeubles de bureaux du complexe EBBC au Luxembourg, avec Hangar 26/27 à Anvers, avec Montoyer 14 à Bruxelles et avec des investissements dans d'autres projets qui étaient déjà en portefeuille au 31/12/2017. D'autre part, Leasinvest Real Estate a suivi, en proportion de sa participation, l'augmentation de capital de Retail Estates, ce qui représente un investissement supplémentaire de 12,9 millions d'euros. Ces investissements ont été financés par le biais d'une augmentation de capital de 84 millions d'euros réalisée au 4e trimestre.

Extensa a également poursuivi ses investissements sur le site de Tour & Taxis, lesquels ont été principalement consacrés, en 2018, à la construction d'un nouveau parking souterrain et à la rénovation de la Gare Maritime. Fin 2018, l'immeuble de bureaux sur le site de Cloche d'Or à Luxembourg loué à Alter Domus a été vendu à des investisseurs internationaux.

L'acquisition de placements de trésorerie doit être considérée en lien avec la cession de placements de trésorerie dans le cadre de la politique ALM de la Banque J.Van Breda & C°.

Les investissements dans le segment 'AvH & Growth Capital' concernent, outre l'augmentation de la participation dans SIPEF et notre part dans l'augmentation de capital de LRE (transferts entre secteurs), principalement l'acquisition d'une participation de 2,45% dans EVS fin 2018 et des investissements et/ou financements supplémentaires chez OncoDNA, Healthquad (un fonds indien qui se concentre sur le secteur de la santé) et Distriplus. Dans ce même segment, la vente des participations entre autres dans Atenor et BDM-Asco et d'une tranche supplémentaire de 3% de Cafés Rombouts a généré au total 46,9 millions d'euros.

Les charges d'intérêts payées du groupe ont diminué de 7,2 millions d'euros nets par rapport à l'année précédente et les charges d'intérêts nettes sont restées limitées à 29,9 millions d'euros en 2018. Malgré un endettement financier net en augmentation dans le segment 'Marine Engineering & Contracting' tout au long de l'année (surtout chez DEME), les intérêts payés ont diminué de 6,4 millions d'euros dans ce segment.

Pour financer ses activités et investissements, AvH a eu recours à des dettes financières supplémentaires pour un total de 158,6 millions d'euros. En 2017, le groupe avait encore réduit de 9,7 millions d'euros ses dettes financières, avec il est vrai un cash-flow d'investissement moins élevé. En concordance avec l'évolution positive des résultats de l'année 2017 dans la plupart des sociétés du groupe, 25,6 millions d'euros de dividendes en plus ont été distribués en dehors du groupe en 2018 par AvH et ses filiales. Le **cash-flow de financement** s'est dès lors soldé par un flux sortant net de 33,3 millions d'euros, contre 202,6 millions d'euros en 2017.

La distribution de dividendes à des tiers par des sociétés du groupe concerne principalement CFE, Finaxis, Leasinvest Real Estate, HPA et la filiale d'Extensa qui développe le projet résidentiel immobilier Cloche d'or au Luxembourg.

La diminution du cash-flow opérationnel, alliée à l'augmentation des investissements et à un flux de financement moins négatif, se traduit par une diminution de 170,0 millions d'euros de **trésorerie et équivalents de trésorerie**.

Note 6 : information sectorielle - compte de résultats 2017

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2017
Produits	3.279.471	163.256	420.694	13.197	76.362	-2.405	3.950.575
Prestations de services	4.459		189.296	13.156	2.324	-2.262	206.973
Produits provenant des leasings		7.407	1.567				8.974
Produits immobiliers	10.900		216.997				227.897
Produits - intérêts provenant des activités bancaires		97.563					97.563
Honoraires et commissions perçus des activités bancaires		55.637					55.637
Produits provenant des contrats de construction	3.191.328				71.255		3.262.584
Autres produits des activités ordinaires	72.783	2.649	12.834	41	2.783	-143	90.948
Autres produits opérationnels	7.093	2.637	3.405	-3	1.622	-271	14.484
Intérêts sur créances immobilisations financières	7.093		134		275	-201	7.301
Dividendes	1	2.637	3.271	-3	959		6.864
Subventions de l'état							0
Autres produits opérationnels					388	-70	318
Charges opérationnelles (-)	-3.083.651	-111.323	-344.696	-9.987	-107.684	2.475	-3.654.866
Matières premières et consommables utilisées (-)	-1.818.638		-148.606	-6.411	-31.471		-2.005.126
Variation de stocks de produits finis, matières premières et consommables utilisées (-)	13.306		9.466		161		22.932
Charges financières Banque J.Van Breda & C° (-)		-25.869					-25.869
Frais de personnel (-)	-574.152	-43.981	-111.674	-1.059	-35.035		-765.902
Amortissements (-)	-240.747	-5.248	-18.644	-1.920	-2.755		-269.315
Réductions de valeur (-)	9.734	-1.660	-2.398		-18.400		-12.724
Autres charges opérationnelles (-)	-462.909	-33.581	-73.013	-596	-20.125	2.475	-587.750
Provisions	-10.245	-984	173		-57		-11.113
Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0	31.960	0	0	0	31.960
Actifs financiers détenus à des fins de trading							0
Immeubles de placement			31.960				31.960
Profit (perte) sur cessions d'actifs	47.657	1.484	-2.758	355	37.103	0	83.841
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	10.845			3	20		10.868
Plus(moins-)value sur réalisation d'immeubles de placement			-2.798				-2.798
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations financières	36.812	2	23	352	35.992		73.181
Plus(moins-)value sur réalisation d'autres actifs		1.483	17		1.090		2.591
Résultat opérationnel	250.570	56.054	108.605	3.562	7.403	-201	425.993
Produits financiers	51.106	13	3.615	13	1.660	-762	55.645
Revenus d'intérêt	7.906	13	2.664	9	1.000	-762	10.830
Autres produits financiers	43.199		951	4	661	0	44.815
Charges financières (-)	-83.653	0	-27.867	-88	-2.190	963	-112.836
Charges d'intérêt (-)	-25.198		-17.469	-88	-446	963	-42.237
Autres charges financières (-)	-58.456		-10.399		-1.744	0	-70.599
Instruments financiers dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	-85	718	0	0		633
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-13.639	106.921	10.979	37.560	-962		140.859
Autres produits non-opérationnels	1.231	1.154	0	0	0		2.385
Autres charges non-opérationnelles (-)	0	0	0	0	0		0
Résultat avant impôts	205.614	164.057	96.050	41.047	5.911	0	512.680
Impôts sur le résultat	-45.067	-19.526	8.689	-1.035	-83	0	-57.022
Impôts différés	5.112	-3.281	13.882	-10	379		16.082
Impôts	-50.179	-16.245	-5.194	-1.024	-462		-73.104
Résultat après impôts provenant des activités poursuivies	160.547	144.531	104.739	40.013	5.828	0	455.657
Résultat après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0		0
Résultat de l'exercice	160.547	144.531	104.739	40.013	5.828	0	455.657
Part des tiers	69.959	30.608	50.392	2.087	82		153.128
Part du groupe	90.588	113.923	54.347	37.925	5.746		302.530

Note 6 : information sectorielle - actifs 2017

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2017
I. Actifs non-courants	2.839.219	4.410.084	1.565.916	204.048	242.594	-6.385	9.255.476
Immobilisations incorporelles	91.363	2.930	84.670		605		179.567
Goodwill	186.821	134.247	28.455				349.523
Immobilisations corporelles	2.126.568	41.578	378.527		26.204		2.572.877
Immeubles de placement			945.488				945.488
Participations mises en équivalence	154.177	679.973	28.204	204.048	174.344		1.240.746
Immobilisations financières	167.868	818	75.144		29.740	-6.385	267.186
Participations disponibles à la vente	18.003		74.550		9.781		102.335
Créances et cautionnements	149.865	818	594		19.959	-6.385	164.851
Instruments financiers dérivés à plus d'un an	921	3.662	1.066				5.649
Créances à plus d'un an	7.737	138.029	23.024		8.319		177.109
Créances commerciales	2.418				4.540		6.958
Créances location-financement		138.029	22.736				160.765
Autres créances	5.320		288		3.779		9.386
Impôts différés	103.763	735	1.338		3.382		109.219
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à plus d'un an		3.408.112					3.408.112
II. Actifs courants	1.843.121	1.828.829	371.492	424	169.859	-21.347	4.192.378
Stocks	148.260		180.744		396		329.400
Montant dû par les clients pour des contrats de construction	46.077		20.359		7.856		74.292
Placements de trésorerie	3	427.712	153		40.013		467.882
Actifs financiers disponibles à la vente		427.712	153		40.013		467.879
Actifs financiers détenus à des fins de trading	3						3
Instruments financiers dérivés à un an au plus	4.154	399					4.553
Créances à un an au plus	1.082.719	84.743	114.901		59.907	-20.857	1.321.413
Créances commerciales	1.007.332		46.560		14.750	-2.490	1.066.152
Créances location-financement		54.568	571				55.139
Autres créances	75.387	30.175	67.770		45.156	-18.367	200.122
Impôts sur le résultat à récupérer	13.783		4.411	22	813		19.030
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à un an au plus		1.304.957					1.304.957
Banques - créances sur les établissements de crédit		88.863					88.863
Banques - prêts et créances (contrats de location-financement exclus)		908.056					908.056
Banques - créances sur des banques centrales		308.038					308.038
Trésorerie et équivalents de trésorerie	524.994	3.762	48.930	402	58.939		637.027
Dépôts à terme à trois mois au plus	35.107	1	3		41		35.152
Valeurs disponibles	489.887	3.761	48.927	402	58.898		601.875
Comptes de régularisation	23.131	7.256	1.993		1.935	-491	33.824
III. Actifs détenus en vue de la vente		11.686	3.613		5.860		21.159
Total actifs	4.682.340	6.250.598	1.941.021	204.472	418.314	-27.732	13.469.013

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2017
Information sectorielle - chiffre d'affaires pro forma							
Chiffre d'affaires pays-membre de l'Union européenne	2.449.186	535.490	404.068	59.422	661.099	-2.262	4.107.003
Autres pays en Europe	39.925	309	3.792	18.897	69.074		131.997
Pays en dehors de l'Europe	727.242			45.911	351.175		1.124.328
Total	3.216.352	535.800	407.860	124.230	1.081.349	-2.262	5.363.329

Le chiffre d'affaires pro forma comprend le chiffre d'affaires de toutes les participations détenues par le groupe AvH et diffère, par conséquent, du chiffre d'affaires mentionné dans la consolidation IFRS légale, établie sur la base du périmètre de consolidation décrit à la p.145-151. Dans cette présentation pro forma, toutes les participations de contrôle exclusif sont reprises intégralement, les autres participations étant reprises proportionnellement.

Note 6 : information sectorielle - capitaux propres et passifs 2017

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2017
I. Capitaux propres	1.626.817	1.351.777	707.868	204.466	304.344		4.195.272
Capitaux propres - part du groupe	981.360	1.095.291	389.692	204.466	301.400		2.972.208
Capital souscrit					113.907		113.907
Capital					2.295		2.295
Prime d'émission					111.612		111.612
Réserves consolidées	1.006.643	1.093.851	387.336	202.778	215.003		2.905.611
Réserves de réévaluation	-25.283	1.439	2.356	1.688	2.317		-17.482
Titres disponibles à la vente		1.860	8.804		12.916		23.579
Réserves de couverture	-743	-183	-9.302	20	4		-10.204
Ecart actuairels plans de pensions à prestations définies	-15.262	33	-21	-644	810		-15.083
Ecart de conversion	-9.278	-271	2.876	2.312	-11.412		-15.774
Actions propres (-)					-29.828		-29.828
Intérêts minoritaires	645.457	256.487	318.176		2.944		1.223.064
II. Passifs à long terme	928.196	684.166	867.427		3.882	-6.385	2.477.286
Provisions	76.843	4.572	3.545		1.421		86.381
Obligations en matière de pensions	53.149	3.995	790		200		58.134
Impôts différés	129.641	704	80.410		1.513		212.268
Dettes financières	656.857		737.232		474	-6.385	1.388.177
Emprunts bancaires	366.402		511.068				877.470
Emprunts obligataires	231.378		203.948				435.327
Emprunts subordonnés	5.354						5.354
Contrats de location-financement	45.427		20.247		474		66.147
Autres dettes financières	8.296		1.969			-6.385	3.880
Instruments financiers dérivés non-courants	7.209	8.572	34.616				50.397
Autres dettes	4.497	11.155	10.834		274		26.761
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres		655.168					655.168
Banques - dépôts des établissements de crédit							0
Banques - dépôts des clients		607.368					607.368
Banques - titres de créances, y compris les obligations							0
Banques - dettes subordonnées		47.800					47.800
III. Passifs à court terme	2.127.327	4.214.655	365.726	7	110.087	-21.347	6.796.455
Provisions	59.047	12	108				59.166
Obligations en matière de pensions		289					289
Dettes financières	235.162		223.352		51.560	-10.607	499.467
Emprunts bancaires	116.042		47.791				163.833
Emprunts obligataires	99.959						99.959
Contrats de location-financement	7.921		2.342		4.967		15.230
Autres dettes financières	11.241		173.218		46.593	-10.607	220.445
Instruments financiers dérivés courants	7.445	800	160				8.405
Montant dû aux clients pour des contrats de construction	224.657				11.047		235.704
Autres dettes à un an au plus	1.491.839	13.252	100.206	3	46.411	-10.250	1.641.461
Dettes commerciales	1.277.741	10	68.028	3	8.177	-1.213	1.352.745
Avances reçues			2.505				2.505
Dettes salariales et sociales	152.612	8.177	17.565		7.669		186.022
Autres dettes	61.487	5.065	12.108		30.565	-9.036	100.189
Impôts	42.538	3.437	18.429	4	283		64.691
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres		4.191.182					4.191.182
Banques - dépôts des établissements de crédit		27.458					27.458
Banques - dépôts des clients		3.898.145					3.898.145
Banques - titres de créances, y compris les obligations		253.114					253.114
Banques - dettes subordonnées		12.465					12.465
Comptes de régularisation	66.639	5.683	23.472		786	-491	96.089
IV. Passifs détenus en vue de la vente							0
Total des capitaux propres et passifs	4.682.340	6.250.598	1.941.021	204.472	418.314	-27.732	13.469.013

Note 6 : information sectorielle - tableau des flux de trésorerie 2017

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2017
I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan d'ouverture	639.458	5.857	63.191	6.046	39.762		754.315
Résultat opérationnel	250.570	56.054	108.605	3.562	7.403	-201	425.993
Reclassement 'Profit (perte) sur cessions d'actifs' vers flux de trésorerie provenant des désinvestissements	-47.657	-1.484	2.758	-355	-37.103		-83.841
Dividendes des participations mises en équivalence	7.863	46.594		375	7.561		62.392
Autres produits (charges) non-opérationnels	1.231	1.154					2.385
Impôts sur le résultat	-35.180	-19.526	8.689	-1.035	-83		-47.135
Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie							
Amortissements	240.747	5.248	18.644	1.920	2.755		269.315
Réductions de valeur	-9.734	1.751	2.463		18.400		12.881
Paiements fondés sur des actions		1.057	57		801		1.915
Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats			-31.960				-31.960
Augmentation (diminution) des provisions	9.641	1.615	-87		57		11.226
Augmentation (diminution) des impôts différés	-5.112	3.281	-13.882	10	-379		-16.082
Autres charges (produits) non cash	-938	5.220	3	2	-101		4.186
Cashflow	411.431	100.964	95.291	4.480	-689	-201	611.275
Diminution (augmentation) des fonds de roulement	152.296	-179.168	-6.217	22.657	-31.097	-21.163	-62.693
Diminution (augmentation) des stocks et contrats de construction	-34.321		1.790		805		-31.726
Diminution (augmentation) des créances	158.341	-45.296	-17.233	22.645	1.114	-25.611	93.961
Diminution (augmentation) des créances sur établ. de crédit et clients (banques)		-553.818	281				-553.537
Augmentation (diminution) des dettes (dettes financières exclues)	29.543	3.260	5.071	-294	-32.407	4.448	9.621
Augmentation (diminution) des dettes envers établ. de crédit, clients & titres (banques)		419.257					419.257
Diminution (augmentation) autre	-1.267	-2.571	3.874	305	-610		-268
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	563.727	-78.203	89.074	27.137	-31.787	-21.364	548.583
Investissements	-687.533	-219.797	-204.727	-44.261	-8.779		-1.165.097
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-459.968	-4.531	-21.596	-3.837	-1.909		-491.841
Acquisitions d'immeubles de placement			-126.121				-126.121
Acquisitions d'immobilisations financières	-205.814		-51.286	-40.425	-6.488		-304.012
Nouveaux emprunts accordés	-21.751	-195	-5.724		-150		-27.820
Acquisitions de placements de trésorerie		-215.071			-231		-215.302
Désinvestissements	92.430	357.989	213.067	10.578	50.039		724.102
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	19.402	6	1.001	3	47		20.459
Cessions d'immeubles de placement	1.500		112.002				113.502
Cessions d'immobilisations financières	58.528	4	97.574	10.574	48.308		214.987
Remboursements d'emprunts accordés	13.001		95		248		13.344
Cessions de placements de trésorerie		357.979	2.395		1.435		361.809
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-595.103	138.192	8.340	-33.683	41.260		-440.994
Opérations financières							
Revenus d'intérêt	7.878	13	2.681	9	1.000	-762	10.820
Charges d'intérêt	-30.330		-18.044	-88	-446	963	-47.945
Autres produits (charges) financiers	-13.354		-10.140	4	-1.029		-24.519
Diminution (augmentation) des actions propres					-6.993		-6.993
Augmentation (diminution) des dettes financières	32.413		-54.150	-1.440	-7.730	21.163	-9.743
Répartition du bénéfice					-67.638		-67.638
Dividendes distribués intragroupe	-43.932	-48.825	-166.544	-13.678	272.979		0
Dividendes distribués aux intérêts minoritaires	-21.554	-13.253	-17.073	-4.559	-109		-56.548
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-68.879	-62.066	-263.269	-19.752	190.035	21.364	-202.566
II. Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	-100.255	-2.078	-165.855	-26.299	199.508		-94.978
Transferts entre secteurs	-11.334		151.218	40.425	-180.309		0
Variation du périmètre ou méthode de consolidation	-234	-18	-1.894	-19.744			-21.890
Augmentations de capital (part des tiers)			150				150
Effets de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-2.642		2.120	-25	-22		-570
III. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan de clôture	524.994	3.762	48.930	402	58.939		637.027

Note 7 : immobilisations incorporelles

(€ 1.000)	Frais de développement	Concessions, brevets et licences	Goodwill	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Acomptes versés	Total
Mouvements des immobilisations incorporelles - exercice 2017							
Immobilisations incorporelles, solde d'ouverture	5	57.664	15.351	6.233	86.418	1.161	166.832
Valeur brute	3.347	73.607	17.802	29.056	93.443	1.161	218.416
Amortissements cumulés (-)	-3.342	-15.943	-2.451	-22.822	-7.025	0	-51.584
Investissements	275	519	910	673	507	605	3.490
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises		10.573	6.465		727	6	17.772
Cessions et mises hors service (-)		-214		-8			-222
Cessions d'entreprises (-)							0
Amortissements (-)	-70	-4.333		-3.107	-1.095		-8.604
Réductions de valeur (-)					-507		-507
Ecarts de conversion		-12		5	1		-7
Transferts (vers) d'autres rubriques	651	9		783	154	-785	812
Autres augmentations (diminutions)				1		-1	0
Immobilisations incorporelles, solde de clôture	861	64.207	22.726	4.581	86.206	986	179.567
Valeur brute	4.207	85.814	22.726	30.200	94.992	986	238.925
Amortissements cumulés (-)	-3.346	-21.607	0	-25.618	-8.317	0	-58.889
Réductions de valeur cumulées (-)	0	0	0	0	-469	0	-469
Mouvements des immobilisations incorporelles - exercice 2018							
Immobilisations incorporelles, solde d'ouverture	861	64.207	22.726	4.581	86.206	986	179.567
Valeur brute	4.207	85.814	22.726	30.200	94.992	986	238.925
Amortissements cumulés (-)	-3.346	-21.607	0	-25.618	-8.317	0	-58.889
Réductions de valeur cumulées (-)	0	0	0	0	-469	0	-469
Investissements	285	1.126	184	809	66	576	3.039
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises							0
Cessions et mises hors service (-)		-9		-3			-3
Cessions d'entreprises (-)		-82					-82
Amortissements (-)	-573	-3.084		-2.311	-223		-6.191
Réductions de valeur (-)							0
Ecarts de conversion		-42		-3			-45
Transferts (vers) d'autres rubriques	139	176		1.319	19	-1.131	521
Autres augmentations (diminutions)	-2						-2
Immobilisations incorporelles, solde de clôture	709	62.293	22.911	4.393	86.067	430	176.802
Valeur brute	4.546	85.852	22.911	32.220	94.627	430	240.586
Amortissements cumulés (-)	-3.836	-23.560	0	-27.827	-8.561	0	-63.784
Réductions de valeur cumulées (-)	0	0	0	0	0	0	0

Les immobilisations incorporelles ont diminué de 2,8 millions d'euros en raison des charges d'amortissement, supérieures aux investissements (limités) de 2018.

Ensuite, une grande partie de ce poste est constituée d'immobilisations incorporelles (15,2 millions d'euros de 'trade names' et 69,3 millions d'euros de 'databases') qui, fin 2013, étaient inscrites dans le bilan consolidé suite à l'acquisition du contrôle sur DEME, d'immobilisations incorporelles résultant des acquisitions des exercices précédents d'Anima Care et d'HPA et de développements logiciels à la Banque J.Van Breda & C°.

Note 8 : goodwill

(€ 1.000)	2018	2017
Mouvements du goodwill		
Goodwill, solde d'ouverture	349.523	342.539
Valeur brute - filiales consolidées globalement	370.213	361.870
Cumul des réductions de valeur - filiales consolidées globalement (-)	-20.690	-19.331
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises ⁽¹⁾	5.987	14.270
Réductions de valeur (-)	-5.987	-4.536
Autres augmentations (diminutions)	-9.785	-2.750
Goodwill, solde de clôture	339.738	349.523
Valeur brute - filiales consolidées globalement	361.634	370.213
Cumul des réductions de valeur - filiales consolidées globalement (-)	-21.897	-20.690

⁽¹⁾ Nous renvoyons à la Note 5 Acquisitions d'entreprises pour plus de détails.

L'acquisition par voie de regroupement d'entreprises concerne uniquement les acquisitions effectuées par DEME :

- Le 3 septembre 2018, DEME a acquis des droits économiques supplémentaires dans Middle East Dredging Company QSC "MEDCO", portant ainsi sa participation de 44,1 % à 95%. Le goodwill non attribué généré par la transaction s'élève au total à 5,3 millions d'euros et a été amorti au 31 décembre 2018.
- Le traitement comptable final pour A2Sea et G-TEC (acquisitions d'entreprises de 2017) a donné lieu à un goodwill de 0,7 million d'euros qui a ensuite été amorti. L'annulation du goodwill initial de 7,4 millions d'euros du traitement provisoire de fin 2017 (A2Sea & G-TEC) est incluse dans la ligne 'autres diminutions'.

Pour d'autres précisions concernant ces deux opérations, nous renvoyons à la Note 5. Acquisitions d'entreprises.

Au total, le goodwill est principalement attribuable à FinAx, à DEME (suite à l'acquisition du contrôle fin 2013) et aux filiales détenues par DEME, CFE, Anima Care et HPA. Il est à noter que ceci n'inclut pas le goodwill (clientèle) de 228,8 millions d'euros dans le bilan consolidé de Delen Private Bank, étant donné que Delen Private Bank est reprise selon la méthode de mise en équivalence. Ce goodwill provient pour l'essentiel de la reprise de Capital & Finance en 2007, de JM Finn en 2011 et, dans une moindre mesure, d'Oyens & Van Eeghen (fin 2015).

En cas d'indications d'une réduction de valeur éventuelle et au moins une fois par an, AvH soumet le goodwill figurant à son bilan à une analyse d'impairment. Sont visés ici à la fois le goodwill imputé comme tel sous le poste 'goodwill' dans le bilan consolidé et le goodwill qui est contenu dans le poste d'actif 'participations mises en équivalence'. Chaque participation d'AvH est considérée, à cet égard, comme une 'cash generating unit' (CGU) distincte. Ensuite, dans le cadre du test d'impairment, une juste valeur est déterminée pour chaque CGU sur la base des valorisations de marché disponibles publiquement (broker reports / cours boursier pour les entreprises cotées). S'il apparaît après cette première étape, sur la base d'une approche 'juste valeur', qu'un élément de soutien supplémentaire est nécessaire, une valeur d'utilité sera également déterminée selon la perspective propre à AvH sur la base d'un modèle 'discounted cash flow' (DCF) ou 'market multiples'. Si, au terme de cette deuxième étape, le goodwill dans le bilan n'est pas encore suffisamment étayé, on procède à une réduction de valeur exceptionnelle ou 'impairment'.

En ce qui concerne le test obligatoire de dépréciation du goodwill, dans un seul cas incorporel, la valeur d'utilisation a été calculée selon une méthode DCF basée sur des hypothèses raisonnables. Dans les autres cas, la valeur réalisable a été évaluée par rapport à la juste valeur.

Note 9 : immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles, qui augmentent de 138,2 millions d'euros pour s'établir à 2.711,1 millions d'euros, s'explique par des investissements significatifs (580,3 millions d'euros, y inclus l'impact via les regroupements d'entreprises), des charges d'amortissement de 290,9 millions d'euros et la vente par HPA de l'immobilier de 14 résidences (-148,1 millions d'euros).

DEME a une nouvelle fois fortement investi dans la modernisation et l'extension de sa flotte en 2018, ceci pour un montant total de 441,3 millions d'euros. En 2018, l'Apollo et le Living Stone ont notamment été mis en service tandis que l'entreprise a poursuivi pleinement ses investissements dans le Spartacus et l'Orion, entre autres. Ce montant en investissements dépasse largement les amortissements comptabilisés, qui atteignaient 256,9 millions d'euros.

DEME a en outre acquis, au 2e semestre 2018, le contrôle exclusif sur sa filiale MEDCO basée au Qatar, si bien que cette participation, qui était auparavant intégrée par mise en équivalence, est désormais consolidée intégralement. Il en résulte que les navires de MEDCO, parmi lesquels les cutters Al Mahaar et Al Jarraf, apparaissent au bilan de DEME (et donc d'AvH) pour un montant de 79,6 millions d'euros.

Le solde sur la ligne 'acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises' s'explique par le traitement final de A2Sea & G-TEC, avec une valorisation des immobilisations corporelles plus élevée de 4,3 millions d'euros.

Anima Care et HPA ont consacré respectivement 22,2 millions d'euros et 18,7 millions d'euros à l'expansion de leur réseau de maisons de repos mais ont, d'autre part, vendu des sociétés propriétaires de l'immobilier de maisons de repos Kruyenberg d'Anima Care (vendu à Baltisse) et 14 résidences exploitées par Residalya (vendu à Icade Santé) :

- Au 3e trimestre 2018, HPA a procédé à la vente de l'immobilier de 14 sites exploités par Residalya à Icade Santé, un investisseur spécialisé dans l'immobilier de santé. Cette transaction, dans laquelle l'immobilier sous-jacent a été évalué à 189 millions d'euros, a rapporté à HPA une plus-value nette de 29,8 millions d'euros et a fait disparaître 148,1 millions d'euros d'actifs immobiliers du bilan de HPA.
- En 2018, Anima Care a – pour la première fois – vendu ('cession') l'immobilier d'une maison de repos pleinement opérationnelle (Kruyenberg) et l'a reloué à long terme ('autre augmentation'). Cette transaction n'a eu qu'un impact limité sur les résultats de 2018 étant donné que la plus-value réalisée de 7,5 millions d'euros sera comptabilisée sur 25 ans.
- Les deux ont aussi transféré un bâtiment vers la rubrique 'actifs détenus en vue de la vente'.

Note 9 : immobilisations corporelles

(€ 1.000)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Locations simples en tant que bailleur (IAS 17)	Total 2017
I. Mouvements des immobilisations corporelles - exercice 2017							
Immobilisations corporelles, solde d'ouverture	475.433	1.488.867	31.411	4.364	134.301	263	2.134.639
Valeur brute	599.583	3.213.697	120.799	12.782	134.301	1.381	4.082.542
Amortissements cumulés (-)	-121.663	-1.724.829	-88.652	-8.418		-1.118	-1.944.681
Cumul des réductions de valeur (-)	-2.487		-736				-3.223
Investissements	13.273	108.266	8.763	1.050	390.732	76	522.161
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises	20.360	188.563	825	281			210.028
Cessions et mises hors service (-)	-4.123	-4.420	-229	-7	-683		-9.462
Cessions d'entreprises (-)	-5.371	-7.462	-136		-4.071		-17.041
Amortissements (-)	-21.261	-227.936	-10.454	-1.005		-56	-260.711
Réductions de valeur (-)	-220						-220
Ecarts de conversion	-97	-3.217	-364		-81		-3.758
Transferts (vers) d'autres rubriques	1.728	73.144	-985	-7	-75.306		-1.426
Autres augmentations (diminutions)	-36	10	-9	37	-1.334		-1.332
Immobilisations corporelles, solde de clôture	479.686	1.615.815	28.822	4.713	443.558	283	2.572.877
Valeur brute	614.612	3.452.446	128.765	14.547	443.558	1.457	4.655.385
Amortissements cumulés (-)	-132.227	-1.836.631	-99.207	-9.834		-1.174	-2.079.073
Cumul des réductions de valeur (-)	-2.699		-736				-3.435
II. Autres informations							
Contrats de location-financement							
Valeur nette des immobilisations corporelles sous contrat de location-financement	72.701	55.548	3.275				131.525
Immobilisations corporelles acquises par un contrat de location-financement		5.103	597				5.700
(€ 1.000)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Locations simples en tant que bailleur (IAS 17)	Total 2018
I. Mouvements des immobilisations corporelles - exercice 2018							
Immobilisations corporelles, solde d'ouverture	479.686	1.615.815	28.822	4.713	443.558	283	2.572.877
Valeur brute	614.612	3.452.446	128.765	14.547	443.558	1.457	4.655.385
Amortissements cumulés (-)	-132.227	-1.836.631	-99.207	-9.834		-1.174	-2.079.073
Cumul des réductions de valeur (-)	-2.699		-736				-3.435
Investissements	16.505	184.661	12.189	959	282.098		496.413
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises		83.421	424				83.845
Cessions et mises hors service (-)	-7.479	-1.568	-613		-5.725		-15.385
Cessions d'entreprises (-)	-143.160	-196	-571		-4.436		-148.364
Amortissements (-)	-19.163	-259.221	-11.300	-1.162		-7	-290.853
Réductions de valeur (-)	-2.924						-2.924
Ecarts de conversion	-303	856	7		24	-49	534
Transferts (vers) d'autres rubriques	7.095	240.721	412	8	-252.884	-227	-4.874
Autres augmentations (diminutions)	18.336	1.492	2				19.830
Immobilisations corporelles, solde de clôture	348.592	1.865.980	29.372	4.518	462.635	0	2.711.097
Valeur brute	481.405	3.934.812	125.865	15.258	462.635		5.019.975
Amortissements cumulés (-)	-129.313	-2.068.832	-95.759	-10.740			-2.304.644
Cumul des réductions de valeur (-)	-3.499	0	-734				-4.234
II. Autres informations							
Contrats de location-financement							
Valeur nette des immobilisations corporelles sous contrat de location-financement	26.590	49.416	2.157				78.163
Immobilisations corporelles acquises par un contrat de location-financement	75	2.825	711				3.611

Note 10 : immeubles de placement évalués à leur juste valeur

(€ 1.000)	Immeubles loués	Contrats de location simple en tant que bailleur - IAS 40	Projets de développement	Actifs détenus en vue de la vente	Total
I. Mouvements des immeubles de placement évalués à leur juste valeur - exercice 2017					
Immeubles de placement, solde d'ouverture	806.432	0	204.322	56.466	1.067.220
Valeur brute	806.432	0	204.322	56.466	1.067.220
Investissements	107.464		17.215	1.441	126.121
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises				113	113
Cessions et mises hors service (-)			-174.849	-117.141	-291.990
Profits (pertes) résultant d'ajustements de la juste valeur	16.342		19.108	-1.658	33.792
Transferts (vers) d'autres rubriques	-52.849			64.392	11.543
Autres augmentations (diminutions)	2.303				2.303
Immeubles de placement, solde de clôture	879.691	0	65.796	3.613	949.100
Valeur brute	879.691	0	65.796	3.613	949.100
I. Mouvements des immeubles de placement évalués à leur juste valeur - exercice 2018					
Immeubles de placement, solde d'ouverture	879.691	0	65.796	3.613	949.100
Valeur brute	879.691	0	65.796	3.613	949.100
Investissements	115.597		67.111		182.707
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises					0
Cessions et mises hors service (-)				-3.613	-3.613
Profits (pertes) résultant d'ajustements de la juste valeur	-700		152	1.278	730
Transferts (vers) d'autres rubriques	37.206		-32.617	18.489	23.078
Autres augmentations (diminutions)	5.296			-14	5.282
Immeubles de placement, solde de clôture	1.037.089	0	100.442	19.753	1.157.285
Valeur brute	1.037.089	0	100.442	19.753	1.157.285

(€ 1.000)	Total 2018	Total 2017
Subdivision des produits immobiliers dans le compte de résultats		
Ventes de terrains	5.350	70
Produits locatifs	61.349	61.912
Autres produits immobiliers (e.a. produits de promotion)	249.877	165.915
	316.576	227.897
Chiffres clés - immeubles en portefeuille de LRE (hors projets de développement)		
Rendement locatif (%)	6,45%	6,44%
Taux d'occupation (%)	94,26%	94,80%
Durée moyenne pondérée jusqu'à la première possibilité de résiliation (# années)	4,34	4,74

Avec un portefeuille immobilier (hors leasing) de 1.019,3 millions d'euros, Leasinvest Real Estate représente 88% de ce poste de bilan. Le solde provient d'Extensa (133,3 millions d'euros d'immeubles de placement, avec notamment des immeubles loués sur le site de Tour & Taxis à Bruxelles) et de deux bâtiments détenus en vue de la vente venant du pôle 'maisons de repos'.

Avec l'appui des 84 millions de capitaux frais apportés par les actionnaires lors de l'augmentation de capital publique, **Leasinvest Real Estate (LRE)** a investi en 2018 pour

127,2 millions d'euros en actifs immobiliers, dont les investissements les plus importants étaient l'acquisition de 2 immeubles de bureaux dans le complexe EBBC au Luxembourg et les immeubles Hangar 26/27 à Anvers et Montoyer 14 à Bruxelles.

Extensa a également poursuivi ses investissements sur le site de Tour & Taxis, lesquels ont été principalement consacrés, en 2018, à la construction d'un nouveau parking souterrain et à la rénovation de la Gare Maritime.

Valorisation des immeubles de placement

Leasinvest Real Estate utilise les méthodes suivantes pour définir la juste valeur conformément à IFRS 13 :

• Actualisation des revenus locatifs estimés

La juste valeur est la résultante du rendement appliqué sur la valeur locative estimée (méthode de capitalisation ou approche de marché) corrigé en actualisant (NPV) la différence entre le loyer actuel et la valeur locative estimée à la date de l'évaluation, et ceci pour la période jusqu'à la prochaine possibilité de résiliation des contrats locatifs en cours.

• Méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles (Discounted cash flow method)

La méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles (DCF) consiste dans la définition de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. Les futurs revenus locatifs sont estimés sur base des loyers contractuels existants et les prévisions du marché immobilier pour chaque immeuble au cours des périodes suivantes. En outre, les futurs frais d'entretien sont estimés et pris en compte. Le taux d'actualisation appliqué tient compte de la prime de risque pour l'objet fixée par le marché. La valeur obtenue est en plus comparée au marché sur base de la définition de la valeur résiduelle du terrain.

• Evaluation résiduelle

Des immeubles à rénover ou en rénovation, ou des projets planifiés sont évalués sur

base de la valeur après rénovation, moins le montant du solde des travaux, y inclus les frais, les intérêts, la vacance locative et un prime de risque.

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale, peuvent être présentés sous trois niveaux (1-3) qui correspondent chacun à un niveau de données observables de la juste valeur:

- Les évaluations de la juste valeur du **Niveau 1** sont définies sur base des cours (non ajustés) observables sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Les évaluations de la juste valeur du **Niveau 2** sont définies sur base des données observables concernant l'actif ou le passif évalué autres que les données de niveau 1, tant directement (c.à.d. comme de prix) qu'indirectement (c.à.d. qui découlent des prix).
- Les évaluations de la juste valeur du **Niveau 3** sont définies sur base de techniques d'évaluation qui comprennent des données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables (données non observables).

Les immeubles de placement relèvent du niveau 3. Les évaluations à fin 2018 ont été effectuées par des experts externes (notamment Cushman & Wakefield, Stadim, de Crombrugge&Partners et Oerag).

Le tableau en dessous donne un aperçu des techniques d'évaluation appliquées par actif.

Classe d'actifs	Juste valeur 2018 (€ 1.000)	Juste valeur 2017 (€ 1.000)	Technique d'évaluation	Données d'entrée importantes	31/12/2018 Min-Max (moyenne pondérée)	31/12/2017 Min-Max (moyenne pondérée)
Retail Grand-duché de Luxembourg & Belgique	343.076	334.150	Actualisation des revenus locatifs estimés	a) Fourchette valeur locative estimée b) Moyenne pondérée de la valeur locative estimée c) Fourchette taux de capitalisation d) Moyenne pondérée taux de cap. e) Durée restante f) Nombre de m ²	a) [9,34 €/m ² - 18,77 € /m ²] b) [12,85 € /m ²] c) [5,70% - 7,02%] d) [6,59%] e) 3,74 ans f) 153 245 m ²	a) [8,35 €/m ² - 19,93 € /m ²] b) [13,17 € /m ²] c) [5,60% - 7,15%] d) [6,22%] e) 5,50 ans f) 153 245 m ²
Retail Autriche	106.530	102.650	DCF (discounted cash flow)	a) Moyenne pondérée de la valeur locative estimée b) Fourchette taux de capitalisation c) Taux de capitalisation calcul valeur terminale après 10 ans d) Durée restante e) Nombre de m ²	a) [11,18 €/m ²] b) [4,97% - 5,67%] c) [5,26%] d) 6,37 ans e) 43 404 m ²	a) [9,88 €/m ²] b) [5,02% - 5,72%] c) [5,36%] d) 6,00 ans e) 42 600 m ²
Bureaux Grand-duché de Luxembourg	241.860	205.350	Actualisation des revenus locatifs estimés	a) Fourchette valeur locative estimée b) Moyenne pondérée de la valeur locative estimée c) Fourchette taux de capitalisation d) Moyenne pondérée taux de cap. e) Durée restante f) Nombre de m ²	a) [11,54 €/m ² - 48,25 € /m ²] b) [27,64 €/m ²] c) [5,00% - 8,65%] d) [6,27%] e) 3,63 ans f) 48 657 m ²	a) [23,42 €/m ² - 39,99 € /m ²] b) [29,93 €/m ²] c) [5,15% - 8,65%] d) [6,6%] e) 2,70 ans f) 32 061 m ²
Bureaux Belgique	268.467	218.272	Actualisation des revenus locatifs estimés	a) Fourchette valeur locative estimée b) Moyenne pondérée de la valeur locative estimée c) Fourchette taux de capitalisation d) Moyenne pondérée taux de cap. e) Durée restante f) Nombre de m ²	a) [8,42 €/m ² - 22,02 €/m ²] b) [10,64 €/m ²] c) [4,10% - 9,35%] d) [6,05%] e) 6,71 ans f) 130 013 m ²	a) [9,77 €/m ² - 11,76 €/m ²] b) [10,83 €/m ²] c) [5,60% - 9,00%] d) [7,22%] e) 4,50 ans f) 113 870 m ²
Logistique	62.100	42.570	DCF (discounted cash flow ou actualisation des flux de trésorerie)	a) Fourchette valeur locative estimée b) Moyenne pondérée de la valeur locative estimée c) Taux d'escompte moyen d) Durée de vie économique e) Durée restante f) Nombre de m ²	a) [4,79 €/m ² - 7,64 € /m ²] b) [6,06 € /m ²] c) 7,83% d) 30 ans e) 3,25 ans f) 33 979 m ²	a) [3,35 €/m ² - 16,88 € /m ²] b) [4,82 € /m ²] c) 7,32% d) 30 ans e) 9,65 ans f) 26 084 m ²
Total ⁽¹⁾	1.022.033	902.992				

⁽¹⁾ Immeubles de placement, y inclus la location-financement (Archives de l'Etat à Bruges - Note 16), mais exclus les actifs détenus en vue de la vente.

Valorisation des immeubles de placement (suite)

Les bâtiments loués **d'Extensa** (Hôtel de la Poste, Hôtel des Douanes, Entrepôt public

et parking souterrain) sont, par analogie, évalués à la juste valeur sur la base de l'actualisation des revenus locatifs estimés et de la méthode 'discounted cash-flow' (niveau 3).

(€ 1.000)	Pays	2018	2017
Immeubles de placement d'Extensa			
Événements (Hôtel de la Poste, Entrepôt public, panneaux solaires)	Belgique	32.720	27.688
Parkings Tour&Taxis	Belgique	21.800	21.800
Développements (Hôtel des Douanes, Gare Maritime, Parking Maritime)	Belgique	77.615	8.669
Semi-industriel & autres immeubles de placement	Belgique	1.159	2.180
Total		133.295	60.336

Note 11 : participations mises en équivalence

(€ 1.000)	2018	2017
Participations mises en équivalence		
Marine Engineering & Contracting	194.547	154.177
Private Banking	585.540	679.973
Real Estate & Senior Care	32.765	28.204
Energy & Resources	221.606	204.048
AvH & Growth Capital	150.307	174.344
Total	1.184.765	1.240.746

(€ 1.000)	Methode de mise en équivalence	Goodwill incorporé dans la valeur comptable	Total 2018	Total 2017
Mouvements des participations mises en équivalence				
Participations mises en équivalence : solde d'ouverture	1.172.147	68.599	1.240.746	1.153.300
Acquisitions	26.494	232	26.726	68.751
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises			0	0
Cessions (-)	-35.211	-3.015	-38.226	-5.164
Cessions d'entreprises (-)			0	-1.304
Quote-part du bénéfice (perte) des entreprises mises en équivalence	153.853		153.853	140.859
Réductions de valeur enregistrées dans le compte de résultats (-)			0	-4.017
Augmentation (diminution) par variations de taux de change	4.796		4.796	-24.978
Impact de la distribution des dividendes par les participations (-)	-67.565		-67.565	-62.392
Transferts (vers) d'autres rubriques	-138.013		-138.013	-12.998
Autres augmentations (diminutions)	2.550	-101	2.449	-11.309
Participations mises en équivalence : solde de clôture	1.119.050	65.715	1.184.765	1.240.746

Evolution générale

Les entreprises mises en équivalence représentent une valeur au bilan de 1.184,8 millions d'euros au 31/12/2018. La diminution de ce poste par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la simplification de la structure de l'actionnariat de Delen Private Bank et de la Banque J. Van Breda & C°. AvH détient désormais une participation directe de 78,75% dans les deux banques par l'intermédiaire de sa filiale à 100% FinAx au lieu d'une structure de holding commune, Finaxis. Les accords de collaboration concernant les deux banques ainsi que les covenants entre actionnaires sont restés inchangés de même, donc, que la méthode de consolidation. Toutefois une participation de 78,75% directe dans Delen Private Bank est intégrée par mise en équivalence depuis le 4e trimestre 2018, au lieu de 100% via Finaxis, en tenant compte des intérêts minoritaires de 21,25%.

En 2018, DEME et Green Offshore ont opéré des **investissements** supplémentaires dans des sociétés de projet d'énergie éolienne (entre autres Merkur (D) et Seamaide (B)) et AvH a relevé sa participation dans SIPEF (31,6%). De l'autre côté, on trouve la **vente** par AvH de sa participation dans Atenor (10,53%) et la vente par Extensa de

l'immeuble de bureaux loué à Alter Domus sur le site Cloche d'Or à Luxembourg à des investisseurs internationaux.

Le **quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence** s'élève à 153,9 millions d'euros, contre 140,9 millions d'euros en 2017.

- Le segment 'Marine Engineering & Contracting' apporte une contribution sensiblement plus élevée en 2018 grâce à l'amélioration significative des résultats des activités de Rent-A-Port au Vietnam, à la première consolidation de la participation dans le parc éolien offshore Rentel par Green Offshore et aux contributions positives de DEME et CFE.
- Dans le segment 'Private Banking', la contribution est influencée par des changements dans le périmètre de consolidation : BDM-Asco a été vendue au 1er semestre 2018 et ne contribue donc plus par mise en équivalence, mais surtout, la participation dans Delen Private Bank est, depuis le 4e trimestre 2018, détenue directement à raison de 78,75%. Depuis lors, la contribution des 78,75% est reprise directement dans le compte de résultats et non plus, comme dans les périodes précédentes (jusqu'au 30-09-2018), à 100% avec une correction de 21,25% au niveau des intérêts de tiers.

- L'augmentation de la contribution à ce poste provenant du segment 'Real Estate & Senior Care' s'explique par la progression des résultats de développement dans les projets de bureaux Deloitte Luxembourg et Alter Domus sur le site Cloche d'Or au Luxembourg (Extensa 50%).
- La contribution du segment 'Energy & Resources' est en recul en raison d'une baisse des résultats sous-jacents de SIPEF et Sagar, ajoutée à la disparition de la participation dans la SNTC dans ce segment, suite à la vente de celle-ci. Il convient de rappeler à cet égard l'effet comptable de la réévaluation prise en compte dans le résultat 2017 de SIPEF suite à l'acquisition du contrôle exclusif sur Agro Muko. La part d'AvH dans cette réévaluation (purement comptable) qui était incluse, en 2017, dans la contribution provenant de la mise en équivalence, s'élevait à 19,8 millions d'euros.
- La contribution légèrement négative des mises en équivalence provenant du segment 'AvH & Growth Capital' s'explique par les contributions négatives de Manuchar, et surtout de Distriplus à raison de 12,9 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2018, après quoi cette participation a été vendue et déconsolidée. De l'autre côté, on trouve les contributions positives de Mediahuis (5,4 millions d'euros), de Turbo's Hoet Groep (5,0 millions d'euros) et du groupe Telemond (2,2 millions).

Par ailleurs, en 2018, les contributions au bénéfice des participations ont largement dépassé les dividendes distribués par elles. La diminution de la valeur de l'euro par rapport à l'USD, entre autres, se traduit par un effet de change positif à raison de 4,8 millions d'euros.

Le poste 'Autres augmentations (diminutions)' reflète des variations dans les fonds propres des participations, notamment les éliminations de résultats sur les ventes d'actions propres, l'impact du rachat d'intérêts minoritaires, ainsi que l'impact de la valorisation de l'obligation d'achat qui repose sur certaines actions.

Participations détenues directement, reprises selon la méthode de mise en équivalence

AvH applique la méthode de mise en équivalence aux entités contrôlées conjointement Delen Private Bank (78,75%), SIPEF (31,6%), Amsteldijk Beheer (50%), Manuchar (30,0%), Turbo's Hoet Groep (50%), Consortium Telemond (50%) et le groupe GIB (50%). Dans ce poste du bilan sont également repris les participations associées dans Sagar Cements (17,6%), Axe Investments (48,3%), Financière EMG (22,5%) et Mediahuis (13,3%). Pour une description plus détaillée des changements intervenus dans le périmètre, nous renvoyons à la p. 153 'Information sectorielle'.

Plusieurs des participations susmentionnées sont cotées en bourse. Si les participations dans SIPEF et Sagar Cements étaient valorisées sur la base du cours boursier de fin 2018, ces participations représenteraient respectivement, en valeur boursière, 163,1 millions d'euros et 30,7 millions d'euros. Dans le cas où la valeur boursière est inférieure à la valeur de mise en équivalence en fin d'année, on vérifie sur la base d'autres éléments si une dépréciation est nécessaire. Ce n'était pas le cas fin 2018.

Participations détenues indirectement, reprises selon la méthode de mise en équivalence

La consolidation intégrale de CFE, DEME, Rent-A-Port et Green Offshore entraîne l'intégration de leurs entités contrôlées conjointement et de leurs participations associées pour un montant total de 194,5 millions d'euros. Les participations dans C-Power (6,5%), Rentel (18,9%) et GEM/EMW sont les plus importantes chez DEME, de même que les projets immobiliers et PPP mis sur pied avec des partenaires chez CFE et le développement de la zone industrielle de Dinh Vu (Vietnam) par Rent-A-Port.

Note 12 : actifs financiers

1. Actifs et passifs financiers par catégorie

(€ 1.000)	Juste valeur		Valeur comptable	
	2018	2017	2018	2017
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente		570.213		570.213
Actifs financiers du portefeuille trading		3		3
Actifs financiers : actions - Fair value through P/L (FVPL)	150.817		150.817	
Actifs financiers : obligations - Fair value through OCI (FVOCI)	456.813		456.813	
Actifs financiers : actions - Fair value through OCI (FVOCI)	316		316	
Actifs financiers - at amortised cost	0		0	
Créances et liquidités				
Immobilisations financières - créances et cautionnements	182.941	164.851	182.941	164.851
Créances de location-financement	259.573	231.389	243.339	215.904
Autres créances	253.008	209.508	253.008	209.508
Créances commerciales	1.138.482	1.073.110	1.138.482	1.073.110
Dépôts à terme à trois mois au plus	56.661	35.152	56.661	35.152
Liquidités	456.927	601.875	456.927	601.875
Banques - créances sur établissements de crédit et clients	5.367.928	5.030.849	5.050.668	4.713.069
Instruments financiers dérivés	2.451	10.202	2.451	10.202

(€ 1.000)	Juste valeur		Valeur comptable	
	2018	2017	2018	2017
Passifs financiers				
Passifs financiers évalués à leur coût amorti				
Dettes financières				
Emprunts bancaires	1.349.576	1.055.117	1.335.169	1.041.303
Emprunts obligataires	419.759	544.537	419.182	535.285
Emprunts subordonnés	23.934	5.354	23.497	5.354
Contrats de location-financement	66.585	84.481	63.851	81.377
Autres dettes financières	171.424	224.325	171.424	224.325
Autres dettes				
Dettes commerciales	1.487.232	1.352.745	1.487.232	1.352.745
Avances reçues	1.270	2.505	1.270	2.505
Dettes salariales et sociales	189.210	186.022	189.210	186.022
Autres dettes	89.102	126.950	89.102	126.950
Dettes envers établissements de crédit, clients & titres	5.256.744	4.874.548	5.220.161	4.846.350
Instruments financiers dérivés	71.772	58.802	71.772	58.802

(€ 1.000)	2018		2017	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 1	Niveau 2
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Actifs financiers du portefeuille trading			538.264	31.949
Actifs financiers : actions - Fair value through P/L (FVPL)	136.960		13.857	
Actifs financiers : obligations - Fair value through OCI (FVOCI)	456.813			
Actifs financiers : actions - Fair value through OCI (FVOCI)			316	
Actifs financiers - at amortised cost				
Créances et liquidités				
Créances de location-financement			259.573	
Banques - créances sur établissements de crédit et clients	487.511	4.880.417	396.918	4.633.931
Instruments financiers dérivés	2.451		10.202	
Passifs financiers				
Dettes financières				
Emprunts bancaires	1.349.576		1.055.117	
Emprunts obligataires	350.761	68.998	490.352	54.185
Emprunts subordonnés		23.934		5.354
Contrats de location-financement		66.585		84.481
Dettes envers établissements de crédit, clients & titres	5.256.744		4.874.548	
Instruments financiers dérivés	71.772		58.802	

Les justes valeurs doivent, selon la hiérarchie de valorisation de l'IFRS 13, être réparties en trois niveaux en fonction du type de données qui est utilisé pour la valorisation des instruments financiers. Ceci entraîne, spécifiquement pour la **Banque J.Van Breda & C°**, les effets suivants:

- Les paramètres pour **les instruments de niveau 1** sont des prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Aucune technique (modèle) de valorisation n'est utilisée.
- Au niveau 1, nous trouvons tous les actifs financiers évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans les résultats non-réalisés ('titres disponibles à la vente' jusque fin 2017) avec une cotation publique sur un marché actif.
- Les paramètres pour **les instruments de niveau 2** sont des prix cotés pour des actifs et passifs similaires sur des marchés actifs ou des données basées sur ou étayées par des données de marché observables. Il est fait usage d'une technique (modèle) de valorisation sur la base de paramètres observables, notamment:
 - la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (discounted cashflow model) ;
 - la comparaison avec la juste valeur actuelle ou récente d'un autre instrument similaire ;
 - le prix déterminé par des tiers, pour autant que le prix soit conforme aux paramètres observables alternatifs.
- Au niveau 2, nous trouvons les actifs et passifs financiers suivants :
- Valeurs disponibles et avoirs auprès de banques centrales : ces actifs ayant une

durée très courte, la juste valeur est assimilée à la valeur comptable.

- Créances sur établissements de crédit et passifs financiers valorisés au coût amorti: la juste valeur des instruments financiers susmentionnés est déterminée comme étant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs sur la base du taux swap en vigueur et des hypothèses suivantes :
 - il est tenu compte des marges commerciales lors de la réévaluation ;
 - il n'est pas tenu compte d'un pourcentage de pertes de crédit.
 - Produits dérivés détenus à des fins commerciales et comme couverture : pour ces instruments également, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs sur la base du taux swap en vigueur.
 - Les paramètres pour **les instruments de niveau 3** sont les données non observables pour la détermination de la juste valeur d'un actif ou d'un passif. Dans ce cas, il est fait usage d'une technique (modèle) de valorisation avec des paramètres (partiellement) non observables.
- Au niveau 3, nous trouvons les actifs financiers suivants :
- Quelques actifs financiers évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans les résultats non-réalisés ('titres disponibles à la vente' jusque fin 2017) pour lesquels aucune cotation publique n'est disponible.
 - Prêts et avances aux clients, valorisés au coût amorti: la juste valeur de ces actifs est déterminée comme étant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs sur la base du taux swap en vigueur et des hypothèses suivantes:

- il est tenu compte des marges commerciales lors de la réévaluation ;
- il est tenu compte d'un pourcentage de remboursements anticipés et d'options call ;
- il n'est pas tenu compte d'un pourcentage de pertes de crédit.

La juste valeur des titres dans les **autres portefeuilles de placements** du Groupe est déterminée sur la base de la cotation sur le marché public (niveau 1). Ceci vaut également pour les **obligations publiques** émises par DEME, CFE, Leasinvest Real Estate et Extensa. Les obligations **privées** de LRE et BPI sont classées en niveau 2.

(€ 1.000)	Plus- (moins-) values réalisées	Produits (charges) d'intérêts	Plus- (moins-) values réalisées	Produits (charges) d'intérêts
		2018		2017
Actifs financiers disponibles à la vente			16.564	1.869
Actifs financiers - Fair value or at amortised cost	1.365	1.146		
Autres actifs financiers	41.545		59.207	
Créances et liquidités		28.511		27.105
Instruments financiers dérivés		30		30
Banques - créances sur établissements de crédit et clients		93.950		95.664
Passifs financiers évalués à leur coût amorti		-36.295		-42.237
Instruments financiers dérivés		-8.508		-6.115
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres		-16.333		-19.754

2. Risque de crédit

Tant **CFE** que **DEME** ont établi des procédures afin de limiter le risque de leurs créances clients. En outre, une partie du chiffre d'affaires consolidé est réalisée avec des services publics ou des clients liés à des administrations publiques. D'autre part, la concentration du risque de contrepartie est limitée en raison du grand nombre de clients. Pour limiter le risque, les participations concernées surveillent en permanence les créances commerciales et ajustent, le cas échéant, leurs dispositions. C'est ainsi que DEME, dans le cadre d'importants contrats à l'étranger, fait régulièrement appel au Credendo Group (l'ancien Office national du Duocroire), pour autant que le pays en question entre en ligne de compte et que le risque puisse être couvert par une assurance crédit. Pour les grands travaux, DEME dépend de la capacité des clients d'obtenir le financement requis et peut, le cas échéant, aider à organiser le financement du projet. Le risque de crédit, bien qu'il soit limité, ne peut néanmoins jamais être totalement exclu. En tant qu'acteur mondial, DEME est en outre exposé aux risques politiques et aux développements négatifs qui peuvent se manifester sur le plan macroéconomique. Fin 2017, le groupe CFE avait encore, au Tchad, une créance nette d'environ 60 millions d'euros sur l'Etat. Suite aux encaissements intervenus en juillet 2018, le montant des créances ouvertes a été réduit de 7,5 millions d'euros. Aucun nouvel encaissement n'est intervenu depuis juillet 2018. Par ailleurs, les sommes encaissées localement n'ont pas encore été converties en euros. Les termes et conditions du refinancement des créances du Grand Hôtel ont été formellement approuvés par les autorités tchadiennes. Ceux-ci doivent maintenant être entérinés par le conseil d'administration de l'Afreximbank.

Rent-A-Port, compte tenu du type d'activités dans lesquelles le groupe est actif, a un nombre limité de clients et de contreparties. Il court, de ce fait, un risque accru en matière de concentration de crédit. Le groupe parvient à réduire ce risque en s'assurant une couverture contractuelle adéquate. Rent-A-Port étant actif dans des pays comme Oman, le Qatar, le Vietnam et le Nigéria, est aussi exposé aux risques politiques. Un solide réseau local constitue un principal facteur de gestion du risque.

Pour les risques de crédit liés au portefeuille de leasing de la **Banque J.Van Breda & C°** nous renvoyons à la politique de gestion de risque de crédit telle que décrite dans la note 13.

Leasinvest Real Estate tend à veiller à une bonne diversification du nombre de locataires et des secteurs dans lesquels ces locataires sont actifs en vue de limiter le défaut de paiement et la faillite des locataires. La solvabilité des locataires est également analysée régulièrement avec l'aide d'un bureau de notation externe. La durabilité du flux de revenus locatifs est assurée par le biais de contrats de bail à long terme.

Extensa Group est une société essentiellement active dans le développement de projets immobiliers. Préalablement à la signature d'un nouveau projet, une analyse approfondie des risques techniques, juridiques et financiers est effectuée.

Chez **Anima Care** et **HPA**, le risque de crédit est limité. La plupart des résidents paient par domiciliation. En outre, le loyer est facturé à l'avance et les débiteurs sont suivis attentivement. Les subventions de l'état constituent une importante source de revenus.

Chez **Agidens**, la maîtrise du risque débiteurs passe par l'application de la politique, des procédures et des contrôles établis par le groupe en la matière. Les créances commerciales font l'objet d'un suivi périodique et les grands projets sont généralement couverts par des garanties bancaires ou similaires.

Dans le secteur **AvH & Growth Capital** le groupe investit à long terme dans un nombre restreint d'entreprises au potentiel de croissance internationale. Le caractère diversifié de ces investissements contribue à un étalement équilibré des risques économiques et financiers. AvH finance en outre généralement ces investissements au moyen de fonds propres.

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2017
Immobilisations financières - créances et cautionnements	149.865	818	594		19.959	-6.385	164.851
Créances de location-financement		192.597	23.307				215.904
Autres créances	80.707	30.175	68.058		48.935	-18.367	209.508
Créances commerciales	1.009.749		46.560		19.290	-2.490	1.073.110
Total (net - réductions de valeur cumulées incluses)	1.240.321	223.590	138.520	0	88.184	-27.242	1.663.373
%	75%	13%	8%	0%	5%	-1%	100%
Non échu	909.362	216.580	123.779		85.501	-27.242	1.307.980
Echu < 30 jours	47.436	4.824	8.769		1.989		63.018
Echu < 60 jours	33.794	1.643	516		398		36.351
Echu < 120 jours	13.422	230	504		163		14.320
Echu > 120 jours	236.306	313	4.952		134		241.705
Total (net - réductions de valeur cumulées incluses)	1.240.321	223.590	138.520	0	88.184	-27.242	1.663.373
%	75%	13%	8%	0%	5%	-1%	100%
Réductions de valeurs cumulées (RV)							
Immobilisations financières - créances et cautionnements - RV	-4.819				-5.000		-9.819
Créances de location-financement - RV		-3.641					-3.641
Autres créances - RV	-152		-521		-8.711		-9.383
Créances commerciales - RV	-15.498		-1.496				-16.994
	-20.468	-3.641	-2.017	0	-13.711	0	-39.837
(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2018
Immobilisations financières - créances et cautionnements	177.880	1.054	3.335		18.077	-17.405	182.941
Créances de location-financement		220.557	22.782				243.339
Autres créances	108.909	29.584	83.619		38.581	-7.685	253.008
Créances commerciales	1.093.581		30.895		15.123	-1.116	1.138.482
Total (net - réductions de valeur cumulées incluses)	1.380.370	251.195	140.631	0	71.781	-26.207	1.817.770
%	76%	14%	8%	0%	4%	-2%	100%
Non échu	1.053.414	244.024	134.680		69.800	-26.207	1.475.711
Echu < 30 jours	65.934	5.477	2.798		1.288		75.497
Echu < 60 jours	31.796	1.178	959		526		34.459
Echu < 120 jours	96.317	117	988		129		97.550
Echu > 120 jours	132.909	399	1.206		38		134.553
Total (net - réductions de valeur cumulées incluses)	1.380.370	251.195	140.631	0	71.781	-26.207	1.817.770
%	76%	14%	8%	0%	4%	-2%	100%
Réductions de valeurs cumulées (RV)							
Immobilisations financières - créances et cautionnements - RV	-4.819						-4.819
Créances de location-financement - RV		-4.683					-4.683
Autres créances - RV	-152		-37		-8.711		-8.900
Créances commerciales - RV	-44.602		-1.865				-46.467
	-49.573	-4.683	-1.902	0	-8.711	0	-64.870

Les réductions de valeur enregistrées en 2017 sont conformes à l'IAS 39 (incurred loss), tandis qu'en 2018, les réductions de valeur sont évaluées conformément à l'IFRS 9 (expected loss).

Marine Engineering & Contracting

- Les prêts octroyés à des participations concernent notamment des financements accordés par DEME et Green Offshore à leurs participations respectives actives dans le développement/l'exploitation des parcs éoliens Rentel, Merkur et Seamade et accordés par CFE à des sociétés de projet immobilier.
- Autres créances : TVA à récupérer, avances accordées par Rent-A-Port en lien avec ses activités vietnamiennes.
- Les créances commerciales dans ce segment représentent 96% du total des créances commerciales.

Dans l'activité contracting les arriérés de créances concernent pour l'essentiel des décomptes et des imputations supplémentaires qui font encore l'objet d'inscriptions budgétaires ou qui font partie d'un accord global. Chez CFE et DEME également, il y a un

nombre de négociations et/ou procédures en cours. Les pertes attendues sur les chantiers sont adéquatement prévues par le biais de réductions de valeur sur les chantiers, comptabilisées dans la rubrique du bilan 'Contrats de construction' (Note 14).

En application de la nouvelle norme comptable IFRS 9 - Expected Credit Loss, CFE a comptabilisé dans le bilan d'ouverture au 01/01/2018 une réduction de valeur de 12 millions d'euros concernant le Tchad et a encore ajouté une provision 'expected credit loss' supplémentaire de 10 millions d'euros à charge du compte de résultats de 2018. L'évaluation des actifs financiers de CFE sur base du modèle des pertes estimées requiert de prendre en considération la valeur actualisée des pertes estimées si le débiteur s'avère défaillant. Les pertes estimées sont calculées à partir de la moyenne pondérée des pertes à encourir lors de plusieurs scénarios de survenance.

Private Banking

- Le risque de crédit de l'activité de leasing de la Banque J.Van Breda & C° est abordé dans la Note 16 Location-financement.

Real Estate & Senior Care

- L'activité de location-financement comprend la location à long terme par Leasinvest Real Estate des Archives de l'Etat à Bruges à la Régie des Bâtiments et un nombre limité de leasings immobiliers chez Extensa.
- Les autres créances concernent les avances accordées par Extensa à ses sociétés de projet immobilier.
- En ce qui concerne la description de la gestion du risque de crédit ci-dessus, tant chez Leasinvest Real Estate que chez Extensa, les réductions de valeur sur créances commerciales sont limitées. L'application par Leasinvest Real Estate d'un modèle 'Expected credit loss' simplifié a donné lieu à la constitution d'une provision générale de quatre mille euros.
- Chez Anima Care et HPA, la plupart des résidents paient par domiciliation, ce qui justifie le non-recours à un modèle 'Expected credit loss' simplifié.

AvH & Growth Capital et éliminations inter-groupe

- la consolidation intégrale d'Agidens
- les financements accordés par AvH & subholdings, notamment à Green Offshore dans le cadre du développement des parcs éoliens Rentel et Seamade, sont éliminés dans la consolidation.

3. Risque de taux de change

En raison du caractère international de ses activités et de l'exécution de contrats en devises étrangères, **DEME** est exposée aux devises et aux fluctuations de valeur de ces devises. DEME couvre généralement ces risques en ayant recours à des couvertures financières et des contrats à terme. Chez **CFE**, la plupart des activités se déroulent à l'intérieur de la zone euro et on s'efforce néanmoins de limiter l'exposition aux fluctuations de devises étrangères.

Rent-A-Port est surtout actif dans des pays extérieurs à la zone euro et le groupe est principalement exposé à l'USD étant donné que la plupart des contrats commerciaux sont conclus dans cette devise.

Le risque de taux de change d'**Extensa Group** est assez limité dans la mesure où la majeure partie des activités se situe dans le BeLux, à l'exception des activités réduites d'Extensa en Turquie (risque lié à la livre turque) et en Roumanie (risque lié au RON).

Leasinvest Real Estate est active en Belgique, au Luxembourg et en Autriche et n'est, dès lors, pas sujette aux risques de change.

Le risque de taux de change de la **Banque J.Van Breda & C°** est limité puisque la banque est uniquement active en Belgique et, par la nature de sa clientèle, n'a pas de positions propres significatives en devises.

Etant exposé, par sa présence au niveau mondial, à un risque de change (limité) par rapport au dollar US et au franc suisse, **Agidens** maîtrise son risque de change en faisant en sorte que les charges et produits des différentes sociétés du groupe se fassent autant que possible dans une seule et même monnaie (couverture naturelle). Le cas échéant, un swap de devises est conclu avec des contreparties reconnues et réputées.

La stratégie d'**AvH** de se tourner vers les marchés émergents a conduit aux investissements en roupies indiennes (participation de 17,6% dans Sagar Cements et une souscription au fonds indien Healthquad). Le risque de change n'a pas été couvert, les investissements ayant un caractère long terme.

Les autres participations consolidées intégralement ne sont pas sujettes au risque de change, étant essentiellement actives dans la zone euro.

Plusieurs participations non consolidées intégralement, comme Delen Private Bank et Sipef, mais aussi Manuchar, le Groupe Telemond et Turbo's Hoet Groep, entre autres, sont dans une large mesure actives en dehors de la zone euro. Le risque de change est suivi et contrôlé au niveau de la participation elle-même.

Le risque de taux de change de **Delen Private Bank** se limite aux participations en devises (JM Finn et dans une moindre mesure Delen Suisse). Le risque net sur le Livre Sterling est limité étant donné que l'impact d'une variation du taux de change sur les fonds propres de JM Finn est neutralisé par l'impact opposé sur l'engagement de liquidité envers les actionnaires minoritaires (9% du capital) de JM Finn. Chez **Sipef**, la majeure partie des coûts est réalisée à l'étranger (Indonésie et Papouasie-Nouvelle-Guinée) tandis que les ventes se font en USD. Ceci est un risque structurel qui n'est pas couvert par l'entreprise et qui est donc considéré comme un risque général d'exploitation. Les risques transactionnels sont en général couverts par des délais de paiement courts et les écarts de conversion sont limités en alignant autant que possible la devise fonctionnelle et la monnaie de présentation. **Manuchar** est exposée aux risques de change entre l'USD et les monnaies locales des pays dans lesquelles elle prévoit des activités de distribution. Pour couvrir ces risques, les positions sont surveillées et des couvertures sont constituées si nécessaire. Le **Groupe Telemond** produit en Pologne tandis que les ventes sont réalisées dans la zone euro. Le risque de change qui en résulte n'est pas couvert et est considéré comme un risque général d'exploitation. **Turbo's Hoet Groep** enfin, a développé au fil des ans une forte présence en Europe orientale, plus particulièrement en Bulgarie, Roumanie, Russie et Biélorussie. Le groupe réalise son chiffre d'affaires dans ces marchés sur la base de la monnaie locale. Bien que Turbo's Hoet Groep tente de faire en sorte que les baisses éventuelles de la monnaie locale soient supportées par le client final, les conditions du marché ne le permettent pas toujours.

Les cours mentionnés ci-dessous ont été utilisés pour recalculer les bilans et les résultats des entités étrangères en euro :

1 euro = x devise	Cours de clôture	Cours moyen
Dollar australien	1,62	1,58
Livre sterling	0,90	0,89
Lev bulgare	1,96	1,96
Franc CFA	655,96	655,96
Forint hongrois	320,98	318,89
Roupie indienne	80,00	80,65
Dirahm marocain	10,94	11,08
Naira du Nigéria	416,29	425,60
Zloty polonais	4,30	4,26

	Cours de clôture	Cours moyen
Rial du Qatar	4,17	4,30
Leu roumain	4,66	4,65
Rouble russe	79,37	73,53
Dollar Singapour	1,56	1,59
Dinar tunisien	3,43	3,11
Lire turque	6,06	5,71
Dollar US	1,15	1,18
Dong vietnamien	28.464,57	27.115,75

4. Actifs financiers : at fair value through OCI or through P/L

(€ 1.000)	Immobilisations financières	Placements de trésorerie
Actifs financiers disponibles à la vente - exercice 2017		
Actifs financiers : solde d'ouverture de la juste valeur	113.043	621.408
Actifs financiers - valeur comptable	81.170	598.036
Actifs financiers - ajustements de la juste valeur	31.873	18.598
Actifs financiers - intérêts à recevoir		4.775
Acquisitions	12.818	215.302
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises		2.222
Rendement actuel		-3.294
Cessions (-)	-5.826	-361.767
Augmentations (diminutions) résultant d'ajustements de la juste valeur	1.612	-431
Réductions de valeur enregistrées dans le compte de résultats (-)		-375
Réductions de valeur reprises dans le compte de résultats (-)		9
Ecarts de conversion		-3.253
Transferts (vers) d'autres rubriques	-18.937	
Autres augmentations (diminutions)		-2.315
Actifs financiers : solde de clôture de la juste valeur	102.335	467.882
Actifs financiers - valeur comptable	79.268	449.705
Actifs financiers - ajustements de la juste valeur	23.067	15.717
Actifs financiers - intérêts à recevoir		2.460

(€ 1.000)	Immobilisations financières	Placements de trésorerie
Actifs financiers : at fair value through OCI or through P/L - exercice 2018		
Actifs financiers : solde d'ouverture de la juste valeur	102.335	467.882
Actifs financiers - valeur comptable (disponible à la vente)	79.268	449.705
Actifs financiers - ajustements de la juste valeur	23.067	15.717
Actifs financiers - intérêts à recevoir		2.460
Acquisitions	22.834	380.329
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises		
Rendement actuel		-1.568
Cessions (-)	-4.041	-349.106
Augmentations (diminutions) résultant d'ajustements de la juste valeur (FVPL)	6.077	-3.098
Augmentations (diminutions) résultant d'ajustements de la juste valeur (FVOCI)		487
Réductions de valeur enregistrées dans le compte de résultats (-)		
Ecarts de conversion		960
Transferts (vers) d'autres rubriques	-13.688	
Autres augmentations (diminutions)	9	-1.466
Actifs financiers : solde de clôture de la juste valeur	113.526	494.420
Actifs financiers - valeur comptable (y incl. les ajustements cumulés de la juste valeur FVPL)	113.526	490.665
Actifs financiers - ajustements de la juste valeur (FVOCI)		2.805
Actifs financiers - intérêts à recevoir		950

La participation de Leasinvest Real Estate à l'augmentation de capital de Retail Estates pour un montant de 12,9 millions d'euros et l'achat par AvH, fin 2018, d'une participation de 2,45% dans EVS (7,4 millions d'euros) ont été les principaux investissements dans des participations non consolidées.

La vente de certificats immobiliers (Axxess Business Park) par Leasinvest Real Estate et d'une tranche supplémentaire de 3% de Cafés Rombouts par AvH expliquent les désin-

vestissements.

La variation positive de la juste valeur est presque entièrement liée à la participation de 10% dans Retail Estates qui, avec une valeur boursière de 91,8 millions d'euros, représente environ 80% des participations non consolidées totales d'AvH.

Le poste 'transfert' résulte de la première consolidation de la participation dans le parc éolien offshore Rentel par Green Offshore.

Les placements de trésorerie comprennent (€ 1.000) :	Nombre d'actions	Juste valeur
Portefeuille de placements de la Banque J.Van Breda & C°		457.129
Fonds gérés par Delen Private Bank		25.447
Ageas	278.284	10.937
Autres		908
		494.420

Les acquisitions et les cessions doivent être attribuées en grande partie à la Banque J.Van Breda & C° et concernent des opérations réalisées dans le cadre de son Asset & Liability Management (ALM).

Par secteur, la juste valeur des placements de trésorerie se répartit comme suit (€ 1.000) :	Juste valeur
Private Banking (Banque J.Van Breda & C°)	457.129
AvH & Growth Capital	37.175
Real Estate & Senior Care	113
Marine Engineering & Contracting	3
Energy & Resources	0
	494.420

Risque de crédit du portefeuille de placements de la Banque J.Van Breda & C°

Le profil de risque du portefeuille de placements est délibérément maintenu très bas depuis des années. Au niveau consolidé, le portefeuille de placements contenait, fin 2018, 94% d'obligations d'Etat (dont des obligations avec garantie d'Etat) avec au minimum un rating Aa3 (Moody), 5% d'obligations industrielles (y compris commercial paper) et moins de 1% d'actions et de private equity. Le portefeuille de placements ne contient pas d'obligations d'Etat du Portugal, d'Italie, d'Irlande, de Grèce, d'Espagne ou de Turquie.

Le cadre global d'investissement, qui fixe les instruments et les limites de placement, est approuvé chaque année par le conseil d'administration de la Banque J.Van Breda & C°. Le tableau ci-après donne la composition du portefeuille de placements selon le rating et l'échéance finale.

Composition du portefeuille de placements au 31/12/2018	Selon le rating	Selon la durée restante	
		2019	2020
Obligations d'Etat Aaa	42,5%	15,1%	
Obligations d'Etat Aa1	30,7%	21,8%	
Obligations d'Etat Aa2	12,6%	10,5%	
Obligations d'Etat Aa3	8,5%	14,6%	
Obligations d'entreprise, commercial paper et autre	5,7%	17,4%	
		>2024	20,4%
		indéfini	0,2%

Note 13 : banques - créances sur établissements de crédit et clients

(€ 1.000)	Juste valeur		Valeur comptable	
	2018	2017	2018	2017
I. Créesances sur établissements de crédit				
Banques nationales	50.397	44.355	50.296	44.338
Banques étrangères	77.431	44.525	77.397	44.525
Total établissements de crédit	127.828	88.880	127.693	88.863
II. Prêts et créances sur les clients				
Effets de commerce et acceptations propres	0	0	0	0
Crédits d'investissements et financements	2.446.104	2.367.784	2.262.000	2.176.117
Variation de la juste valeur du portefeuille couvert (FV hedge)	12.085	3.952	12.085	3.952
Prêts hypothécaires	2.019.029	1.863.902	1.887.991	1.739.078
Crédits de fonctionnement	394.151	385.637	392.176	384.371
Autres	9.048	12.656	9.040	12.650
Total clients	4.880.417	4.633.931	4.563.292	4.316.168
III. Créesances sur des banques centrales				
Banques centrales	359.683	308.038	359.683	308.038
Total banques centrales	359.683	308.038	359.683	308.038
Total créances sur établissements de crédits et clients	5.367.928	5.030.849	5.050.668	4.713.069

La consolidation intégrale de la Banque J.Van Breda & C° a pour conséquence la reprise de certaines créances et dettes bancaires spécifiques au bilan d'AvH. Ces rubriques ont été centralisées à des fins de transparence maximale.

Les prêts et créances sur clients comprennent :

- des crédits accordés par la Banque J.Van Breda & C° à des entrepreneurs familiaux et des titulaires de professions libérales, ainsi par la division Bank de Kremer aux particuliers et indépendants. Les nombreux entrepreneurs et titulaires de professions libérales qui sont devenus clients au cours des années précédentes, confient à la banque une part toujours croissante de leurs affaires bancaires ;
- des financements de véhicules accordés par la division Van Breda Car Finance.

Les bonnes prestations de la banque expliquent l'augmentation des prêts et créances sur clients.

Risque de crédit

Le portefeuille de crédits de la Banque J.Van Breda & C° est largement réparti à l'inté-

rieur du tissu économique local d'entreprises familiales et de professions libérales. La division Bank de Kremer s'adresse aux particuliers. La banque applique à cet effet des limites de concentration par secteur et des plafonds de crédit par relation. Le portefeuille de crédits de la division Van Breda Car Finance se compose de financements auto et de leasings financiers automobiles et se caractérise par une répartition très large. En affinant constamment les critères d'acceptation et en assurant un suivi proactif des débiteurs, ce portefeuille bénéficie lui aussi d'un profil de risque bas.

Le portefeuille de crédits est subdivisé en catégories de risques, chacune suivie d'une manière spécifique. Les crédits de la plus haute catégorie de risque font l'objet d'un rapport périodique au conseil d'administration de la Banque J.Van Breda & C°.

Les créances douteuses sont transmises au service Contentieux. En fonction de certains critères, ce transfert a lieu automatiquement lorsque certains événements surviennent auprès de clients, débiteurs ou caution. Pour les crédits qui figurent dans la catégorie de risque la plus élevée et pour les créances qui deviennent douteuses, on évalue si une réduction de valeur doit être actée.

Rating interne par catégorie - Prêts et créances sur clients

(€ 1.000)	Stage 1		Stage 2		Stage 3	Total 2018	Total 2017
	Individual	Collective	Individual	Collective			
Performing							
Low risk	1.515.561		27.820	4.611		1.547.992	1.447.552
Medium risk	1.908.896		313.221	12.898		2.235.015	2.101.857
High risk	355.159		321.546	2.090		678.795	676.938
Overdue	34.240		24.487			58.727	48.487
Non-performing							
Submitted to write off					42.763	42.763	41.334
Total	3.813.856	0	687.074	19.599	42.763	4.563.292	4.316.168

Prêts et créances sur les clients - évolution en 2018

(€ 1.000)	Stage 1		Stage 2		Stage 3	Total
	Individual	Collective	Individual	Collective		
01/01/18	3.571.815	5.463	687.451	10.105	41.334	4.316.168
Recognition	1.135.046		148.571	4.384	6.095	1.294.096
Derecognition	-608.908	-217	-114.176		-8.680	-731.981
Repayments	-248.492		-56.801	-135	-9.289	-314.717
Transfers to stage 1	180.768		-180.600		-168	
Transfers to stage 2	-209.946	-5.246	211.578	5.246	-1.631	1
Transfers to stage 3	-6.408		-8.736		15.144	
Modifications	-18		-214		-43	-275
31/12/18	3.813.856	0	687.074	19.599	42.763	4.563.292

Réductions de valeur cumulées - prêts et créances sur les clients, hors bilan et FVOCI

(€ 1.000)	Stage 1		Stage 2		Stage 3	Total		p. 183
	Individual	Collective	Individual	Collective		Créances sur clients	location-financement	
01/01/2018	2.079	5	1.664	58	23.867	27.673	4.186	31.859
Recognition	2.555	6	1.050		1.916	5.527	429	5.956
Derecognition	-1.667		-866		-1.787	-4.320	-603	-4.923
Repayments	-568	-2	-411	-4		-985	-191	-1.176
Transfers to Stage 1	1.009		-1.000		-8	1		1
Transfers to Stage 2	-143	-9	373	9	-229	1		1
Transfers to Stage 3	-11		-106		118	1		1
Impact ECL by Stage Transfer	-746		981	50	2.741	3.026	1.289	4.315
Other credit risk	-90		84	-11	-849	-866	-385	-1.251
Modifications					-80	-80		-80
Model changes	7		39			46	-42	4
Write-offs					-1.233	-1.233		-1.233
Other adjustments								0
31/12/2018	2.425	0	1.808	102	24.456	28.791	4.683	33.474

⁽¹⁾ L'impact limité de l'"Expected credit loss" sur le hors bilan et le portefeuille de placements FVOCI de la Banque J.Van Breda & C° permet de les intégrer dans le tableau ci-dessus.

Réductions de valeur prises en charges dans le compte de résultats 2018 (y incl. location-financement)

(€ 1.000)	Stage 1		Stage 2		Stage 3	Total
	Individual	Collective	Individual	Collective		
Placements de trésorerie (FVOCI)		3				3
Prêts et créances sur les clients et Location-financement		-488	5	-100	-34	-2.365
Hors bilan		2		-18	-10	-5
Total	-483	5	-118	-44	-2.370	-3.011

Note 14 : stocks et contrats de construction en cours

(€ 1.000)	2018	2017
I. Stocks, montant net	332.385	329.400
Valeurs comptables brutes	335.694	334.859
Matières premières et approvisionnements	42.443	41.423
Produits finis	0	0
Marchandises	558	454
Biens immobiliers destinés à la vente	240.132	280.157
Avances payées	52.562	12.824
Amortissements et autres pertes de valeur (-)	-3.310	-5.458
Réductions de valeur comptabilisées sur les stocks dans le compte de résultats au cours de l'exercice	-1.756	-401
Reprise de réductions de valeur comptabilisées sur les stocks dans le compte de résultats au cours de l'exercice	166	731
II. Contrats de construction		
Montant dû par les (aux) clients pour des contrats de construction, net	175.083	102.003
Montant dû par les clients pour des contrats de construction (y incl. créances commerciales)	465.516	290.058
Montant dû aux clients pour des contrats de construction (y incl. dettes commerciales) (-)	-290.433	-188.055
Contrats de construction à la date de clôture		
Montant des frais encourus plus les bénéfices moins les pertes comptabilisés	6.558.239	6.105.590
Montant des produits des contrats de construction	-6.383.157	-6.003.586
Avances reçues (CFE-DEME)	-179.358	-122.064
Montants retenus (CFE-DEME)	3.320	3.156

La rubrique 'Biens immobiliers destinés à la vente' est constituée principalement du portefeuille foncier d'Extensa et des projets de promotion immobilière de CFE.

Les contrats de construction de CFE, de DEME et d'Agidens sont évalués selon la méthode de 'Percentage of Completion', aboutissant à une reconnaissance de résultat au fur et à mesure de l'évolution des travaux. Les pertes prévues, par contre, sont immédiatement déduites des résultats. Les contrats de construction en cours de CFE-DEME vont générer dans les années à venir un chiffre d'affaires de 2.611 millions d'euros.

Les projets de promotion immobilière d'Extensa (principalement Tour&Taxis et Cloche d'Or Luxembourg) sont également repris dans cette rubrique, étant donné que la reconnaissance du résultat des entités vendues encore en cours de construction s'effectue aussi selon la méthode 'Percentage of Completion'.

La progression des travaux est déterminée sur base des coûts par rapport au coût total estimé du projet.

Note 15 : Intérêts minoritaires

(€ 1.000)	Intérêts minoritaires %		Intérêts minoritaires au bilan d'AvH		Part des tiers au résultat de l'exercice	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
I. Marine Engineering & Contracting						
CFE - DEME ⁽¹⁾	39,55%	39,60%	676.810	642.595	69.849	71.686
II. Private Banking						
Finaxis ⁽²⁾		21,25%		54.517		-252
Banque J.Van Breda & C°	21,25%	21,25%	116.096	81.215	9.055	8.378
Delen Investments (jusqu'au 30-09-2018) ⁽²⁾	21,25%	21,25%		120.755	18.578	24.879
III. Real Estate & Senior Care						
Leasinvest Real Estate	69,99%	69,99%	333.035	267.518	26.734	33.278
HPA	28,28%	28,28%	25.648	26.506	7.789	2.347
IV. AvH & Growth Capital						
Agidens	13,75%	13,75%	2.300	2.942	-689	-57
Autres ⁽³⁾			27.659	27.016	20.818	12.868
Total			1.181.549	1.223.064	152.134	153.128

⁽¹⁾ L'achat fin décembre 2018 de 12.000 actions CFE (0,05%) en bourse explique la légère baisse de l'intérêt minoritaire dans CFE - DEME. La part des tiers au résultat de l'exercice est calculée sur la base d'un intérêt minoritaire de 39,60%, alors qu'au niveau du bilan, un intérêt minoritaire de 39,55% au 31 décembre 2018 est appliqué.

⁽²⁾ En 2018 la structure de l'actionnariat de Delen Private Bank et de la Banque J.Van Breda & C° a été simplifiée. AvH détient désormais une participation directe de 78,75% dans Delen Private Bank, reprise à partir de T4 2018 selon la méthode de mise en équivalence par l'intermédiaire de la filiale à 100% FinAx, au lieu d'une structure de holding commune, Finaxis, corrigé d'un intérêt minoritaire de 21,25%.

⁽³⁾ Le projet de développement résidentiel à Cloche d'Or Luxembourg (Extensa 50%), mené à bien avec succès, explique le solde de la part des tiers au résultat, qui a été en grande partie distribué en 2018.

Compte de résultats résumé - 2018

(€ 1.000)	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
Chiffre d'affaires	3.640.627	143.759		56.209	120.284	82.550
Résultat opérationnel	213.075	53.004		43.147	36.066	-4.169
Résultat financier	-8.488			-4.634	-4.273	-462
Résultat avant impôts	218.756	53.724		38.513	31.792	-4.631
Résultat de l'exercice	169.207	42.260		38.194	29.278	-5.012
Au niveau de l'entreprise	169.207	42.260		38.194	29.278	-5.012
- Part des tiers	-2.323	95			-682	
- Part du groupe	171.530	42.165		38.194	29.960	-5.012
Au niveau d'AvH ⁽¹⁾	179.921	42.260		38.606	29.278	-5.012
- Part des tiers	69.849	9.055		26.734	7.789	-689
- Part du groupe	110.072	33.205		11.873	21.489	-4.323

⁽¹⁾ Y compris un nombre limité de retraitements de consolidation

Compte de résultats résumé - 2017

(€ 1.000)	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
Chiffre d'affaires	3.066.525	141.380	366.912	56.892	114.114	71.255
Résultat opérationnel	267.157	56.128	152.478	60.115	9.047	-160
Résultat financier	-22.266			-11.963	-5.627	-360
Résultat avant impôts	227.181	57.640	152.478	48.152	3.421	-520
Résultat de l'exercice	178.751	39.154	108.220	47.545	7.445	-414
Au niveau de l'entreprise	178.751	39.154	108.220	47.545	7.445	-414
- Part des tiers	-1.691	73	2.384		395	
- Part du groupe	180.442	39.081	105.836	47.545	7.051	-414
Au niveau d'AvH ⁽¹⁾	183.599	39.154	108.220	48.168	7.445	-414
- Part des tiers	71.686	8.378	24.879	33.278	2.347	-57
- Part du groupe	111.913	30.776	83.341	14.889	5.098	-357

⁽¹⁾ Y compris un nombre limité de retraitements de consolidation

Etat résumé des résultats réalisés et non-réalisés - 2018

(€ 1.000)	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
Au niveau de l'entreprise	164.768	42.265		35.981	28.854	-4.664
Résultat de l'exercice	169.207	42.260		38.194	29.278	-5.012
- Part des tiers	-2.323	95		0	-682	0
- Part du groupe	171.530	42.165		38.194	29.960	-5.012
Résultat non-réalisés	-4.439	5		-2.213	-424	348
- Part des tiers	-188				0	
- Part du groupe	-4.251	5		-2.213	-424	348
Au niveau d'AvH	175.482	42.265		36.393	28.854	-4.664
Résultat de l'exercice	179.921	42.260		38.606	29.278	-5.012
- Part des tiers	69.849	9.055		26.734	7.789	-689
- Part du groupe	110.072	33.205		11.873	21.489	-4.323
Résultat non-réalisés	-4.439	5		-2.213	-424	348
- Part des tiers	-1.849	1		-1.549	-120	48
- Part du groupe	-2.590	4		-664	-304	300

Etat résumé des résultats réalisés et non-réalisés - 2017

(€ 1.000)	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
Au niveau de l'entreprise	173.268	36.671	106.570	51.344	7.717	-742
Résultat de l'exercice	178.751	39.154	108.220	47.545	7.445	-414
- Part des tiers	-1.691	73	2.384	0	395	0
- Part du groupe	180.442	39.081	105.836	47.545	7.051	-414
Résultat non-réalisés	-5.483	-2.483	-1.650	3.799	272	-328
- Part des tiers	188				0	
- Part du groupe	-5.671	-2.483	-1.650	3.799	272	-328
Au niveau d'AvH	178.116	36.671	106.570	51.967	7.717	-742
Résultat de l'exercice	183.599	39.154	108.220	48.168	7.445	-414
- Part des tiers	71.686	8.378	24.879	33.278	2.347	-57
- Part du groupe	111.913	30.776	83.341	14.889	5.098	-357
Résultat non-réalisés	-5.483	-2.483	-1.650	3.799	272	-328
- Part des tiers	-2.053	-528	-351	2.662	76	-45
- Part du groupe	-3.430	-1.955	-1.300	1.138	196	-283

Bilan résumé - 2018

(€ 1.000)	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
Actifs non-courants	3.089.849	3.834.929		1.116.270	189.304	20.188
Actifs courants	1.859.102	1.985.090		39.837	50.781	27.751
Passifs à long terme	913.562	695.779		385.013	110.496	7.026
Passifs à court terme	2.300.538	4.574.298		295.283	46.541	24.189
Capitaux propres	1.734.851	549.942		475.811	83.048	16.725
- Part du groupe	1.720.878	549.800		475.811	80.029	16.725
- Intérêts minoritaires	13.973	142		0	3.019	
Dividende distribué aux intérêts minoritaires	-24.060	-5.815		-17.284	-298	0

Bilan résumé - 2017

(€ 1.000)	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
Actifs non-courants	2.815.451	3.597.084	325.167	979.104	331.884	19.114
Actifs courants	1.831.442	1.827.555	2.275.910	20.189	20.775	32.779
Passifs à long terme	875.532	672.307	114.475	384.626	225.755	1.820
Passifs à court terme	2.115.036	4.213.494	1.806.919	232.461	42.964	28.594
Capitaux propres	1.656.325	538.838	679.683	382.206	83.940	21.480
- Part du groupe	1.641.904	538.718	678.792	382.206	80.076	21.480
- Intérêts minoritaires	14.421	120	891	0	3.864	
Dividende distribué aux intérêts minoritaires	-21.554	-3.729	-9.860	-16.938	-135	-109

Note 16 : location-financement et location simple

(€ 1.000)	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2018	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2017
	Durée résiduelle				Durée résiduelle			
I. Bailleur - location-financement								
Investissements bruts dans les contrats de location	69.965	174.410	32.684	277.059	60.470	155.537	38.101	254.107
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	62.311	160.199	18.773	241.283	53.411	141.275	19.490	214.176
Produits financiers non acquis				35.776				39.931
Valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables				4.028				3.641
Débiteurs de location-financement	2.056			2.056	1.728			1.728

Via sa division Van Breda Car Finance, la Banque J.Van Breda & C° est active dans le secteur du financement et du leasing financier automobile. Conformément à l'IFRS 9 Instruments financiers, vous trouverez ci-dessous des informations complémentaires sur

l'Expected credit loss. D'autre part, Extensa détient en portefeuille un nombre limité de leasings immobiliers et la location à long terme par Leasinvest Real Estate des Archives de l'Etat à Bruges à la Régie des Bâtiments est reprise dans ce poste du bilan.

Location-financement Banque J.Van Breda & C° - rating interne par catégorie

(€ 1.000)	Stage 1		Stage 2		Stage 3	Total 2018	Total 2017
	Individual	Collective	Individual	Collective			
Performing							
Low risk	211.854					211.854	184.571
Medium risk						0	0
High risk	970					970	708
Overdue	5.420		1.231			6.651	6.629
Non-performing							
Submitted to write off					1.082	1.082	689
Total	218.244	0	1.231	0	1.082	220.557	192.597

Location-financement Banque J.Van Breda & C° - évolution en 2018

(€ 1.000)	Stage 1		Stage 2		Stage 3	Total
	Individual	Collective	Individual	Collective		
01/01/18	190.043	0	1.865	0	689	192.597
Recognition	93.326		427		331	94.084
Derecognition	-24.830		-529		-243	-25.602
Repayments	-37.538		-304		-2.680	-40.522
Transfers to stage 1	664		-648		-16	0
Transfers to stage 2	-796		796			0
Transfers to stage 3	-2.624		-377		3.001	0
Modifications						0
31/12/18	218.244	0	1.231	0	1.082	220.557

Location-financement Banque J.Van Breda & C° - réductions de valeur cumulées

(€ 1.000)	Stage 1		Stage 2		Stage 3	Total
	Individual	Collective	Individual	Collective		
01/01/2018	440	0	105	0	3.641	4.186
Recognition	337		16		76	429
Derecognition	-32		-8		-563	-603
Repayments	-176		-15			-191
Transfers to Stage 1	199		-146		-53	0
Transfers to Stage 2	-9		9			0
Transfers to Stage 3	-7		-77		84	0
Impact ECL by Stage Transfer	-184		199		1.274	1.289
Other credit risk	45		1		-431	-385
Modifications			0			0
Model changes	-37		-5			-42
Write-offs						0
Other adjustments						0
31/12/2018	576	0	79	0	4.028	4.683

Nous renvoyons à la Note 13. Banques : créances sur établissements de crédit et clients et au tableau (p. 178-179) des réductions de valeur cumulées de la Banque J.Van Breda & C°, dans lequel

est repris le tableau susmentionné concernant la location-financement. Vous y trouverez également le lien avec les réductions de valeur imputées au compte de résultats en 2018.

(€ 1.000)	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2018	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2017
	Durée résiduelle				Durée résiduelle			
II. Preneur - location-financement								
Paiements minimaux futurs au titre de la location - total	11.253	32.493	28.497	72.243	17.323	59.894	18.004	95.221
Paiements minimaux futurs au titre de la location - intérêts (-)	-1.328	-3.660	-3.403	-8.391	-2.093	-10.738	-1.013	-13.844
Paiements minimaux futurs au titre de la location - valeurs actualisées	9.925	28.833	25.094	63.851	15.230	49.156	16.991	81.377
Allocation des dettes de contrats de location-financement vers les actifs : terrains et constructions				24.654				35.092
Installations, machines & outillage				37.623				44.848
Mobilier et matériel roulant				1.575				1.438

(€ 1.000)	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2018	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2017
	Durée résiduelle				Durée résiduelle			
III. Preneur - location simple								
Paiements futurs minimaux au titre des contrats de location simple non résiliables	27.126	52.729	53.027	132.882	12.689	15.487	10.326	38.502
Paiements de location et de sous-location comptabilisés dans les résultats				44.158				15.092

Les dettes de location-financement portent notamment sur des navires de DEME (Charlemagne et Victor Horta) et sur des bâtiments chez CFE et Patrimoine & Santé

Expansion. La baisse des dettes de location-financement résulte de la vente par HPA d'une partie de son immobilier.

Note 17 : provisions

(€ 1.000)	Provisions pour garanties	Provisions pour procédures juridiques	Provisions pour l'environnement	Provisions pour restructurations	Provisions pour obligations contractuelles	Autres provisions		Total
Provisions - exercice 2017								
Provisions, solde d'ouverture	19.801	14.182	0	3.952	245	105.674	143.854	
Provisions supplémentaires	2.255	12.141		395		19.747	34.538	
Augmentation des provisions existantes	598	1			120	869	1.588	
Augmentation lors d'un regroupement d'entreprises		46				779	825	
Montants utilisés (-)	-6.401	-7.318		-2.847		-12.207	-28.772	
Montants non utilisés repris (-)	-41	10				-2.351	-2.382	
Diminutions à la suite de cessions d'entreprises (-)							0	
Ecarts de conversion	-32	-89				132	11	
Transferts (vers) d'autres rubriques	-126			-1.018		-3.339	-4.483	
Autres augmentations (diminutions)	369						369	
Provisions, solde de clôture	16.423	18.975	0	481	365	109.304	145.547	

(€ 1.000)	Provisions pour garanties	Provisions pour procédures juridiques	Provisions pour l'environnement	Provisions pour restructurations	Provisions pour obligations contractuelles	Autres provisions	
							Total
Provisions - exercice 2018							
Provisions, solde d'ouverture	16.423	18.975	0	481	365	109.304	145.547
Provisions supplémentaires	2.521	1.727		27	2.278	623	7.176
Augmentation des provisions existantes	43	17		-220	99	720	659
Augmentation lors d'un regroupement d'entreprises						406	406
Montants utilisés (-)	-1.800	-9.561		-1.260	-192	-3.346	-16.158
Montants non utilisés repris (-)		-68			-173	-15.425	-15.665
Diminutions à la suite de cessions d'entreprises (-)		-50					-50
Ecarts de conversion	-88	-139				-87	-313
Transferts (vers) d'autres rubriques	-2	-3.985		2.573	6.550	3.265	8.401
Autres augmentations (diminutions)	473					331	804
Provisions, solde de clôture	17.570	6.917	0	1.601	8.927	95.792	130.807

L'acquisition du contrôle sur CFE fin 2013 a entraîné l'inscription d'un passif éventuel pour risques potentiels de 60,3 millions d'euros en relation avec les activités de construction et de promotion immobilière de CFE. Au cours des années 2014-2017, 16,0 millions d'euros (part du groupe 9,7 millions d'euros) ont été repris dans la mesure où les risques correspondants chez CFE soit ont disparu, soit ont été exprimés dans les comptes de CFE elle-même. En 2018, ce montant a encore été réduit de 15,4 millions d'euros (part du groupe 9,3 millions d'euros).

Les autres évolutions sont attribuables pour l'essentiel à des variations dans les comptes de CFE.

Les 'Autres provisions' comprennent par ailleurs des provisions pour valeurs de mise en équivalence négatives à concurrence de 25,1 millions d'euros.

Note 18 : dettes financières

(€ 1.000)	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2018	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2017
	Durée résiduelle				Durée résiduelle			
I. Dettes financières								
Emprunts bancaires	214.864	987.221	133.083	1.335.169	163.833	686.887	190.583	1.041.303
Emprunts obligataires	275.826	79.325	64.031	419.182	99.959	399.655	35.672	535.285
Emprunts subordonnés	4.580	18.916	0	23.497	0	5.354	0	5.354
Contrats de location-financement	9.924	31.085	22.842	63.851	15.230	38.297	27.850	81.377
Autres dettes financières	167.724	2.058	1.642	171.424	220.445	1.911	1.969	224.325
Total	672.919	1.118.606	221.598	2.013.123	499.467	1.132.103	256.074	1.887.644

Risque de liquidité

Les dettes financières, après élimination intragroupe, proviennent des secteurs suivants :

	CT	LT
Marine Engineering & Contracting	357.997	703.997
Real Estate & Senior Care	296.612	647.804
Energy & Resources	0	0
AvH & Growth Capital	25.679	5.808
Intragroupe	-7.367	-17.405
Total	672.919	1.340.204

Le risque de liquidité de **DEME** est limité en répartissant les financements entre différentes banques, et de préférence à long terme. **DEME** dispose d'importantes lignes de crédit et de garantie auprès d'un grand nombre de banques internationales. Dans les contrats de crédit auprès des banques concernées, des ratios (covenants) déterminés ont été convenus et doivent être respectés par **DEME**, ce qui était le cas à la fin de l'année 2018. Elle dispose en outre d'un programme 'commercial paper' pour les besoins financiers à court terme. Les investissements de **DEME** portent principalement sur du matériel qui a une longue durée de vie et qui est amorti sur plusieurs années. **DEME** veille par conséquent à structurer une partie importante de ses dettes sur le long terme. Par ailleurs, pour diversifier ses sources de financement, **DEME** a émis en janvier 2013 un emprunt obligataire pour 200 millions d'euros. Cet emprunt a été placé auprès d'un groupe diversifié d'investisseurs (principalement privés). **DEME** a remboursé cet emprunt obligataire à l'échéance, en février 2019.

CFE a également procédé, le 21 juin 2012, à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 100 millions d'euros. Le 21 juin 2018, **CFE** a procédé au remboursement de cet emprunt obligataire de 100 millions d'euros qui arrivait à échéance. Le refinancement a été réalisé par le biais de lignes de crédit bilatérales confirmées pour un montant global de 160 millions d'euros (échéance 2023) dont 130 millions d'euros ont été tirés au 31 décembre 2018. En fin d'exercice, **CFE** a également mis en place un programme de billets de trésorerie de 50 millions d'euros. Les premières émissions ont eu lieu début 2019.

Le groupe **Rent-A-Port** est principalement financé par des fonds propres et par des prêts d'actionnaires. Infra Asia Investment Fund, une participation de 50% de **Rent-A-Port** reprise par la méthode de mise en équivalence, a émis en 2016 une obligation ('non-recourse') d'une valeur de 29,2 millions d'euros + 1,8 million USD pour le financement des activités au Vietnam. Cette obligation est remboursable après 7 ans.

Leasinvest Real Estate et Extensa Group disposent auprès de leurs banques des facilités de crédit à long terme et des lignes de backup nécessaires pour leur commercial paper afin de couvrir les besoins d'investissement actuels et futurs. Du fait de ces facilités de crédit et lignes de backup, le risque de financement est couvert. Le risque de liquidité est limité d'une part en répartissant les financements entre différentes contreparties financières et en faisant appel à diverses sources de financement, et d'autre part en diversifiant les dates d'échéance. Le recours à des sources de financement diverses s'est déjà concrétisé, en 2013, par le placement réussi d'un emprunt obligataire public et privé par **Leasinvest Real Estate** pour un montant, respectivement, de 75 millions d'euros et 20 millions d'euros, ceci pour une durée respective de 6 et 7 ans. La duration moyenne des financements chez Leasinvest Real Estate s'établissait fin 2018 à 3,1 ans (contre 3,3 ans fin 2017).

En 2017, **Extensa Group** a placé un emprunt obligataire de 75 millions d'euros échéant en 2020 et 2022, ce qui réduit la dépendance à l'égard du financement bancaire.

L'expansion d'**Anima Care** via l'acquisition de résidences existantes et la construction de nouvelles maisons de repos est financée via augmentations de capital et/ou par le fi-

nancement externe. Dans le financement des projets, il est tenu compte du "cash drain" pendant la phase de démarrage. **Residalya** dispose de lignes de crédit bilatérales pour le financement d'exploitations et d'investissements. Les activités immobilières de **Patrimoine & Santé Expansion** sont financées au moyen d'emprunts à long terme, avec des durées de 15 à 25 ans. La dette financière nette de HPA a été réduite de plus de moitié grâce à la vente de l'immobilier de 14 résidences à Icade Santé et en dépit d'une réduction de capital de 30 millions d'euros.

Les dettes financières dans le segment AvH & Growth Capital doivent être imputées à la dette d'**Agidens** portant sur le bâtiment principal et aux dettes financières à court terme d'**AvH & subholdings**, principalement le commercial paper émis par AvH. AvH dispose de lignes de crédit confirmées, réparties entre différentes banques, qui dépassent largement le commercial paper émis.

Plusieurs sociétés intégralement consolidées ont convenu de certains ratios (covenants) dans leurs contrats de crédit et ceux-ci ont été respectés au 31 décembre 2018.

(€ 1.000)	2018	2017
II. Dettes (ou partie des dettes) garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation		
Emprunts bancaires	273.123	343.392
Contrats de location-financement	0	0
Autres dettes financières	0	0
Total	273.123	343.392

Note 19 : banques - dettes envers des établissements de crédit, clients & titres

(€ 1.000)	Juste valeur		Valeur comptable	
	2018	2017	2018	2017
I. Dettes envers des établissements de crédit				
Dépôts à vue	10.258	9.866	10.258	9.866
Dépôts à terme fixe	17.342	17.336	17.317	17.309
Contrats de rachat (repo)				
Autres dépôts		243		243
Intérêts à payer	59	40	59	40
Total	27.659	27.485	27.634	27.458
II. Dettes envers des clients				
Dépôts à vue	2.565.151	2.345.161	2.565.151	2.345.161
Dépôts à terme fixe	1.340.514	1.334.314	1.322.504	1.311.918
Dépôts spéciaux	46.529	44.915	46.529	44.915
Dépôts d'épargne réglementés	875.571	778.623	875.571	778.623
Autres dépôts	10.877	15.869	10.874	15.864
Système de protection des dépôts				
Intérêts à payer	6.445	9.032	6.445	9.032
Total	4.845.087	4.527.914	4.827.074	4.505.513
III. Dettes représentées par un titre				
Certificats de dépôts	275.467	253.324	275.208	253.114
Bons de caisse				
Emprunts obligataires non convertibles				
Intérêts à payer				
Total	275.467	253.324	275.208	253.114
IV. Dettes subordonnées				
Dettes subordonnées	107.351	64.675	89.065	59.115
Intérêts à payer	1.180	1.150	1.180	1.150
Total	108.531	65.825	90.245	60.265
Total des dettes envers des établissements de crédit, clients et titres	5.256.744	4.874.548	5.220.161	4.846.350

La consolidation intégrale de la Banque J.Van Breda & C° explique la reprise dans le bilan d'AvH des créances et dettes bancaires spécifiques. Ces rubriques sont regroupées à des fins de transparence maximale.

Risque de liquidité Banque J.Van Breda & C°

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne dispose pas des moyens suffisants ou ne puisse pas libérer assez rapidement et à un prix acceptable les moyens nécessaires pour satisfaire à ses engagements directs. Les activités de banque commerciale sont la principale source de risque de liquidité. Les sources de financement d'une banque ont, traditionnellement, une durée plus courte que les actifs financés, ce qui crée un décalage au niveau des échéances. La gestion des liquidités de la Banque J.Van Breda & C° assure le suivi de ce décalage et établit une stratégie de financement pour le réduire, dans le respect des directives qui sont fixées dans un cadre de contrôle des liquidités. Dans ce domaine également, la banque vise un profil de risque délibérément bas. La Banque J.Van Breda & C° conserve un matelas de liquidités conséquent et de qualité pour pouvoir faire face aux fluctuations dans la trésorerie. Ce matelas s'élève à 891 millions d'euros et se compose principalement des liquidités placées auprès de la BCE et d'un portefeuille obligataire très liquide.

Le mix de financement de la banque est très stable et la principale source de financement est constituée par les dépôts des clients du groupe-cible. Ces clients utilisent la banque pour leurs placements et pour leur fonctionnement quotidien. La banque surveille aussi de très près le ratio crédits/dépôts et applique des limites strictes pour ce rapport entre le portefeuille de crédits de clients et les dépôts de clients. Fin 2018, ce ratio était de

98,6%. La dépendance de financement institutionnel externe est limitée à un minimum et ne dépasse pas 5,9% du total du bilan en 2018. En novembre 2018, il a été procédé au placement d'une obligation subordonnée dans le cadre du programme EMTN de la banque. Un montant de 40 millions d'euros a été levé dans le but de diversifier les fonds propres prudentiels.

Dans la réglementation Bâle III et la directive CRR/CRD IV, deux nouveaux ratios de liquidité ont été introduits :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) est un critère pour la position de liquidité dans un scénario de crise aiguë pendant 30 jours. Les institutions doivent disposer à cet effet de liquidités suffisantes et de qualité. Le législateur impose une limite de 100% minimum.
- Le NSFR (Net Stable Funding Ratio) établit le rapport entre le financement stable disponible et le financement stable requis sur un horizon d'un an. Le législateur impose une limite de 100% minimum à partir de 2018. A l'heure actuelle, toutefois, il n'y a pas encore d'implémentation européenne.

Fin 2018, ces ratios étaient respectivement de 146% et 124%. Ces deux ratios dépassent largement le seuil de 100% qui est imposé par l'autorité de surveillance.

Le risque de liquidité est surveillé en permanence par une gestion de trésorerie proactive, à l'intérieur des lignes directrices du cadre "Asset & Liability Management" et du cadre d'investissement. Pour la gestion de ses liquidités, la banque a notamment recours à des rapports d'écart de liquidité, des analyses de ratios et des prévisions de volumes à court et long terme.

Le tableau ci-après illustre les éléments de l'actif et du passif regroupés par période d'échéances.

(€ 1.000)	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Indéfini
31/12/2018							
Actifs	816.000	173.000	686.000	2.256.000	1.252.000	558.000	46.000
Passifs	-230.000	-189.000	-2.114.000	-2.650.000	-56.000	0	-51.000
Produits dérivés	-1.000	-1.000	-6.000	-15.000	8.000	2.000	0
Ecart de liquidité	585.000	-17.000	-1.434.000	-409.000	1.204.000	560.000	-5.000
31/12/2017							
Actifs	797.000	170.000	632.000	2.123.000	1.140.000	492.000	37.000
Passifs	-218.000	-263.000	-1.913.000	-2.449.000	-23.000	0	-50.000
Produits dérivés	-1.000	-1.000	-5.000	-9.000	8.000	2.000	0
Ecart de liquidité	578.000	-94.000	-1.286.000	-335.000	1.125.000	494.000	-13.000

Le tableau ci-dessus tient compte d'hypothèses internes pour les dépôts sans échéance.

Note 20 : instruments financiers

Risque de taux d'intérêt de la Banque J.Van Breda & C°

Le risque de taux d'intérêt peut être défini comme la mesure dans laquelle les résultats ou la valeur d'une transaction financière sont influencés par une variation des taux d'intérêt du marché. Appliqué à une institution financière, le risque de taux d'intérêt est la mesure dans laquelle les revenus (d'intérêts) et/ou la valeur de marché de cette institution courrent le risque de subir des effets néfastes suite à une variation des taux d'intérêt du marché.

La banque choisit de maintenir le risque de taux d'intérêt à un niveau relativement bas :

- Pour corriger le décalage, la banque fait appel à des instruments de couverture. Ceci prend la forme d'une combinaison de swaps de taux d'intérêt (les engagements variables de taux d'intérêt étant convertis en engagements fixes) et d'options (offrant par exemple une protection contre une hausse des taux au-delà de certains niveaux).
- La sensibilité des capitaux propres est l'exposition de la valeur économique de l'entreprise aux variations de taux d'intérêt défavorables. La sensibilité des revenus est

(€ 1.000)	sensibilité des revenus	sensibilité patrimoniale
Dépôts à vue insensibles aux taux	60 mois	
Dépôts à vue sensibles aux taux	1 jour	
Dépôts à vue semi-sensibles aux taux	6 mois	2 ans
Dépôts d'épargne réglementés	6 mois	2 ans

Dans l'analyse de la répartition de l'actif et du passif par échéance, les produits financiers au bilan tout comme les produits financiers hors bilan sont répartis entre les différents

l'exposition des revenus (d'intérêts) de l'institution à ces mêmes variations de taux d'intérêt défavorables. L'intensité de cette exposition s'exprime à travers le 'duration gap'. Nous entendons par là la différence entre la durée de tous les actifs et la durée de tous les passifs (décalage), la durée étant la moyenne pondérée des durées d'un ensemble de valeurs à rendement fixe.

La sensibilité aux taux d'intérêt des capitaux propres et des revenus d'intérêts est surveillée à l'aide d'analyses de scénarios avec des conditions de marchés variables, qui permettent d'évaluer l'impact de scénarios de crise. Cette sensibilité du capital et des revenus est calculée au moyen de la méthodologie 'basis-point-value' qui indique la variation de valeur du portefeuille en cas d'augmentation des taux d'intérêt sur l'ensemble de la courbe. Pour la sensibilité aux taux d'intérêt de produits sans date d'échéance, les hypothèses telles qu'elles sont décrites par la Banque Nationale de Belgique (BNB) sont retenues. Celles-ci sont vérifiées périodiquement. Les hypothèses n'ont pas changé par rapport à 2017.

Toutes les limites de risque de taux d'intérêt ont été largement respectées durant l'année 2018.

Impact d'une hausse du taux d'intérêt parallèle de 100 points de base (1%) :	2018	2017
Le résultat d'intérêt (sensibilité des revenus)	355	-680
La juste valeur des capitaux propres (sensibilité patrimoniale) (= BPV)	-17.600	-22.975

intervalles de temps en fonction de la date d'échéance. Ceci rend visible l'écart entre les échéances ('gap' ou 'mismatch') qui peut exister pour la banque.

(€ 1.000)	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Indéfini
31/12/2018							
Actifs	932.000	422.000	942.000	2.293.000	769.000	375.000	52.000
Passifs	-220.000	-188.000	-3.523.000	-1.291.000	-16.000	0	-39.000
Produits dérivés	280.000	520.000	-20.000	-215.000	-415.000	-150.000	0
Ecart	992.000	754.000	-2.601.000	787.000	338.000	225.000	13.000
31/12/2017							
Actifs	908.000	422.000	836.000	2.159.000	693.000	323.000	47.000
Passifs	-203.000	-261.000	-3.201.000	-1.167.000	-23.000	0	-42.000
Produits dérivés	232.000	409.000	-10.000	-185.000	-325.000	-120.000	0
Ecart	937.000	570.000	-2.375.000	807.000	345.000	203.000	5.000

Risque d'intérêt des autres participations intégralement consolidées

La gestion du risque de taux au sein du groupe **CFE** s'effectue en fonction de l'activité. Les activités de Contracting se caractérisent par un excédent de trésorerie, venant compenser partiellement les engagements immobiliers. La gestion en est majoritairement centralisée dans le cadre du cash pooling. **DEME** est confrontée à d'importants financements dans le cadre d'investissements dans sa flotte. Pour atteindre un équilibre optimal entre les coûts de financement et la volatilité des résultats financiers, **DEME** a recours aux swaps de taux d'intérêt.

Le groupe **Rent-A-Port** est principalement financé par des fonds propres et par des prêts d'actionnaires, si bien que le risque de taux n'a, par définition, aucun impact significatif sur les états financiers consolidés d'AvH. Infra Asia Investment Fund, une participation de 50% de Rent-A-Port reprise par la méthode de mise en équivalence, a émis en 2016 une obligation ('non-recourse') d'une valeur de 29,2 millions d'euros + 1,8 million USD pour le financement des activités au Vietnam. Cette obligation est remboursable après 7 ans et porte un taux d'intérêt fixe. En vue de couvrir le risque de change (USD) à la fois sur les flux de capitaux et d'intérêts, un swap de devises ayant qualité d'instrument de couverture de flux de trésorerie a été conclu.

La politique de couverture de **Leasinvest Real Estate** est destinée à garantir le risque de taux d'intérêt à raison d'environ 75% des dettes financières pour une période de 4 à 5 ans et d'environ 50% pour les 5 années suivantes. Etant donné que le financement de la dette de Leasinvest Real Estate fin 2018 est basé sur un taux d'intérêt flottant, le risque est réel qu'en cas de hausse des taux d'intérêt, les frais de financement augmentent. Ce risque d'intérêt est principalement couvert par des interest rate swaps. Les dates d'échéance des couvertures d'intérêts se situent entre 2019 et 2027. La durée s'élève à 5,35 ans fin 2018 (5,15 ans fin 2017).

La politique de couverture à 50% d'**Extensa** a été maintenue en 2018, grâce entre autres à l'obligation de 75 millions d'euros placée par Extensa (en 2017).

Anima Care couvre son risque de taux d'intérêt en contractant au maximum des emprunts avec un taux d'intérêt fixe. A la fin 2018, le solde des emprunts avec un taux d'intérêt variable s'élève à 12% de la dette financière totale. Les dettes financières de **Residalya** sont, pour la majorité, à taux d'intérêt fixes ou couvertes. Celles de **Patrimoine et Santé Expansion**, sont constituées d'une part de taux fixe ou couverts, et d'autre part de taux liés au Livret A (fixé par l'Etat), donc d'une grande stabilité.

Les dettes financières du segment **AvH & Growth Capital** comprennent le 'commercial paper' émis par AvH (24,0 millions d'euros) et la dette contractée par Agidens pour l'acquisition du siège central. A la fin de l'année 2018, il n'y avait aucun instrument de couverture des taux d'intérêt en cours.

Analyse de sensibilité pour le risque d'intérêt

Une augmentation de l'Euribor de 50 points de base entraînerait une hausse des charges d'intérêt de 5,2 millions d'euros (CFE-DEME), de 0,3 million d'euros (Extensa), de 0,6 million d'euros (Leasinvest Real Estate), de 0,1 million d'euros (Anima Care), de 0,2 million d'euros (HPA) et de 0,1 million d'euros (AvH & subholdings). Ceci ne tient toutefois pas compte des impacts que l'on retrouverait à l'actif.

(€ 1.000)	Montant notionnel 2018	Valeur comptable 2018	Montant notionnel 2017	Valeur comptable 2017
I. Couverture du risque de taux d'intérêt				
Actifs				
Couverture de la juste valeur - Banque J.Van Breda & C°	50.000	1.281	275.000	3.650
Couverture du flux de trésorerie	0	0	0	0
Instruments de couverture qui ne répondent pas aux conditions pour la couverture de flux de trésorerie	35.000	696	95.000	1.078
Intérêts à recevoir	0	0	0	1
Total		1.977		4.729
Passifs				
Couverture de la juste valeur - Banque J.Van Breda & C°	760.000	-14.184	353.273	-8.625
Couverture du flux de trésorerie	1.229.860	-43.507	1.063.998	-43.115
Instruments de couverture qui ne répondent pas aux conditions pour la couverture de flux de trésorerie	273.700	-1.638	21.200	-363
Intérêts à payer	0	-787	0	-621
Total		-60.117		-52.724
II. Couverture du risque de change				
Actifs	87.439	474	58.135	5.370
Passifs	291.996	-5.350	211.949	-657
		-4.877		4.713
III. Risques liés aux matières premières				
Actifs		0		103
Passifs		-6.305		-5.421
		-6.305		-5.318
Réconciliation au bilan consolidé				
		A l'actif		A l'actif
Instruments financiers dérivés à plus d'un an		2.000		5.649
Instruments financiers dérivés à un an au plus		451		4.553
		2.451		10.202
		Au passif		Au passif
Instruments financiers dérivés à plus d'un an		-59.203		-50.397
Instruments financiers dérivés à un an au plus		-12.569		-8.405
		-71.772		-58.802

Le **risque de taux d'intérêt** de la Banque J.Van Breda & C° et des autres participations consolidées intégralement est décrit à la page 188.

Pour une description du **risque de change**, nous renvoyons à la page 175. Les instruments financiers visant à couvrir ce risque relèvent principalement des participations consolidées intégralement DEME et Banque J.Van Breda & C°. Les positions en devises prises par la

Banque J.Van Breda & C° via des opérations de change à terme découlent des activités de ses clients. La banque couvre les positions ouvertes de manière interbancaire, si bien qu'aucun risque de change significatif ne peut survenir.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des instruments financiers utilisés dans ce contexte chez DEME :

(€ 1.000)	Montant notionnel						Juste valeur					
	USD	SGD Singapour Dollar	AUD Dollar australien	PLN Zloty polonais	Autres	Total	USD	SGD Singapour Dollar	AUD Dollar australien	PLN Zloty polonais	Autres	Total
Achats à terme	44.551	16.275	12.953	0	7.599	81.378	-41	54	-34	0	-15	-36
Ventes à terme	169.927	19.682	0	72.293	7.755	269.657	-4.139	-329	0	-4	64	-4.408

Les **risques relatifs aux matières premières** sont également liés à DEME, qui se couvre contre les fluctuations des prix pétroliers en concluant des contrats forward.

Note 21 : impôts

1. Actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés au bilan

(€ 1.000)	Actifs 2018	Passifs 2018	Net 2018	Actifs 2017	Passifs 2017	Net 2017
Immobilisations incorporelles	22	38.982	-38.960	38	39.028	-38.990
Immobilisations corporelles	22.675	77.180	-54.505	12.586	109.726	-97.140
Immeubles de placement	75	18.796	-18.721	22	6.882	-6.860
Placements de trésorerie	-766	0	-766	-713	0	-713
Avantages du personnel	13.570	709	12.861	11.824	539	11.284
Provisions	4.249	22.260	-18.011	-551	22.616	-23.167
Instruments financiers dérivés	2.752	5	2.747	2.823	423	2.401
Rubriques fonds de roulement	32.794	82.142	-49.348	43.592	73.926	-30.333
Pertes fiscales & crédits d'impôts / déduction pour investissement	79.828	-1.189	81.018	79.333	-1.136	80.469
Compensation	-46.902	-46.902	0	-39.736	-39.736	0
Total	108.297	191.983	-83.685	109.219	212.268	-103.050

Les impôts différés sont en grande partie dus à la réévaluation d'actifs et de passifs à la suite de regroupements d'entreprises. La rubrique 'Compensation' reflète la compensation entre les actifs et les passifs d'impôts différés par entité chez DEME.

2. Actifs d'impôts différés non-comptabilisés

(€ 1.000)	2018	2017
Créances non-comptabilisées en raison de pertes fiscales	108.207	95.281
Autres actifs d'impôts différés non-comptabilisés ⁽¹⁾	974	11.707
Total	109.181	106.988

⁽¹⁾ Les autres actifs d'impôts différés non-comptabilisés concernent principalement des montants dont la récupération est limitée dans le temps et dépend de l'importance du résultat imposable qui est comptabilisé au cours de cette période. Les créances qui résultent de la récupération d'excédents de RDT non-utilisés ne sont pas reprises dans ce relevé.

3. Charges (produits) d'impôt exigibles et différés

(€ 1.000)	2018	2017
Impôts exigibles, nets		
Impôts sur le résultat de l'exercice	-82.384	-73.469
Ajustements aux impôts exigibles des exercices antérieurs	3.736	365
Total	-78.647	-73.104
Impôts différés, nets		
Afférents à l'origine et à l'extourne des différences temporaires	6.925	13.861
Dotations pertes fiscales (utilisées)	12	3.448
Autres impôts différés	-485	-1.227
Total	6.452	16.082
Total des charges (produits) d'impôt exigibles et différés	-72.195	-57.022

4. Rapprochement entre le taux d'impôt applicable et le taux d'impôt effectif

Résultat avant impôts	513.968	512.680
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (-)	-153.853	-140.859
Résultat avant impôts, résultats des sociétés mises en équivalence exclus	360.115	371.820
Taux d'impôt applicable (%)	29,58%	33,99%
Charge d'impôt sur base du taux d'impôt applicable	-106.522	-126.382
Impact des taux dans d'autres juridictions	2.737	20.969
Impact des revenus non-taxables	73.471	68.741
Impact des charges non-deductibles	-36.310	-20.070
Impact des pertes fiscales	-5.230	-16.082
Impact des sur- ou sous-estimations pendant les exercices antérieurs	8.920	-5.311
Autres augmentations (diminutions)	-9.261	21.113
Charge d'impôt sur base du taux d'impôt effectif	-72.195	-57.022
Résultat avant impôts	513.968	512.680
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (-)	-153.853	-140.859
Résultat avant impôts, résultats des sociétés mises en équivalence exclus	360.115	371.820
Taux d'impôt effectif (%)	20,05%	15,34%

L'**impôt sur le résultat** a augmenté de 15,2 millions d'euros en 2018, pour s'établir à 72,2 millions d'euros. Ce montant, corrigé pour tenir compte du bénéfice provenant des mises en équivalence, qui est intégré après impôts, représente une charge d'impôt de 20,0%.

Les revenus non-taxables portent principalement sur les plus-values (exonérées) et les dividendes. Les charges non-deductibles concernent principalement des moins-values et réductions de valeur non-deductibles fiscalement.

Note 22 : paiement fondé sur des actions

1. Plan d'options d'AvH - réglé en instruments de capitaux propres au 31 décembre 2018

Année d'attribution	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options exercées	Nombre d'options échues	Solde	Prix d'exercice (€)	Période d'exercice
2007	45.000	-33.500		11.500	62,12	01/01/2011 - 08/01/2015 + 5a
2008	46.500	-10.000	-2.000	34.500	66,05	01/01/2012 - 02/01/2016 + 5a
2009	49.500	-47.500	-2.000	0	37,02	01/01/2013 - 05/01/2017
2010	49.000	-47.000	-2.000	0	52,05	01/01/2014 - 04/01/2018
2011	49.000	-46.500	-2.500	0	60,81	01/01/2015 - 04/01/2019
2012	47.000	-25.000		22.000	56,11	01/01/2016 - 03/01/2020
2013	49.500	-15.000		34.500	61,71	01/01/2017 - 03/01/2021
2014	49.500	-1.000		48.500	82,32	01/01/2018 - 02/01/2022
2015	50.500			50.500	100,23	01/01/2019 - 05/01/2023
2016	40.500			40.500	130,95	01/01/2020 - 03/01/2024
2017	46.000			46.000	128,30	01/01/2021 - 12/01/2025
2018	46.000			46.000	148,64	01/01/2022 - 12/01/2026
	568.000	-225.500	-8.500	334.000		

Le plan d'options d'AvH, approuvé en mars 1999, vise la motivation à long terme des administrateurs exécutifs, des membres du comité exécutif et des cadres dont les activités sont essentielles au succès du groupe. Les options donnent droit à l'acquisition du nombre équivalent d'actions AvH.

Le comité des rémunérations est chargé du suivi de ce plan et de la sélection des bénéficiaires. Les options sont offertes gratuitement et ont une durée de 8 ans. La société a fait

usage de la possibilité de prolonger d'un maximum de 5 ans, sans charges supplémentaires, le délai d'exercice des options offertes par la société entre le 2 novembre 2002 et le 31 août 2008, ceci dans les limites fixées par la Loi de Relance économique du 27 mars 2009.

La juste valeur (basée sur la juste valeur au moment de l'attribution) des options accordées 2007-2018 s'élève à 6,5 millions d'euros et est calculée par une partie externe, à l'aide du modèle Black & Scholes modifié, dont les critères principaux sont :

Année d'attribution	Cours de bourse (€)	Rendement en dividende	Volatilité	Taux d'intérêt	Durée estimée	Valeur Black & Scholes (€)
2007	66,90	1,35%	22,05%	4,04%	5,75	21,74
2008	65,85	1,75%	20,24%	4,34%	5,90	17,78
2009	37,02	2,66%	42,84%	3,39%	6,50	15,47
2010	52,23	2,66%	34,34%	3,28%	7,29	16,53
2011	63,80	2,26%	23,42%	2,82%	7,22	15,77
2012	58,99	3,26%	31,65%	2,14%	7,40	15,13
2013	63,62	3,26%	25,00%	1,27%	7,84	11,26
2014	83,69	2,27%	21,00%	1,78%	7,79	15,35
2015	101,35	2,19%	19,00%	0,47%	7,79	13,76
2016	131,95	1,28%	23,00%	0,59%	7,79	27,72
2017	129,40	1,40%	23,00%	0,34%	7,79	25,70
2018	149,20	1,30%	20,00%	0,68%	7,79	27,32

En 2018, 46.000 nouvelles options ont été attribuées au prix d'exercice de 148,64 euros par action. La juste valeur lors de l'attribution a été fixée à 1,3 million d'euros et est prise en résultats sur la période 'vesting' de 4 ans. Pour la couverture de cet engagement, AvH avait au total 334.000 actions en portefeuille fin 2018.

2. Plans d'options réglés en trésorerie des filiales consolidées d'AvH

Les bénéficiaires des plans d'options de Delen Private Bank, Banque J.Van Breda & C°, Anima Care, Agidens et Turbo's Hoet Groep disposent d'une option de vente à charge des sociétés-mère respectives FinAx/Promofi, AvH et Sofinim (qui disposent elles-mêmes d'une option d'achat et d'un droit de préemption afin d'empêcher le transfert des actions à des tiers).

Ces plans d'options concernent des actions non cotées, dont la valeur est fixée dans le plan d'options. La fixation du prix d'exercice des options de vente (dépendant du plan d'options) est basée sur la croissance des fonds propres, un multiple sur la croissance du bénéfice consolidé ou une définition de la valeur de marché de la société.

Conformément à l'IFRS 2 l'impact de ces plans d'options est incorporé dans les dettes, sur base des estimations les plus fiables. Ces dettes sont actualisées lors de l'exercice, la nouvelle attribution ou l'ajustement des paramètres. Ces augmentations ou diminutions

des dettes représentent une charge ou un produit dans le compte de résultats.

La dette totale des plans d'options des entités consolidées intégralement au 31 décembre 2018 s'élève à 13,6 millions d'euros repris dans les autres dettes à long terme.

3. Actions propres

AvH n'a pas racheté, en 2018, d'actions propres en vue de couvrir les obligations en matière d'options sur actions au profit du personnel. Sur cette même période, des options ont été exercées sur 23.000 actions AvH par des bénéficiaires du plan d'options sur actions. Au 31 décembre 2018, un total de 334.000 options sur actions AvH ont été attribuées. Pour la couverture de cette obligation, AvH détient à cette même date exactement 334.000 actions propres.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat conclu par AvH avec Kepler Cheuvreux en vue de soutenir la liquidité de l'action AvH, 304.867 actions AvH ont également été achetées en 2018 et 300.709 ont été vendues. Ces transactions sont gérées en toute autonomie par Kepler Cheuvreux, mais étant donné qu'elles sont réalisées pour le compte d'AvH, l'achat net de 4.158 actions AvH dans ce cadre a un impact sur les fonds propres d'AvH. Cet achat net de 4.158 actions en 2018 porte à 9.415 le nombre total d'actions détenues par AvH dans le cadre de ce contrat de liquidité.

Actions propres détenues dans le cadre du plan d'options	2018	2017
Solde d'ouverture	357.000	352.000
Achat d'actions propres		71.000
Vente d'actions propres	-23.000	-66.000
Solde de clôture	334.000	357.000

Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité	2018	2017
Solde d'ouverture	5.257	2.278
Achat d'actions propres	304.867	120.338
Vente d'actions propres	-300.709	-117.359
Solde de clôture	9.415	5.257

Note 23 : droits et engagements hors bilan

1. Droits et engagements hors bilan, CFE-DEME exclus

(€ 1.000)	2018	2017
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements	194.951	169.516
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements d'entreprises comprises dans la consolidation	459.135	461.285
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan	0	0
Engagements d'acquisition d'immobilisations	133.780	138.150
Engagements de cession d'immobilisations	135.058	131.537
Droits et engagements hors bilan des banques (Banque J.Van Breda & C°)		
- crédit d'engagement utilisés	391.011	420.947
- garanties bancaires	54.726	73.879
- mobilières et titres négociables prêtés + actifs grevés de sûretés réelles	22.850	57.970

En 2018, les garanties personnelles sont constituées de 22,0 millions d'euros de garanties concernant des projets immobiliers d'Extensa, de 4,7 millions d'euro de garanties liées aux projets d'Agidens et de 6,3 millions d'euros concernant de projets de développement de Rent-A-Port. Le solde de 161,9 millions d'euros concerne principalement des garanties constituées par AvH & subholdings dans le cadre de la vente de participations.

Les garanties réelles se composent à raison de 63,8 millions d'euros de sûretés constituées par Extensa dans le cadre de ses activités de promotion immobilière et de développement de projets. Par ailleurs, des sûretés ont été constituées pour 304,6 millions d'euros par Anima

Care et pour 76,8 millions d'euros par HPA (Patrimoine & Santé Expansion) dans le cadre du financement de l'immobilier et pour 5,6 millions d'euros par Agidens (acquisition du siège central). Green Offshore a constitué des sûretés réelles pour 8,3 millions d'euros dans le cadre du financement des parcs éoliens Rentel et Seamade.

Les engagements d'acquisition d'immobilisations comprennent des options dans le cadre de plans d'options sur actions ou des options dans le cadre de conventions d'actionnaires pour un total de 133,8 millions d'euros.

Les engagements de cession d'immobilisations représentent des options call (y incl. options conditionnelles) sur les actifs d'AvH & Growth Capital à hauteur de 135,1 millions d'euros.

2. Droits et engagements hors bilan de CFE-DEME

(€ 1.000)	2018	2017
Engagements		
Bonne exécution et performance bonds ⁽¹⁾	1.273.793	997.687
Soumissions ⁽²⁾	13.110	16.902
Restitution d'acomptes ⁽³⁾	1.206	2.683
Retenues de garanties ⁽⁴⁾	17.491	12.300
Paiement à terme des sous-traitants et fournisseurs ⁽⁵⁾	64.999	51.317
Autres engagements donnés - dont 77.249 milliers d'euros de garanties corporate chez DEME	80.315	87.550
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements d'entreprises comprises dans la consolidation ⁽⁶⁾	51.319	88.112
Total	1.502.233	1.256.551
 Droits		
Bonne exécution et performance bonds	512.354	393.592
Autres engagements reçus	3.154	2.515
Total	515.508	396.107

⁽¹⁾ Garanties données dans le cadre de la réalisation des marchés de travaux. En cas de défaillance du constructeur, la banque (ou la compagnie d'assurance) s'engage à indemniser le client à hauteur de la garantie.

⁽²⁾ Garanties données dans le cadre d'appels d'offres.

⁽³⁾ Garanties délivrées par la banque à un client garantissant la restitution des avances sur contrats (principalement chez DEME).

⁽⁴⁾ Garanties délivrées par la banque à un client se substituant à la retenue de garantie.

⁽⁵⁾ Garantie du paiement de la dette envers un fournisseur ou un sous-traitant.

⁽⁶⁾ Sûretés réelles de DEME pour 51,3 millions d'euros dans le cadre du financement de la flotte.

Note 24 : emploi

1. Effectifs moyens

	2018	2017
Employés	7.852	7.421
Ouvriers	4.602	4.931

2. Frais de personnel

(€ 1.000)	2018	2017
Rémunerations et charges sociales	-824.259	-746.546
Pensions (prestations définies et cotisations définies)	-17.160	-16.871
Paiement fondé sur des actions	-652	-2.484
Total	-842.070	-765.902

L'augmentation de l'effectif est attribuable avant tout à DEME. Au siège social d'AvH 32 personnes sont employées. Dans la rubrique '2018 en un coup d'œil' (page 9), il est fait mention d'un effectif pro forma de 22.709 collaborateurs. Ce calcul pro forma englobe le personnel de toutes les participations détenues par le groupe AvH et diffère par conséquent

de l'effectif moyen ci-dessus, calculé sur la base de la consolidation IFRS, établie en fonction du périmètre de consolidation décrit aux pages 145 à 151. Dans la présentation pro forma, toutes les participations de contrôle (exclusif) sont reprises intégralement, les autres participations étant reprises proportionnellement.

Note 25 : obligations en matière de pensions

(€ 1.000)	2018	2017
Régimes de pensions à prestations définies	-55.468	-52.309
Autres obligations en matière de pension (prépension)	-7.794	-6.114
Total obligations en matière de pension	-63.262	-58.423
Total actifs en matière de pension	2.809	2.253

1. Régimes à prestations définies

(€ 1.000)	2018	2017
1. Montants repris au bilan		
Actifs (obligations) nets résultant des régimes à prestations définies	-52.659	-50.056
<i>La valeur actualisée des obligations intégralement ou partiellement financées (-)</i>	-277.659	-264.356
<i>Juste valeur des actifs des régimes</i>	225.000	214.300
Actifs (obligations) nets résultant des régimes à prestations définies, total	-52.659	-50.056
Obligations (-)	-55.468	-52.309
Actifs	2.809	2.253
 Variation des actifs (obligations) nets au bilan		
Actifs (obligations) repris au bilan, solde d'ouverture	-50.056	-48.424
Effets des regroupements/cessions d'entreprises	0	388
Charges prises en résultat	-13.881	-13.691
Charges comptabilisées en capitaux propres	-478	-2.812
Contributions aux actifs des régimes	14.163	14.455
Autres mouvements	-2.408	30
Actifs (obligations) repris au bilan, solde de clôture	-52.659	-50.056

2a. Charges nettes prises en résultat	-13.881	-13.691
Coût des services rendus	-13.316	-13.191
Charges d'intérêt	-4.296	-3.301
Revenus d'intérêt des actifs des régimes (-)	3.637	2.743
Coût des services passés non-reconnus	94	58

2b. Charges comptabilisées en résultats non-réalisés	-478	-2.812
Ecart actuariels repris dans les résultats non-réalisés	-2.113	6.263
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des revenus d'intérêt (-)	1.102	-8.591
Effet de la variation des taux de change	-39	0
Autres	572	-484

(€ 1.000)	2018	2017
3a. Mouvements des obligations résultant des régimes à prestations définies		
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture	-264.356	-262.347
Diminution à la suite d'une cession d'entreprise	0	1.493
Coût des services rendus	-13.316	-13.191
charges d'intérêt	-4.296	-3.301
Contributions aux actifs des régimes	-892	-956
Prestations versées aux bénéficiaires (-)	18.296	7.058
Ecart actuairel, net	-2.113	6.263
<i>Ecart actuairel découlant de variations dans les hypothèses démographiques</i>	0	0
<i>Ecart actuairel découlant de variations dans les hypothèses financières</i>	55	11.835
<i>Ecart actuairel découlant d'ajustement liés à l'expérience</i>	-2.168	-5.573
Coût des services passés non reconnus	0	-71
Autres mouvements	-10.983	697
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture	-277.659	-264.356
3b. Mouvements des actifs des régimes à prestations définies		
Juste valeur des actifs, solde d'ouverture	214.300	213.924
Diminution à la suite d'une cession d'entreprise	0	-1.106
Rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des revenus d'intérêt)	1.102	-8.591
Revenus d'intérêt	3.637	2.743
Contributions aux actifs des régimes	14.715	14.888
Prestations versées aux bénéficiaires (-)	-18.296	-6.928
Autres mouvements	9.541	-630
Juste valeur des actifs, solde de clôture	225.000	214.300
4. Principales hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation	1,6%	1,5%
Taux attendus d'augmentation des salaires	3,2%	2,7%
Taux d'inflation	1,8%	1,8%
Tables de mortalité	MR/FR	MR/FR
5. Autres informations		
Duration (en années)	14,55	14,99
Rendement moyen réel des actifs des régimes	2,08%	-2,50%
Cotisations prévues de verser au régimes au cours de l'exercice prochain	12.767	12.806
6. Analyse de sensibilité		
Taux d'actualisation		
Augmentation de 25 PB	-3,4%	-3,3%
Diminution de 25 PB	+4,4%	+3,7%
Taux de croissances des salaires		
Augmentation de 25 PB	+2,3%	+2,3%
Diminution de 25 PB	-1,4%	-1,8%

Des plans de pension tant à prestations définies qu'à cotisations définies sont conclus au sein d'AvH. Les plans sont souscrits auprès d'assureurs dans le cadre de la branche 21 (assurances vie avec taux garant).

La législation belge exige qu'un employeur garantisse, sur les plans à cotisations définies, un rendement minimum de 3,25% sur ses propres cotisations aux plans, et cela pour tous les versements jusqu'au 31/12/2015 et jusqu'à l'âge de la pension. Le 1er janvier 2016 est entrée en vigueur la loi du 18 décembre 2015 qui stipule que la garantie de rendement de la LPC (loi sur les pensions complémentaires) dans le chef de l'employeur sera un taux d'intérêt "variable" couplé au rendement du marché obligataire qui sera établi le 1er janvier de chaque année selon une formule définie dans la LPC. Pour 2017 et 2018, cette garantie de rendement était de 1,75%.

La garantie fournie par l'employeur dans le cadre de la LPC est une garantie secondaire. Si

le rendement garanti par l'assureur sur les placements en fonds est inférieur au rendement garanti par la loi, et uniquement dans ce cas, l'employeur doit suppléer la différence.

Conformément à l'IAS 19R AvH a dès lors fait réaliser un calcul actuariel pour les plans à cotisations définies significatifs, comme elle le fait chaque année. Pour les plans à cotisations définies non matériels, on examine annuellement si les réserves (mathématiques) cumulées sont en ligne avec les réserves minimales légalement garanties. Les réserves accumulées étaient largement suffisantes fin 2018.

Pour les plans à prestations définies, un calcul actuariel est effectué selon la méthode Projected Unit Credit, conformément à l'IAS 19R. Les actifs sont valorisés à la valeur actualisée des réserves, compte tenu des garanties de taux des assureurs. Les gains et pertes actuariels sont repris comme résultats non-réalisés dans les capitaux propres (voir la rubrique 'écart actuariel sur les plans à prestations définies' dans l'état des variations des capitaux propres).

Note 26 : parties liées

1. Parties liées, à l'exclusion de CFE - DEME

(€ 1.000)	Exercice 2018				Exercice 2017			
	Filiales	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL 2018	Filiales	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL 2017
I. Actifs vers les parties liées - bilan								
Immobilisations financières	0	30.654	0	30.654	13.281	18.722	0	32.003
Créances et cautionnements : valeur brute		30.654		30.654	18.281	18.722		37.003
Créances : réductions de valeur				0	-5.000			-5.000
Créances	74.000	14.199	0	88.198	68.401	10.894	0	79.295
Créances commerciales	486	305		792	603	541		1.144
Autres créances : valeur brute	80.243	15.874		96.117	74.529	12.333		86.862
Autres créances : réduction de valeur	-6.730	-1.981		-8.711	-6.730	-1.981		-8.711
Banques - créances sur instit. crédit et clients	4.274	1.403	0	5.677	2.633	1.734	0	4.367
Comptes de régularisation - actif	3.695	569	0	4.264	3.578	67	0	3.645
Total	81.969	46.824	0	128.793	87.893	31.417	0	119.310
II. Passifs vers les parties liées - bilan								
Dettes financières	0	0	0	0	230	0	0	230
Dettes subordonnées				0				0
Autres dettes financières				0	230			230
Autres dettes	314	1.537	0	1.850	296	506	0	802
Dettes commerciales	314	140		454	296			296
Autres dettes		1.396		1.396		506		506
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres	124.221	157	0	124.378	125.087	3.324	0	128.411
Comptes de régularisation - passif	0	4	0	4	6	37	0	43
Total	124.535	1.698	0	126.232	125.619	3.867	0	129.486
III. Transactions entre parties liées - compte de résultats								
Produits	36.774	639	3	37.416	82.545	499	3	83.047
Prestations de services	805	512	3	1.320	1.605	370	3	1.978
Produits immobiliers	285			285	175			175
Produits - intérêts provenant des activités bancaires		28		28	15	37		52
Honoraires et commissions perçus des activités bancaires	35.684			35.684	31.430	-48		31.382
Produits provenant des contrats de construction		99		99	49.321	140		49.460
Autres produits des activités ordinaires				0				0
Autres produits opérationnels	120	1.896	0	2.016	111	1.874	0	1.985
Intérêts sur créances immobilisations financières	120	1.866		1.986	74	1.627		1.701
Dividendes				0				0
Autres produits opérationnels		30		31	38	247		284
Charges opérationnelles (-)	-13.863	-3.678	0	-17.541	-5.129	-4.491	0	-9.620
Charges financières Banque J.Van Breda & C° (-)				0		-314		-314
Réductions de valeur (-)	-13.281			-13.281	-5.000			-5.000
Autres charges opérationnelles (-)	-582	-3.678		-4.260	-129	-4.177		-4.306
Produits financiers	2.824	614	0	3.438	3.189	78	0	3.267
Revenus d'intérêt	2.824	614		3.438	3.189	78		3.267
Autres produits financiers				0				0
Charges financières (-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges d'intérêt (-)				0				0

Les prêts accordés par AvH (& subholdings) à des participations non reprises par consolidation intégrale figurent dans ce tableau. Sur ces prêts intragroupes sont appliqués des intérêts conformes au marché. Ceci vaut également pour les financements accordés par Extensa, Rent-A-Port et Green Offshore à leurs filiales intégrées par mise en équivalence.

Compte tenu de la consolidation intégrale de la Banque J.Van Breda & C° et de l'intégration de Delen Private Bank par la méthode de mise en équivalence, le commercial paper de la

Banque J.Van Breda & C° qui est détenu par Delen Private Bank (120,1 millions d'euros) et le dépôt à terme (4,6 millions d'euros) sont inscrits en tant que dette de la Banque J.Van Breda & C° à l'égard d'une partie liée.

Les activités de construction de Van Laere (Produits provenant des contrats de construction) sont reprises, en 2018, dans la rubrique suivante 'Transactions avec des parties liées - CFE-DEME'.

2. Transactions avec des parties liées - CFE - DEME

- Ackermans & van Haaren (AvH) détient 15.301.521 actions de CFE, étant par conséquent l'actionnaire principal de CFE, à hauteur de 60,45% des actions.
- Dans le cadre des contrats de prestations de services que DEME et CFE ont conclus avec AvH (en 2001 et 2015 respectivement), des honoraires ont été versés à raison de 1,2 million d'euros et 0,7 million d'euros respectivement.

- Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations avec les sociétés dans lesquelles CFE et DEME exercent une influence notable ou détiennent un contrôle conjoint. Ces transactions sont effectuées sur une base de prix de marché. CFE a ainsi mené en 2018 des activités de construction pour le compte d'Extensa (Tour & Taxis), de Leasinvest Real Estate (Treesquare, Bruxelles) et d'Anima Care (Erasmus, Anderlecht).
- Le chiffre d'affaires envers les parties liées a sensiblement diminué suite à la fin des travaux de développement des parcs éoliens Merkur et RENTel.

(€ 1.000)	2018	2017
Actifs vers les parties liées CFE - DEME	237.937	445.634
Actifs financiers non courants	170.380	143.203
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	50.072	281.761
Autres actifs courants	17.485	20.670
Passifs vers les parties liées CFE - DEME	37.646	106.555
Autres passifs non courants	1.309	3.542
Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	36.337	103.013

(€ 1.000)	2018	2017
Charges & produits envers les parties liées CFE- DEME	354.762	629.089
Chiffre d'affaires & produits des activités annexes	369.154	642.173
Achats & autres charges opérationnelles	-23.616	-23.441
Charges & produits financiers	9.224	10.357

3. Rémunération

(€ 1.000)	2018	2017
Rémunération des administrateurs		
Tantièmes à charge d'AvH	590	655
Rémunération des membres du comité exécutif		
Rémunération fixe	2.618	2.507
Rémunération variable	2.395	2.469
Options sur actions	609	505
Assurance groupe et assurance hospitalisation	474	469
Bénéfice en nature (voiture de société)	36	34

4. Le commissaire Ernst & Young a reçu les rémunérations suivantes liées aux :

(€ 1.000)	AvH	Filiales ⁽¹⁾	Total 2018	AvH	Filiales ⁽¹⁾	Total 2017
Mandat statutaire	62	1.258	1.320	56	1.261	1.317
Missions spéciales						
- Autres missions de contrôle	10	141	151		242	242
- Conseils fiscaux	5	273	278	5	301	306
- Autres missions hormis les missions de réviseur	2	10	12		290	290
Total	79	1.683	1.762	61	2.094	2.155

⁽¹⁾ Entités contrôlées conjointement reprises selon la méthode de mise en équivalence incluses.

Note 27 : résultat par action

1. Activités poursuivies et abandonnées

(€ 1.000)	2018	2017
Résultat consolidé net, part du groupe (€ 1.000)	289.639	302.530
Moyenne pondérée du nombre d'actions ⁽¹⁾	33.144.068	33.138.637
Résultat de base par action (€)	8,74	9,13
Résultat consolidé net, part du groupe (€ 1.000)	289.639	302.530
Moyenne pondérée du nombre d'actions ⁽¹⁾	33.144.068	33.138.637
Impact options sur actions	96.122	125.089
Moyenne pondérée ajustée du nombre d'actions	33.240.190	33.263.725
Résultat dilué par action (€)	8,71	9,09

2. Activités poursuivies

(€ 1.000)	2018	2017
Résultat consolidé net des activités poursuivies, part du groupe (€ 1.000)	289.639	302.530
Moyenne pondérée du nombre d'actions ⁽¹⁾	33.144.068	33.138.637
Résultat de base par action (€)	8,74	9,13
Résultat consolidé net des activités poursuivies, part du groupe (€ 1.000)	289.639	302.530
Moyenne pondérée du nombre d'actions ⁽¹⁾	33.144.068	33.138.637
Impact options sur actions	96.122	125.089
Moyenne pondérée ajustée du nombre d'actions	33.240.190	33.263.725
Résultat dilué par action (€)	8,71	9,09

⁽¹⁾ Sur base des actions émises, corrigée pour actions propres en portefeuille.

Note 28 : dividendes proposés et distribués

1. Déterminé et distribué durant l'année

(€ 1.000)	2018	2017
Dividendes sur actions ordinaires :		
- dividende final 2017: 2,20 euro par action (2016 : 2,04 euro par action) ⁽¹⁾	-73.019	-67.638

2. A proposer pour l'approbation à l'assemblée générale du 27 mai 2019

(€ 1.000)
Dividendes sur actions ordinaires :
- dividende final 2018 : 2,32 euro par action ⁽¹⁾

3. Dividende par action (€)

	2018	2017
Brut	2,3200	2,2000
Net (précompte mobilier de 30%)	1,6240	1,5400

⁽¹⁾ Dividendes distribués aux actions propres détenues par AvH & subholdings exclus.

Note 29: Evénements survenus après la date de clôture

Fin février 2019, AvH a pris une participation de 60% dans **Biolectric** aux côtés du fondateur et CEO Philippe Jans. Biolectric, fondée en 2011, est leader du marché de la production et de la vente d'installations biogaz compactes (< 100 kW) destinées aux élevages bovins et porcins et aux stations d'épuration d'eau. La technique de la fermentation anaérobique permet de convertir le méthane provenant du fumier en énergie utilisable (électricité et chaleur), et d'éviter l'émission de gaz à effet de serre nocifs. L'activité de Biolectric contribue ainsi à une production agricole efficiente sur le plan climatique et cadre parfaitement avec la mission d'AvH 'Partners for Sustainable Growth'.

Le **14 mars 2019**, AvH conclut un accord de principe sur la vente de **HPA** à DomusVi. AvH et Hervé Hardy, dirigeant et fondateur, sont entrés en négociation exclusive avec DomusVi en vue de la reprise de 100% du capital d'HPA, société-mère du réseau Residalya. Après information-consultation des instances représentatives du personnel, la transaction sera soumise à l'approbation des autorités françaises de la concurrence et pourrait être finalisée au cours du deuxième trimestre 2019.

AvH devrait encaisser à la clôture de la transaction un montant d'environ 165 millions d'euros et réaliser une plus-value estimée à 105 millions d'euros

Rapport du commissaire

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Ackermans & van Haaren SA pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Ackermans & van Haaren SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 Décembre 2018, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ainsi que les annexes (formant ensemble « les Comptes Consolidés »), et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 23 Mai 2016, conformément à la proposition du Conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibéra sur les Comptes Consolidés au 31 Décembre 2018. Nous avons effectué le contrôle légal des Comptes Consolidés pendant 18 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés 2018

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Ackermans & van Haaren NV comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 Décembre 2018, ainsi que l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 14.165.464.(000) et dont l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de l'exercice (attribuable aux propriétaires de la Société) de € 289.639.(000)

À notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 Décembre 2018, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, établis conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne ("IFRS") et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - "ISA's"). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés" de notre rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours. Les points clés de l'audit ont été traités dans le contexte de notre audit des Comptes Consolidés pris dans leur ensemble aux fins de l'élaboration de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

1. Reconnaissance du revenu et comptabilisation des contrats (Marine Engineering & Contracting)

Sociétés concernées : CFE et DEME

Description du point clé de l'audit

Pour l'essentiel de ses contrats, le groupe reconnaît le chiffre d'affaires et le résultat sur base de l'avancement. Ce dernier se définit pour les contrats en cours de réalisation à la date de clôture, comme les coûts encourus, par rapport aux coûts totaux estimés à l'achèvement. La reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat repose donc sur des estimations de coûts à prévoir pour chaque contrat. Des provisions peuvent également être incluses dans cette estimation afin de refléter certains risques spécifiques et incertains, ou des réclamations de clients vis-à-vis du groupe. Le chiffre d'affaires peut également inclure des réclamations introduites par le groupe et des modifications au contrat, qui sont reconnues individuellement pour chaque contrat lorsque celles-ci peuvent être estimées avec un degré élevé de certitude.

Cela implique souvent un haut degré de jugement en raison de la complexité des projets, de l'incertitude des coûts à supporter et de l'incertitude liée à l'issue des discussions avec les clients sur des modifications du contrat et des réclamations. Par conséquent, il existe un niveau élevé de risque et de jugement de la part de la direction pour estimer le montant des revenus et des bénéfices associés (comptabilisés en pourcentage d'avancement) ou des pertes (comptabilisées en totalité) à la date de clôture. Tout changement dans ces estimations pourrait générer des écarts matériels. Le traitement comptable lié aux contrats implique également une analyse comptable approfondie en cas de regroupement ou de dissociation des contrats. Le regroupement (dissociation) d'un ou de plusieurs contrats peut avoir une incidence importante sur les produits et les résultats comptabilisés au cours de la période comptable.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Revue de projet: sur base de divers critères quantitatifs et qualitatifs, un échantillon de contrats a été sélectionné avec pour objectif de challenger les estimations contractuelles les plus significatives et les plus complexes. Avec l'aide de la direc-

tion et de personnes expérimentées, une compréhension de la situation actuelle et historique du projet a été acquise et les jugements inhérents à ces projets ont été challengés. En outre, les différences avec les estimations antérieures réalisées sur ces mêmes projets ont été analysées et la cohérence avec l'évolution au cours de l'année a été évaluée.

- Pour une sélection de projets, le calcul du pourcentage d'avancement a été revu ainsi que le revenu et la marge reconnus. Une compréhension des procédures relatives à la comptabilisation des coûts encore à supporter pour clôturer le projet a été obtenue et la conception et la mise en œuvre des contrôles et procédures liés ont été examinées.
- Comparaisons avec l'historique: évaluation de la performance financière des contrats par rapport aux tendances budgétaires et historiques.
- Visites de chantiers: effectuer des visites pour certains chantiers à plus haut risque ou pour des contrats significatifs, observer le degré d'avancement de chaque projet et identifier les zones de complexité et à risque en discutant avec le personnel sur chantier.
- Hypothèses de référence: discuter et remettre en question certains jugements faits par le groupe, tels que les prévisions de contrats, les imprévus, les règlements et la recouvrabilité des soldes contractuels, et ce notamment au travers de confirmations reçues de tiers et sur base de nos propres évaluations et des résultats historiques.
- Contrôle de la correspondance client: analyse de la correspondance avec les clients au sujet de modifications de contrat et des réclamations et réconciliation de ces informations avec les estimations faites par le groupe.
- Revoir les clauses majeures pour une sélection de contrats : identifier les engagements contractuels pertinents ayant un impact sur le regroupement ou dissociation des contrats, et d'autres clauses telles que les pénalités de retard, les bonus ou bonifications et évaluer si ces clauses ont été correctement reflétées dans les états financiers.

Références aux notes dans les Comptes Consolidés

Les principes comptables appliqués pour la reconnaissance du revenu et le traitement des contrats sont repris à la note 1 'Règles d'évaluation' des états financiers consolidés. De plus, nous renvoyons à la note 14 des états financiers consolidés relatifs aux contrats de construction en cours.

2. Incertitude sur les positions fiscales (Marine Engineering & Contracting)

Société concernée : DEME

Description du point clé de l'audit

DEME exerce ses activités dans plusieurs pays soumis à différents régimes fiscaux. L'imposition des opérations peut faire l'objet de jugements et entraîner des litiges avec les autorités fiscales locales. Si la direction estime probable que de tels litiges entraîneront une sortie de ressources, des provisions ont été comptabilisées en conséquence. Par conséquent, il existe un degré élevé de risque et des éléments de jugement importants dans l'estimation des provisions liées aux positions fiscales incertaines. Des modifications de ces estimations pourraient donner lieu à des écarts significatifs.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Afin de vérifier le caractère adéquat de la charge d'impôts comptabilisée, les procédures d'audit ont consisté en une analyse de la probabilité du risque fiscal, de l'estimation par la direction des sorties de ressources probables et d'un examen de la documentation de support.
- Implication des experts: fait appel à des experts fiscalistes pour revoir les hypothèses utilisées dans les estimations et pour challenger la pertinence de ces hypothèses au regard des réglementations fiscales locales.
- Développement d'une connaissance des procédures en lien avec la comptabilisation des impôts (différés) et pris en compte la conception et la mise en œuvre des contrôles et procédures.
- Vérification que les informations relatives aux impôts (différés) reprises dans les annexes aux états financiers consolidés du groupe sont appropriées.

Références aux notes dans les Comptes Consolidés

Nous renvoyons à la Note 1 (Règles d'évaluation) et à la Note 21 (Impôts).

3. Reconnaissance du revenu et valorisation des inventaires et contrats de construction en cours (Marine Engineering & Contracting - Real Estate & Senior Care)

Sociétés concernées : CFE et Extensa

Description du point clé de l'audit

Les actifs fonciers et les coûts de construction supportés pour le développement de l'immobilier résidentiel sont évalués au coût historique ou à la valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure. L'évaluation de la valeur nette de réalisation inclut notamment des hypothèses liées aux développements futurs du marché, aux décisions des organes gouvernementaux, aux variations de prix d'achat et vente futurs. Ces estimations intègrent différents facteurs et sont sensibles aux scénarios et hypothèses utilisés ainsi qu'aux jugements importants retenus par la direction. Il y a un risque que certaines pertes de valeur sur les stocks ne soient pas correctement comptabilisées.

Les revenus et les résultats sont reconnus au moment où les unités de logement sont vendues et sur base du pourcentage d'achèvement des projets. La reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat repose donc sur des estimations de coûts à prévoir pour chaque contrat.

Cela implique souvent un haut degré de jugement en raison de la complexité des projets et de l'incertitude des coûts à supporter. Par conséquent, il existe un niveau élevé de risque dans l'estimation du montant des revenus et du résultat à reconnaître pour la période.

Tout changement dans ces estimations pourrait générer des impacts matériels.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Pour un échantillon de projets en développement, la vérification des coûts encourus à la date de clôture, prenant en compte les terrains et les travaux en cours. Estimation du pourcentage d'achèvement à la date du bilan. Validation d'un échantillon de coûts pour ces projets sélectionnés, sur base des rapports de géomètres indépendants, du prix de vente contractuel et de la précision du pourcentage appliqué pour la reconnaissance du revenu.
- Revu des méthodes de calcul utilisées par la direction pour estimer la valeur nette de réalisation. Nous nous sommes également assurés du caractère prudent et cohérent de hypothèses retenues.
- Évaluation de la performance financière de certains projets par comparaison aux tendances budgétaires et historiques, dans le but d'évaluer le caractère raisonnable des coûts encore à supporter.

Références aux notes dans les Comptes Consolidés

Nous renvoyons à la Note 1 (Règles d'évaluation) et à la Note 14 (Stocks et contrats de constructions en cours).

4. Réductions de valeur extraordinaires sur prêts et avances aux clients (Private Banking)

Société concernée : la Banque J.Van Breda & C°

Description du point clé de l'audit

Le portefeuille net des prêts et avances aux clients s'élève à € 4.797 millions au 31 décembre 2018. Les prêts et avances aux clients sont évalués au coût net après amortissements et réductions de valeurs sur prêts (€ 33,4 millions).

Certaines aspects dans la comptabilisation de réduction de valeurs sur prêts nécessitent un jugement significatif du management, tel que l'identification de ces prêts et avances aux clients en détérioration, l'analyse de preuve objective montant la perte de valeur, l'estimation de la valeur du collatéral et du montant recouvrable.

L'utilisation de techniques de modélisation et d'hypothèses différentes peut conduire à des estimations considérablement différentes des pertes de valeur pour pertes sur créances.

De par l'importance des prêts et avances aux clients et les incertitudes quant aux estimations qui y sont liées, la valorisation des prêts et avances aux clients est considérée comme un point clé de l'audit.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

Les procédures d'audit suivantes sont mises en place:

- Evaluation de la conception et du fonctionnement effectif des contrôles relatifs à la valorisation et à l'exactitude des prêts et avances aux clients et des données des collatéraux, à l'identification des niveaux de risque et aux processus d'identification et de gestion des arriérés.
- Réalisation d'une évaluation des risques ayant pour objectif d'identifier les risques les plus élevés en termes de détérioration des prêts et avances aux clients, de l'évaluation des preuves objectives utilisées pour les portefeuilles, incluant une analyse des tests de sensibilité réalisés par le management,
- Revue des fichiers de crédit afin de tester la recouvrabilité des prêts et avances aux clients et ce afin de tester la probabilité de réalisation, la valeur du collatéral et des autres sources potentielles de recouvrement
- Evaluation des variables d'entrée et les hypothèses les plus importantes pour les modèles ce qui concerne les réductions de valeur sur prêts et avances aux clients calculées sur une base collective. Vérification de la précision arithmétique des modèles.
- Comparer les hypothèses clés du management avec celles utilisées dans un environnement commercial et des industries similaires.
- Vérification que les annexes reflètent de manière adéquate l'exposition au risque de crédit, y compris la reprise en annexe des contrôles relatifs à l'identification des emprunts carbones, de la valeur des collatéraux et de la sensibilité des hypothèses clés.

Références aux notes dans les Comptes Consolidés

Nous renvoyons à l'annexe 1 (Règles d'évaluation) et à l'annexe 13 (Banques – créances sur établissements de crédits et clients).

5. Evaluation des immeubles de placement (Real Estate & Senior Care)

Sociétés concernées : LRE et Extensa

Description du point clé de l'audit

Les immeubles de placement représentent un total de € 1.138 millions du total actif du Groupe.

Conformément aux règles d'évaluation et à la norme IAS 40 « Immeubles de placement », ces immeubles sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat. La juste valeur des immeubles de placement appartient au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs définie par la norme IFRS 13 "Evaluation de la juste valeur", certains paramètres utilisés pour l'évaluation étant peu observables (taux d'actualisation, taux d'occupation futur...). Pour ces raisons, l'évaluation des immeubles de placement est un point clé d'audit.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

Le Groupe faisant appel à des experts externes pour estimer la juste valeur de ses immeubles, nous avons évalué (avec l'assistance d'experts internes à notre cabinet) les rapports de valorisation préparés par ces experts. Plus précisément :

- Analyse de l'objectivité, l'indépendance et la compétence des experts externes,
- Test de l'intégrité des données clés (loyers contractuels, durée des baux,...) utilisées dans leurs calculs,
- Evaluation des modèles, ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés dans leurs rapports (les plus importants étant taux d'actualisation, taux d'occupation futur,...).

Références aux notes dans les Comptes Consolidés. Evaluation du caractère approprié des informations sur la juste valeur des immeubles de placement présentées dans la note 10 aux Comptes Consolidés.

6. Evaluation des instruments dérivés (plusieurs segments)

Description du point clé de l'audit

Plusieurs entreprises du Groupe détiennent des swaps d'intérêt (IRS) destinés à couvrir son risque d'intérêt sur ses dettes à taux variables. L'évaluation de ces dérivés à la juste valeur est une source importante de volatilité du résultat et/ou des fonds propres. En effet, conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», ces dérivés sont évalués à la juste valeur (celle-ci relève du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs définie par la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur »).

Les variations de juste valeur des dérivés sont enregistrées dans le compte de résultats, sauf pour une partie des IRS, pour lesquels la Société applique la comptabilité de couverture (« cash-flow hedging »), qui permet d'enregistrer l'essentiel des variations de juste valeur dans la rubrique des capitaux propres (« réserve du solde des variations de juste valeur des instruments de couverture autorisés auxquels la comptabilité de couverture telle que définie en IFRS est appliquée »). Le risque d'audit réside d'une part dans la valorisation de ces dérivés et, d'autre part, dans l'application de la comptabilité de couverture. Pour ces raisons, ceci est un point clé d'audit.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Comparaison des justes valeurs des dérivés avec les valorisations communiquées par les contreparties bancaires, et les ajustements au titre du risque de crédit calculés par un expert externe.
- Evaluation des principales hypothèses et calculs effectués par cet expert externe.
- Revue des tests d'efficacité réalisés par l'expert externe engagé par la Société pour la bonne application de la comptabilité de couverture.
- Comparaison du volume des dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée avec le volume des dettes à taux variables projeté sur les exercices à venir, afin d'identifier toute surcouverture éventuelle susceptible de compromettre l'application de la comptabilité de couverture.
- Références aux notes dans les Comptes Consolidés
- Evaluation du caractère approprié des informations sur les instruments dérivés présentées dans la note 20 aux Comptes Annuels.

7. Goodwill

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2018, le groupe présente sur le bilan un goodwill s'élevant à € 340 millions.

L'analyse de perte de valeur est réalisée annuellement par le management sur base de différents critères tels que (i) la cotation boursière, (ii) la valeur des fonds propres, (iii) les flux de trésoreries actualisés (« DCF analysis ») des participations sous-jacentes sur base de projections approuvées par les conseils d'administration de ces sociétés et (iv) les prix de ventes connus des négociations en cours. Ceci nécessite d'évaluer et de valoriser les hypothèses utilisées par le management telle que la valeur recouvrable de la participation. La détermination des flux de trésorerie futurs des unités génératrices de trésoreries (« CGU ») et l'utilisation du taux d'actualisation sont des éléments complexes et subjectifs. Des changements dans ces hypothèses peuvent donner lieu à des écarts dans les calculs de la valeur d'utilité, ce qui influence les potentielles pertes de valeurs à enregistrer sur le goodwill.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Revue des processus du management afin d'identifier les indicateurs de pertes de valeurs.
- Evaluation de la méthodologie du management pour déterminer la valeur recouvrable de chaque participation, y compris celle relative aux positions intra-groupe et au goodwill y relatif afin de s'assurer que les principes IFRS sont bien suivis.
- Evaluation de la pertinence des hypothèses utilisées par le management pour déterminer la valeur recouvrable (avec l'aide de spécialistes internes).
- Comparaison des flux de trésorerie opérationnels avec les chiffres et les tendances historiques.
- Evaluation du caractère raisonnable des flux de trésorerie futurs utilisés dans l'exercice de valorisation du goodwill sur base des résultats historiques, du business plan disponible et analyse historique de l'exactitude des hypothèses utilisées par le management.
- Vérification que les flux de trésorerie futurs sont basés sur un business plan approuvé par le conseil d'administration.
- Vérification de la justesse mathématique des modèles de valorisation.
- Revue de l'analyse de sensibilité réalisée par le management.
- Références aux notes dans les Comptes Consolidés
- Evaluation du caractère approprié de l'information relative aux instruments financiers publiée dans la note 1 (Règles d'évaluation – principes de consolidation) et la note 8 (Goodwill) des comptes consolidés.

8. Risques dans les bilans des sociétés mises en équivalence

Description du point clé de l'audit

Un nombre élevé de sociétés sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés du groupe. Au 31 décembre 2018, ces sociétés représentent dans le bilan € 1.185 millions et contribuent pour € 154 millions au résultat consolidé de l'année. L'information sur les participations consolidées selon la méthode de la mise en équivalence est inclue dans la note 11 des comptes consolidés.

Le risque existe qu'un point clé de l'audit relatif à ces sociétés soit significatif au niveau des états financiers consolidés du groupe.

Delen Private Bank a acquis, suite à des acquisitions, de la clientèle reprise dans les immobilisations incorporelles, la majorité de la clientèle achetée est considérée comme des actifs incorporels à durée de vie économique indéterminée. Les données statistiques du passé montrent cependant que seulement une partie restreinte de la clientèle achetée a une durée de vie économique indéterminée. Pour chaque acquisition de clientèle, sur base des statistiques, la proportion de la clientèle achetée devant être considérée comme un actif incorporel à durée de vie économique indéterminée est précisée. Cette proportion d'actifs incorporels à durée de vie économique indéterminée est amortie tandis que l'autre partie n'est pas amortie. Le management procède à une analyse annuelle des impairs basée sur un modèle exclusif mis au point tant pour la clientèle à durée de vie économique indéterminée que déterminée, pour lequel une répartition de cette clientèle entre les bureaux du groupe est réalisée.

La valorisation de l'acquisition de la clientèle est complexe et nécessite une estimation de la part de la direction. La valorisation est basée sur les fonds confiés par la clientèle (Assets under management, ci-après dénommé « AuM's ») pour lequel un facteur est appliqué.

Un changement de ces paramètres ou l'usage de données incorrectes peut avoir un impact matériel sur la valorisation de la clientèle acquise.

C'est pour ces raisons que la valorisation de l'acquisition de la clientèle activée est le point clé de notre contrôle.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

Par rapport à la valorisation de l'acquisition de la clientèle activée de Delen Private Bank, les procédures d'audit suivantes sont mises en place :

- Évaluation de la répartition de la clientèle existante entre les bureaux du groupe et discussion des éventuels changements par rapport aux périodes précédentes.
- Évaluation des paramètres utilisés (tel que AuM's et les facteurs), la méthodologie et le modèle utilisé conformément à IAS 36.
- Analyse de la répartition par bureau de la clientèle achetée.
- Comparaison des facteurs utilisés dans le modèle avec les données de marché et réconciliation des AuM's aux inventaires comptables et la valeur de marché utilisée avec les données du marché.
- Analyse de sensibilité sur les hypothèses les plus importantes, à savoir le coefficient d'exploitation.
- Recalcul de l'amortissement de la clientèle à durée de vie économique déterminée.
- Évaluation de la pertinence et l'exhaustivité de l'annexe 11 (Participations mises en équivalence) des états financiers consolidés.

Par rapport au point clé de l'audit dans les bilans des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, les procédures d'audit suivantes ont, en autres, été mises en place :

- Communication d'instructions d'audit claires aux auditeurs des entités du groupe indiquant les points clés de l'audit, les risques d'audit spécifiques, les procédures d'audit à réaliser en fonction des seuils de matérialité déterminés.
- Revue détaillée des documents rapportés par les auditeurs des entités du groupe.
- Analyse critique de l'approche d'audit utilisée selon les normes internationales d'audit.
- Discussion des points clés de l'audit avec les auditeurs des entités du groupe et évaluation des clarifications apportées.
- Évaluation de la pertinence et l'exhaustivité de la note 11 (Participations mises en équivalence) des états financiers consolidés.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant

une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que le contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- L'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- La prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe;
- L'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- Conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;
- Évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entièr responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Nous fournissons également au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et nous leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel ainsi de faire rapport sur ces autres obligations légales et réglementaires.

Aspects concernant le rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion sur les Comptes Consolidés a établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- 2018 en un coup d'œil – page 8
- Rapport d'activités – page 68
- Chiffres clés 2018 - annexe

comportent une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fausse ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune assurance sur le rapport de gestion ni les autres informations reprises dans le rapport annuel.

L'information non financière requise par l'article 119, § 2 du Code des sociétés est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés. Pour l'établissement de cette information non financière, le Groupe a adopté certains aspects du « Global Reporting Initiative (« GRI ») Standards ». Nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie dans tous ses aspects significatifs conformément au (« GRI ») Standards ». En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 134 du Code des sociétés ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

Autres mentions

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé par l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, 28 Mars 2019

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL

Commissaire, Représentée par

Patrick Rottiers - Associé *

Wim Van Gasse - Associé *

** Agissant au nom d'une BVBA/SPRL*

Comptes statutaires

Conformément à l'article 105 de la loi belge sur les sociétés commerciales, les comptes annuels statutaires d'Ackermans & van Haaren sont présentés ci-après sous forme abrégée. Conformément aux articles 98 et 100 de la loi belge sur les sociétés commerciales, le rapport de gestion, les comptes annuels d'Ackermans & van Haaren, ainsi que le rapport du commissaire sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Le commissaire a émis une opinion sans réserve sur les comptes annuels statutaires d'Ackermans & van Haaren.

Les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport du commissaire se trouvent au siège de la société pour information et sont disponibles sur simple demande.

Les comptes statutaires sont établis conformément aux normes comptables belges.

Adresse : Begijnenvest 113 - 2000 Anvers, Belgique

Tél. : +32 3 231 87 70 - E-mail : info@avh.be

Bilan

(€ 1.000)	Note	2018	2017	2016
Actif				
Actifs immobilisés		1.926.399	2.628.386	2.467.325
I. Frais d'établissement				
II. Immobilisations incorporelles		0	0	1
III. Immobilisations corporelles	(1)	9.800	10.134	10.598
A. Terrains et constructions		6.438	6.733	7.037
C. Mobilier et matériel roulant		1.307	1.248	1.310
D. Leasing et droits similaires		0	0	0
E. Autres immobilisations corporelles		2.054	2.153	2.252
F. Immobilisations en cours et acomptes versés				
IV. Immobilisations financières		1.916.599	2.618.252	2.456.726
A. Entreprises liées	(2)	1.684.656	2.401.174	2.275.420
I. Participations		1.667.248	2.394.789	2.269.084
2. Crédits		17.409	6.385	6.336
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	(3)	217.955	210.547	174.016
I. Participations		217.955	210.547	174.016
2. Crédits		0	0	0
C. Autres immobilisations financières		13.988	6.531	7.289
I. Actions et parts		13.980	6.524	7.282
2. Crédits et cautionnements en numéraire		8	8	8
Actifs circulants		83.553	107.041	69.720
V. Crédits à plus d'un an		745	6.066	2.346
A. Crédits commerciaux				
B. Autres créances		745	6.066	2.346
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution				
A. Stocks				
1. Approvisionnements				
2. En cours de fabrication				
3. Produits finis				
4. Marchandises				
5. Immeubles destinés à la vente				
6. Acomptes versés				
B. Commandes en cours d'exécution				
VII. Crédits à un an au plus		23.819	4.304	10.533
A. Crédits commerciaux		1.206	2.073	1.672
B. Autres créances	(4)	22.613	2.231	8.861
VIII. Placements de trésorerie	(5)	48.773	49.216	52.137
A. Actions propres		35.100	36.954	24.400
B. Autres placements		13.673	12.262	27.737
IX. Valeurs disponibles		8.153	46.906	4.206
X. Comptes de régularisation		2.063	549	498
Total de l'actif		2.009.952	2.735.427	2.537.045

Bilan

(€ 1.000)	Note	2018	2017	2016
Passif				
Fonds propres	(6)	1.853.043	1.868.915	1.679.714
I. Capital		2.295	2.295	2.295
A. Capital souscrit		2.295	2.295	2.295
B. Capital non appelé (-)				
II. Primes d'émission		111.612	111.612	111.612
III. Plus-values de réévaluation				
IV. Réserves		100.775	100.159	81.703
A. Réserve légale		248	248	248
B. Réserves indisponibles		35.280	36.997	24.435
1. Actions propres		35.246	36.962	24.400
2. Autres		35	35	35
C. Réserves immunisées				
D. Réserves disponibles		65.246	62.915	57.020
V. Bénéfice reporté		1.638.361	1.654.848	1.484.103
Perte reportée (-)				
VI. Subsides en capital				
Provisions et impôts différés		0	0	0
VII. A. Provisions pour risques et charges		0	0	0
1. Pensions et obligations similaires		0	0	0
2. Charges fiscales				
3. Grosses réparations et gros entretien				
4. Autres risques et charges				
B. Impôts différés				
Dettes		156.908	866.513	857.331
VIII. Dettes à plus d'un an	(7)	0	0	28.000
A. Dettes financières		0	0	0
B. Dettes commerciales				
C. Acomptes reçus sur commandes				
D. Autres dettes		0	0	28.000
IX. Dettes à un an au plus		156.741	866.255	829.088
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		0	0	0
B. Dettes financières	(7)	23.999	759.928	728.209
1. Etablissements de crédit				
2. Autres emprunts		23.999	759.928	728.209
C. Dettes commerciales		175	397	442
1. Fournisseurs		175	397	442
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		2.766	3.115	2.914
1. Impôts		123	160	158
2. Rémunérations et charges sociales		2.643	2.955	2.756
F. Autres dettes	(8)	129.801	102.815	97.523
X. Comptes de régularisation		168	258	243
Total du passif		2.009.952	2.735.427	2.537.045

Compte de résultats

(€ 1.000)	Note	2018	2017	2016
Charges				
A. Charges des dettes		1.372	3.010	3.905
B. Autres charges financières		848	803	879
C. Services et biens divers		8.196	8.022	8.006
D. Rémunérations, charges sociales et pensions		1.779	1.919	1.876
E. Autres charges d'exploitation		197	913	927
F. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles		564	592	695
G. Réductions de valeur	(9)	75.287	13.001	36.118
1. Sur immobilisations financières		74.625	6.186	15.170
2. Sur actifs circulants		662	6.815	20.948
H. Provisions pour risques et charges		0	0	0
I. Moins-values sur réalisation		2.044	3.960	3.195
1. D'immobilisations incorporelles et corporelles		10	0	0
2. D'immobilisations financières		914	1.817	2.292
3. D'actifs circulants		1.119	2.143	903
J. Charges exceptionnelles		0	0	0
K. Impôts		9	106	126
L. Bénéfice de l'exercice		62.580	263.484	322.518
M. Transfert aux réserves immunisées				
N. Bénéfice de l'exercice à affecter		62.580	263.484	322.518
Affectations et prélèvements				
A. Bénéfice à affecter		1.717.428	1.747.587	1.555.079
1. Bénéfice de l'exercice à affecter		62.580	263.484	322.518
2. Résultat reporté de l'exercice précédent		1.654.848	1.484.103	1.232.562
Total		1.717.428	1.747.587	1.555.079

Compte de résultats

(€ 1.000)	Note	2018	2017	2016
Produits				
A. Produits des immobilisations financières		122.059	263.872	343.761
1. Dividendes	(10)	120.362	262.279	342.293
2. Intérêts		723	201	120
3. Tantièmes		974	1.392	1.348
B. Produits des actifs circulants		1.484	1.647	1.221
C. Autres produits financiers		0	1	9
D. Produits des services prestés		1.209	3.148	2.596
E. Autres produits courants		318	364	370
F. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles				
G. Reprises de réductions de valeur		3.357	1.016	261
1. Sur immobilisations financières		3.357	102	62
2. Sur actifs circulants		0	914	200
H. Reprises de provisions pour risques et charges		0	0	0
I. Plus-values sur réalisations :	(11)	24.450	25.762	30.028
1. D'immobilisations incorporelles et corporelles		20	20	23
2. D'immobilisations financières		24.252	23.041	29.636
3. D'actifs circulants		177	2.701	369
J. Produits exceptionnels		0	0	0
K. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales				
L. Perte de l'exercice		0	0	0
M. Prélèvements sur les réserves immunisées				
N. Perte de l'exercice à affecter		0	0	0
Affectations et prélèvements				
C. Dotations aux fonds propres		615	18.456	1.988
3. Aux autres réserves		615	18.456	1.988
D. Résultat à reporter		1.638.361	1.654.848	1.484.103
1. Bénéfice à reporter		1.638.361	1.654.848	1.484.103
F. Bénéfice à distribuer		78.452	74.283	68.989
1. Rémunération du capital		77.713	73.693	68.334
2. Administrateurs ou gérants		588	590	655
3. Prime bénéficiaire pour employés		151		
Total		1.717.428	1.747.587	1.555.079

Bilan

Actif

1. Immobilisations corporelles : la composition de ce poste est restée pour l'essentiel inchangée par rapport aux années précédentes : il s'agit principalement des bâtiments et installations des immeubles situés Begijnenvest 113 et Schermersstraat 44 à Anvers où est établi le siège social d'Ackermans & van Haaren. Le bâtiment situé Schermersstraat 42, qui est donné en location à la filiale Leasinvest Real Estate, est repris sous les 'autres immobilisations corporelles'.
2. Immobilisations financières – Entreprises liées : La diminution des immobilisations financières de 727,5 millions d'euros par rapport à 2017 est due pour l'essentiel à la simplification de la structure du groupe.
 - Au cours de l'année 2018, AvH Coordination Center, qui était directement (75%) et indirectement (Brinwest 25%) l'entièvre propriété d'AvH, a en effet été liquidé. Il en résulte que cette participation disparaît des immobilisations financières et que la dette financière courante à court terme (714,9 millions d'euros à fin 2017) d'Ackermans & van Haaren envers AvH Coordination Center disparaît également.
 - Les filiales à 100% Brinwest et Sofinim ont distribué des dividendes substantiels non récurrents qui, pour partie, ont été déduits de la valeur de la participation et pour partie, ont donné lieu à des réductions de valeur afin de mettre la valeur de la participation en concordance avec les fonds propres sous-jacents.
 - La filiale à 100% Anfima a également procédé à une réduction de capital après la vente en 2017 de sa participation dans Van Laere.
 - Les principales mutations dans les participations opérationnelles comprennent l'investissement correspondant dans Leasinvest Real Estate de 25,2 millions d'euros, la vente des participations dans BDM et Asco et la réduction de capital de HPA.
3. Immobilisations financières – Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation : En 2018, 7,4 millions d'euros ont été investis dans le relèvement de la participation dans SIPEF (portée à 31,59%). La variation des autres immobilisations financières concerne la souscription à l'augmentation de capital d'EVS pour 2,45%.
4. Les autres créances à un an au plus comprennent des impôts à récupérer, la valeur comptable nette des financements accordés à GLB et un prêt de 7,7 millions d'euros à Green Offshore, le véhicule par lequel Ackermans & van Haaren et CFE investissent ensemble dans les parcs éoliens offshore belges Rentel (opérationnel) et Seamade (en développement).
5. La variation du poste 'placements de trésorerie' résultent principalement de réductions de valeur sur les placements de trésorerie et de l'achat et de la vente d'actions propres pour soutenir la liquidité de l'action AvH. Le poste 'actions propres' s'élève à 35,1 millions d'euros à la fin de l'année. Suite aux transactions précitées, à la fois en exécution du programme de liquidités et dans le cadre du plan d'options sur actions et de la couverture de ce plan, AvH a acheté en net 4.158 actions propres en 2018. Pour d'autres explications en ce qui concerne les mouvements sur les actions propres, nous renvoyons aux commentaires fournis aux pages 191-192 de ce rapport.

Passif

6. Les fonds propres d'AvH ont diminué de 15,9 millions d'euros par rapport à la situation fin 2017 (les deux chiffres incluant l'affectation du bénéfice proposée à l'assemblée générale des actionnaires). Cette diminution est liée au dividende déjà comptabilisé de 2,32 euros par action qui sera proposé aux actionnaires pour un montant total de 77,7 millions d'euros. Ce montant est supérieur au résultat statuaire de l'exercice, qui s'élève à 62,6 millions d'euros.
7. AvH présente uniquement, au 31 décembre 2018, des dettes financières à court terme sous la forme de 'commercial paper' pour un montant de 24,0 millions d'euros. Les dettes envers la filiale AvH Coordination Center, qui centralise les valeurs disponibles du groupe (voir le point 2), ont disparu du bilan suite à la dissolution de cette société.
8. Le montant des autres dettes au 31 décembre 2018, soit 129,8 millions d'euros, inclut l'affectation du bénéfice proposée à l'assemblée générale des actionnaires. Ce dividende est en hausse de 5,5% par rapport à fin 2017. La dernière tranche de 28 millions d'euros de l'acquisition en 2016 de la participation minoritaire de 26% dans Sofinim, la filiale de Growth Capital, a été payée en septembre 2018.

Compte de résultats

Charges

9. Les réductions de valeur portent principalement, en 2018, sur la participation dans Sofinim après la distribution de dividendes substantiels sur les exercices 2017 et 2018, de sorte que la valeur comptable a été mise en concordance avec la valeur des fonds propres de Sofinim.

Produits

10. AvH a reçu 120,4 millions d'euros de dividendes de ses participations directes. En 2017, elle avait encore reçu un dividende extraordinaire d'Extensa de 156,8 millions d'euros et un dividende de 12,4 millions d'euros de la Société Nationale de Transport par Canalisations, une participation qui a été vendue fin 2017.
11. AvH a réalisé en 2018 des plus-values sur la vente d'Asco et la dissolution d'AvH Coordination Center.

Données générales concernant la société et le capital

Données générales concernant la société

Siège social

Begijnenvest 113, 2000 Anvers, Belgique
 TVA BE 0404.616.494
 RPM Anvers - département Anvers

Date de constitution, dernières modifications des statuts

La société fut constituée le 30 décembre 1924 par acte notarié, paru in extenso dans les annexes au Moniteur Belge du 15 janvier 1925 sous le numéro 566. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et ce pour la dernière fois par acte notarié le 13 novembre 2017, publié par extrait dans les annexes au Moniteur Belge du 13 décembre 2017 sous le numéro 17175234.

Durée de la société

Indéterminée.

Forme juridique, droit d'application

Société anonyme de droit belge faisant ou ayant fait appel public à l'épargne au sens de l'article 438 du Code des Sociétés.

Raison sociale de la société

La société a pour objet :

- (a) l'étude, la surveillance et la direction de tous travaux publics ou privés, particulièrement dans le domaine de la construction en général, l'organisation, la gestion de toutes sociétés ou entreprises et l'assistance à celles-ci sous toutes formes ;
- (b) l'entreprise maritime et terrestre de tous travaux publics ou privés dans le domaine de la construction et notamment l'entreprise de tous travaux maritimes et fluviaux, gros travaux d'irrigation et de régularisation des cours d'eau, gros travaux d'assèchement et de pompage, de dragage, de forage, de sondage et fonçage de puits, de drainage, de construction d'ouvrages d'art, de terrassement et d'entreprise générale de construction, ainsi que le renflouage de bateaux et navires ;
- (c) la prospection terrestre et maritime dans le domaine de l'industrie extractive, notamment :

le pétrole brut ou gaz naturel et les produits minéraux en général ;
 (d) l'exploitation, la production, la transformation, la distribution, l'achat, la vente et le transport de tous produits de l'industrie extractive ;

(e) l'acquisition, l'exploitation, la mise en valeur, la cession de terrains, immeubles et droits immobiliers quelconques ;

(f) l'acquisition, l'exploitation et la réalisation, sous quelque forme que ce soit, de droits intellectuels, de brevets et de concessions ;

(g) l'acquisition d'un intérêt ou d'une participation, par voie de souscription, d'apport, de fusion, d'intervention financière ou de toute autre manière, dans toutes sociétés existantes ou à constituer, entreprises, exploitations ou associations en Belgique ou à l'étranger ;

(h) la gestion, la valorisation et la réalisation de ces intérêts ou participations ;

(i) la participation directe ou indirecte à la gestion, à la direction, au contrôle ou à la liquidation de sociétés, d'entreprises, d'exploitations et d'associations dans lesquelles elle a un intérêt ou une participation ;

(j) accorder avis et assistance en toute matière possible de gestion d'entreprise à la direction des sociétés, des entreprises, des exploitations et associations dans lesquelles elle a un intérêt ou une participation, et en général tous actes se rapportant, en son entier ou partiellement, directement ou indirectement aux activités d'un holding.

L'entreprise peut exercer toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou étant de nature à en activer la réalisation. Elle peut se porter caution ou accorder son aval en faveur de sociétés, d'entreprises, d'exploitations ou d'associations dans lesquelles elle a un intérêt ou une participation, se présenter comme agent ou représentant, accorder des avances, des crédits et des sûretés hypothécaire ou autres.

L'activité commerciale de la société peut s'exercer tant à l'étranger qu'en Belgique.

Consultation des documents concernant la société

Les comptes annuels statutaires et consolidés de la société sont déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique. La version coordonnée des statuts de la société peut être consultée au greffe du tribunal de l'entreprise d'Anvers - département Anvers. Le rapport annuel financier est envoyée aux actionnaires nominatifs, ainsi qu'à quiconque en fait la demande. La version coordonnée des statuts et le rapport annuel financier sont également disponibles sur le site internet (www.avh.be).

Données générales concernant le capital

Capital souscrit

Le capital souscrit s'élève à 2.295.277,90 euros. Le capital totalement libéré, est représenté par 33.496.904 actions, sans désignation de valeur nominale.

Augmentations de capital

L'augmentation de capital la plus récente date du 11 octobre 1999, dans le cadre de la fusion par reprise de Belcofi SA par Ackermans & van Haaren SA.

Capital autorisé

Conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2017, le conseil d'administration peut, dans les cas prévus dans le rapport spécial, augmenter le capital social d'un montant maximum de 500.000 euros en une ou plusieurs fois sur une période de 5 ans prenant cours le 13 décembre 2017.

Le conseil d'administration peut également faire appel au capital autorisé, dans le cas d'une offre publique d'acquisition sur les titres émis par la société, aux conditions et dans les limites de l'article 607 du Code des Sociétés. Le conseil d'administration peut utiliser cette autorisation, si la notification de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) selon laquelle elle a été saisie d'un avis d'offre publique d'acquisition, n'a pas été donnée plus que trois ans après le 13 novembre 2017.

Les augmentations de capital auxquelles il est décidé de procéder en vertu de ces autorisations peuvent être réalisées selon les modalités à définir par le conseil d'administration, avec ou sans émission de nouvelles actions, par l'émission d'obligations convertibles subordonnées ou non ou de warrants ou d'autres valeurs mobilières attachées ou non à d'autre titres de la société.

L'autorisation inclut le pouvoir de procéder à :

- (i) des augmentations de capital ou des émissions d'obligations convertibles ou de warrants à l'occasion desquelles le droit préférentiel des actionnaires est limité ou supprimé ;
- (ii) des augmentations de capital ou des émissions d'obligations convertibles à l'occasion desquelles le droit préférentiel des actionnaires est limité ou supprimé au profit d'une ou plusieurs personnes déterminées, autres que des membres du personnel de la société ou de ses filiales ; et
- (iii) des augmentations de capital réalisées par la conversion de réserves.

Les pouvoirs peuvent être renouvelés conformément aux dispositions légales.

Nature des actions

Les actions entièrement libérées et autres titres de la société sont nominatifs ou dématérialisés. Chaque titulaire peut demander à tout moment et à ses frais la conversion de ses titres entièrement libérés sous une autre forme, dans les limites de la loi et sans faire préjudice aux dispositions du troisième paragraphe de l'article 9 des statuts.

Les titres sont indivisibles à l'égard de la société, qui peut suspendre les droits de chaque action pour lesquels il existerait des contestations au sujet de la propriété, de l'usufruit ou de la nue-propriété. Les copropriétaires, les usufruictiers et les nus-propriétaires sont tenus respectivement de se faire représenter par un mandataire commun et de le faire connaître à la société. En cas d'usufruit, le nu-propriétaire de l'action sera représenté par l'usufruictier vis à vis de la société, sauf disposition contraire expressément convenue entre les parties.

Actions au porteur

Depuis le 1er janvier 2008 la société ne peut plus émettre des actions au porteur et les actions nominatives ne peuvent plus être converties en actions au porteur.

Les actions au porteur qui n'avaient pas été converties en actions nominatives ou en actions dématérialisées pour le 31 décembre 2013 au plus tard, sont converties de plein droit en actions dématérialisées depuis le 1er janvier 2014.

Ces actions ont été inscrites sur un compte-titres au nom d'Ackermans & van Haaren. Les droits liés à ces actions (droit de vote, droit de participation au bénéfice, etc.) ont été suspendus. Depuis le 1er janvier 2015, Ackermans & van Haaren est en droit de vendre en bourse les actions dont l'ayant droit ne s'est pas fait connaître, après publication d'un avis en ce sens. Conformément à la procédure légale, Ackermans & van Haaren a vendu 10.872 actions en bourse au cours de l'année 2015 et le produit de cette vente a été mis en dépôt à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Lexique

- **Cost-income ratio** : Le rapport coût/efficacité relatif (coûts par rapport aux produits) des activités bancaires.
- **EBIT** : Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts.
- **EBITDA** : EBIT plus les amortissements et réductions de valeur sur les immobilisations corporelles.
- **EBITDAR** : EBITDA plus loyers externes.
- **Ratio de capital Core Tier1** : Un ratio portant sur les réserves détenues par les banques pour pouvoir faire face aux pertes éventuelles, considérées sous l'angle de l'autorité de surveillance. Les fonds propres de la banque sont constitués du capital-actions et des bénéfices non distribués antérieurement. Les fonds propres sont nécessaires pour pouvoir compenser les pertes sur les crédits.
- **REBITDA** (Recurring Earnings Before Interest Taxes Depreciation and Amortisation) : EBITDA duquel sont soustraits les éventuels éléments non récurrents.
- **Rendement locatif sur la base de la juste valeur** : Dans le calcul du rendement locatif, seuls sont pris en compte les immeubles en exploitation, à l'exception des projets et des actifs détenus en vue de la vente.
- **Rentabilité des fonds propres (ROE)** : La rentabilité relative du groupe, plus précisément le rapport entre le résultat net et les ressources propres engagées.
- **Position financière nette** : La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements de trésorerie moins les dettes financières à court et à long terme.

Contact

Les questions peuvent être posées par téléphone au numéro +32 3 231 87 70 ou par e-mail : dirsec@avh.be à l'attention de Jan Suykens ou Tom Bamelis.

Ackermans & van Haaren SA
Begijnenvest 113
2000 Anvers, Belgique
Téléphone +32 3 231 87 70
E-mail : info@avh.be
Site web : www.avh.be
RPR Anvers
TVA : BE 0404.616.494

Photos Ackermans & van Haaren

© Kioni Papadopoulos

La version numérique de ce rapport annuel peut être consultée sur www.avh.be

Dit jaarverslag is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

This annual report is also available in English.

La version néerlandaise de ce rapport doit être considérée comme référence officielle.

Concept et réalisation

FBD SA (www.fbd.be)





Ackermans & van Haaren SA

Begijnenvest 113

2000 Anvers - Belgique

Tél. +32 3 231 87 70

info@avh.be

www.avh.be